





Wm Hamilton Drummond.



ÉTUDE

SUR LE

SPECULUM HUMANÆ SALVATIONIS

PAR

PAUL PERDRIZET

DOCTEUR ÈS LETTRES
MAITRE DE CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ DE NANCY



PARIS
HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1908
Carl Beck, Verlag, Leipzig.

ÉTUDE

SUR LE

SPECULUM HUMANÆ SALVATIONIS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Fouilles de Delphes, tome V (Bronzes, vases, terres cuites, antiquités diverses). Paris, Fontemoing, 1906-1908.

La Peinture religieuse en Italie jusqu'à la fin du XIVe siècle. Nancy, imprimerie de l'Est, 1905.

La Galerie Campana et les musées français (en collaboration avec M. René Jean). Bordeaux, Féret, 1907.

L'Art symbolique du Moyen Age, à propos des verrières de l'église Saint-Étienne à Mulhouse. Leipzig, Carl Beck, 1907.

Speculum humanæ salvationis (en collaboration avec M. Jules Lutz), 2 vol. f° en cours à Mulhouse, chez Meininger, depuis 1907.

La Vierge de Miséricorde, étude d'un thème iconographique. Paris, Fontemoing (Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome), 1908.

ÉTUDE

SUR LE

SPECULUM HUMANÆ SALVATIONIS

PAR

PAUL PERDRIZET

DOCTEUR ÈS LETTRES

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ DE NANCY



PARIS

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1908

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VIII

LES LIVRES TYPOLOGIQUES A IMAGES DU QUATORZIÈME ET DU QUINZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE IX

INFLUENCE ICONOGRAPHIQUE DU *S. H. S.*

APPENDICE

DE QUELQUES LÉGENDES BIBLIOGRAPHIQUES RELATIVES AU *S. H. S.*

AVERTISSEMENT

C'est l'étude du type iconographique de la Vierge de Miséricorde qui m'a conduit à m'occuper du *Speculum humanæ salvationis*. La Vierge au manteau protecteur faisant le sujet de l'une des illustrations traditionnelles du *Speculum*, j'ai dû rechercher quelle était la date de ce livre à images, en quel pays il avait été composé, quelle en avait pu être l'influence iconographique. Ces recherches m'occupèrent en 1905. Je croyais les avoir terminées, quand elles parvinrent à la connaissance de M. Jules Lutz, qui avait eu, de son côté, à étudier le *Speculum* pour expliquer les verrières de l'église Saint-Étienne, à Mulhouse. C'est ainsi que j'ai été amené à entreprendre, en collaboration avec M. Lutz, sur le *S. H. S.*, un ouvrage étendu [1], dont le patriciat mulhousien a voulu faire les frais. La première partie en a paru cette année; le reste paraîtra prochainement. Pour diverses raisons, il me convient de publier à part le

---

(1) *Speculum humanæ salvationis*, par J. Lutz et P. Perdrizet, Mulhouse, Meininger, 1907, f°. Je désignerai cette publication par l'abréviation *LP*.

résultat de mes recherches personnelles sur le *Speculum*. Je tiens à dire d'ailleurs que, surtout pour ce qui concerne les manuscrits des livres typologiques dont il est question au chapitre VIII du présent travail, j'ai largement profité des notes et des observations de mon excellent collaborateur et ami.

Nancy, 25 décembre 1907.

ÉTUDE

SUR LE

SPECULUM HUMANÆ SALVATIONIS

CHAPITRE I

LE PLAN, LA DESTINATION ET LA FORME DU *S. H. S.*

1. Titre et plan du *S. H. S.* — 2. Vogue de ce livre, du quatorzième au seizième siècle, dans les pays transalpins. — 3. Le *S. H. S.* représentatif de la piété catholique à la fin du M. A. — 4. Le *S. H. S.* comme recueil destiné aux prédicateurs : la prose rimée. — 5. Le *S. H. S.* comme livre d'images destiné aux laïques : *picturæ quasi libri laicorum.*

1. — L'ouvrage anonyme dont il va être question est l'un des très nombreux livres du Moyen Age qui portent le nom imagé de *Miroir* (*Speculum*, *Spiegel*). Les juristes connaissent le *Speculum* de Duranti, les théologiens le *Speculum Ecclesiæ* d'Honorius d'Autun, les mystiques le *Speculum beatæ Mariæ,* qui figure dans les œuvres de saint Bonaventure, les spécialistes de l'histoire franciscaine le *Speculum beati Francisci et sociorum ejus;* et il n'est personne, parmi les savants qui se sont occupés du Moyen Age, qui n'ait eu affaire avec le *Speculum majus,* de Vincent de Beauvais. La *Légende dorée* était encore appelée *Speculum sanctorum* ([1]). Les compilateurs d'autrefois ont affectionné ce titre de *Speculum,* autant que les nôtres ceux de *Tableau* ou de *Manuel.* Mais l'invention ne

---

([1]) TRITHEMIUS, *Cat. script. eccl.,* éd. de 1531, f° xcv[a].

leur en appartient pas. Pour cela comme pour tant d'autres choses, les docteurs du Moyen Age n'ont fait qu'imiter l'écrivain latin qu'ils connaissaient le mieux et admiraient le plus, saint Augustin : *liber beati Augustini,* dit Cassiodore[1], *quem pro moribus instituendis atque corrigendis ex divina auctoritate collegit Speculumque nominavit, magna intentione legendus est.* Outre ce *Speculum,* qui est authentique, quoiqu'on y ait substitué très tôt le texte de la Vulgate au texte antéhiéronymien qu'utilisa Augustin, le Moyen Age en lisait un autre, qu'il croyait aussi de l'évêque d'Hippone, *liber de divinis scripturis sive Speculum quod fertur S. Augustini,* et qui semble, en réalité, l'œuvre de quelque Africain du cinquième siècle[2].

Le *Speculum humanæ salvationis* expose, selon la méthode typologique, l'histoire de la Chute et de la Rédemption. L'histoire universelle, jusqu'à la venue du Sauveur, n'aurait été qu'une préfiguration de la vie de Celui qui devait racheter le monde. Autrement dit, chaque fait de l'histoire évangélique aurait été annoncé dans l'histoire antérieure, aussi bien dans celle des Gentils que dans celle des Juifs. Soit, par exemple, la Mise au tombeau: cet événement aurait été préfiguré quand Abner fut enseveli, quand Joseph fut descendu dans le silo, quand Jonas fut jeté à la mer et avalé par la baleine. Chaque chapitre du *Speculum* comprend ainsi quatre parties: le fait de l'histoire évangélique et trois préfigures de ce fait. A chaque partie, dans les exemplaires illustrés, correspond une miniature. Le texte d'un chapitre compte cent lignes rimées. Dans les exemplaires enluminés, un chapitre occupe deux pages, à raison de deux colonnes de vingt-cinq lignes par page, chaque colonne étant surmontée d'une illustration.

Outre ses quarante-deux chapitres, le *Speculum* comporte une préface (*prologus*) et une table (*procœmium*).

La préface ou prologue est composé de cent lignes rimées, exactement comme l'un des quarante-deux chapitres suivants. L'auteur y explique son propos et justifie la méthode figurative, moyennant une parabole qui, dans certains manuscrits, notamment dans ceux de la traduction de Miélot, est illustrée par une miniature.

---

(1) *De institutione divinarum litterarum,* ch. XVI.

(2) Cf. Weihrich, dans les *Wiener Sitzungsberichte,* CIII (1883), p. 33, et le t. XII de son édition d'Augustin, dans le *Corpus script. eccl. lat.* de l'Académie de Vienne.

La table est dénommée *procœmium* parce que, dans la plupart des manuscrits, elle commence l'ouvrage. Elle se compose de 300 lignes rimées.

Dans la plupart des exemplaires du *S. H. S.*(1), il y a de plus, après le chapitre XLII, trois chapitres d'une longueur double de celle des précédents (exactement 208 lignes chacun); dans les manuscrits illustrés, chacun de ces trois chapitres remplit quatre pages, à deux colonnes par page, de vingt-six lignes chacune, et comporte huit illustrations. Ces trois chapitres ne sont pas composés selon la méthode typologique: ce sont trois opuscules mystiques consacrés, le premier aux sept stations de la Passion, le second aux sept Douleurs, et le troisième aux sept Joies de la Vierge. Il est possible que ces trois chapitres soient une addition postérieure; car, des deux résumés (*summulæ*) que le Moyen Age possédait du *S. H. S.*, le plus ancien s'arrête au chapitre XLII, et le plus récent comprend les quarante-cinq chapitres. Le plus récent est d'un moine allemand du quinzième siècle, Jean Schlipat ou Schlitpacher(2). Le plus ancien date du milieu du quatorzième: il est dû au même auteur

---

(1) Les chapitres XLIII-XLV manquent dans les manuscrits latins suivants (je laisse de côté, bien entendu, les *decurtati*) :

1° Bibl. du couvent de Hohenfurt (Bohême), ms 48, daté de 1422. LP, n° 37.
2° Bibl. du couvent de Saint-Gall, manuscrit 918, daté de 1435. LP, n° 159.
3° Bibl. imp. de Vienne, manuscrit 14315, daté de 1437. LP, n° 189.
4° Bibl. de Stadtilm, manuscrit daté de 1451. LP, n° 168.
5° Bibl. du couvent d'Engelberg (Suisse), ms 328, du quinzième siècle. LP, n° 26.

D'autres mss contiennent les trois opuscules, sans le *S. H. S.* proprement dit :

1° Bibl. de Bâle (A XI 72, quinzième siècle).
2° Bibl. du couvent Saint-Pierre à Saltzbourg. Cf. Mone, *Lat. Hymnen des M. A.*, Fribourg, 1854, p. 146. 162 et Daniel, *Thesaurus hymnologicus* (Leipzig, 1855), p. 366. 379. Ce manuscrit contient le *De VII tristitiis* et le *De VII gaudiis b. Mariæ*. Chevalier, qui ne connaissait ces deux opuscules que par les recueils de Daniel et de Mone, a cru, comme ces deux érudits, que le *De VII tristitiis* et le *De VII gaudiis* étaient des hymnes (Cf. son *Repertorium hymnologicum*, Louvain, 1892, t. I, p. 112, n° 1881, et p. 408, n° 6829). L'erreur a été relevée par Blume, *Kritischer Wegweiser durch U. Chevalier's* Rep. hymn. (Leipzig, 1901), p. 151 et 188, qui fait observer que ces prétendues hymnes sont écrites en prose rimée, mais ne sait pas que ce sont des chapitres du *S. H. S.*
3° Bibl. royale de Munich, cgm 840, ff. 282-357 (traduction allemande). Ces trois manuscrits sont à ajouter aux listes de LP.

(2) Du couvent bénédictin de Saint-Ulrich et Sainte-Afre, à Augsbourg, né en 1403 à Schongau en Bavière, mort en 1482 au couvent de Melk (Keiblinger, *Gesch. des Benediktinerstifts Melk*, Vienne, 1851, p. 543). La *summula* de Schlitpacher a été imprimée par Zainer d'Augsbourg, dans son édition du *S. H. S.* (vers 1471; cf. Panzer, *Ann. typ.*, I, p. 133 et Brunet, *Manuel*, V, p. 478) se trouve dans

que les *Concordantiæ caritatis*, Ulrich, abbé de Lilienfeld(1). Mais, comme les trois opuscules se trouvent déjà dans des manuscrits aussi anciens que le manuscrit latin 593 de l'Arsenal(2) ou que celui des Johannites de Sélestat (3), l'addition doit remonter au moins à la deuxième moitié, peut-être même au milieu du quatorzième siècle.

Le *Speculum* complet, c'est-à-dire les quarante-deux chapitres à 100 lignes chacun, les trois opuscules additionnels, la préface (*prologus*), et la table (*proœmium*), forme donc un ensemble de 4200 + 624 + 100 + 300, soit 5224 lignes, et de 192 miniatures.

2. — C'est l'un des ouvrages de piété dont le Moyen Age, à son déclin, s'est le plus nourri. Dans les bibliothèques publiques et privées et dans les catalogues de vente, nous n'en avons pas relevé, M. Lutz et moi (4), moins de 224 manuscrits latins, et sans doute ce chiffre est destiné à s'accroître encore. Il y faut joindre vingt-neuf manuscrits, qui contiennent une traduction allemande soit en prose, soit en vers, dix manuscrits qui donnent une traduction française, un manuscrit d'une traduction anglaise, un manuscrit d'une traduction tchèque. Il y faut encore ajouter les très nombreuses éditions imprimées du texte latin et des traductions. Ces éditions se succédèrent depuis les débuts de la xylographie et de l'imprimerie jusque

---

six manuscrits de la bibl. royale de Munich (clm. 4423, 4784, 7531, 11927, 19859, 21637 = LP, nos 77, 79, 81, 88, 102, 105) dont le plus ancien est daté de 1441 ; dans un ms de la bibl. imp. de Vienne (no 3570 = LP, no 182), et dans un ms d'Augsbourg, daté de 1479 (à ajouter à la liste de LP). En voici l'*incipit* :

Lucifer elatus mox est ad Tartara stratus

et l'*explicit* :

Quas Domini sensit mater et obtinuit.

(1) La *Summula* ou *Compendium* de l'abbé Ulrich se trouve dans les mss suivants :
1o Bibl. de l'abbaye de Lilienfeld, manuscrit 151, de 1350 environ (LP, no 46).
2o Paris, Bibl. Nat., lat. nouv. acq. 2129, quinzième siècle (LP, no 132).
3o Vienne, Bibl. Imp., manuscrit 4913, quinzième siècle (LP, no 188).
4o Vienne, Bibl. du prince de Liechtenstein, quinzième siècle (à ajouter à la liste de LP).

Incipit :

Hoc humanæ Speculum est salvationis,
In quo fit indicium recreationis.

Explicit :

Sic Job nati jocundantur simul per convivia.

(2) LP, no 127. (3) LP, no 69.

(4) Les renseignements qui suivent complètent et rectifient ceux que nous donnions l'an passé dans notre édition du *S. H. S.*

dans le deuxième quart du seizième siècle. Il n'en existe pas de traduction italienne. Non que l'Italie, restée plus longtemps familière avec le latin, sentît moins que les pays transalpins le besoin de traductions. Si le *Speculum* n'a pas été translaté en italien, c'est, comme j'essaierai plus loin de l'établir, que la méthode allégorique employée par l'auteur répugnait à la piété italienne. Le catholicisme italien n'a jamais été tout à fait le même que celui des peuples transalpins : à la différence de race et de civilisation correspondent, dans la religion, des nuances qui n'ont peut-être pas encore été suffisamment relevées. Pour en revenir au *Speculum*, non seulement on n'en connaît pas de traduction italienne, mais il n'a jamais été imprimé en Italie, et il n'a exercé aucune influence sur l'art italien. De ce côté des monts, au contraire, la vogue du *Speculum*, jusqu'au milieu du seizième siècle, a été immense. Nous tâcherons plus loin de mesurer l'importance de son action sur l'art religieux des pays transalpins; il nous suffit pour l'instant de noter combien, dans ces pays, il a dû être répandu, et combien il a été lu. A la fin du Moyen Age, à la veille de la Réformation, il n'y avait guère, en Allemagne et en Suisse, en Lorraine et en Bourgogne, aux Pays-Bas et dans la France du Nord, de bibliothèque monastique, de « librairie » princière([1]), qui ne possédât un exemplaire, manuscrit ou imprimé, du *Speculum*.

3. — Puisque ce livre a tant plu aux personnes pieuses du Moyen Age finissant, c'est donc qu'il répondait parfaitement à leurs besoins religieux; et l'on doit admettre qu'il est représentatif de la piété catholique de ce temps-là. Or, l'histoire générale a le plus grand intérêt à bien connaître la piété catholique de la fin du Moyen Age; car c'est seulement moyennant cette connaissance qu'on peut saisir les causes profondes de la Réformation. Ceux-là, en effet, rapetissent l'histoire des origines de la Réformation, soit par esprit de parti([2]), soit par inintelli-

([1]) Bibliothèque des ducs de Bourgogne à Bruges : Barrois, *Bibl. protypographique*, p. 129, n° 760. Bibliothèque d'Antoine de Lorraine : Collignon, dans *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, 1906-1907, p. 104.

([2]) Voir, par exemple, le compte rendu que les *Analecta Bollandiana*, 1906, p. 224, ont publié du livre de G. Ficker, *Das ausgehende Mittelalter und sein Verhältnis zur Reformation*, Leipzig, 1903 ; ou, mieux encore, ces quelques lignes de l'abbé P(aul) L(ejay), dans la *Revue critique* du 11 novembre 1907, p. 379 : « L'un des éléments les plus notables du luthéranisme est la scolastique du quatorzième siècle, si déformée par l'abus des subtilités et par les querelles d'école. Le luthéranisme est, lui aussi, pour une part, un produit de la décadence philosophique du Moyen Age. »

gence des choses religieuses, qui veulent expliquer ce merveilleux réveil seulement par le jeu des forces politiques et, qui n'y reconnaissent pas avant tout une révolte de la conscience religieuse. On voit, dans le *Miroir de l'humaine rédemption,* se refléter certains des aspects caractéristiques de la religion dégénérée contre laquelle protestèrent les Réformateurs.

L'un des caractères les plus apparents de la religion catholique, telle qu'elle s'est constituée au Moyen Age, c'est la mariolâtrie. Je disais tantôt que, pour l'auteur du *Speculum,* l'histoire universelle, jusqu'à la venue du Sauveur, n'aurait été qu'une préfigure de la vie de Celui qui devait racheter le monde; il faut ajouter : et de la vie de la Vierge Marie, auxiliaire du Christ dans l'œuvre rédemptrice. L'homme est sauvé du diable, non par le Christ seul, mais par le Christ aidé de Marie. C'est pourquoi le *Speculum* commence l'histoire de la rédemption non pas avec l'Annonciation à Marie, mais avec l'Annonciation à Joachim (ch. III), et continue par la Naissance, la Présentation et le Mariage de Marie (ch. IV-VI); et pourquoi, quand l'auteur a fini le récit de la Passion, il raconte encore la vie de la Vierge après la mort du Christ (ch. XXXV), son assomption (ch. XXXVI) et l'intercession dont elle couvre les pécheurs (ch. XXXVII-XXXIX). Ainsi les chapitres consacrés au Christ sont comme encadrés entre ceux qui parlent des premières et des dernières années de la Vierge. Le chapitre XXVI, consacré à la Compassion de la Vierge, fait pendant aux chapitres précédents, qui sont consacrés à la Passion :

In præcedentibus audivimus Salvatoris nostri passionem,
Consequenter audiamus dulcissimæ matris ejus dolorem.

Le chapitre XXIX, qui montre comment le Christ, par sa Passion, a vaincu le Diable, a pour pendant le chapitre XXX, qui montre comment la Vierge, elle aussi, a vaincu l'Adversaire, par la part qu'elle a prise à la Passion de son fils :

In præcedenti capitulo audivimus quomodo Christus vicit diabolum [per passionem,
Consequenter audiamus quomodo Maria vicit eumdem per compas- [sionem.

L'endroit du *Speculum* où se marque le mieux ce parallélisme est le chapitre XXXIX, où l'on voit comment le Christ

intercède pour les hommes auprès de Dieu le Père, et la Vierge auprès de son fils :

Audiamus quomodo Christus ostendit Patri suo pro nobis sua vul-
Et Maria ostendit Filio suo pectus et ubera... [nera,
Christus ostendit Patri cicatrices vulnerum quæ toleravit;
Maria ostendit Filio ubera quibus eum lactavit.
Sicut ergo Christus convenienter potest Antipater appellari,
Ita Maria competenter potest Antifilia nuncupari.
O dulcissime Antipater et o dulcissima Antifilia,
Quam summe necessaria sunt nobis miseris vestra auxilia !

La haine fanatique du chrétien pour le juif apparaît presque à chaque page du *Speculum*. Les chapitres consacrés à la Passion ne sont qu'une longue invective contre le peuple qui fit périr Jésus. Cette haine s'exprime en termes particulièrement forts dans le chapitre XVIII, qui montre « comment Judas trahit son maître par un baiser ». Dans la première partie du chapitre, l'auteur ne s'en prend qu'à Judas; mais la deuxième partie enveloppe dans la même haine Judas et les Juifs ses complices :

In Veteri Lege scriptum erat : dentem pro dente, oculum pro oculo !
Nunquam tamen licitum fuerat reddere malum pro bono;
Sed tu, iniquissime Juda, malum pro bono reddidisti.
Similiter et complices tui Judæi malum pro bono reddiderunt,
Quia Salvatorem suum in ligno suspenderunt...
Vos igitur similes estis Cain, qui fratri suo sine causa invidit,
Qui nihil mali sibi fecerat, et tamen ipsum occidit...
Cain interfecit suum uterinum fratrem,
Judas et Judæi occiderunt Christum Fratrem suum et Patrem.

A écouter ces cris de haine, ces paroles homicides, qui durent plus d'une fois être développées en chaire par les moines de saint Dominique, on se rappelle invinciblement les persécutions dont les Juifs ont été l'objet aux treizième et quatorzième siècles, notamment à Troyes, en 1288 [1], et à Strasbourg en 1349.

---

(1) Sur l'autodafé de Troyes, cf. Renan dans l'*Hist. litt. de la France,* t. XXVII, p. 474. Cette abominable tragédie commença le jour du vendredi saint ; des bourgeois de Troyes, fanatisés par les prédications entendues ce jour-là, envahirent le ghetto et s'y saisirent de treize juifs, qu'ils livrèrent aux Dominicains ; les treize malheureux furent brûlés par l'Inquisition.

Les Juifs auraient, à en croire notre auteur, soudoyé les soldats de Pilate, pour qu'ils lui donnassent plus de coups de verges qu'il n'était d'usage :

xxi, 3. Pilatus præcepit militibus ut Jesum flagellarent,
Sed Judæi dederunt ipsis munera, ut eum plus solito verberarent.
Consuetudo legis(1) erat ad majus quadraginta verbera dari,
Sed Judæi procuraverunt super Jesum verbera multiplicari;

Puis, les Juifs auraient inventé pour le Christ un supplice nouveau, l'imposition de la couronne d'épines, de ce terrifiant « chapeau » fait des épines de l'acacia : quatre bourreaux le lui entrèrent dans le crâne, en pressant dessus avec deux leviers :

xxi, 7. Et non suffecit eis, ut ultra debitum flagellaretur,
Sed excogitaverunt novam pœnam, ut spinis coronaretur.
Consuetudo fuit maleficos aliquando flagellari,
Sed non erat jus legis hominem debere spinis coronari.
O iniqui Judæi, inventores novarum malitiarum,
Quantum sustinebitis nova genera pœnarum !

Et quand leur victime dut subir le dernier supplice, les Juifs, au lieu d'attacher le Christ à la croix avec des cordes, comme c'était la loi et comme on fit pour les deux larrons, l'y clouèrent avec des clous de fer :

xxiii, 49. Non erat juris quod homo cruci cum clavis annecteretur,
Sed ut funibus suspenderetur, donec moreretur.

Ici se marque l'un des traits caractéristiques de l'esprit du Moyen Age : les Juifs, en clouant Jésus à la croix, au lieu de l'y suspendre avec des cordes, comme ils firent pour les deux

---

(1) Il s'agit, non de la loi romaine, mais de la loi mosaïque : « Il ne faut pas donner plus de quarante coups à celui qui s'est rendu coupable de querelle, de peur que si on le frappait beaucoup plus, ton frère ne fût avili à tes yeux » (*Deutér.*, xxv, 3). Dans les prières que les Juifs d'aujourd'hui récitent le jour du Grand Jeûne (*Yom Kippour*), il en est une qui parle des péchés pour lesquels on eût été jadis « condamné à quarante coups. » Jadis, en effet, les Juifs se préparaient au Yom Kippour par des flagellations rituelles. Or, pour ne pas enfreindre la défense du *Deutéronome*, ces flagellations ne devaient jamais excéder le chiffre de trente-neuf coups par personne. On se donnait ces trente-neuf coups trois par trois, au moyen d'un fouet à trois lanières, en récitant à chaque coup de fouet l'un des treize mots du verset 38 du Psaume lxxviii (Buxdorf, *Synagoga judaica*, Bâle, 1712, ch. XXV, p. 521).

larrons Dismas et Gestas, auraient fait quelque chose *qui n'était pas de droit.* Le Moyen Age a introduit jusque dans la piété ses préoccupations de légiste, son goût de la chicane. On se rappelle l'*Advocacie Notre-Dame,* ce singulier poème du quatorzième siècle, où, devant la cour céleste présidée par Dieu, se plaide la cause de l'homme, avec la Vierge pour défenderesse, et Satan pour demandeur : il est vrai que c'est un poème normand. Les criminels condamnés à mourir sur la croix devaient, d'après notre auteur, y être attachés au moyen de cordes. Si le Christ a été crucifié avec des clous, c'est par un raffinement unique de cruauté, que les Juifs inventèrent pour faire périr le Sauveur :

XXIII, 48. Ipsi hunc modum crucifigendi primo invenerunt.

4. — Le *Speculum,* quoi qu'on en ait dit (1), n'est pas un poème. Il est écrit en prose ; non en prose assonancée (2), mais en prose rimée et, suivant l'expression de Jean Miélot, en prose « rimée par doublettes », c'est-à-dire en lignes rimant deux par deux, chacun de ces distiques formant un sens complet.

Si l'on voulait écrire d'une façon complète l'histoire de la prose rimée, il faudrait remonter jusqu'aux grands sophistes du cinquième siècle avant notre ère, qui firent faire à la langue grecque sa rhétorique. Gorgias (3), poussant à l'extrême le procédé de l'antithèse, dont l'esprit grec était naturellement épris, imagina, entre autres choses, de finir par des mots de même terminaison les *côla* symétriques et opposés : c'était l'artifice de la *paromoiôsis* (4) ou des *homoioteleuta* (5). Cette figure de mots a été chère à la rhétorique gréco-romaine (6). Une épi-

(1) GUICHARD, *Notice,* p. 28 : « Le poète du *Speculum* ne s'est imposé aucune règle, ni de mesure, ni de quantité ; des vers ont dix syllabes, d'autres en comptent jusqu'à vingt-cinq ; on essaierait en vain de les scander ; l'auteur n'avait égard qu'à la rime, qui est chez lui d'une grande richesse. »

(2) *Rev. de l'Art ancien et moderne,* août 1905, p. 92.

(3) Voir la péroraison de l'*Epitaphios* (*Rhet. græci,* éd. Walz, t. V, p. 548) et les études que BLASS (*Die attische Beredsamkeit*², I, p. 63 sq) et NAVARRE (*Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote,* pp. 87-92) ont faites de ce morceau.

(4) ARISTOTE, *Rhét.,* III, 9, § 9.

(5) WALZ, *Rhet. gr.,* t. V, p. 551.

(6) Cf. WILAMOWITZ, *Griech. Lit. des Altertums,* dans *Die Kultur der Gegenwart,* I, 8, p. 103.

taphe d'Afrique en offre, pour l'époque impériale, un exemple curieux :

Quæ fuerunt præteritæ vitæ testimonia,
nunc declarantur hac scriptura postrema.
Ennia hic sita est Fructuosa
carissima conjux, certæ pudicitiæ bonoque obsequio laudanda ma-
Quinto decimo anno maritæ nomen accepit, [trona.
in quo amplius quam tredecim vivere non potuit.
Carminibus defixa,
jacuit per tempora muta...
Ælius hæc posuit Proculinus ipse maritus,
legionis tantæ tertiæ Augustæ tribunus (1).

C'est déjà la prose rimée, telle que l'a pratiquée le Moyen Age.

Cette façon d'écrire paraît avoir été très goûtée à la fin de l'antiquité. Elle servait, non seulement, comme on vient de le voir, pour les *elogia* de style pompeux, mais pour les sermons de la chaire chrétienne : le style de l'éloquence chrétienne du troisième au cinquième siècle, écrit Norden (2), est caractérisé principalement par l'opposition antithétique de membres de phrase de même structure, de même longueur, et rimant ensemble deux par deux. Saint Augustin, dans son *De christiana doctrina* (3), qui est, par ordre de date, le premier traité d'homilétique, cite, comme exemple d'éloquence tempérée, c'est-à-dire capable de plaire à l'âme et de l'émouvoir, ce passage du *De habitu virginum* (4) de saint Cyprien :

Quomodo portavimus imaginem ejus qui de limo est,
sic portemus et imaginem ejus qui de cælo est (5).
Hanc imaginem virginitas portat, portat integritas,
sanctitas portat et veritas,
portant disciplinæ Dei memores,
justitiam cum religione retinentes,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. XXI, p. 124; *CIL*, t. VIII, n° 2756 ; Norden, *Die antike Kunstprosa*, t. II, p. 629.

(2) *Id.*, t. II, p. 616 : « Die Signatur des Stils der christlichen Predigt in lateinischer Sprache ist der antithetische Satzparallelismus mit Homoioteleuton. »

(3) L. IV, ch. XXI (*P. L.* XXXIV, 112).

(4) Ch. XXIII (*P. L.* IV, 464).

(5) C'est, arrangé en prose rimée, le verset de saint Paul : *sicut portavimus imaginem terreni* (hominis), *portemus et imaginem cælestis* (I *Cor.* xv, 49).

stabiles in fide,
humiles in timore,
ad omnem tolerantiam fortes,
ad sustinendam injuriam mites,
ad faciendam misericordiam faciles,
fraterna pace unanimes atque concordes.

Ce sont les *homoioteleuta* qui forment le principal ornement de ce morceau. De même pour une foule d'autres passages des homélies et des lettres des Pères latins. On lit, par exemple, dans la soixante dix-septième lettre de saint Cyprien(1):

Conservantes firmiter Dominica mandata,
in simplicitate innocentiam,
in caritate concordiam,
modestiam in humilitate,
diligentiam in administratione,
vigilantiam in adjuvandis laborantibus,
misericordiam in fovendis pauperibus,
in defendenda veritate constantiam,
in disciplinæ severitate censuram.

De tous les Pères latins, celui qui a fait le plus fréquent usage de la prose rimée est saint Augustin. Comme ce Père est aussi celui que le Moyen Age a le plus lu et dont il a le plus admiré non seulement la profondeur théologique et morale, mais l'éloquence et le style, rien d'étonnant à ce que nombre d'auteurs ecclésiastiques du Moyen Age aient cultivé la prose rimée comme une forme particulièrement artistique du style oratoire.

Pourtant, on est quelque peu surpris de trouver de la prose rimée dans des documents de notaires, tels qu'actes de vente et de donation: c'est la surprise que reconnaissent avoir éprouvée les éditeurs du *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille* (2), devant des textes comme ceux-ci :

Terram meæ potestatis sancti Victoris monasterio
haud procul a mœnibus Massiliæ fundato,

(1) *P. L.*, IV, 415, cité par Norden, *op. laud.*, t. II, p. 619.
(2) T. I, p. XX (*Collection des documents inédits de l'Histoire de France*). Cf. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 449 et suiv.

abbatibus ac monachis futuris et præsentibus,
ibidem Deo servientibus,
statui donandam
et perpetim habendam... (t. I, p. 85).
Admoneo vos ut servos Dei ultra non fallatis
aut vestra calliditate decipere cupiatis,
ne forte iram Dei incurratis
et in conspectu ejus cadatis...(t.I, p. 37).
Summo dispositori omnis machinamenti
et insolubilis forcitatis Deo omnipotenti,
cui cuncta creata jure est deservire,
ad quem ut adjutorem necesse est venire... (t. I, p. 311).

Aussi bien, les chartes de Saint-Victor, qui sont écrites en prose rimée, n'ont-elles pas pour auteur un notaire: elles ont été rédigées par un prélat lettré, Raimbaud de Reillanne, qui fut archevêque d'Arles de 1030 à 1069 (1): sans doute, c'est dans saint Augustin que Raimbaud avait pris le goût de cette façon d'écrire.

On connaît d'autres chartes en prose rimée : « Il n'y a rien d'étonnant, dit Giry (2), à voir la prose rimée s'introduire dans le style diplomatique, à une époque où elle était fort en vogue dans les œuvres littéraires. » Les chartes en prose rimée sont, au témoignage des diplomatistes, plus nombreuses en Allemagne qu'en France (3). Jean l'Anglais, dans sa *Poetria,* composée à Paris, à la fin du treizième siècle, distingue, entre autres « styles » de chancellerie, le *stylus Ysidorianus,* qu'il définit ainsi : *In stylo Ysidoriano, quo utitur Ysidorus in libro Soliloquiorum, distinguuntur clausule pares in syllabis, secundum leonitatem vel consonantiam; et videntur clausule pares in sillabis, quamvis non sint. Iste stylus valde motivus est ad pietatem et ad letitiam et ad intelligentiam* (4). C'est la définition de la prose rimée.

Les diplomatistes médiévaux l'appelaient « style isidorien » parce que, comme l'indique Jean l'Anglais, les *Soliloques* (5),

(1) *Gallia Christiana novissima, Arles,* éd. Albanès-Chevalier, col. 145.
(2) *Manuel de diplomatique,* p. 450.
(3) Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre,* t. I, p. 592.
(4) Cité par Rockinger, *Briefsteller und Formelbücher des XI. bis XIV. Jahrhunderts,* dans les *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte,* 1863, t. IX, p. 483, et d'après Rockinger, par Giry, *op. laud.*, p. 461.
(5) Dit encore *Synonyma, sive de lamentatione animæ peccatricis* (*P. L.*, LXXXIII, 825). En voici les premières lignes : *Anima mea in angustiis est, spiritus meus*

l'un des plus célèbres ouvrages d'Isidore de Séville, étaient écrits en prose rimée.

Mais c'est surtout dans les Vies de saints et dans les Sermons que les écrivains latins du Moyen Age semblent s'être servis de la prose rimée.

Ebert en signale des exemples dans la *Vie de saint Bruno,* écrite vers 965-970 par Ruotger de Cologne [1]. De longs morceaux de prose rimée se trouvent dans la *Vie de saint Donat* dont Ozanam a publié des extraits d'après un Laurentianus du onzième siècle : « A mesure que le biographe avance dans son récit, dit Ozanam [2], son style prend des formes nouvelles : c'est encore de la prose, mais c'est de la prose rimée. » En réalité, dès l'*incipit* de la *Vie de saint Donat,* la prose rimée apparaît. Sans chercher plus loin, on en trouve à chaque instant dans la *Légende dorée* [3].

Wölfflin [4] signale des exemples de prose rimée dans les sermons de Bède le Vénérable (672-735). Bourgain, en publiant le *Planctus Magdalenæ* attribué à saint Anselme de Cantorbéry († 1109), remarque que « cette composition est aussi curieuse par la forme que pour le fond : les assonances y sont presque continuelles, quoiqu'elles ne rentrent dans aucune des combinaisons rythmiques si variées du Moyen Age ; l'auteur affecte d'employer les mêmes terminaisons, sans doute afin de mieux peindre par la répétition de chutes semblables l'unifor-

---

æstuat, cor meum fluctuat, angustia animi possidet me, angustia animi affligit me, circumdatus sum omnibus malis, circumseptus ærumnis, circumclusus adversis, obsitus miseriis...

(1) *Hist. générale de la litt. lat. du M. A.*, t. III de la trad., p. 481. Ebert signale encore de la prose rimée dans Hrosvita (t. III, p. 341) et dans la lettre que le clunisien Syrus écrivit à l'abbé Odilon en lui envoyant la *Vie de Majolus* (t. III, p. 524).

(2) Ozanam, *Documents pour servir à l'hist. litt. de l'Italie,* pp. 49-54. Depuis, elle a été publiée *in extenso* dans les *Acta SS* (oct. IX, 655).

(3) Le P. Delehaye, bollandiste, me fait savoir que son confrère le P. Poncelet réunit depuis longtemps les matériaux d'une étude sur la prose rimée dans les Vies de saints ; et il veut bien me signaler, comme exemples, entre beaucoup d'autres, de Vies de saints écrites en prose rimée : *La Vie de saint Lambert* par Etienne de Liège (*Bibl. Hagiogr. Lat.* n° 4683) ; *La Vie de saint Ghislain* par Rainier (*BHL,* n°s 3555-6) ; *La Translation de saint Corneille à Compiègne* (*BHL,* n° 1964) ; *La Translation de saint Gentian à Corbie* (*BHL,* n° 3351) ; *Le Sermon de Milon sur la Translation de saint Amand* (*BHL,* n° 342) ; *Les Miracles de sainte Waldburge* par Wolfhard (*BHL,* n° 8765).

(4) *Der Reim im Lateinischen,* dans l'*Archiv für latein. Lexicographie,* t. I, p. 378. W. signale encore de la prose rimée dans le recueil de fables intitulé *Appendix Romuli.*

mité éloquente des sanglots et de la prière [1]. » C'est se donner beaucoup de mal pour décrire le procédé qu'il eût suffi d'appeler de son vrai nom : la prose rimée.

« Le *Speculum ecclesiæ* d'Honorius d'Autun, écrit M. Mâle, est un recueil de sermons pour les principales fêtes de l'année. Pour que son latin pût se graver plus facilement dans la mémoire des prédicateurs, Honorius l'a soumis aux lois d'un rythme barbare. Chaque phrase rime avec la précédente par assonance. Il y a dans le *Speculum* de vraies laisses théologiques tout à fait comparables aux couplets épiques des chansons de gestes. Il est possible que cette musique monotone ait contribué au succès du livre [2]. » En réalité, le *Speculum ecclesiæ,* comme le *S. H. S.*, n'est pas assonancé, mais rimé ; les laisses monorimes y sont l'exception, et même quand il s'en trouve une, elle se décompose en distiques formant chacun un sens complet : comme le *S. H. S.*, le *Speculum ecclesiæ* est « rimé par doublettes ». Notons d'ailleurs qu'Honorius appelait *versus* et non *linea* ses lignes de prose rimée [3]. Il semble avoir affectionné ce genre de style : son *Hexæmeron,* son *Expositio in Cantica,* sa *Gemma animæ* sont presque entièrement en prose rimée.

Comme exemples de sermons en prose rimée, je citerai encore le panégyrique de saint Marcel, par Hugues, abbé de Cluny († 1109), publié par Bourgain [4] ; le sermon pour la fête de Saint-Denis, par Hilduin, chancelier de Notre-Dame de Paris, au douzième siècle [5] ; les sermons d'Odon, chanoine de saint Augustin, qui sont de la même époque [6] ; le sermon *De beata Maria Virgine* dans les ouvrages faussement attribués à saint Bernard [7] ; et, en beaucoup d'endroits, les *IV Sermones in antiphonam Salve regina,* qui figurent aussi parmi les apocryphes de saint Bernard [8].

A l'imitation de la prose rimée latine, il y a eu une prose rimée française, dont voici un curieux exemple : c'est la table en prose monorime, sur la rime-*ie,* que le carme Jean Golein,

---

(1) *La Chaire française au douzième siècle,* Paris, 1879, p. 225 ; cf. p. 373.

(2) *L'Art religieux du treizième siècle en France,* 2e éd., p. 56. Sur Honorius d'Autun, cf. l'*Hist. litt. de la France,* t. XII, p. 169.

(3) *Ad omnes sermones debes primum versum latina lingua pronuntiare, dein patria lingua explanare* (*P. L.*, CLXXII, 830).

(4) *Op. cit.*, p. 72 et 228. (5) *Id.*, p. 384. (6) *Id.*, p. 230.

(7) *P. L.*, CLXXXIV, 1001. (8) *Id.*, 1059.

sous Charles V, a composée pour sa traduction des opuscules du Dominicain Bernard Gui :

Si retourne a mon propos et devise ce livre en XVI parties...
La quarte partie sera des noms des roys de France et de leurs nobles lignies par maniere de genealogie,
La quinte sera des noms des contes de Tholose jusque a la male heresie,
La sexte sera de l'exposition des songes Daniel que l'on voit en dormant ou en merencolie, etc (1).

De cette table en prose française rimée, on rapprochera celle du *Speculum humanæ salvationis,* en prose latine rimée.
L'artifice des *homoioteleuta* est de ceux que Denys d'Halicarnasse a qualifiés d'enfantins. Si le sévère critique a jugé ainsi les *homoioteleuta* de Gorgias, qu'aurait-il dit de la prose « rimée par doublettes » des Vies de saints et des Sermons, du *Speculum ecclesiæ* et du *S. H. S.?* M. Mâle a raison d'y voir un style de barbares. La rhétorique antique, à ses débuts, avait inventé les *homoioteleuta;* elle y revint à son déclin, au temps des rhéteurs chrétiens, et s'y complut, car la sénilité s'amuse souvent des mêmes choses que l'enfance. Le Moyen Age, qui hérita de ce procédé, s'en engoua ; la prose « rimée par doublettes » lui plaisait par sa symétrie élémentaire et par sa musique monotone :

Oh ! qui dira les torts de la Rime !
Quel enfant sourd ou quel nègre fou
Nous a forgé ce bijou d'un sou
Qui sonne creux et faux sous la lime ? (2)

Pourquoi la prose rimée a-t-elle été affectionnée par les hagiographes et les sermonnaires ? Sans doute, comme l'a dit M. Mâle à propos du *Speculum ecclesiæ,* parce qu'elle était facile à apprendre par cœur. Elle devait ses qualités mnémoniques, non seulement à la rime, mais encore à la concordance antithétique à laquelle étaient généralement soumises les lignes appariées. Il est croyable aussi qu'elle se récitait

(1) *Mélanges de l'École de Rome,* 1881, p. 267, article d'Antoine Thomas.
(2) Verlaine, *Art poétique,* dans *Jadis et Naguère.*

d'un ton de mélopée, avec une modulation sur la rime, pour bien marquer celle-ci et la faire entrer dans la mémoire. On sait en effet que les Vies des saints étaient lues à l'office de leur fête : c'étaient des sortes de panégyriques. Il était naturel qu'elles fussent écrites dans une forme qui permît de les retenir par cœur. De même pour les sermons : les prédicateurs apprenaient eux-mêmes plus facilement des sermons en prose rimée, et les auditeurs en devaient assez aisément retenir des passages.

Puisque la prose rimée a été si souvent employée aux douzième et treizième siècles pour les sermons écrits, on peut se demander si le *S. H. S.*, qui est en prose rimée, n'est pas à classer à la suite des sermonnaires. On verra plus loin qu'il doit avoir été écrit par un docteur de l'Ordre des Prêcheurs. Or, justement, il présente certains des caractères du sermon latin écrit, tel que l'ont compris les prédicateurs du Moyen Age. La prose rimée est un de ces caractères. La péroraison qui termine chaque chapitre en est un autre. Cette péroraison, dans le *Speculum* proprement dit [1], consiste en deux vers commençant par les mots *o bone Jesu* et terminés par le mot *amen ;* elle résume le chapitre et en tire la leçon édifiante : ainsi, à la fin du chapitre VII, qui est consacré à l'Incarnation :

O bone Jesu, da nobis tuam incarnationem ita venerari,
Ut poculo fontis vitæ in æternum mereamur satiari ! Amen.

La péroraison est autre dans les trois opuscules qui forment les trois derniers chapitres : chaque développement sur l'une des sept stations de la Passion, ou sur l'une des sept Tristesses ou des sept Joies de la Vierge, se termine invariablement ainsi :

Quod nobis omnibus præstare dignetur Dominus noster, [Jesus Christus,
Qui cum Patre et Spiritu Sancto est in perpetuum bene- [dictus ! Amen.

Le *nobis* et le *noster* semblent bien indiquer une oraison à

(1) Prologue, ch. II-XLII. Par exception, le ch. I n'a pas de péroraison.

(2) Il faut rétablir, dans notre édition du *Speculum,* ce mot *amen* à la fin de chaque péroraison.

prononcer en commun. Relisons maintenant ce que dit Lecoy de La Marche sur la péroraison des sermons du treizième siècle : « Après avoir dégagé de son récit une conclusion pratique, le prédicateur termine ordinairement par une nouvelle prière, indiquée dans les manuscrits tantôt par le mot *rogabimus*, tantôt par une phrase comme celle-ci : *Quod nobis præstare dignetur qui vivit et regnat Deus per omnia sæcula sæculorum! Amen.* Cette formule finale, qui est une tradition léguée par les Pères, est toujours exprimée en latin, même dans les manuscrits français; tout porte à croire qu'elle ne se disait effectivement pas, comme le reste, dans la langue du peuple. On sait qu'une péroraison à peu près semblable est encore en usage de nos jours (1). »

Un autre caractère du sermon est l'emploi fréquent de la prosopopée et de l'apostrophe : le prédicateur interpelle volontiers son auditoire. Il y a plusieurs de ces apostrophes et de ces prosopopées dans le *Speculum* :

xix, 19. O fratres ! si aliquis ex vobis talem alapam sustineret...
xxvi, 29. Quantum putatis, fratres carissimi...
xxi, 13. O iniqui Judæi, inventores novarum malitiarum...

En somme, on ne se trompera pas en considérant chaque chapitre du *Speculum* comme une sorte de sermon en prose rimée, et l'ouvrage entier comme un recueil analogue, à cet égard, au *Speculum ecclesiæ* d'Honorius d'Autun (2). Et je ne serais pas surpris qu'il soit arrivé souvent qu'un prédicateur de l'Ordre dominicain, au lieu de composer un sermon original, se soit contenté de lire à ses auditeurs un chapitre, avec ou sans commentaire, du *S. H. S.* L'auteur même de cet ouvrage semble avoir souhaité et prévu cet emploi de son livre :

x, 15. Propter legentium et audientium utilitatem hic annotabo
Et brevi quadam glosula elucidabo,

dit-il, avant de transcrire le *Décalogue* et de l'expliquer.

---

(1) *La Chaire française au Moyen Age,* 2e éd. (Paris, 1886), p. 305.

(2) Avec cette différence que le *S. H. S.* suit l'ordre historique du drame de la chute et de la rédemption, et le *Speculum ecclesiæ,* l'ordre du calendrier (*Hist. litt. de la France,* t. XII, p. 169; Mâle, *L'Art religieux du treizième siècle,* 2e éd., p. 56).

5. — Quelques manuscrits ne donnent que le texte du *Speculum,* sans illustration. Mais ces manuscrits sont l'exception : le plus souvent le *Speculum* est orné, comme nous l'avons vu, de 192 dessins ou miniatures. Il résulte du prologue que l'auteur du *Speculum* entendait que son livre fût illustré :

In præsenti vita nihil æstimo homini utilius esse
Quam Deum creatorem suum et propriam conditionem nosse.
Hanc cognitionem possunt litterati habere ex Scripturis;
Rudes autem erudiri debent in libris laicorum, id est in picturis.
Quapropter ad gloriam Dei et pro eruditione indoctorum,
Cum Dei adjutorio, decrevi compilare librum laicorum.

Ainsi le *Speculum* devait être, dans la pensée de son auteur, un livre à images, dont l'illustration, moyennant des explications fournies par les clercs, pût édifier les illettrés. Le *Speculum* appartient donc à la catégorie de ces livres à images, destinés à l'édification, auxquels M. Léopold Delisle a consacré une étude si savante (1); mais cette étude, à peu près définitive en ce qui concerne les Bibles historiées et les Psautiers, a laissé de côté le *S. H. S.* ainsi que les ouvrages congénères, *Biblia pauperum, Concordantiæ caritatis, Defensorium inviolatæ virginitatis beatæ Mariæ.*

In libris laicorum, id est in picturis. Cette théorie, contre laquelle la Réforme a eu le mérite de réagir, remonte à une époque très ancienne du christianisme. Il en faut tenir compte pour expliquer que les catacombes aient été décorées de fresques. L'adversaire des iconoclastes, Nicéphore, patriarche de Constantinople, disait au neuvième siècle : « L'image possède sous une forme plus grossière, mais plus expressive, la puissance de l'Évangile (2). » *Quod legentibus Scriptura, hoc idiotis præstat Pictura,* écrivait déjà au sixième siècle Grégoire le Grand à l'évêque de Marseille, Sérénus (3). « Le pape Grégoire I,

---

(1) *Livres d'images destinés à l'instruction religieuse et aux exercices de piété des laïques,* dans l'*Hist. litt. de la France,* t. XXXI.

(2) Cité par Millet, *La collection byzantine de l'École des hautes études,* p. 1.

(3) Et non au reclus Secundinus, comme le dit L. Delisle, dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XXXI, p. 791 : cf. Greg., *Epist.* XI, 13, en rapprochant une autre lettre au même Sérénus, *Epist.* IX, 105, où il est dit : *pictura in Ecclesiis adhibetur, ut hi qui litteras nesciunt, saltem in parietibus videndo legant quæ legere in codicibus non valent.*

dans son épître à Sérénus, écrit Gilles Boileau (1), disait que les tableaux des peintres étaient les bibliothèques des chrétiens ignorants. » L'abbé Boileau a attribué à Grégoire le Grand le topique des docteurs du Moyen Age, *picturæ quasi libri laicorum,* qui se trouve dans Honorius d'Autun (2), G. Duranti (3), Pierre le Mangeur (4), Albert le Grand (5), Molanus (6), et bien d'autres. Un opuscule cistercien du treizième siècle (7), composé pour servir aux artistes de manuel de symbolique figurée, s'exprime ainsi : « Notre époque aime trop les peintures pour qu'on puisse les bannir des églises, et personne ne saurait trouver mauvais qu'on les fasse servir de livres pour les laïques (8). » A la fin du quinzième siècle, le Dominicain Michel François dit dans sa *Quodlibetica decisio de VII doloribus Mariæ* (9) : *hoc etiam probant antiquæ Ecclesiæ picturæ quasi libri laicorum, in quibus B. Virgo, Filii sui corpus de cruce depositum inter brachia cum lacrimis amplectitur, vocatur in Francia imago B. Virginis de pietate.* Un peu plus tard, Érasme reconnaît que *non inscite dictum est picturam id esse illiteratis quod eruditis sunt libri* (10). Au commencement du dix-septième siècle, un moine lorrain, le père Julet, Minime, renchérit encore là-dessus : « On dit communément, écrit-il dans ses *Miracles et grâces de Notre-Dame de Bonsecours-lez-Nancy* (11), que les images sont les livres des ignorans, et je dis que les images sont les livres et des ignorans et des sçavans ». « Nous sommes, par la grâce de Dieu, ceux

---

(1) *Histoire des flagellans,* p. 6 de l'éd. d'Amsterdam, 1732.

(2) Hauréau, *Journal des Savants,* 1884, p. 703.

(3) *Rational,* l. I, chap. III, § 1 : *pictura et ornamenta in Ecclesia sunt laicorum lectiones et scripturæ.*

(4) *P. L.,* CXCVIII, 1540 : *etiam in picturis Ecclesiarum quæ sunt quasi libri laicorum, hoc repræsentatur nobis.* Il s'agit du bœuf et de l'âne dans la représentation traditionnelle de la Nativité.

(5) *Sermones,* p. 11, éd. Hippolyte de la Croix.

(6) *Picturæ dicuntur laicorum et idiotarum libri* (*De historia SS. Imaginum* II, 2, p. 31 de l'éd. Paquot ; cf. p. 67).

(7) Ms. Cheltenham n° 11059.

(8) Cité par Pitra, *Spicilegium Solesmense,* t. III, p. lxxv, et par Delisle, *Histoire littéraire de la France,* t. XXXI, p. 214.

(9) Citée dans les *Analecta Bollandiana,* 1893, p. 339.

(10) Cité par Molanus, *op. laud.*, II, chap. 54. Paquot, dans sa note sur ce passage (p. 156 de l'édition de Louvain), renvoie à la *Vie de D. Le Noblets* (Paris, 1668, 8°), qui contient de curieux détails sur l'emploi des images pour l'enseignement de la religion aux Bas-Bretons par les missionnaires.

(11) Nancy, 1630, p. 441.

qui manifestent aux illettrés les miracles opérés par la foi », déclarent fièrement les peintres de Sienne en 1353, dans les statuts de leur corporation (1). Ainsi, pour le Moyen Age, l'art était une catéchèse : « Le premier objet qu'il se proposait dans la peinture et la sculpture était l'enseignement (2). » Tout le monde connaît la prière à la Vierge que Villon écrivit pour sa mère :

Femme je suis, pauvrette et ancienne,
Qui rien ne sais ; oncques lettres ne lus.
Au moustier vois, dont suis paroissienne,
Paradis peint, où sont harpes et luths,
Et un enfer, où damnés sont boullus.
L'un me fait peur, l'autre joye et liesse :
La joye avoir me fais, haute Déesse !

Cahier a extrait du catéchisme en usage vers 1700, au temps de Fénelon, dans le diocèse de Cambrai, ce passage caractéristique : « *Demande.* A quoi pensez-vous en disant votre chapelet pendant la messe ? — *Réponse.* A quelque chose que Notre-Seigneur ou Notre-Dame ont faite étant au monde, ou bien à quelque image que je vois devant moi à l'autel, aux parois, aux verrières... » (3).

---

(1) Milanesi, *Documenti per la storia dell' arte Senese,* t. I, p. 1.

(2) Renan, *État des Beaux-Arts au quatorzième siècle,* dans Le Clerc et Renan, *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle,* t. II, p. 254.

(3) *Vitraux de Bourges,* préface, p. II.

CHAPITRE II

ORIGINE DOMINICAINE DU *S. H. S.*

1. Le *S. H. S.* composé par un moine pour des moines. — 2. Par un moine Dominicain : le quinzième siècle le croyait du Dominicain Vincent de Beauvais. — 3. *Gladius in corde Prædicatoris.* — 4. La vision des trois flèches. — 5. La doctrine de la *sanctificatio in utero.* — 6. Mention, dans le *S. H. S.,* de saint Thomas d'Aquin et de saint Pierre martyr. — 7. *Qui ad justitiam erudiunt multos.*

1. — Il ne me semble pas qu'on eût remarqué jusqu'ici que le *Speculum* doit avoir été composé par un moine, et par un moine de l'ordre des Prêcheurs.

Le *Speculum* a été écrit par un moine. On le devine dès le début, à la parabole du chêne, qui commence le prologue. Un grand chêne se trouvait dans une abbaye; l'abbé le fit abattre :

23. Abbatia quædam quercum magnam habebat, etc.

Ainsi, dès les premiers mots, le *Speculum* nous transporte dans le monde monastique.

Au cours de l'ouvrage, le moine se décèle plusieurs fois, à sa haine de la femme (I, 51-53; XXII, 31); à sa préoccupation des tentations charnelles, qui rendent le sommeil si redoutable aux religieux (XXIX, 95); à sa crainte de l'acédie (IV, 41); à ce qu'il dit de l'orgueil, « qui règne non seulement dans le siècle, mais aussi dans le cloître », *non tantum inter sæculares, sed et inter claustrales* (XIII, 84); à la description qu'il fait de la vie toute monastique menée par la Vierge Marie dans le cloître du Temple, avant son mariage (V, 71 sq).

Comment vécut, dans le cloître du Temple, la jeune Vierge Marie? Dans les Évangiles canoniques, il n'est point parlé — et pour cause — de moniales, ni, d'une façon générale, de vie conventuelle. Les Évangiles apocryphes se chargèrent de suppléer à ce silence : aussi bien datent-ils précisément de

l'époque où naquirent et fleurirent les premiers couvents d'hommes et de femmes. Dans le *Protévangile de Jacques,* il n'y a pas grands détails encore sur la vie cloîtrée de la Vierge; ils sont déjà beaucoup plus abondants dans le *Pseudo-Matthieu.* On imagina que dans le Temple aurait existé un couvent de nonnes, *contubernium virginum, in quo die et nocte virgines in Dei laudibus permanebant* (1). Le cloître des vierges du Temple fut proposé en modèle aux couvents de femmes; la jeune Vierge Marie devint le modèle des nonnains. On conçoit combien l'état de religieuse croissait en dignité du moment où il était admis que la Vierge, avant son mariage, avait vécu sept années — nombre mystique — de sept à quatorze ans, de la vie des moniales.

Le *Pseudo-Matthieu* ne s'étend pas encore sur les exercices spirituels de la Vierge, ni sur les soins qu'elle prenait pour entretenir le sanctuaire. Dans les textes plus récents, dans le sermon du moine Épiphane (2), la Vierge se transforme peu à peu en religieuse. Le caractère monastique s'accuse dans notre *Speculum* d'une façon bien plus prononcée encore : la Vierge y devient une sacristine accomplie, qui ne laisse à personne la tâche de balayer l'église et de laver la nappe de l'autel :

v, 75. Quæ in templo Domini lavanda erant, ipsa lavabat,
Et quæ mundanda erant, ipsa mundabat.

Dans le *Pseudo-Matthieu,* sous le latin duquel transparaissent les idées grecques de l'original, la jeune Vierge était très belle, *speciosa et splendida,* tellement — et ceci sent l'Orient — qu'on pouvait à peine la regarder en face, *vix aliquis in illius vultum posset intendere;* dans le *Speculum,* cette préoccupation tout hellénique de savoir si la Vierge était belle, disparaît, et l'on voit passer, encapuchonnée dans son voile, une nonnain qui, lorsqu'elle traverse un endroit où sont des hommes, cache son visage, tient les yeux à terre :

93. Nunquam in virum projecit oculum nec infixit aspectum ;
Nunquam cervicem, nunquam collum portabat erectum ;
Oculos ad terram defixos inter homines semper habebat.

---

(1) *Ps. Matth.,* ch. IV, p. 60 Tischendorf.

(2) Migne, *P. G.,* CXX, 191 ; huitième siècle, croit-on : cf. Krumbacher, *Byz. Lit.,* 2e éd., p. 192.

Dans le *Pseudo-Matthieu,* la Vierge était une poétesse qui faisait de bons vers sur des sujets pieux, *nulla in carminibus elegantior;* dans le *Speculum,* elle a perdu ce don artistique; elle se contente de psalmodier :

65. Psalmodiam aut versus hymnidicos jubilando psallebat.

En revanche, grâce à l'Esprit-Saint, elle comprend les prophètes et l'Écriture aussi bien qu'un docteur :

91. Libros prophetarum et Sacras Litteras optime intelligebat,
Utpote quam Spiritus Sanctus doctor peroptimus instruebat [1].

Le portrait de la pauvre Vierge, tel que nous le trouvons dans le *Speculum,* se ressent d'avoir été tracé par un moine latin, docteur en théologie de l'ordre des Prêcheurs.

Que l'auteur du *Speculum* ait été, non un séculier, mais un moine, c'est ce qui résulte encore de ce passage du chapitre XXXI :

15. Quidam faciunt caris suis per XXX dies XXX missas celebrari :
Hoc bonum est, sed utilius esset animabus illas primo die consum-
Quia per XXX dies ibi exspectare valde est amarum. [mari,

Il s'agit de la pieuse coutume de faire dire, à l'intention d'un défunt, une suite de trente messes, dans les trente jours qui suivent le décès : coutume dite du *trentain grégorien,* parce qu'elle aurait pour origine une vision du pape saint Grégoire [2]. Notre auteur ne veut pas que les trente messes d'un trentain soient dites pendant trente jours de suite, à raison d'une par jour, comme pourrait les dire un séculier, un curé : il préconise l'usage de les faire dire toutes le même jour, pour que le défunt, dans le purgatoire, en soit plus tôt « rafraîchi » : pour cela, il faut disposer de trente clercs ordonnés, c'est-à-dire s'adresser à un grand couvent.

Le moine qui a écrit le *Speculum* appartenait à un ordre savant : « Si toute l'étendue de la terre et du ciel, s'écrie-t-il

---

(1) Cf. IV, 89, *habuit denique aureolam prædicatorum et doctorum.*

(2) *Légende dorée,* ch. CLXIII (*de commemoratione animarum*), p. 731 Græsse, d'après les *Dialogues* de saint Grégoire (Migne, *P. L.* LXXVII, 421).

quelque part ([1]), était un grand parchemin, il ne serait pas encore assez grand pour y décrire suffisamment la plus petite des joies célestes; si toutes les eaux étaient de l'encre, elle serait épuisée avant qu'on eût décrit complètement la plus petite des joies du paradis; si tous les arbres, les plantes et les herbes étaient des calames, ils ne suffiraient pas à décrire complètement la plus petite des joies éternelles. » Ce lyrisme, d'une outrance bizarre ([2]), décèle le moine passionné pour les patients travaux du *scriptorium* ([3]).

Le *Speculum* a été composé par un moine pour des moines. Les cinquante et quelques manuscrits que la Bibliothèque royale de Munich possède de cet ouvrage proviennent tous de bibliothèques monastiques : à la fin du quinzième siècle, chaque couvent de la Bavière avait le sien. Dans les exemplaires copiés pour des couvents, il arrive parfois que la première miniature du chapitre XXXVIII, qui représente la Vierge de miséricorde, la montre abritant sous le manteau protecteur, non pas, comme le texte le dit, toute l'humanité, mais uniquement une famille monastique ([4]) : l'égoïsme monacal réduit la *Mater omnium* à n'être plus que la protectrice d'un Ordre ou d'un couvent, *Mater universitatis* ([5]).

2. — Le moine qui a écrit le *Speculum* était un Dominicain. Notons d'abord qu'au milieu du quinzième siècle, Jean Miélot attribuait le *Speculum* au grand savant Dominicain du treizième siècle, « frère Vincent de Beauvais ([6]), de l'Ordre des

---

([1]) *Spec.* XXXIII, 89-94.

([2]) « Toutes les langues des hommes ne suffiraient pas à louer la Vierge, alors même que tous leurs membres se changeraient en langues », dit, dans l'introduction des *Gloires de Marie,* saint Alphonse de Liguori, qui attribue cette hyperbole à saint Augustin. On lit en effet dans un sermon apocryphe de saint Augustin, sur l'Assomption : *Etsi omnium nostrum membra verterentur in linguas, eam laudare sufficeret nullus* (*P. L.*, XXXIX, 2129). Ce sermon ne paraît pas plus ancien que le onzième siècle; et peut-être est-il encore plus récent.

([3]) Cf. Henry Martin, *Les miniaturistes français,* p. 10.

([4]) Par ex. Bibl. nat. fr. 480 (f° 149).

([5]) C'est le nom de la Vierge de Miséricorde sur un tableau florentin archaïque (Florence, musée de l'Académie, n° 272) qui représente la Vierge (et non, comme le dit le *Catalogue* de Pieraccini, sainte Elisabeth de Hongrie) abritant des moniales sous son manteau.

([6]) Sur ce compilateur, cf. l'article de Boutaric dans la *Rev. des questions hist.,* t. XVII. Je renvoie avec regret, et faute de mieux, à un travail qui contient des

prescheurs et maistre en théologie, jadis confesseur du roy de France monseigneur saint Loys ». Le manuscrit que la Bibliothèque nationale possède de la traduction de Miélot a pour frontispice une grande et belle miniature qui occupe toute la largeur de la page : ce qu'on appelait au quinzième siècle une *hystoire plainne*(¹) ; elle représente à gauche frère Vincent de Beauvais dans son cabinet de travail, au couvent dominicain de la rue Saint-Jacques à Paris : on sait que l'illustre maison des *Jacobins*, par ordre de date la seconde qu'aient fondée les frères Prêcheurs, fut l'un des plus grands et des plus fameux couvents du Moyen Age, la résidence des docteurs et prédicateurs (²) Dominicains que les écoles de la « montagne latine » attiraient à Paris. Frère Vincent, coiffé d'un fez de soie cerise, est assis devant son pupitre, le grattoir dans la main gauche, trempant de l'autre main la plume dans l'encrier ; sur la table sont ses lunettes et quelques-uns des livres qu'il compile pour composer son *Speculum ;* on en voit d'autres dans une bibliothèque que ferme à demi un rideau. L'air entre par une vitre ouverte. Le bon savant travaille en paix. Cependant, hors de ce calme asile, se passe quelque chose de terrible, un dialogue d'Apocalypse. Dans le ciel, parmi les nuages, apparaît l'Ancien des Jours, couronné, comme le vicaire de Jésus, du *triregno ;* sur la terre est debout la Mort — mieux vaudrait dire le Trépas — sous la forme d'une larve d'homme, nue, aux chairs pourries. Dieu lui tend, de la main droite, trois flèches très longues et très aiguës, de la main gauche un parchemin scellé d'un triple sceau. Les trois flèches sont les trois fléaux, la Guerre, la Peste et la Famine, le parchemin est un acte en bonne et due forme par lequel Dieu permet au Trépas de décimer les hommes, d'user contre eux des trois flèches : il y a un paragraphe et un sceau par flèche, un notaire n'y trouverait rien à redire. La scène se passe près d'un beau fleuve qui décrit

---

appréciations comme celles-ci : « *L'Encyclopédie* (de d'Alembert) est un ouvrage mal fait. Ce que le dix-huitième siècle ne put faire, cinq siècles auparavant un homme seul, un moine l'entreprit et eut la gloire de l'accomplir. »

(¹) Martin, *op. cit.*, p. 127.

(²) Sur soixante et onze prédicateurs qui se firent entendre en 1273 dans les principales églises de Paris et dont un manuscrit de la Bibl. nat. (lat. 16481) nous a conservé les noms, trente appartenaient aux Dominicains (Lecoy de la Marche, *La Chaire française au M. A.*, 2ᵉ éd., p. 27).

ses méandres entre de grands rochers, des montagnes, des prairies et des bois : on songe à la rivière de Meuse.

Il est sûr, d'ailleurs, que Vincent de Beauvais n'est pas l'auteur du *Speculum.* C'est un anachronisme assez violent que d'attribuer à un écrivain mort en 1256 selon certains, en 1264 selon d'autres, un ouvrage qui, comme nous le verrons, date d'une soixantaine d'années plus tard. Mais la tradition recueillie par Miélot est intéressante : elle montre qu'au quinzième siècle les Dominicains savaient qu'ils étaient en droit de réclamer le *S. H. S.* pour un des leurs. L'attribution de cet ouvrage à Vincent de Beauvais devait sembler naturelle à ceux qui se rappelaient que le grand érudit Dominicain avait consacré sa vie à composer le *Speculum majus,* énorme compilation formée de quatre parties appelées, chacune, *Speculum,* et qui n'en savaient pas davantage (1).

3. — Si les nombreux érudits qui se sont occupés du *S. H. S.* s'étaient donné la peine de le lire, ils y auraient relevé des preuves évidentes de son origine dominicaine. Le chapitre XLIV est consacré aux *Sept douleurs de la Vierge.* Il y est question, d'abord, d'un moine qui, à force de méditer sur la Passion de Jésus et la Compassion de Marie, reçut la grâce d'y être associé : il lui sembla que ses mains et ses pieds étaient percés de clous, comme l'avaient été les mains et les pieds du Christ, et que son cœur était transpercé d'un glaive, pareil à celui dont le vieillard Siméon avait prédit que serait percée l'âme de Marie (2). Or, le moine qui fut gratifié de cette vision insigne était, dit notre texte, de l'Ordre des frères Prêcheurs :

xliv, 7. Frater quidam in Ordine fratrum Prædicatorum erat.

Et la miniature correspondante ne manque pas de représenter un Dominicain, avec la robe et le scapulaire blancs et le manteau noir, même dans les traductions qui, comme celle de Miélot, ne disent pas expressément que le « frère » dont il s'agit fût un Dominicain. Dans l'édition latino-allemande publiée

---

(1) Cf. Paulin Paris, *Les MSS français de la Bibl. du Roi,* t. II, p. 110.
(2) Luc, II, 35.

à Augsbourg vers 1471, le titre de cette miniature est : *Gladius in corde Prædicatoris.*

4. — Le chapitre XXXVII, qui raconte une vision de saint Dominique, n'est pas moins significatif :

Quod placat iram Christi mediatrix nostra Virgo Maria,
Istud patet in quadam visione et somno authentico,
Quod divinitus ostensum est sanctissimo patri Dominico.

C'était en 1216, pendant le concile de Latran. Saint Dominique et saint François se trouvaient l'un et l'autre à Rome, mais ils ne se connaissaient pas encore. Une nuit, comme saint Dominique priait dans une église, il eut une vision. Elle a été maintes fois racontée, depuis Géraud de Frachet (1) jusqu'à M. Jean Guiraud (2), par les auteurs pieux, surtout par les Dominicains. Nous la laisserons raconter à l'auteur anonyme d'un vieux recueil de *Miracles de la sainte Vierge*, qui se trouve à la Bibliothèque nationale (3) :

« Saint Dominique vist en esprit que N.-S. tenoit trois lances desquelles il vouloit occirre le monde et N.-D. ynellement (4) y alla et lui demanda qu'il vouloit faire de ces trois lances et lui répondit qu'il vouloit occirre le monde qui estoit plein de trois grant vices, c'est d'orgueil, de luxure et d'avarice, et N. D. se laissa cheoir à ses piez et lui pria moult doucement : « Mon cher filz, ayez pitié du monde et par ta sainte misericorde attrempe (5) ta justice. » Et il lui dit : « Ma chere mere, vous veez coment le monde s'efforce encontre ma deffense et comandement de perseverer en pechie et especialement es

(1) *Vies des frères de l'Ordre des Prêcheurs* (commencées en 1256), I, 1, 4 (éd. Reichert, p. 9). Cf. Thierry d'Apolda, 61-66 ; Galuagni de la Flamma, *Chron. O. P.*, p. 5 Reichert ; *Légende dorée*, p. 470 Græsse ; Quétif et Echard, *Script. O. P.*, I. p. 37 ; Gonon, *Chronicon SS Deiparæ Virginis Mariæ* (Lyon 1637), p. 209 ; Bridoul, *Le triomphe de N. D.*, (Lille 1640) II, p. 107 ; Sausseret, *Apparitions et révélations de la Très sainte Vierge* (Paris, 1852), I, p. 279 ; etc.

(2) *Saint Dominique*, p. 78 (Collection *Les Saints*).

(3) Ms. fr. 1881, papier, quinzième siècle, ff. 181-182.

(4) *Ynellement :* rapidement. Cf. Godefroy, *s. v.* isnelement.

(5) *Attrempe :* tempère.

trois peschies dessus nommez. » Et elle lui dist : « Mon doulz filz, j'ai un serf et chappellain bon et deligent qui avec ses disciples yra par le monde et le fera obéissant a toy et a tes comandements, et li bailleray un compaignon qui fera le monde obeissant a toi come lui ». Et Jhesus Christ lui respondist : « Pour amour de vous, douce mere, je espargneray le monde et retrairay ma justice et ma sentence que je voulois fere contre lui, mais je veuil veoir les deux bons sers par lesquels le monde a moy se convertira et sera obeissant. » Et elle lui presenta saint Dominique et saint Françoys, lesquels N. S. moult loua... »

La légende Dominicaine ajoute que, le lendemain de cette vision, Dominique, trouvant dans une église ce frère François qu'il avait vu en songe, se précipita sur lui et, le serrant dans ses bras (1), s'écria : « Tu seras mon compagnon, soyons unis, et nul ne prévaudra contre nous. » Et il lui raconta sa vision. Et désormais ils ne furent plus qu'un cœur et qu'une âme en J. C. ; et ils prescrivirent à leurs fils spirituels d'observer à jamais cette alliance (2). Ceux-ci, d'ailleurs, leur ont souvent bien mal obéi.

On remarquera en quel endroit de son livre l'auteur du *Speculum* a placé cette légende Dominicaine : elle fait le sujet de l'un des chapitres qui expliquent le rôle de Marie dans l'œuvre de la rédemption ; l'auteur attache à ce récit de vision la même importance qu'aux faits capitaux de l'histoire évangélique ; il en trouve trois préfigures dans l'Ancien Testament. Pour qui connaît la naïve âpreté avec laquelle chaque ordre monastique tâchait d'augmenter ses mérites et sa gloire, le chapitre XXXVII suffirait à prouver l'origine Dominicaine du *S. H. S.* Les variantes témoignent de ces rivalités entre les grands ordres religieux du Moyen Age : un des manuscrits de la Bibliothèque nationale (lat. 9585), au lieu du texte ordinaire, qui

(1) Pour des représentations de cette accolade, cf. par ex. la prédelle de Cortone, de l'Angelico (Supino, *Beato Angelico,* éd. fr., p. 34) ; le relief d'A. della Robbia à la *loggia di S. Paolo,* de Florence (Reymond, *La sculpt. flor., 2e moitié du quinzième siècle,* p. 182) ; la prédelle botticellesque du Louvre (Perdrizet-René Jean, *La Galerie Campana et les musées français,* p. 60, pl. II). Sur ce thème iconographique, cf. Mrs Jameson, *Legends of the monastic orders,* p. 233.

(2) Lacordaire, dans sa *Vie de saint Dominique,* ch. VII, donne de curieux détails sur la cérémonie annuelle à laquelle aurait donné naissance, à Rome, la légende de l'accolade de Dominique et de François.

dit que la Vierge aurait présenté au Christ saint Dominique et saint François,

Unus erat beatus Dominicus, pater Prædicatorum ;
Alter vero beatus Franciscus, pater Minorum,

donne le texte suivant :

Unus erat beatus Augustinus, pater Heremitarum ;
Alter vero beatus Paulus, primus Heremitarum (1).

D'où il suit que le manuscrit a été copié pour un couvent d'Ermites de saint Augustin.

J'ai signalé un autre exemple (2) encore plus curieux de la jalousie des Augustins et des Dominicains, de l'Ordre ancien et de l'Ordre nouveau (3) : c'est, au musée de Besançon, un tableau toscan de la fin du quatorzième siècle, qui représente le *Triomphe de saint Augustin sur Averroès :* le sujet est évidemment inspiré par les peintures analogues qui représentent le triomphe de saint Thomas sur Averroès (4). L'histoire des

(1) Une deuxième main a rétabli dans l'interligne la vraie leçon : *Dominicus .... fratrum Prædicatorum, Franciscus... fratrum Minorum.* Non moins curieux est le manuscrit de Munich clm. 33 : les deux moines que la Vierge présente à Jésus sont saint Dominique et saint Paul l'ermite :

Unus erat beatus Dominicus, pater fratrum Prædicatorum;
Alter vero beatus Paulus, primus Heremitarum.

Le manuscrit n'a pas reçu ses miniatures ; la place qu'elles devaient occuper est restée blanche, et le copiste, Hans Mülich (en 1356), avait préparé la tâche au miniaturiste en écrivant dans le champ les noms des personnages à dessiner. Voici les inscriptions de la miniature XXXVII, 1 :

Pater cælestis in majestate sua,
Habens tres cuspides in manu.
Maria Dominicus Sanctus Paulus primus heremita

Au ch. XLIV, l. 7, la vision du moine est attribuée à un Bénédictin :

Frater quidam in ordine sancti Benedicti.

(2) Perdrizet-Jean, *La Galerie Campana et les musées français,* p. 56 et pl. 1.

(3) Sur la rivalité entre Augustins et Dominicains, cf. J.-V. Le Clerc, *Disc. sur l'état des lettres au quatorzième siècle,* I, p. 85.

(4) Fresque de la salle capitulaire des Dominicains de Florence (chapelle des Espagnols) : Alinari, nº 4077. Tableau de Traini à Sainte-Catherine de Pise : Alinari, nº 8862 ; *Hist. de l'art* en cours de publication chez A. Colin, t. II, 2, fig. 547. Tableau de Benozzo Gozzoli au Louvre : Lafenestre-Richtenberger, *Le Louvre,* p. 73. Cf. Renan, *Averroès et l'Averroïsme,* II, 2, § 16 : « Du rôle d'Averroès dans la peinture italienne du Moyen Age. » M. S. Reinach m'a reproché « d'avoir prétendu que l'hérétique foulé aux pieds de saint Thomas, sur le tableau de Benozzo, soit Averroès et de n'avoir pas consulté l'excellente notice des tableaux du Louvre par Villot, où il est établi que l'hérétique du tableau de Benozzo est Guil-

Ordres religieux au Moyen Age est pleine de ces rivalités et de ces pieux larcins.

Mais pour attribuer le *Speculum* à un Dominicain, il y a des raisons intrinsèques encore plus décisives.

5. — D'abord, au chapitre III (sur l'Annonciation à Joachim), la façon dont l'auteur entend la pureté de Marie. On sait quel est, sur ce point, depuis le décret du 9 décembre 1854, la théorie catholique [1] : la Vierge, dès le premier instant de sa conception, aurait été exempte de la macule du péché originel. Cette théorie, d'origine orientale, est, dans l'église latine, assez tardive [2]. Quand elle apparaît dans la liturgie, au douzième siècle, avec la fête de la Conception de la Vierge, instituée par l'église de Lyon, qui a eu longtemps avec le christianisme oriental des affinités si curieuses, saint Bernard s'éleva vivement contre cette nouveauté (voir sa lettre CLXXVII) : tout ce qu'il put concéder aux chanoines de Lyon, c'était que la Vierge, entre sa conception et sa naissance, *in utero Annæ,* avait été, par un miracle, *sanctifiée,* comme l'avaient été Jérémie et Jean-Baptiste, et, par cette sanctification, rendue digne de devenir un jour le tabernacle mystérieux où le Verbe se ferait chair. La doctrine de saint Bernard fut admise par saint Thomas : c'est celle que les Dominicains ont constamment professée, jusqu'au jour où ils durent s'incliner devant le décret de Pie IX.

La croyance à l'Immaculée Conception est une croyance populaire, que l'amour sans borne des simples pour la Vierge et l'effort inlassable de celui des Ordres religieux qui a été le plus en relation avec les masses populaires, l'Ordre franciscain, ont peu à peu imposée aux théologiens. Dès 1263, les Franciscains adoptent la fête de la Conception de la Vierge : vers 1300, un de leurs docteurs, Duns Scot, déclare l'Imma-

---

laume de Saint-Amour » (*Revue critiqae,* 1907, I, p. 301). Mais Villot s'est trompé, comme M. Reinach s'en rendra compte en allant voir de ses yeux le tableau en question. L'hérétique figuré par Benozzo est un Oriental, à longue barbe et à longs cheveux ; il est coiffé du turban.

[1] Sur la question de l'*Immaculée Conception,* cf. J. V. Le Clerc, *Disc. sur l'état des lettres au quatorzième siècle,* I, p. 3 et 378 ; *L'Encyclopédie* de Lichtenberger, *s. v.* et l'*Hist. de l'Inquisition* de H. C. Lea, t. III, p. 717-740 de la traduction française.

[2] On n'en voit pas trace, chez les Latins, avant Pascase Radbert († 865), le même qui a soutenu le premier que Marie avait enfanté sans douleur et *utero clauso.*

culée Conception « chose admissible, probable en soi, et possible à la toute-puissance de Dieu ». Nous n'avons pas à parler ici des luttes séculaires auxquelles les théories de la Sanctification et de l'Immaculée Conception donnèrent lieu, depuis le quatorzième siècle jusqu'au dix-septième, entre Dominicains d'une part, Franciscains et Sorbonistes de l'autre, car notre texte date d'une époque où ces luttes commençaient à peine ; mais certainement, en 1324, la bataille était déjà engagée : c'est pourquoi, en quatre endroits du chapitre III (l. 36. 63. 65. 70), l'auteur du *Speculum* proclame avec une insistance énergique la théorie thomiste de la *Sanctificatio in utero :*

Benedictus sit Spiritus Sanctus qui te in utero sanctificavit (1).

6. — Dernière raison, qu'il est surprenant, vraiment, qu'on n'ait pas remarquée. Que le lecteur se reporte à deux endroits symétriques des deux derniers chapitres typologiques qui terminent le *Speculum* proprement dit, à la ligne 60 des chapitres XLI et XLII : les deux passages se répondent, leur symétrie n'est certainement pas un effet du hasard. Au chapitre XLI, la ligne 60 termine une énumération des plus grands martyrs de la foi : Isaïe fut scié avec une scie de bois, Ezéchiel fut décervelé, Amos eut la tempe percée, Jérémie fut lapidé, Jacques l'Intercis déchiqueté, Barthélemy écorché, Laurent grillé, et pour conclure cette liste horrifique, Pierre le Martyr fut tué d'un coup d'épée, *Petrus martyr gladio confixus*. Il s'agit d'un des grands prédicateurs Dominicains, Pierre de Vérone, qui fut assassiné près de Milan — d'où le nom de Pierre de Milan qu'on lui donne généralement — et que les Dominicains se hâtèrent

---

(1) Ligne 63. L'un des manuscrits de Munich (clm 9491) contient cette annotation à la ligne 36, où il est dit que l'ange annonça à Joachim la sanctification de Marie dans le ventre d'Anne : *aliter et quidem pie sentitur in Ecclesia Dei, quæ B. Virginem a peccato originali preservatam concelebrat. Vide Concilium Basiliense in sessione 36*. Il est vrai que, en 1439, le concile de Bâle s'est décidé en faveur de l'Immaculée Conception, et en a ordonné la fête à la date du 8 décembre. Mais, comme le concile avait auparavant déposé Eugène IV, ses proclamations touchant l'Immaculée Conception ne furent pas reçues comme inspirées par le Saint-Esprit, et la doctrine, bien que fortifiée par cette décision, ne fut pas acceptée par l'Église ; elle devait, jusqu'en 1854, rester à l'état de *pia sententia :* Bossuet pouvait encore enseigner au Dauphin la doctrine de saint Bernard et de saint Thomas : « J. C., en qui seul Adam n'avait pas péché... », lit-on dans le *Disc. sur l'hist. universelle,* 2e partie, ch. I.

de faire canoniser, pour que leur Ordre pût, lui aussi, à l'instar des Franciscains dont quelques-uns étaient morts pour la foi au Maroc, se glorifier d'avoir un martyr : Pierre le Nouveau, *Petrus novus,* disait-on encore, pour ne pas le confondre et peut-être pour le comparer avec Pierre le Porte-clefs.

Le passage correspondant du chapitre XLII n'est pas moins décisif. L'auteur, s'adressant à l'homme, lui dit : « En Paradis, tu seras plus savant que Salomon et qu'Augustin, que Grégoire et Jérôme, qu'Ambroise et Thomas d'Aquin. » Au commencement du quatorzième siècle, seul un Dominicain pouvait avoir l'idée de mettre saint Thomas sur le même rang que les quatre grands docteurs de l'Église.

Ainsi le *Speculum* a été écrit par un moine de l'Ordre des Prêcheurs. Et cela donne un sens plus précis et plus plein à des passages comme ceux-ci :

xxviii, 95. Si omnes homines et omnes creaturæ prædicatores essent...
xix, 19. O fratres ! si aliquis ex vobis talem alapam suscepisset...
xxvi, 29. Quantum putatis, fratres carissimi.....
xxxiii, 95. Si omnes homines et omnes creaturæ prædicatores essent,
Pulchritudinem Dei et cæli enarrare non possent.
xiv, 45. Prophetas Domini ipsum arguentes cruciat,
Quando prædicatores et doctores audire recusat.

Les frères, les prédicateurs, les docteurs dont il s'agit, ce sont les frères de l'Ordre des Prêcheurs, les docteurs Dominicains.

7. — Et cela fait mieux comprendre encore le début même du livre :

Prol. 1 Qui ad justitiam erudiunt multos [homines] (1),
Fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates :
Hinc est quod ad eruditionem multorum decrevi librum compilare,
In quo legentes possunt eruditionem accipere et dare.

(1) A l'exemple de Miélot, qui dans sa traduction française cite en latin le texte de Daniel, il faut ajouter le mot *homines,* qui n'est ni dans la Vulgate ni dans le *Speculum :* car ce mot est nécessaire pour que la citation de Daniel forme deux lignes rimées ; et il faut qu'elle forme deux lignes rimées pour que le Prologue ait cent lignes, comme les autres chapitres du livre.

Les deux premières lignes sont une citation de *Daniel,* XII, 3. Cette promesse splendide, faite par le Dieu d'Israël à son voyant, le Moyen Age catholique l'entendait des docteurs, des théologiens, des prédicateurs qui répandent les lumières de la foi et qui aident les fidèles à être trouvés justes devant Dieu. Or, au quatorzième siècle, quels docteurs et quels prédicateurs y réussissaient mieux que les fils de saint Dominique — à l'estimation, du moins, d'un Dominicain(1)? Fiers de leurs innombrables théologiens, forts de l'autorité d'Albert le Grand et de saint Thomas, conscients des services qu'ils rendaient, par la prédication et l'inquisition, à la foi catholique, les Dominicains parlaient avec une assurance intrépide des récompenses supraterrestres qu'ils se croyaient réservées. Leur grand docteur, Thomas d'Aquin, démontre dans sa *Somme* (2) que, « comme les vierges et les martyrs, les docteurs recevront l'auréole, pour la victoire qu'ils remportent sur le Diable, par la prédication et par le maintien de la bonne doctrine ».

(1) Le texte de Daniel est cité, dans le même sens que dans le Prologue du *Speculum,* par Jacques de Varazze, au début de sa Vie de saint Augustin : *Sicut Augustus præcellebat omnes reges, sic Augustinus excellit omnes doctores. Unde alii doctores comparantur stellis* (*Daniel XII : qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ, etc.*), *hic autem comparatur soli.* L'auteur de la *Légende dorée* aussi était un Dominicain.

(2) Suppl., qu. XCVI, § 7.

CHAPITRE III

LA DATE ET L'AUTEUR DU *S. H. S.*

1. Date du *S. H. S.* — 2. L'auteur a voulu rester anonyme. — 3. Le *S. H. S.* n'est pas d'origine italienne. — 4. Il a été écrit en Souabe ou en Alsace. — 5. Extraits du *S. H. S.* dans la *Vita Christi.* — 6. L'auteur probable du *S. H. S.* : Ludolphe de Saxe. — 7. De deux légendes qui ne se trouvent que dans le *S. H. S.* et dans la *Vita Christi.*

1. — Peut-on préciser davantage, déterminer dans quel couvent et par quel docteur le *Speculum* a été composé?

Deux manuscrits de Paris (Bibl. nat. lat. 9584, Arsenal 593) qui, d'après leur écriture et le style de leurs miniatures, doivent provenir d'un même *scriptorium,* et dater du milieu du *trecento,* contiennent, insérée dans le début du *procemium,* une phrase en prose ordinaire :

Incipit procemium cujusdam novæ compilationis
(editæ sub anno Domini millesimo CCCXXIV; nomen nostri auctoris humilitate siletur)
Cujus titulus sive nomen est Speculum humanæ salvationis.

Il n'y a aucune raison de ne pas admettre cette date, car, d'une part, le *Speculum* a été composé à l'aide, notamment, de la *Légende dorée,* dont l'auteur mourut en 1298; d'autre part, le *Speculum* est antérieur à la fin du quatorzième siècle, comme le prouve le style des plus anciennes œuvres d'art qu'il a inspirées, par exemple les vitraux de l'église Saint-Étienne à Mulhouse; on a d'ailleurs deux manuscrits du *Speculum,* datés, l'un de 1376, l'autre de 1356 (Munich clm 33 et 4755). Le texte même fournit quelques indices chronologiques, qui ne contredisent point la date fournie par les deux manuscrits de Paris. Dans le chapitre V, qui traite de la Présentation de la Vierge au Temple, il n'est pas encore question de la fête par laquelle l'Église latine, depuis 1372, célèbre cet

épisode de la vie de Marie[1]. On lit, d'autre part, au chapitre XXVIII, ligne 53 : *dicitur quod ubi est Papa, ibi est Romana curia.* Ceci n'a pu être écrit que pendant la captivité de Babylone, lorsque les papes résidaient en Avignon (1309-1377).

2. — *Nomen nostri auctoris siletur.* Les pieux auteurs des livres mystiques ont souvent tu leur nom, par humilité. Il en va pour le *Speculum* comme pour la *Biblia pauperum,* pour l'*Imitation de Jésus-Christ,* ou pour le livre de morale chrétienne qui porte le titre de *Gesta Romanorum.* De néologismes relevés dans les *Gesta,* certains érudits ont conclu, selon leur nationalité respective, que l'auteur était français, ou allemand, ou anglais. Cette façon de déterminer le pays où fut écrit tel ou tel ouvrage latin anonyme du Moyen Age est, en règle générale, très incertaine [2]. Appliquée au *Speculum*, elle ne donne aucun résultat : le *Speculum* est un ouvrage en latin savant, où l'on ne relève aucun mot populaire, aucun idiotisme révélateur de la nationalité de l'écrivain.

3. — L'auteur du *Speculum* ne doit pas être un Italien. Cela résulte de ce qu'il dit de la crucifixion :

xxiii, 49. Non erat juris, quod homo cruci cum clavis annecteretur,
Sed ut funibus suspenderetur, donec moreretur.

Le Christ aurait été, par un raffinement de cruauté inventé par les Juifs, cloué à la croix avec des clous, tandis que les deux larrons auraient été simplement suspendus au bois d'infamie au moyen de cordes. C'est bien ainsi que l'art du Nord, France, Pays-Bas, Allemagne, a représenté la crucifixion du Christ et des deux larrons. Mais l'art italien, conformément à la vraie tradition de l'Église, ne fait pas de différence entre la façon dont furent crucifiés les larrons et la crucifixion

---

(1) L'établissement de cette fête est dû à Philippe de Maizières, chancelier du royaume de Chypre, qui, ayant trouvé dans la liturgie orientale une cérémonie rappelant que la Vierge, à l'âge de trois ans, avait été présentée au Temple, en apporta l'office au pape Grégoire XI, par ordre duquel cet office fut chanté pour la première fois devant la cour d'Avignon, le 21 novembre 1372 (J.-V. Le Clerc, *Disc. sur l'état des lettres au quinzième siècle,* t. I, p. 387).

(2) Cf. l'Introduction de G. Brunet à son édition, dans la Bibliothèque elzévirienne, de la traduction française des *Gesta, Le Violier des histoires romaines.*

du Christ (1). Que l'auteur du *Speculum* ait parlé de la crucifixion par les cordes, c'est la preuve qu'il était de ce côté des monts.

4. — Le chapitre XXXIX permet de restreindre encore davantage le champ de notre enquête.

On y lit une comparaison, longue et minutieuse, comme le Moyen Age aimait les allégories, du *Christus patiens* avec un chevalier : son destrier fut l'âne des Rameaux (le *Palmesel* des églises allemandes), son heaume la couronne d'épines, ses gantelets et ses éperons les clous de la crucifixion, son écuyer la Vierge Marie, etc ; et il reçut la « colée » quand il fut frappé au visage dans la maison de Caïphe :

Miles iste, id est Christus, factus fuit more Alamannico,
Ubi in creatione militis solet dari ictus in collo ;
Sed miles iste, Christus, non suscepit tantum colaphum unum,
Sed colaphorum et alaparum quasi infinitum numerum.

On sait ce que les textes du Moyen Age appellent la « colée », *alapa militaris, Ritterschlag* (2) : un très rude coup sur la nuque, que le récipiendaire recevait de celui qui le créait chevalier. Ce coup, donné d'abord avec le poing ou la paume, et plus tard avec le plat de l'épée, devait graver à jamais dans la mémoire du néophyte le souvenir de son entrée dans la chevalerie :

Lors le fiert de la paulme sur le viz, qu'il ot gras,
Puis luy a dit : « Beaul filz, bellement et par gas
Pour ce t'ay je feru que ja ne l'oubliras (3).

(1) *Latrones clavis fuisse crucibus affixos non tantum asserunt Augustinus, Chrysostomus, Gregorius, Alcimus, Avitus aliique nonnulli, sed et item notum est ex Ruffino et cæteris qui de inventione sanctæ crucis scripserunt. Qui etiam asserunt patibula hæc ejusdem omnino formæ fuisse cum patibulo Salvatoris nostri. Cum quibus Italiæ picturas convenire intelligo. Pictores nostrates fere eos funibus in diversæ formæ patibulis ligant* (Molanus, *De SS imaginum,* iv, 10).

(2) Pour les textes, cf. Alwin Schultz, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*² (Leipzig, 1889), I, p. 184-186 ; Roth von Schreckenstein, *Die Ritterwürde und der Ritterstand* (Fribourg-en-Brisgau, 1886), p. 251 sq ; Guilhiermoz, *Essai sur l'origine de la noblesse en France au Moyen Age,* p. 476.

(3) Doon, p. 75, éd. Pey.

Des usages analogues se retrouvent aux époques et chez les nations les plus diverses (1).

Si l'on compare les textes français et allemands concernant la création du chevalier, on constate que le rite de l'*alapa militaris* est d'origine française, et que l'Allemagne l'a emprunté à la France à une époque assez tardive du Moyen Age (2). En France, elle apparaît au douzième siècle ; l'usage s'en généralise au treizième ; dans la suite, elle devient le rite essentiel de l' « adoubement » (3). Le plus ancien témoignage concernant la colée, en Allemagne, est un texte de Jean de Béka (vers 1350) qui, dans sa chronique des évêques d'Utrecht, a raconté comment fut fait chevalier, en 1247, le roi des Romains Guillaume de Hollande (4). Il est probable que l'importation de ce rite français en Allemagne dut se faire de proche en proche, et que l'Allemagne occidentale l'adopta avant les contrées centrales et orientales de la Germanie. Aussi bien le *S. H. S.* qualifie-t-il la colée de *mos alamannicus.* « Nul doute, veut bien m'écrire M. Guilhiermoz, qu'il ne faille prendre dans ce passage du *Speculum* l'adjectif *alamannicus* au sens étroit. »

---

(1) Dans la cérémonie de l'affranchissement romain, le licteur frappait l'esclave à affranchir d'un coup de baguette, plus tard il lui donna un soufflet (Pauly, *Real-encycl.*, IV, 1505). Chez les anciens Allemands, quand on plantait une borne, quand on établissait une limite, des enfants figuraient comme témoins, et on leur tirait énergiquement les oreilles pour qu'ils se souvinssent de l'acte juridique auquel ils avaient assisté : cet usage, mentionné dans la loi des Ripuaires (*tit. 60 de traditionibus et testibus adhibendis,* dans les *Monum. Germ., Leges,* V, p. 25) a subsisté très longtemps en Allemagne : cf. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*3 (Göttingue, 1881), p. 144 et 545. Autrefois, en France et ailleurs, au moment d'une exécution capitale, les parents qui y assistaient avec leurs enfants infligeaient à ceux-ci une correction manuelle, *ut,* dit Baluze (*Capitul. reg. Francorum,* II, 997), *alieni periculi memoria excitati noverint se cautos et sapientes esse debere.* Les coups de poing qu'on échangeait aux noces (Rabelais, *Pantagruel,* IV, 12) étaient un usage analogue.

(2) Roth von Schreckenstein, *Das angebliche Ceremonial bei der Ritterweihe des Königs Wilhelm* 1247 (*Forschungen zur deutschen Geschichte,* XXII, 1882), p. 240.

(3) Guilhiermoz, *op. laud.*, p. 476.

(4) Cité par Roth von Schreckenstein, dans son article des *Forschungen.* Il est intéressant de remarquer que ce texte, à peu près contemporain du *S. H. S.*, met, comme le *S. H. S.*, la colée qui créait le chevalier en relation avec les soufflets que le Christ reçut dans la maison d'Anne. *His atque peractis, rex Bohemiæ grandem dedit ictum in collo tironis, ita dicens : « Ad honorem omnipotentem Dei te militem ordino, ac in nostro collegio gratulanter accipio ; et memento quod Salvator mundi coram Anna pontifice pro te colaphisatus et illusus est, coram Pilato præside flagellis cesus et spinis coronatus est, et coram Herode rege chlamide vestitus et derisus est, et coram omni populo nudatus et vulneratus in cruce suspensus est ; cujus opprobria te memorare suadeo, cujus crucem acceptare te consulo, cujus etiam mortem ulcisci te moneo.* »

Si l'auteur du *Speculum* avait voulu dire que le rite de la colée était un rite allemand, il aurait écrit *more germanico* ou *teutonico* (1). L'expression dont il s'est servi (*more alamannico*) signifie « à la mode d'Alamannie », l'Alamannie du Moyen Age désignant l'Allemagne du sud-ouest, la Souabe, c'est-à-dire les pays appelés aujourd'hui Wurtemberg et Bade. Notre auteur, du reste, ne revendique point pour l'Alamannie l'invention de la colée : il constate simplement l'existence de cet usage en Alamannie, par rapport et opposition à des régions voisines où la colée était encore inconnue. Or, si le *S. H. S.* a été, comme je crois pouvoir l'établir, composé à Strasbourg par un Dominicain saxon, il est tout naturel que ce moine ait qualifié de *mos alamannicus* un usage qui avait été adopté par la noblesse souabe, mais qui était encore inconnu aux Saxons, car la Saxe resta fort longtemps rétive à l'institution de la chevalerie (2).

5. — C'est en étudiant le chapitre IX que je suis arrivé à croire que le *S. H. S.* doit avoir été composé au couvent des Frères Prêcheurs de Strasbourg, par un Dominicain d'origine saxonne.

Ce chapitre est consacré, pour parler comme notre auteur, à l' « Oblation » des Mages, qui vinrent offrir à l'Enfant les présents mystiques, l'or, l'encens et la myrrhe. La première miniature du chapitre représente donc les trois Mages devant l'Enfant, qui est assis sur les genoux de sa mère. Le texte explique que l'Oblation des rois Mages aurait été préfigurée par l'Oblation de la reine de Saba : la dernière miniature du chapitre représente le roi Salomon assis sur son trône : comme il est dit au IIIe livre des *Rois,* x, ce trône a six marches, sur chacune desquelles sont deux lions ; au pied du trône est la reine de Saba, présentant à Salomon, en signe d'hommage, « des choses comme on n'en avait jamais vu jusque-là dans Jérusalem » :

> Thronus veri Salomonis est beatissima Virgo Maria,
> In quo residebat Jesus Christus, vera Sophia.

---

(1) Sur le sens des mots *alamannicus*, *teutonicus* dans les textes du Moyen Age, cf. Waitz, *Die deutsche Reichsverfassung*² (Berlin, 1893), p. 8 et 138. Add. pour *Alamanni* = Souabes, *Anal. Boll.*, XXV (1906), p. 284.

(2) Sur ce point, cf. Guilhiermoz, *op. laud.*, p. 457.

Ainsi, la reine de Saba a préfiguré jadis les rois Mages ; le trône de Salomon a préfiguré la Vierge Marie, et le roi Salomon, l'Enfant Jésus.

M. Mâle, auquel ce symbolisme n'a pas échappé (1), en a eu connaissance par la *Vita Christi* du Chartreux Ludolphe. En me reportant au chapitre de la *Vita Christi* (I, xi) qui est consacré à l'Oblation des Mages, j'ai été frappé de voir Ludolphe quitter soudain le style traînant de la prose scolastique pour la mélopée du *stylus Isidorianus*. Le chapitre débute par de longs développements, à la façon des docteurs, sur les points suivants : *Magorum genus et denominatio, reges unde dicebantur, cur ab Oriente venerunt, stella a Magis visa ab aliis differt, stellæ disparitio*, etc., tout cela rédigé en un latin diffus, farci de citations de l'Écriture, des Pères et des glossateurs : il y en a ainsi quatre pages grand in-folio, à deux colonnes. Tout à coup, le style change :

> Eodem autem die cum Christus in Judæa esset natus,
> Ortus ejus Magis in Oriente est nuntiatus :
> Videbant namque, etc.

Nous reconnaissons cette prose rimée : c'est, à peu près textuellement et intégralement, le neuvième chapitre du *S. H. S.* ; Ludolphe l'a introduit sans crier gare, dans ce chapitre de la *Vita Christi*. Le texte de Ludolphe sur l'Oblation de la reine de Saba comme préfigure de l'Oblation des Mages est en réalité un texte du *Speculum*. Il en va de même, comme l'indique notre édition critique, pour un grand nombre de passages du *Speculum* : Ludolphe a taillé de larges tranches dans le *Speculum*, et il les a insérées dans sa *Vita Christi*, sans se soucier le moins du monde de l'effet disparate produit par l'insertion de morceaux de prose rimée au milieu de dissertations en prose ordinaire (2).

---

(1) *L'Art religieux*², p. 190 ; cf. Le Clerc et Renan, *Hist. litt. de la Fr. au quatorzième siècle*, II, 247.

(2) Déjà le prêtre qui copia en 1646 le manuscrit de Munich clm 9491, avait remarqué ces emprunts faits au *Speculum* par la *Vita Christi* et en avait conclu que Ludolphe devait être l'auteur de l'un et de l'autre ouvrage : *Speculum humanæ salvationis ex veteri manuscripto incerti authoris descriptum. Nota de authore hujus opusculi : Ludolphus Carthusiensis habet eadem metra quam plurima, et iisdem verbis utitur in suo opere de vita Christi, unde videtur ipsemet author*

6. — La date de la *Vita Christi* de Ludolphe n'est pas connue, mais cet ouvrage a certainement été composé après l'entrée de Ludolphe dans l'Ordre des Chartreux. Outre les témoignages des historiens ecclésiastiques, rassemblés, par exemple, en tête de l'édition de Lyon (1), j'alléguerai une preuve interne, le nombre et l'importance des passages qui sont consacrés, dans cette Vie de Jésus, non pas au Christ, mais au Précurseur : on sait que la dévotion à saint Jean-Baptiste est l'un des traits caractéristiques de la mystique Carthusienne (2).

Faut-il croire que Ludolphe, pour orner et compléter la *Vie de Jésus* qu'il écrivit pour les Chartreux, ait pillé le *Speculum* Dominicain avec d'autant moins de scrupule que cet ouvrage avait pour auteur un moine d'un autre Ordre ? Quels qu'aient été le goût du Moyen Age pour la compilation et son indifférence en matière d'originalité et de propriété littéraires, on croira difficilement que Ludolphe qui, quand il emprunte un texte, ne manque pas d'en indiquer la source, avec la plus parfaite loyauté et le plus louable scrupule, aurait systématiquement dérogé à cette règle, chaque fois qu'il aurait fait un emprunt au *Speculum*. Si jamais il ne présente comme citations les nombreuses et copieuses découpures qu'il nous sert du *Speculum*, ce n'est pas que le *Speculum* lui semblât *res nullius*, c'est que le *Speculum* était sa chose, qu'il en était l'auteur et avait le droit d'y prendre ce dont il avait besoin pour son nouvel ouvrage ; mais il n'a pas dit qu'il fût l'auteur du *Speculum*, parce qu'il avait fait vœu de le laisser anonyme : *nomen auctoris humilitate siletur*.

On objectera que Ludolphe était Chartreux, et qu'il vient d'être démontré que le *Speculum* n'a pu être écrit que par un Dominicain. On va voir que cette objection même se tourne en preuve de notre hypothèse. Car, si Ludolphe a été Chartreux,

---

exstitisse hujus libri. Claruit sub Ludovico imperatore quarto, anno Domini MCCCXXX, Jo. Trithemio teste. Poppe (*Ueber das S. H. S.*, diss. Strasbourg, 1887, p. 12) a eu connaissance de cette indication, mais il ne lui a pas accordé l'attention qu'elle méritait.

(1). R. P. Ludolphi de Saxonia, ord. Carthu., *Vita D. N. Jesu Christi*... Lugduni, sumpt. Ioanni Caffin, MDCXLIV, f°. C'est l'édition dont je me suis servi. La plus répandue aujourd'hui est celle qui a paru en 1865 à Paris, chez Palmé, in-f°, avec un frontispice représentant le Christ en buste « d'après un camée provenant de l'Empereur Tibère contemporain de J. C. ». Quand donc chassera-t-on de nouveau les marchands du Temple ?

(2) Perdrizet, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1906, p. 139.

il a été d'abord Dominicain ([1]), et pendant longtemps — pendant une trentaine d'années : *Ludolphus natione Saxo, ex Ordine Prædicatorum, post trigesimum suæ professionis annum, ad instituta Carthusianorum translatus, et in Monasterio Argentiniensi receptus* ([2]).

Ludolphe a dû écrire le *Speculum* quand il était Dominicain; la *Vita Christi* date de la dernière période de sa vie, de la période Carthusienne : ainsi s'explique que la *Vita Christi* soit en quelque sorte farcie d'extraits du *Speculum* ([3]). Nous savons d'ailleurs peu de chose sur cet auteur mystique. D'après Trithème, il aurait fleuri vers 1330, c'est-à-dire qu'il aurait atteint à cette date la maturité de l'âge ([4]). La date du *Speculum*, 1324, s'accorde très bien avec cette donnée.

La nouvelle édition de la *Bio-bibliographie* d'Ulysse Chevalier ([5]) dit que Ludolphe entra dans l'ordre des Prêcheurs vers 1314, dans celui des Chartreux en 1340, qu'en 1343 il quitta Strasbourg pour Coblence, où il fut prieur de la Chartreuse jusqu'en 1348, et qu'il mourut à Strasbourg le 10 avril 1378. L'*En-*

([1]) A plusieurs reprises, les papes ont décidé qu'on pourrait passer des autres Ordres, même des plus rigoureux, dans celui de saint Bruno, mais non pas inversement, de la Chartreuse dans un autre Ordre (Ingold, *Les Chartreux en Alsace*, Paris, Picard, 1894, p. 1).

([2]) *Bibliotheca Sixti Senensis*, l. IV (t. I de l'édit. de Naples, 1742, t. 431), témoignage cité dans la préface de l'édition de Lyon. Cf. Quétif et Échard, *Scriptores O. Pr.*, t. I, p. 568.

([3]) Il est curieux de noter, à cet égard, que le Franciscain Guillaume Le Menand, qui a publié en 1497 l'une des éditions françaises du *Speculum*, a donné aussi une traduction, plusieurs fois imprimée (cf. Brunet, *Manuel*[5], III, 1225), de la *Vita Christi*.

([4]) Gröber (*Grundriss*, II, 1, p. 191) fait mourir Ludolphe en 1330 ; p. 201, il intitule l'ouvrage de Ludolphe *Meditationes vitæ Christi*, par confusion avec le célèbre livre attribué communément à saint Bonaventure. La *Vita Christi* et les *Meditationes vitæ Christi* sont d'ailleurs des ouvrages du même genre, et qui ont joui d'une vogue égale, comme en témoigne H. Estienne dans l'*Apologie pour Hérodote*, ch. xxxv. éd. Ristelhuber, t. II, p. 223 : « (Les moines Prescheurs) ont force questions curieuses touchant Jésus-Christ et la Vierge Marie, lesquelles ils prennent des docteurs qu'ils nomment contemplatifs, du nombre desquels estoyent Landulphus et Bonaventura. Comme a-sçavoir-mon si Jésus-Christ a ri. Olivier Maillard respond de l'autorité de Landulphus, qu'il a souvent pleuré, mais n'a jamais ri. » Landulphus = Ludolphus (cf. Chevalier, *Bio-bibliographie du Moyen Age* s. v.)

([5]) Les travaux cités par Ulysse Chevalier ne sont que des travaux catholiques. Ajouter Charles Schmidt, *Essai sur les mystiques du quatorzième siècle* (Strasbourg, 1836), p. 61 ; du même, la *Notice sur le couvent des Dominicains de Strasbourg* (Strasbourg, Schultz, 1876), p. 47 ; l'*Encyclopédie* de Lichtenberger, s. v. Ludolphe, et les auteurs cités dans ces divers ouvrages.

cyclopédie de Lichtenberger ajoute qu'il se distingua à Strasbourg pendant la grande peste ou peste noire de 1350, qui, dans cette ville, aurait fait jusqu'à seize mille victimes (1). En somme, la plus grande partie de la carrière de Ludolphe a dû s'écouler à Strasbourg; la première partie de sa vie s'est passée dans un couvent Dominicain de cette noble ville de Strasbourg, qui fut, pendant les soixante premières années du quatorzième siècle, un foyer si intense de théologie mystique. Eckart, vers 1315, plus tard Jean Tauler, sont les noms les plus fameux de ce mouvement (2). Vers le milieu du quatorzième siècle, Ludolphe semble avoir joué, à Strasbourg, aux côtés de Tauler, un rôle presque aussi important que le grand mystique Dominicain. Pour faire la preuve de cette assertion, qu'on nous permette d'alléguer le témoignage de Daniel Specklin.

Quand Jean XXII, raconte Specklin, eut excommunié Louis de Bavière et les villes de son parti, Strasbourg, qui avait été comprise dans cette excommunication, fut privée de culte : les malades mouraient sans recevoir l'extrême-onction et l'absolution. C'était le moment où sévissait la peste noire. Les Dominicains, qui avaient continué quelque temps à faire le service des églises, finirent par obéir aux ordres du pape, et quittèrent Strasbourg. Mais quelques hommes pleins de courage et de piété étaient restés et avaient publié un écrit, adressé à tous les prêtres, pour les inviter à assister les mourants, puisque dans la grande peste les innocents périssaient aussi bien que les coupables. A la tête de ces hommes était Tauler, assisté de Ludolphe le Saxon, prieur des Chartreux. Et comme ils prêchaient contre l'excommunication dont était frappé le pauvre peuple dans les querelles des grands, et dont lui seul avait à souffrir, ils furent excommuniés eux-mêmes, et leurs livres défendus aux clercs comme aux laïques. L'évêque Bertold de Bucheck les ayant fait sortir de la ville, ils se réfugièrent dans la Chartreuse voisine, d'où ils publièrent plusieurs écrits pour éclairer de nouveau le peuple. Lorsque en 1349 l'empereur Charles IV vint à Strasbourg avec l'évêque de Bamberg, il les interrogea et voulut entendre leur défense. Ils prononcèrent des paroles remarquables par leur hardiesse. « Jésus-Christ, dirent-ils, a expié par sa mort les péchés de tous les hommes ;

(1) Schmidt, *Essai*, p. 61.
(2) Schmidt, *Notice*, p. 44.

le ciel ne peut donc pas être fermé par le pape à ceux qui sont injustement excommuniés, et tout prêtre est tenu de leur donner l'absolution. La puissance spirituelle est distincte de la puissance temporelle ; quand cette dernière commet des péchés, l'Église n'a d'autres droits que celui de lui en faire d'humbles remontrances. Le peuple ne doit pas être puni pour les crimes des grands, et c'est une injustice que de condamner le sujet innocent avec le prince coupable. D'ailleurs, si l'empereur gouverne mal, il en rendra compte à Dieu et non au pape. Tous ceux, enfin, qui croient à la vérité de l'Évangile et qui ne pèchent que contre la personne du pape, en refusant de lui baiser les pieds, ne méritent pas encore le nom d'hérétiques ; il ne faut appeler ainsi que ceux qui agissent contre la parole de Dieu, et qui s'obstinent dans leur impiété. » On dit que l'Empereur lui-même fut convaincu de la vérité de ces paroles et qu'il leur enjoignit seulement de se modérer et de révoquer par écrit leurs erreurs contre l'autorité papale. Mais ils n'en continuèrent pas moins à écrire et à prêcher les mêmes doctrines, soutenus qu'ils étaient par la population de la ville (1).

Je me suis permis cette digression sur un épisode particulièrement remarquable et honorable de la vie de Ludolphe, pour justifier ce que je disais tantôt du rôle que l'auteur de la *Vita Christi* a dû jouer à Strasbourg au milieu du quatorzième siècle.

Au gâble du grand portail de la cathédrale de Strasbourg, on voit le roi Salomon sur son trône, gardé par douze lions, et au-dessus l'Enfant sur les genoux de la Vierge. Ces sculptures datent du milieu du quatorzième siècle : le grand portail fut commencé en 1345. Il n'y aurait rien d'invraisemblable à ce que Ludolphe soit pour quelque chose dans le choix du sujet symbolique auquel les Strasbourgeois réservèrent la place d'honneur à la façade de leur cathédrale. Nous ne voulons pas dire que les imagiers du gâble de Strasbourg aient sculpté Salomon sur son trône et, au-dessus de Salomon, l'Enfant sur les genoux de Marie, pour avoir lu le *Speculum* ou la *Vita Christi*.

---

(1) *Les collectanées de Daniel Specklin, chronique strasbourgeoise du seizième siècle.* Fragments recueillis par Rodolphe Reuss, Strasbourg, 1890, p. 232 (le manuscrit a été brûlé en 1870, dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg).

L'art religieux n'avait pas attendu que Ludolphe eût écrit ces deux ouvrages, pour faire de Salomon sur son trône une préfigure de l'Enfant sur les genoux de Marie : en Allemagne notamment [1], aux treizième et quatorzième siècles, ce sujet symbolique paraît avoir été souvent représenté antérieurement à la diffusion du *Speculum* et de la *Vita Christi*. Mais nous croirions volontiers que Ludolphe a été consulté sur les sujets à faire sculpter au grand portail du dôme, quand cette décoration fut arrêtée dans les détails. Ludolphe devait être le théologien le plus en vue de Strasbourg, et nous savons qu'au Moyen Age les clercs, les docteurs ont guidé donateurs et artistes dans le choix des sujets.

7. — Pour en finir avec l'attribution du *S. H. S.* à l'auteur de la *Vita Christi*, j'appellerai encore l'attention sur deux légendes qui se trouvent dans l'un et l'autre de ces deux ouvrages, et que j'ai vainement cherchées ailleurs : la légende concernant le nom de l'homme qui souffleta Jésus dans la maison d'Anne, et la légende des trois milliers de personnes qui se seraient converties quand Jésus fut cloué à la croix.

XIX, 7. Duxerunt primo Christum ad domum Annæ...
Statim unus servorum manum levabat
Et sibi alapam in maxillam suam dabat.
Iste creditur fuisse ille servus, videlicet Malchus,
Cujus auriculam modicum antea sanaverat Christus.

Le Moyen Age ne pouvait se résigner à ignorer le nom de l'homme qui avait souffleté le Christ. Dans le *Mistére de la Passion* (v. 19603), cet homme s'appelle Dragon. La tradition rapportée dans le *Speculum* avait imaginé de faire souffleter le Christ par ce même Malchus, qui avait pris part à l'arrestation ; dans la bagarre, Simon Pierre, le plus bouillant des apôtres, avait tranché l'oreille de Malchus ; mais Jésus avait aussitôt

---

[1] Vitraux d'Augsbourg, de Boppard, de Fribourg, de Cappenberg, etc ; fresques de Goslar, de Lübeck (hospice du Saint-Esprit) ; antependium du musée de Berne ; sculptures à la cathédrale d'Augsbourg, dans l'église des Dominicains de Retz (Basse-Autriche), etc. J'emprunte ces exemples à Oidtmann, *Die Geschichte der Glasmalerei* (Cologne, 1898), p. 283. Particulièrement intéressante est la fresque de Gurk (Styrie), reproduite dans les *Mitth. der k. k. Centralcommission*, XVI (1871), p. 126 et dans la *Geschichte der deutschen Malerei* de Janitschek (Berlin, 1890), p. 158.

guéri le blessé, il lui avait recollé son oreille, comme on le lui voit faire sur une foule de monuments figurés. Avec l'ingratitude d'un Juif, ou d'un esclave, Malchus aurait fait expier à Jésus la vivacité de Pierre. Je n'ai trouvé cette tradition que dans le *Speculum* et dans la *Vita Christi* (II, chap. LIX, p. 582).

Ce n'est pas sans surprise que l'on entend l'auteur du *Speculum* assurer qu'à la mort du Christ, trois mille personnes, parmi les spectateurs du drame, se seraient converties, quand on entendit le Christ prier pour ses bourreaux :

xxiii, 39. Quando crucifixores Jesum ad crucem fabricabant,
Christus dulcissimam melodiam pro ipsis Patri suo decantabat...
Tantæ autem dulcedinis erat hæc beatissima melodia,
Quod eadem hora conversi sunt hominum tria millia.

L'Évangile ne dit rien de tel. L'auteur a transporté au récit de la Passion le fait rapporté dans les Actes, II, 41 : *qui receperunt sermonem Petri, baptizati sunt; et appositæ sunt in die illa animæ circiter tria millia.* Il est vrai que cette conversion en masse fut opérée par Pierre, lors de la Pentecôte; mais l'auteur du *Speculum* n'y regardait pas de si près. Quelques-uns de ses lecteurs se montrèrent peut-être plus rigoureux. Ainsi s'expliquerait que Ludolphe soit revenu dans sa *Vita Christi* sur cette conversion en masse, pour essayer de justifier, par des artifices d'exégèse, l'erreur qu'il avait faite sur ce texte des Actes : *Secundum Bedam,* écrit-il (*Vita Christi,* II, 63), *non frustra Christus oravit, sed eis qui post ejus passionem crediderunt, impetravit. Unde dicitur in Actibus quod conversi sunt una die tria millia et alia die quinque millia. Nec dubium quin hoc provenerit ex virtute hujus orationis Christi. Ad quam etiam vocem multi de turba Judæorum astantium compuncti sunt corde et pœnituerunt, ut dicitur in Evangelio Nazaræorum, et ponitur in glossa Esaiæ super illo verbo : « Et pro transgressoribus exoravit. » O quam dulcis in oratione Christi ad crucifixorum malleationem erat melodia, de cujus consonantia conversa sunt tot millia* (1) !

La *glossa Esaiæ* auquel Ludolphe se réfère est celle de Wa-

(1) On reconnaît, légèrement modifiées, les deux lignes du *Speculum* (xxiii, 45. 46) que nous citions tantôt : *Tantæ dulcedinis.....*

lafried Strabo, sur Isaïe, LIII, 12 : « *Pro transgressoribus oravit.* » *Ad hanc vocem, secundum Evangelium Nazaræorum, multa millia Judæorum astantium circa crucem crediderunt* (1). On voit que ni Walafried Strabo, ni l'Évangile des Nazaréens (2) n'avaient établi de rapport entre les conversions opérées par saint Pierre lors de la Pentecôte, et celles qui se seraient produites sur le Calvaire pendant les derniers instants de Jésus. Je crois que c'est Ludolphe le premier qui a établi ce rapport, ou plutôt créé cette confusion ; et le fait qu'elle se trouve à la fois dans le *Speculum* et la *Vita Christi* est une présomption de plus pour admettre que ces deux ouvrages sont du même auteur (3).

---

(1) *P. L.* CXIII, 1296.

(2) Cet Apocryphe, qui était propre à la secte chrétienne des Nazaréens, était écrit en araméen. Il fut traduit en grec par saint Jérôme. Ni le texte original, ni la traduction de saint Jérôme ne nous sont parvenus. Nestle, dans son *Novi Testamenti græci supplementum* (Leipzig, Tauchnitz, 1896), où il a réuni les fragments des Évangiles perdus, a omis de citer ce passage du commentaire de Walafried Strabo sur Isaïe.

(3) Je n'ai pas cru devoir surcharger ce chapitre de la discussion des attributions erronées auxquelles a donné lieu le *Speculum*. On la trouvera à la fin de la présente étude, en appendice.

CHAPITRE IV

LES SOURCES DU *S. H. S.*

A) Ouvrages dominicains : la *Somme* de saint Thomas, la *Légende dorée*

1. Le *S. H. S.* est une compilation. — 2. La source des « faits » et des préfigures indiquée par les rubriques des illustrations. — 3. L'auteur a dû se servir surtout de livres écrits par les docteurs de son Ordre : de la *Somme* de saint Thomas comme source de plusieurs passages théologiques du *S. H. S.* — 4. De la *Légende dorée* comme source de plusieurs idées mystiques (les prêtres supérieurs aux saints et même aux anges ; *David sive Christus quasi tenerrimus ligni vermiculus*) ou superstitieuses contenues dans le *S. H. S.* (les démons aussi nombreux que les poussières de l'air). — 5. De la *Légende dorée* comme source de plusieurs des traditions apocryphes relatées dans le *S. H. S.* (légendes sur la Nativité et la Présentation de la Vierge, sur la Nativité du Christ, les Mages et la Fuite en Egypte).

1. — Le *S. H. S.* est une compilation, le lecteur en est averti par les premiers mots du *procœmium :*

Incipit procœmium cujusdam novæ compilationis.

Il en va de même de la plupart des ouvrages composés par les docteurs du Moyen Age. C'est pourquoi l'histoire littéraire du Moyen Age consiste surtout en recherches de « sources ». Pour le *S. H. S.,* la question des sources est particulièrement importante.

Parfois, les docteurs du Moyen Age — glossateurs, théologiens, hagiographes — ont pris eux-mêmes la peine d'indiquer les ouvrages dont ils se sont servis(1). Pour savoir, par exemple,

(1) « Vincent de Beauvais a toujours soin d'indiquer le nom de l'auteur auquel il fait un emprunt. L'utilité de faire des citations exactes était très appréciée. Le chroniqueur connu sous le nom d'Albéric de Troisfontaines indique les sources auxquelles il a puisé. Hélinand a suivi le même système » (Boutaric, *Vincent de Beauvais,* dans la *Revue des questions hist.*, t. XVII, p. 12).

les sources où ont puisé Walafried Strabo, Thomas d'Aquin et Jacques de Varazze, on n'aurait qu'à réunir les références contenues dans la *Glose ordinaire,* la *Somme* et la *Légende dorée.* Parfois, les docteurs ont poussé la complaisance jusqu'à dresser eux-mêmes la liste de leurs autorités : ainsi ont fait Godefroy de Viterbe, dans la préface de son *Panthéon* (1), le Dominicain Étienne de Bourbon, dans la préface de son recueil d' « exemples » (2), le Franciscain Barthélemy, dans le dernier chapitre de son *Propriétaire* (3). La concision à laquelle s'était astreint l'auteur du *Speculum,* en se donnant la tâche de raconter en cent lignes l'un des grands faits de l'histoire évangélique, plus trois préfigures de ce fait avec les explications et réflexions appropriées, la symétrie à laquelle l'assujettissait la « prose rimée par doublettes », l'intention déclarée de ne pas s'adresser uniquement à des savants, tout cela explique qu'il n'ait chargé son texte d'aucune référence. Mais il est assez facile de retrouver les livres dont il s'est servi, et voici pourquoi.

2. — D'abord, parce que, dans la plupart des manuscrits illustrés, les illustrations sont surmontées de rubriques qui disent où sont pris les sujets représentés. Notons en passant que ces rubriques, qui ne se trouvent pas dans tous les manuscrits illustrés, varient extrêmement d'un manuscrit à l'autre, d'où l'on peut conclure qu'elles n'existaient pas dans l'archétype (4). Elles nous apprennent, avec plus ou moins d'exactitude, d'où l'auteur a tiré les faits de l'histoire évangélique, qui forment les sujets des divers chapitres, ainsi que les préfigures de ces faits. A vrai dire, ces faits et ces préfigures sont pour la plupart empruntés au Nouveau et à l'Ancien Testament; avec une concordance biblique, on les aurait retrouvés sans peine : en sorte que, le plus souvent, les rubriques des illustrations du *Speculum* offrent peu d'intérêt. Il n'en va pas de même quand les illustrations représentent des sujets pris hors de la Bible. Le cas est bien plus fréquent que l'on ne s'imagine. Il est difficile, pour qui n'a pas étudié une de ces étranges

(1) *P. L.*, CXCVIII, 878.

(2) Lecoy de la Marche, *La chaire fr. au Moyen Age*², p. 117 ; *Anecdotes hist. d'Étienne de B.*, p. xiii.

(3) *Hist. litt. de la France,* t. xxx, p. 356.

(4) J'ai étudié les rubriques du *S. H. S.* d'après les manuscrits suivants : Bibl. nat. lat. 9585 et 9586, fr. 6275, Chantilly 139, Munich clm 146, 18377 et 23433.

productions médiévales du genre de celle dont nous parlons, de deviner combien, à l'histoire sainte telle que la racontait le Moyen Age, se mêlait la légende; combien, à l'or pur de l'Écriture, s'alliait le plomb des fables juives, des apocryphes paléochrétiens, des Vies de Saints, et même des *libri naturales,* ou encore des « exemples » pris d'une façon extravagante dans les historiens profanes, Josèphe, Justin, Valère Maxime. Pour donner une première idée de cet étrange amalgame, voici la liste des faits et préfigures du *S. H. S.* qui ne sont pas d'origine scripturaire :

Ch. III.	Annonciation de la naissance de Marie (*fait*).
	Songe d'Astyage (*1re préfigure*).
Ch. IV.	Nativité de Marie (*fait*).
Ch. V.	Présentation de Marie au Temple (*fait*).
	L'oblation de la table d'or (*1re préfigure*).
	La nostalgie de la reine de Perse (*3e préfigure*).
Ch. VI.	La tour Baris (*2e préfigure*).
Ch. VIII.	La sibylle Tiburtine devant l'empereur Auguste (*3e préfigure*).
Ch. XI.	Chute des idoles d'Égypte (*fait*).
	La statue de la Vierge à l'Enfant qu'adoraient les Égyptiens (*1re préfigure*).
	L'enfant Moïse brise la couronne de Pharaon (*2e préfigure*).
Ch. XIX.	Hur, beau-frère de Moïse, périt sous les crachats des Juifs (*1re préfigure*).
Ch. XX.	Lamech maltraité par ses deux femmes (*2e préfigure*).
Ch. XXIII.	Isaïe scié avec une scie de bois (*2e préfigure*).
Ch. XXIV.	Codrus se dévoue pour sauver Athènes (*2e préfigure*).
Ch. XXV.	Évilmérodach coupe en trois cents morceaux le cadavre de son père Nabuchodonosor (*3e préfigure*).
Ch. XXVI.	Adam et Ève pleurèrent la mort d'Abel pendant cent ans (*2e préfigure*).
Ch. XXVIII.	Une autruche délivre, à l'aide du ver *chamir,* son poussin que Salomon avait enfermé dans un vase de verre (*3e préfigure*).
Ch. XXIX.	Jésus-Christ, par sa passion, vainc le Diable (*fait*).
Ch. XXX.	Marie, par sa compassion, vainc le Diable (*fait*).
	Tomyris plonge la tête de Cyrus dans un bassin plein de sang (*3e préfigure*).
Ch. XXXI.	La descente aux Limbes (*fait*).
Ch. XXXV.	La Vierge Marie, après la mort de Jésus, visite les lieux où s'était déroulée la Passion (*fait*).

Ch. xxxvi. L'Assomption de Marie (*fait*).
Ch. xxxvii. L'intercession de Marie révélée à saint Dominique (*fait*).
Ch. xxxviii. La Vierge de miséricorde (*fait*).
Tarbis sauve la ville de Saba assiégée par Moïse (*1re préfigure*).
Ch. xxxix. Jésus montre à Dieu le père les blessures que les hommes lui ont faites (*1er fait*).
Antipater montre à César les blessures qu'il a reçues au service de Rome (*1re préfigure*).
Marie montre à Jésus le sein qui l'a nourri (*2e fait*).

Mais il y a, dans un chapitre du *Speculum,* bien autre chose que les quatre histoires représentées par les illustrations : il y a des effusions mystiques, des dissertations théologiques, des légendes hagiographiques, tout cela compilé dans divers ouvrages, dont les rubriques ne nous disent rien.

3. — La lecture attentive du *Speculum* nous ayant appris que l'auteur de cet ouvrage devait être un Dominicain de la première moitié du quatorzième siècle, nous pouvons penser *a priori* qu'il a utilisé de préférence des livres composés par les docteurs Dominicains du treizième, notamment la *Somme* de saint Thomas et la *Légende dorée.*

C'est à saint Thomas, en effet, que notre auteur paraît avoir emprunté la majeure partie de ses développements théologiques. Voici quelques preuves de cette assertion.

Pourquoi, se demande l'auteur du *Speculum,* Ève fut-elle créée d'une des côtes d'Adam ? Réponse :

i, 31. Non est facta de pede, ne a viro despiceretur,
Nec de capite, ne supra virum dominaretur.

C'est exactement l'explication de saint Thomas (*Somme,* p. I, qu. XCII, art. 3) : *neque mulier debet dominari virum, et ideo non est formata de capite ; neque debet a viro despici tanquam serviliter subjecta, et ideo non est formata de pedibus.*

Lorsque le Christ mourut, lorsque son âme quitta son corps, ce corps, qui avait été divin tant que le Christ avait vécu, cessa-t-il de l'être? Ou, pour poser le problème dans les termes dont se servaient les scolastiques, que devint, à la

mort du Christ, la qualité divine, *divinitas, deitas,* dont avaient été pareillement doués, pendant qu'il vivait, et son corps et son âme?

xxiii, 65. Quamvis animam et carnem ad invicem Judæi dividebant,
Nunquam tamen deitatem a neutra earum dividere valebant :
Deitas enim a carne mortua non fuit separata
Nec ab anima similiter fuit aliquatenus segregata.

C'est la même doctrine que dans la *Somme,* III, qu. L : *Utrum in morte Christi fuerat separata divinitas seu a carne* (§ 2), *seu ab anima* (§ 3)?

Le mariage de Marie et de Joseph amène notre moine à se demander quelles sont les récompenses affectées au mariage, au veuvage et à la virginité.

vi, 31. Matrimonio debetur fructus trigesimus,
Viduis sexagesimus, virginibus centesimus.

Cette proportion, qui est toute à la gloire du monde monastique, et qui a sa source dans une interprétation arbitraire de la parabole du semeur [1], se retrouve dans l'article de la *Somme* intitulé : *Utrum convenienter assignentur tres fructus tribus continentiæ partibus,* dont voici la conclusion : *servantibus continentiam conjugalem datur fructus trigesimus ; vidualem, sexagesimus ; virginalem, centesimus* [2].

Ainsi la virginité recevra la plus grande récompense. Promesse bien douce pour les religieuses. Mais, au Moyen Age, quelle vierge pouvait avoir la certitude de n'être pas violée?

vi, 43. Quæ mente virgo est, etsi violenter corrumpatur,
Non perdit aureolam, sed dupliciter coronatur.

Ces promesses rassurantes faites par notre moine aux vierges saintes rappellent celles de la *Somme* (*Suppl.* III, qu. XCVI, § V : *utrum aureola debeatur ratione virginitatis*) : *Si aliqua per violentiam oppressa fuerit, propter hoc non amittit aureolam,*

---

(1) Matth. XIII, 8 et 23 : *Alia ceciderunt in terram bonam et dabant fructum, aliud centesimum, aliud sexagesimum, aliud trigesimum.*

(2) *Suppl.* III, qu. xcvi, § 4.

dummodo propositum virginitatem perpetuo servandi inviolabiliter servet, illi actui nullo modo consentiens : nec per hoc etiam virginitatem perdit. Et hoc dico sive pro fide, sive pro quacumque alia causa corrumpatur violenter : sed si hoc pro fide sustineat, hoc ei erit ad meritum, et ad genus martyrii pertinebit. Unde Lucia dicit : « Si me invitam violari feceritis, castitas mihi duplicabitur ad coronam (1). » *Non quod habeat duas virginitatis aureolas, sed quia duplex præmium reportabit, unum pro virginitatis custodia, aliud pro injuria quam passa est.* Que Thomas d'Aquin et, à sa suite, l'auteur du *Speculum* se soient demandé si une vierge violentée perdait l' « auréole », ou la couronne à laquelle elle avait droit dans le ciel, c'est une preuve pénible des conséquences abominables qu'entraînaient pour les personnes les guerres incessantes du Moyen Age. Dans ces temps tragiques, toute femme, même dans le cloître, avait à craindre le viol possible : à peu près comme aujourd'hui les femmes chrétiennes de la Macédoine et de l'Arménie.

Le chapitre XII du *S. H. S.*, qui est consacré au baptême de J.-C., contient, concernant le sacrement baptismal, un exposé de la doctrine catholique, qui paraît bien avoir été fait à l'aide de la *Somme* (2).

Mais peut-être nous objectera-t-on que la doctrine de saint Thomas sur le baptême n'a rien d'original ; qu'elle est la même, par exemple, que celle de Duranti, dans le *Rational* (3) ; que le docteur auquel nous devons le *Speculum* a dû lire bien d'autres traités de théologie que la *Somme*, et que, pour ne pas sortir de l'Ordre dominicain, on peut se demander si notre auteur n'a pas autant profité de la lecture de son compatriote Albert le Grand (4). J'avoue n'avoir pas eu le courage

(1) Il s'agit de sainte Lucie ; voir sa vie dans la *Légende dorée*, ch. IV, p. 31 Grässe, où sont rapportées les mêmes paroles que celles que lui prête saint Thomas.

(2) *S. H. S.*, XII, 15-19 (des trois sortes de baptême) : cf. *Somme*, p. III qu. LXVI, § 11. — *S. H. S.*, XII, 25 (le baptême de l'eau est le plus important des trois) : cf. *Somme*, id., § 12. — *S. H. S.*, XII, 27-28 (qu'il faut baptiser avec de l'eau pure) : cf. *Somme*, id., § 3. — *S. H. S.*, XII, 33-34 (que n'importe qui peut conférer le baptême) : cf. *Somme*, p. III, qu. LXVII, § 3-5.

(3) L. VI, ch. 82.

(4) Pour preuve, entre autres, de la réputation d'Albert le Grand parmi les Allemands, cf. l'une des gravures d'Albert Dürer pour les *Quatuor libri amorum* de Conrad Celtes, Nuremberg, 1502, reproduction dans *Dürer* (Paris, Hachette, 1908), p. 192. Au centre, la Philosophie trônant. Sur le cadre, dans des médaillons, les

de m'enfoncer dans l'œuvre immense du docteur Universel pour y rechercher les emprunts possibles du *Speculum*. Je crois d'ailleurs que cette recherche n'aboutirait pas à des résultats bien certains; car, d'une part, saint Thomas a été l'élève d'Albert le Grand, et la doctrine de l'un ne diffère pas de la doctrine de l'autre sur les questions importantes; d'autre part, presque toutes les explications théologiques de notre auteur qui ne semblent pas empruntées à la *Somme* semblent l'être à la *Légende dorée*.

4. — Reportons-nous, par exemple, au curieux passage où notre auteur émet l'idée que les prêtres, qui quotidiennement opèrent le miracle de la transsubstantiation, sont, par cela même, supérieurs aux patriarches, aux prophètes et même aux anges.

XVI, 91. Excellunt sacerdotes in potestate patriarchas et prophetas
Et etiam quodammodo ipsas virtutes angelicas;
Sacerdotes enim sacramentum conficiunt, quod angeli facere [nequeunt,
Nec patriarchæ, nec prophetæ olim facere potuerunt.
Sacerdotes igitur propter sacramentum debemus honorare.

Cette idée, qui a été souvent exprimée par les mystiques, notamment par l'auteur de l'*Imitation* (¹) et par Saint-Cyran (²),

---

quatre plus grands serviteurs de la Philosophie, Ptolémée, Platon, Cicéron, Albert le Grand : celui-ci occupe la place d'honneur, à la droite de la Philosophie, comme représentant des *sapientes Germanorum*. En haut, cette inscription :

Sophiam me Græci vocant, Latini sapientiam.
Ægyptii et Chaldæi me invenere, Græci scripsere,
Latini transtulere, Germani ampliavere.

Cet éloge de la philosophie allemande, s'il est devenu juste plus tard, était en 1502 singulièrement prématuré. Le *Catalogus scriptorum ecclesiasticorum* de Johann von Trittenheim (Trithemius) témoigne du même chauvinisme.

(¹) *Grande mysterium et magna dignitas sacerdotum, quibus datum est, quod angelis non est concessum : soli namque sacerdotes rite in Ecclesia ordinati, potestatem habent celebrandi et corpus consecrandi* (IV, 5). On lisait récemment ceci, dans le compte rendu des débats de la Chambre : « Comme député-pèlerin, M. de Gailhard-Bancel, revêtu de ses insignes, accompagnait à La Louvescq un pèlerinage à saint François-Régis. Au pied d'une croix de mission, après plusieurs prêches d'ecclésiastiques, il prenait la parole et, entre autres choses, il disait aux paysans qui l'écoutaient : « Vous devez vous agenouiller sur le passage des prêtres, car ils ont un pouvoir unique, un pouvoir éminent : celui de faire descendre Dieu sur la terre à leur volonté » (*Journal Officiel*, 23 juin 1906).

(²) Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 447 de la 4ᵉ édition.

semble bien d'origine franciscaine (1). C'est par la *Légende dorée* que notre Dominicain en a eu connaissance : *Sacerdotalibus manibus, quibus conficiendi dominici corporis sacramentum est collata potestas, magnam volebat Franciscus reverentiam exhiberi. Unde et sæpius dicebat : « Si Sancto cuiquam de cælo venienti et pauperculo alicui sacerdoti me contingeret obviare, ad sacerdotis manus deosculandas citius me conferrem et Sancto dicerem : Exspecta me, sancte Laurenti, quia manus hujus Verbum vitæ contrectant, et ultra humanum aliquid possident* (Ch. CXLIX, *De S. Francisco,* p. 671 Grässe).

On peut indiquer plusieurs rapprochements analogues, non moins probants : ainsi l'explication concernant la descendance de Jésus, telle que la donnent les Évangélistes,

vi, 15. Mos Scripturæ est genealogiam ducere non ad uxores,
Sed tantummodo ad sponsos et mares

paraît inspirée par une phrase du chapitre de la *Légende* sur la nativité de Marie : *consuetudo Scripturæ dicitur fuisse ut non mulierum, sed virorum generationis series texeretur* (p. 585 Grässe). De même l'étrange comparaison de David avec un ciron et la préfigure qu'y a vue notre auteur lui ont été suggérées par un passage du chapitre de la *Légende* sur la Passion.

xvii, 81. Vermiculus ligni, dum tangitur, mollissimus videtur,
Sed cum tangit, durissimum lignum perforare perhibetur :
Sic David, cum esset inter domesticos, nullus eo mitior,
Sed in judicio et contra hostes in prælio nullus eo durior ;
Sic Christus in hoc mundo erat mitissimus et patientissimus,
In judicio autem contra hostes suos erit districtissimus ;
Conversabatur autem mansuete et incessit inermis
Et sustinuit ut viliter tractaretur tanquam vermis.
Et hoc videtur quærulose deplangere in Psalmo,
Ubi de se dicit : « Ego sum vermis et non homo. »
Dicitur autem non tantum vermis sed vermiculus ligni,
Quia in ligno crucis occiderunt eum maligni.

La Bible parle, au verset 8 du vingt-troisième chapitre du deuxième livre des *Rois* (2), d'un lieutenant de David, Josheb

(1) Voir dans Sabatier, *Saint-François d'Assise,* p. 389, la traduction du « Testament de saint François. »

(2) Voir les traductions de Reuss et de Segond.

Bashébeth, Takhémonite, qui aurait tué, dans une seule bataille, huit cents ennemis. La Vulgate n'a rien compris à ce passage ; voici comment elle traduit : *sedens in cathedra sapientissimus princeps inter tres, David est quasi tenerrimus ligni vermiculus, qui octingentos interfecit impetu uno*. L'auteur du *Speculum* trouvait ce texte cité dans Comestor, *H. S., lib. II Reg.*, XXII.

Plus un texte de la Bible était obscur, plus le Moyen Age y voyait de mystères. David *sapientissimus inter tres,* c'était la sainte Sagesse, *vera Sophia,* autrement dit Jésus-Christ. *Sedens in cathedra inter tres :* l'art ne représentait-il pas la Trinité comme trois personnes pareilles, trois rois à grande robe blanche, assis côte à côte sur trois trônes égaux? Quant à la comparaison, vraiment ahurissante, de David avec un ciron, c'était une figure du *Christus patiens* prophétisé par les paroles de David, *ego sum vermis et non homo* (Ps. XXI, 7) : la prophétie et la préfigure étaient concordantes, s'éclairaient et se prouvaient l'une l'autre. Je ne sais quel est le mystique qui a inventé cette explication. Je noterai seulement que notre auteur a pu la trouver dans la *Légende dorée*, chapitre LIII (*De passione Domini*) : *Passio Christi fuit ex dolore amara, dolor autem causabatur ex quinque... Quarto, ex ratione teneritudinis corporis, unde in figura David dicitur II Reg. penult. : ipse est quasi tenerrimus ligni vermiculus.*

Restait la fin du verset : David a tué d'une seule fois huit cents ennemis. David est la figure du Christ. Or, quand les gens envoyés par les prêtres vinrent pour l'arrêter, Jésus leur demanda : « Qui cherchez-vous? » — « Jésus de Nazareth. » — « C'est moi ! » A cette parole, la bande d'hommes armés que menait Judas fut jetée à terre par une force invincible : *Ut dixit eis « Ego sum », abierunt retrorsum et ceciderunt in terram* (Jean, xviii, 6). Les mots du verset biblique « *octingentos interfecit impetu uno* » auraient préfiguré cet épisode de la Passion.

Plus significatif encore le rapprochement de ce passage du *Speculum,* sur la multitude des démons épars dans l'air, avec le chapitre de la *Légende dorée* sur saint Michel archange :

xiii, 25. Si Deus hominibus suam et angelorum custodiam non de- [disset,
Nullus homo tentationes dæmonum evadere posset.
Nam sicut radius solis plenus videtur esse pulveribus,
Ita mundus iste plenus est dæmonibus.

Ces lignes sont du plus vif intérêt pour l'histoire des superstitions relatives aux esprits. Sur ces superstitions, qu'on retrouve chez tous les peuples, et qui sont les débris des plus anciennes psychologies que l'homme ait imaginées, je ne puis mieux faire que de renvoyer à l'ouvrage classique de Tylor : « La doctrine des anciens philosophes, tels que Pythagore et Jamblique, relative aux êtres spirituels présents en foule dans l'atmosphère que nous respirons, a été continuée et développée dans une direction très particulière par les Pères de l'Église, lorsqu'ils ont discuté la nature et la fonction des multitudes d'anges et de diables qui encombrent le monde. L'ouvrage de Mgr Gaume sur *L'Eau bénite au dix-neuvième siècle,* ouvrage qui a reçu l'approbation toute spéciale et très formelle de Pie IX, est publié, lit-on dans la préface, « *à une époque où les millions de démons qui nous entourent sont plus entreprenants que jamais* (1) ».

On lit dans la *Légende dorée,* CXLV (*De sancto Michaele archangelo*) : *Non dæmonibus permissum est in cælo habitare nec in terra, sed in aere inter cælum et terram sunt. Frequenter tamen ex divina dispensatione ad nostrum exercitium ad nos descendunt, unde, sicut aliquibus viris sacris monstratum est, frequenter circa nos volitant sicut muscæ. Innumerabiles enim sunt et velut muscæ totum aerem repleverunt. Unde dicit Haymo : « Ut philosophi dixerunt et doctores nostri opinantur, aer iste ita plenus est dæmonibus et malignis spiritibus, sicut radius solis minutissimis pulveribus* (2). »

Ce passage de la *Légende dorée* est la source où l'auteur du *Speculum* a puisé ce qu'il dit des démons. On en rapprochera les tableaux des peintres flamands du seizième siècle (3), Pierre Breughel le Vieux, Jérôme Bosch, qui représentent la chute des anges rebelles : on y voit des démons en forme de mouches monstrueuses, de papillons gigantesques, de libellules énormes. Le texte de la *Légende dorée* prouve que ces imaginations ont des racines dans le folk-lore. Un résumé du *Speculum*

---

(1) Tylor, *La Civilisation primitive,* t. II, p. 224 de la trad. ; cf. t. I, p. 114.

(2) Les six dernières lignes de ce passage n'ont pas été traduites par Wyzewa (*Légende dorée,* p. 549). Ce traducteur bien pensant a-t-il voulu expurger, *ad majorem Dei gloriam,* le livre vénérable ? Brunet ne s'était pas permis cette liberté (*La Légende dorée,* t. II, p. 164).

(3) Tableau de Breughel le Vieux à Bruxelles (R. van Bastelaer et G. Hulin de Loo, *Peter Bruegel l'Ancien,* Bruxelles, 1907, p. 118 et 283); tableau de Jérôme Bosch à Vienne.

en vers français contient une miniature [1] représentant le « Trébuchement de Lucifer », où les démons sont représentés comme d'affreux insectes.

L'homme, selon la croyance du Moyen Age, vivait au milieu d'une multitude de diables, en butte à leurs incessantes attaques. Entre tant de preuves qu'on pourrait donner de cette déprimante croyance, il me suffira de rappeler le sermon de l'abbé Richalmus, où il est dit que « chacun de nous est entouré d'autant de démons qu'un homme plongé dans la mer a d'eau autour de son corps » [2].

La comparaison, qui est exprimée en termes identiques dans l'un et l'autre texte (*sicut radius solis plenus pulveribus*), décèle l'emprunt. Ce n'est pas le seul cas où le *S. H. S.* offre avec la *Légende dorée* des similitudes, non seulement de pensée, mais d'expression. En voici un autre :

xix, 44. O, quanta erat Judæorum sævitia et insipientia !
Oculos, qui cuncta perspiciunt, velaverunt ;
Eum, qui omnia scit, percutientem se nescire putaverunt ;
Faciem illam dilectabilem, in quam Angeli prospicere [desiderant,
Sputis suis immundissimis maculare non timebant ;
Manus illius ligare præsumpserunt,
Cujus manus in principio cælum et terram plasmaverunt.

Le développement ne manque pas d'éloquence ; mais il faut dire que le meilleur en est pris de Jacques de Varazze, qui, lui-même, avait plagié saint Bernard. Cf. *Légende dorée*, chapitre LIII (*De passione Domini*), p. 226 Grässe : *qualiter in omnibus sensibus dolorem habuit J. C., dicit Bernardus : « Manus quæ formaverunt cælos sunt in cruce extensæ... Vultum tuum, bone Jesu, desiderabilem, in quem desiderant angeli prospicere, sputis inquinaverunt.* » La Vulgate avait dit du Saint-Esprit : *Spiritu sancto misso de cælo, in quem desiderant Angeli prospicere* (I Petri I, 12) ; c'est saint Bernard qui paraît avoir eu le premier l'idée d'appliquer ces paroles au visage du Sauveur.

5. — La *Légende dorée*, quoique la théologie scolastique y

(1) Ms de Saint-Omer, 184.

(2) Roskoff, *Geschichte des Teufels*, I, p. 336. Cf. A. Réville, *Histoire du Diable*, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1870, I, p. 119.

tienne beaucoup de place, est avant tout un recueil de folk-lore, un immense amas des traditions pieuses inventées en Orient et en Occident par douze siècles de christianisme. Si l'auteur du *S. H. S.* y a pris des dissertations théologiques et des idées mystiques, il y a puisé surtout des légendes. A cet égard, il doit beaucoup aux chapitres CXXXI, VI, XIV et LIII, sur la Nativité de la Vierge, la Nativité du Christ, l'Oblation des Mages, la Passion.

Pour la naissance de Marie (ch. IV), comme pour l'annonciation à Joachim (ch. III), les rubriques renvoient à la *Légende* de la Vierge [1], c'est-à-dire au *De nativitate beatæ Virginis Mariæ,* qui forme le chapitre CXXXI de la *Légende dorée* et qui dérive de l'Évangile apocryphe attribué à saint Matthieu [2], lequel est lui-même une adaptation libre du *Protévangile* attribué à Jacques le Mineur [3]. Les rubriques appellent « légende » le *De nativitate beatæ Virginis*, parce que, tout apocryphe qu'il fut, c'était le texte qu'on lisait aux fidèles, à la fête de la Nativité de la Vierge [4].

C'est au chapitre de la *Légende dorée* sur la Nativité du Christ que notre auteur a emprunté la curieuse tradition relative à la floraison des vignes d'Engaddi, pendant la nuit du premier Noël :

viii, 59. Cum Christus nasceretur, vineæ Engaddi floruerunt,
Et Christum per vitem figuratum venisse ostenderunt.

In hac nocte, dit Jacques de Varazze (p. 45 Grässe), *ut Bartholomæus in sua compilatione refert, vineæ Engaddi, quæ proferunt balsamum, floruerunt, fructum protulerunt et liquorem dederunt.* L'ouvrage cité par la *Légende dorée* est, je suppose, le *De proprietatibus rerum* du Franciscain Barthélémy [5]. Je ne sais où les docteurs du treizième siècle avaient pris cette tradition relative à la floraison miraculeuse des vignes d'Engaddi. Mais le sens qu'en ont tiré les mystiques se devine aisément : le Christ est le raisin dont le jus remplit le calice

---

(1) Ch. III : *Ex legenda ejus* (Bibl. nat. lat. 9586). — *Comme il est escript en la Legende de sa nativite* (Bibl. nat. fr. 6275). — *Historia lombardica* (Bibl. nat. lat. 9585). — Ch. IV : *Comme il est escript en sa Legende* (Bibl. nat. fr. 6275).

(2) Tischendorf, *Evangelia apocrypha,* 2e éd., p. 54. (3) *Id.*, p. 1.

(4) Mâle, *L'Art religieux du treizième siècle,* 2e éd., p. 281.

(5) Dit l'Anglais, probablement à tort. Cf. *Hist. litt. de la Fr.*, XXX, 352.

de l'Église : la Vierge est la vigne qui a porté ce raisin ; dans la nuit de Noël, cette vigne a fleuri et fructifié, ce qui fut signifié par la floraison merveilleuse des vignes d'Engaddi dont parlait le *Cantique* : *botrus cypri dilectus meus mihi, in vineis Engaddi* (I, 13). Un Cistercien du douzième siècle, Adam de Perseigne (¹), appelle la Vierge *vitis ex qua processit ille magnus botrus cypri de vineis Engaddi, qui in torculari crucis pressus, vinum gratiæ propinavit* (²).

Un autre miracle aurait marqué, à en croire notre auteur, la Nativité du Christ : l'apparition, dans le ciel de Rome, d'un météore où l'on discernait l'image d'une jeune fille remarquablement belle, qui tenait un enfant. Le sens de cette apparition aurait été révélé à l'empereur Auguste par la sibylle Tiburtine :

viii, 85. Circa idem tempus Octavianus toti orbi dominabatur
Et ideo a Romanis tanquam deus reputabatur.
Ipse autem Sibyllam prophetissam consulebat,
Si in mundo aliquis eo major futurus erat.
Eodem die quando Christus in Judæa nascebatur,
Sibylla Romæ circulum aureum juxta solem contemplabatur.
In circulo illo virgo pulcherrima residebat,
Quæ puerum speciosissimum in gremio gerebat ;
Quod illa Cæsari Octaviano monstravit
Et regem potentiorem ipso natum esse intimavit.
Potentiam hujus regis Augustus Cæsar formidavit
Et ab hominibus deus vocari et computari recusavit.

D'après B. N. lat. 9586, l'histoire de la prédiction faite à Octave par la sibylle Tiburtine serait empruntée aux *Gesta Romanorum*. C'est une erreur (³). Le rubricateur a cité au hasard. Sa rubrique prouve simplement que les *Gesta* lui étaient connus. D'après le Miélot de Paris, l'auteur du *Speculum* aurait emprunté cette légende à la *Chronique Martinienne*. Cette indication n'est pas sans intérêt, parce que le *Chronicon*

(¹) † 1221. Cf. *Hist. litt. de la France,* XVI, 448, et Sainte-Beuve, *Port-Royal,* t. I, p. 353 de la 4ᵉ édition.

(²) Migne, *P. L.,* CCXI, 707 ; cité par Maracci, *Polyanthea Mariana,* p. 142. On sait que le symbolisme du Christ au pressoir devait, à la fin du Moyen Age, donner lieu à un thème figuré vraiment bien étrange. Ce thème paraît avoir été affectionné surtout dans les pays vinicoles (notamment en Champagne), par les vignerons et par les corporations de tonneliers.

(³) Cf. l'éd. Œsterley, Berlin, 1872, et le *Violier des histoires romaines* réédité par G. Brunet en 1858.

pontificum et imperatorum (1) est l'œuvre d'un Dominicain, Martin de Troppau, Martinus Polonus.

La légende, telle qu'elle est racontée dans la *Chronique* du frère Martin, se lit, en termes presque identiques, dans la *Graphia aureæ urbis Romæ* (2) et dans les *Mirabilia Romæ* (3) où Martin a dû la prendre. Elle se trouve encore dans des écrivains postérieurs aux *Mirabilia* et qui l'y ont puisée (4), notamment dans le *Dittamondo* de Fazio degli Uberti (5), dans les lettres de Pétrarque (6) et, pour citer des auteurs moins récents, dans les *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury, qui ont été écrits vers 1211-1214 (7), et dans le *Speculum regum* de Godefroy de Viterbe (8), ouvrage en vers, daté de 1184, ainsi que dans le commentaire en prose du *Speculum regum,* qui n'est pas de Godefroy. Je ne crois pas que, comme on l'a dit (9), de tous les textes qui racontent l'entrevue d'Auguste et de la Sibylle le plus ancien soit celui de Godefroy de Viterbe : les *Mirabilia Romæ* doivent être antérieurs au *Speculum regum*. Du reste, les *Mirabilia Romæ,* tels que nous les lisons aujourd'hui, contiennent des additions postérieures; ainsi dans le passage sur la sibylle Tiburtine, les mots *ubi nunc Fratres sunt Minores* sont évidemment une addition postérieure à 1216, date de la fondation de l'Ordre des Franciscains.

Les *Mirabilia* et la *Graphia* remontent au douzième siècle (10). Nul doute que la légende en question ne date d'une époque beaucoup plus haute : on la trouve en germe dans Jean Malalas (11), Cédrénus (12), Nicéphore (13), Suidas (14) et dans une chronique latine du septième siècle éditée par Mai (15). Octave

---

(1) Sur cet ouvrage, cf. Potthast, *Bibl. medii ævi,* s. v. *Martinus Oppaviensis :* le texte concernant la Sibylle dans *Monum. Germ., script.* XXII, p. 443.

(2) Ozanam, *Documents inédits pour servir à l'hist. litt. de l'Italie,* Paris, 1850, p. 165; Ulrichs, *Codex urbis Romæ topographicus,* Wurzbourg, 1871, p. 120.

(3) Grässe, *Beiträge zur Litteratur und Sage des Mittelalters,* p. 6 ; Parthey, *Mirabilia,* p. 33; Ulrichs, p. 95, 108, 133.

(4) Cf. Graf, *Roma nella memoria del medio evo,* Turin, 1882, t. I, p. 319.

(5) Vers 1356 ; cf. Ulrichs, p. 247.

(6) Ulrichs, p. 183 et 185.

(7) Leibniz, *Script. rer. Brunsv.,* I, p. 928. Sur Gervais de Tilbury, cf. *Hist. litt. de la Fr.,* t. XVII, p. 82.

(8) *Monum. Germ., Script.* XXII, p. 68.

(9) Mâle, *Quomodo Sibyllas recentiores artifices repræsentaverint,* p. 19.

(10) Graf, *op. cit,* t. I, p. 61.

(11) P. 321 de l'éd. de Bonn.

(12) T. I, p. 320 de l'éd. de Bonn.

(13) *Hist. ecclés.,* I, 17.

(14) T. I, col. 852 Bernhardy.

(15) *Spicil. Vatic.,* IX, 118 ; cf. *Bull. dell'Instituto,* 1852, p. 38.

Auguste demande à l'oracle d'Apollon qui régnera après sa mort; la Pythie répond qu'un enfant juif ordonne à Apollon d'abandonner le Capitole et de rentrer dans l'Enfer. Instruit par cette prophétie, Auguste élève sur le Capitole un autel au *Deus primogenitus*. Sous cette forme plus ancienne, la légende ne parle encore ni de la Sibylle, ni de l'étoile merveilleuse, et la question posée par Auguste à la Pythie diffère des scrupules que, dans le récit des *Mirabilia*, il expose à la Sibylle (1).

Suétone (2) rapporte qu'Auguste répugna toujours à se laisser appeler seigneur, *dominus*. Les chrétiens, dès l'époque la plus ancienne, avaient été frappés de ces répugnances : ils les expliquaient en disant qu'Auguste n'avait pas osé se laisser appeler seigneur, au moment où naissait Celui qui devait être le vrai Seigneur du genre humain : *eodem tempore hic, ad quem rerum omnium summa concesserat, dominum se hominum appellari non passus est; immo non ausus, quo verus Dominus totius generis humani inter homines natus est* (3). Le récit des *Mirabilia* est le résultat de l'amalgame de la tradition rapportée par les historiens byzantins, Malalas, Cédrénus, Nicéphore, avec la tradition (latine?) qu'on voit poindre dans Paul Orose.

La version suivie par le *Speculum* diffère en un point important de celle des *Mirabilia* : Auguste, dans le *Speculum*, demande à la Sibylle, non pas, comme dans les *Mirabilia*, s'il devait se laisser rendre les honneurs divins, mais s'il y aurait jamais quelqu'un de plus puissant que lui. Cette divergence indique que la source du *Speculum* est, ici, non pas les *Mirabilia* ou les récits qui en dérivent, — *Chronique Martinienne, Otia imperialia*, — mais la *Légende dorée*, où les deux versions de la légende sont juxtaposées : *Octavianus imperator, ut ait Innocentius papa tertius, universo orbe ditioni romanæ subjugato, in tantum senatui placuit, ut eum pro Deo colere vellent. Prudens autem imperator se mortalem intelligens immortalitatis nomen sibi noluit usurpare. Ad illorum instantiam Sibyllam prophetissam advocat, scire volens, per ejus oracula, an in mundo major eo aliquando nasceretur. Cum ergo in die Nativitatis Domini consilium super hac re convocasset et Sibylla sola in*

---

(1) Cf. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter* (Stuttgart, 1877), t. IV, p. 443, et Graf, *op. cit.*, t. I, p. 309-323.

(2) *Oct. Aug.*, 53.

(3) Paul Orose, *Hist.*, VI, 22.

camera imperatoris oraculis insisteret, in die media circulus aureus apparuit circa solem, et in medio circuli virgo pulcherrima, puerum gestans in gremio. Tunc Sibylla hoc Cæsari ostendit. Cum autem imperator ad prædictam visionem plurimum admiraretur, audivit vocem dicentem sibi : Hæc est ara cæli. Dixitque ei Sibylla : Hic puer major te est, et ideo ipsum adora... Intelligens igitur imperator quod hic puer major se erat, ei thura obtulit et Deus de cætero dici recusavit (1).

L'ouvrage d'Innocent III, auquel se réfère Jacques de Varazze, est sans doute le deuxième sermon sur la Nativité (2); mais Innocent dit simplement ceci : *Octavianus Augustus fertur in cælo vidisse virginem gestantem filium ad ostensionem Sibyllæ, et extunc prohibuit ne quis eum dominum appellaret, quia natus erat « Rex regum et Dominus dominantium »* (3).

D'après Graf (4), la plus ancienne représentation de l'entretien d'Auguste et de la Sibylle serait une mosaïque sur un très vieil autel de l'Ara Cæli, dont Muratori (5) a donné le dessin. On y voit la Théotocos apparaissant dans la gloire à Auguste, qui s'agenouille pour l'adorer. Cette représentation s'explique par la légende dont nous parlons, mais, puisque la Sibylle y manque, ce n'est pas encore la scène de l'entrevue si souvent traitée, à partir du quatorzième siècle. Muratori a reproduit, sur la même planche que cette mosaïque, une miniature contenue dans un manuscrit de la bibliothèque d'Este daté de 1285, qui représente la Mère de Dieu assise sur les nuées ; sur la terre, devant le Capitole, Auguste et la Sibylle. Muratori cite le texte dont cette miniature était accompagnée ; c'est exactement le même que celui des *Mirabilia*. Muratori note que les mots : *hunc locum modo inhabitant Fratres Minores* sont d'une main plus récente.

Graf (6) rapporte, d'après Vasari (7), que Pietro Cavallini avait peint à San Francesco d'Assise l'histoire d'Auguste et de la Sibylle ; mais, comme il croyait encore, sur la foi de Vasari, que Cavallini avait été un giottesque du milieu du quatorzième

(1) *Légende dorée*, ch. VI : *De nativitate Jesu Christi.*
(2) Migne, *P. L.*, CCXVII, 457. (3) Apoc. xvii, 14.
(4) *Op. cit.*, t. I, p. 320 ; cf. Mâle, *Quomodo Sibyllas...*, p. 20.
(5) *Antiq. Ital.*, t. III, p. 880.
(6) *Op. cit.*, t. I, p. 320 ; cf. Mâle, *Quomodo Sibyllas...*, p. 21.
(7) I, p. 539 Milanesi.

siècle, il ne donne pas au renseignement de Vasari l'importance qu'il mérite. En réalité, Cavallini est un peintre romain de la deuxième moitié du treizième siècle, antérieur à Giotto ([1]), et la fresque d'Assise, aujourd'hui détruite, est la plus ancienne illustration connue de l'entrevue d'Auguste et de la Sibylle. Cette légende, d'origine romaine, a été répandue hors d'Italie par les *Mirabilia* et par les ouvrages que nous avons cités, *Légende dorée, Chronique Martinienne, Otia imperialia*. Puisqu'elle figure dans le *Speculum,* c'est qu'elle était déjà bien connue, de ce côté des monts, dans la première moitié du quatorzième siècle. Il est croyable, d'ailleurs, que le *Speculum* l'a rendue encore plus populaire. Elle a été très souvent représentée ([2]), depuis Jan van Eyck ([3]), Roger de la Pâture ([4]) et Dirk Bouts ([5]), jusqu'aux vitraux champenois du seizième siècle, à Saint-Parre et à Saint-Léger-lez-Troyes ([6]). Il serait impossible et oiseux d'énumérer les œuvres d'art du quinzième et du seizième siècle, tableaux, gravures, vitraux, tapisseries, livres d'heures, qui représentent ce sujet. Nous noterons seulement que l'une des productions du *Maître de l'an 1466* ne représente pas, comme le dit Bartsch ([7]), Salomon adorant les idoles, mais bien l'entrevue d'Auguste et de la Sibylle.

Les passages du *Speculum* qui concernent l'Adoration des Mages sont extraits presque textuellement du chapitre de la *Légende dorée* qui est consacré à l'Épiphanie :

IX, 5. Viderunt Magi stellam novam, in qua puer apparebat,
Supra cujus caput crux aurea splendebat,
Audiveruntque vocem magnam dicentem sibi :
« Ite in Judæam et novum regem invenietis ibi. »

Cf. *Légende dorée,* chapitre XIV (p. 89 Grässe) : *In die natalis Domini, stella ad Magos venit, quæ habebat formam pulcherrimi pueri, super cujus capite crux splendebat, quæ*

([1]) Perdrizet, *La Peinture religieuse en Italie jusqu'à la fin du quatorzième siècle,* Nancy, 1905, p. 12 ; Pératé, dans l'*Hist. de l'art,* publiée sous la direction d'A. Michel, t. II, 1 (1906), p. 443.

([2]) Cf. Piper, *Mythologie der christlichen Kunst,* Weimar, 1847, t. I, p. 487.

([3]) Triptyque Helleputte.

([4]) Triptyque de Berlin.

([5]) Panneau du *Städelsche Institut* à Francfort.

([6]) Reproduits par Fichot, *Statistique monumentale de l'Aube,* t. I, p. 43 et 443.

([7]) *Le Peintre graveur,* t. VI, p. 7.

Magos allocuta est dicens: « *Ite velocius in terram Juda et ibidem regem, quem quæritis, natum invenietis.* » « L'étoile qui guidait les Mages avait, dit M. Mâle [1], la figure d'un enfant, et, en effet, c'était un ange. » Une tradition d'origine orientale assure en effet que l'étoile qui apparut aux Mages aurait été un ange métamorphosé en astre [2] : par là s'explique qu'à Notre-Dame de Paris, un relief représente l'étoile portée par un ange. Mais une autre tradition, non moins ancienne et, semble-t-il, plus répandue, identifiait l'étoile avec le Christ même. Cette tradition prenait à la lettre la prophétie de Balaam : « *Orietur stella ex Jacob.* » Sur les plus anciens monuments chrétiens, l'étoile qui apparaît aux Mages est presque toujours remplacée par le monogramme du Christ inscrit dans un cercle. La miniature IX, 2 dans le manuscrit de Munich clm 3003 représente, au milieu de l'étoile, l'Enfant nu, portant la croix, exactement pareil à celui que certains tableaux de l'Annonciation représentent, descendant du ciel dans un rayon, vers le sein de la Vierge. La miniature du manuscrit des Johannites de Sélestat représente un grand astre rayonnant entouré d'un halo ; dans l'astre est l'Enfant, en buste, priant, nimbé ; au-dessus de lui est une petite croix, que l'enlumineur devait dorer. La miniature du manuscrit de Munich clm. 23433 montre un grand astre rayonnant dans lequel est le Sauveur, en buste, priant, nimbé — du nimbe crucifère, naturellement ; au-dessus de lui, la même petite croix que dans la miniature du manuscrit des Johannites. Même représentation sur le vitrail de Mulhouse — on insistera plus loin sur le rapport étroit qui unit les verrières de Mulhouse au manuscrit de Munich clm 23433 — sauf que le peintre verrier a supprimé la petite croix, faute de place.

Notons encore que, d'après une troisième tradition, qui semble avoir été propre à l'Orient, l'étoile de l'Épiphanie aurait été l'image glorieuse de la Théotocos : « Quand le Seigneur fut né à Bethléem, lit-on dans le *Combat d'Adam et d'Ève* [3], son étoile apparut dans l'Orient, et les Mages la virent, car elle

---

(1) *L'Art religieux du treizième siècle*, 2e éd., p. 251.

(2) Cf. l'*Evangelium infantiæ*, ch. 7, dans les *Evangelia apocrypha* de Tischendorf, 2e éd., p. 184 ; le texte de Théodore Studite cité par Bayet, *op. laud.*, p. 274 ; Maury, *Croyances et légendes du M. A.*, p. 105.

(3) Migne, *Dict. des Apocr.*, I, 387.

surpassait toutes les étoiles du ciel par son éclat, et elle avait la figure d'une jeune vierge : cette vierge était assise parmi les étoiles et brillait d'une lueur extraordinaire; et elle portait dans ses bras un petit enfant d'une beauté admirable. »

IX, 19. Caspar, Balthazar, Melchior sunt nomina Magorum.

Cf. *Légende dorée,* chapitre XIV, p. 88 Grässe : *Tres Magi Jherosolimam venerunt, quorum nomina in Hebræo sunt Appellius, Amerius, Damascus, græce Galgalat, Malgalat, Sarathin, latine, Caspar, Balthazar, Melchior.* Jacques de Varazze a emprunté ces noms à l'*Histoire scolastique,* col. 1542. Comestor avait pris les noms grecs des Mages pour les noms hébreux, et réciproquement : Jacques de Varazze a reproduit cette erreur. Pour les noms des Mages, cf. le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, *s. v.* Mage, col. 548. Une mosaïque de Sant'Apollinare-Nuovo de Ravenne serait, d'après Bayet([1]), le plus ancien monument figuré où ces noms soient indiqués.

IX, 87. Magi venientes assumpserunt munera talia,
Quia talia puero viderentur congrua et non alia.
Aurum enim propter sui nobilitatem munus est regale,
Per quod ostendebant puerum regem esse et se decere tale.
Thus autem oblatio erat sacerdotalis,
Et puer ille erat sacerdos cui nunquam fuit æqualis.
Cum myrrha solebant antiqui corpora mortuorum condire,
Et Christus rex et sacerdos voluit pro salute nostra mortem [subire.

Quare Magi hujusmodi munera obtulerunt, dit la *Légende dorée* (ch. XIV *sub fine,* p. 93 Grässe), *multiplex est ratio.* L'auteur du *Speculum* a donné l'explication que l'Église, depuis le cinquième siècle([2]), considérait comme la plus profonde : *thus Deo, myrrham homini, aurum regi,* dit Léon le Grand. Honorius d'Autun([3]), Guillaume Duranti([4]), et sans doute bien d'autres théologiens antérieurs à notre auteur donnent la même explication, mais c'est à la *Légende dorée* que

([1]) Dans Duchesne et Bayet, *Mém. sur une mission au mont Athos,* p. 271 et 295.
([2]) Cf. les extraits des Sermons de Léon le Grand dans Bayet, *op. laud.,* p. 263.
([3]) *P. L.,* CLXXII, 845. ([4]) *Rationale,* VI, 16, § 4.

celui-ci a dû l'emprunter : *aurum ad tributum, thus ad sacrificium, myrrha ad sepulturam pertinet mortuorum ; per hæc tria ergo in Christo intimatur regia potestas, divina majestas et humana mortalitas.*

Quand Joseph et Marie, fuyant le massacre ordonné par Hérode, parvinrent avec l'Enfant à la terre d'Égypte, toutes les idoles de ce pays tombèrent de leurs piédestaux et se brisèrent :

xi, 5. Statim cum Christus et mater ejus cum Joseph Ægyptum [intraverunt,
Omnia idola et statuæ Ægypti corruerunt.

A en croire quelques rubriques (1), notre auteur aurait emprunté cette légende à Comestor. Il est vrai qu'elle se trouve dans l'*Histoire scolastique* (2); mais elle a été si répandue au Moyen Age, tant d'ouvrages en ont parlé (3), qu'il paraît difficile d'indiquer avec certitude celui auquel l'auteur du *Speculum* a dû la prendre. S'il fallait en indiquer un, je préférerais, puisque notre Dominicain lisait la *Légende dorée,* renvoyer à celle-ci. On y lit en effet, au chapitre X (*De Innocentibus*) : *ingrediente Domino Ægyptum, secundum Isaiæ vaticinium, universa idola corruerunt.* Quant à la tradition elle-même, elle est des plus anciennes : elle remonte jusqu'aux Evangiles apocryphes et paraît une invention des chrétiens d'Égypte : *In unam urbem quæ Sotinen dicitur ingressi sunt; et quoniam in ea nullus erat notus apud quem potuissent hospitari, templum ingressi sunt, quod Capitolium Ægypti vocabatur. In quo templo CCCLXV idola* (4) *posita erant, quibus singulis diebus honor deitatis in sacrilegiis perhibebatur. Factum est autem cum beatissima Maria cum infantulo templum fuisset ingressa, universa idola prostrata sunt in terram... Tum adim-*

(1) B. N. lat. 9586 ; Munich clm 18377. (2) *Hist. schol., in Evang. X.*

(3) Par ex. le *Speculum Ecclesiæ* (*P. L.,* CLXXII, 837).

(4) Les Gnostiques désignaient le Dieu suprême par des périphrases comme celle-ci : « Celui dont le nombre est 365 » (cf. Perdrizet, *Isopséphie,* dans *Revue des études grecques,* 1904, p. 353). Le Dieu suprême unissait en lui, d'après Basilide, les 365 dieux secondaires qui présidaient aux 365 jours de l'année, *quibus singulis diebus honor deitatis perhibebatur,* comme dit le Pseudo-Matthieu. La chute des 365 idoles du « Capitole » de Sotine était donc la chute complète des faux dieux devant le vrai. Ce passage du Pseudo-Matthieu est de ceux qui prouvent que cet apocryphe a été écrit dans un milieu imbu d'influences ou, à tout le moins, de souvenirs gnostiques.

pletum est quod dictum est per prophetam Isaiam (xix, 1) : *Ecce Dominus veniet super nubem levem et ingredietur Ægyptum, et movebuntur a facie ejus omnia manufacta Ægyptiorum* (*Ps.-Matth. Evang.*, xxii-xxiii, dans Tischendorf, *Ev. apocr.*, 2e édit., p. 90; cf. *Evang. infantiæ*, X, dans Tischendorf, p. 185).

Ainsi, la légende de la chute des idoles est une invention née, comme beaucoup d'histoires contenues dans les Evangiles, apocryphes ou canoniques, d'un texte prophétique qu'il s'agissait de justifier(1).

L'art du Moyen Age, aussi bien en Orient qu'en Occident, n'a garde d'oublier, dans la représentation de la Fuite en Égypte, la chute des idoles. « Elle se retrouve, dit M. Mâle, dans toutes les séries peintes ou sculptées consacrées à l'Enfance. Le treizième siècle lui donna une forme abrégée, presque hiéroglyphique (2). On ne voit ni la ville, ni les prêtres, ni le temple, comme dans quelques œuvres des hautes époques. Deux statues tombant de leur piédestal et se brisant par le milieu suffisent à rappeler le miracle. Un vitrail du Mans, publié par Hucher, présente une particularité curieuse : les idoles égyptiennes y sont multicolores : leur tête est d'or, leur poitrine d'argent, leur ventre de cuivre, leurs jambes, peintes en bleu, semblent de fer, leurs pieds sont couleur d'argile. Il est évident que le peintre a songé à la statue du songe de Nabuchodonosor. » Cette façon singulière de représenter les idoles d'Égypte se comprend très bien quand on connaît le chapitre XI du *Speculum*, où la statue vue en songe par Nabuchodonosor préfigure les idoles d'Égypte.

(1) Cf. Mâle, *L'Art religieux du treizième siècle*, 2e éd., p. 254.

(2) Quelques remarques sur des représentations plus récentes. La chute des idoles est figurée sur le triptyque de Brœderlam au musée de Dijon (mauvaise reproduction de ce triptyque dans Wauters, *La Peinture flamande*, p. 31, où le détail qui nous occupe est omis) et sur le triptyque de la collection Cardon à Bruxelles (mal décrit par Bouchot, dans le texte de la pl. XI de l'*Exposition des primitifs français* : ce n'est pas une, mais deux idoles que l'artiste avait représentées). Dans la tapisserie de la Fuite en Égypte, à la cathédrale de Reims (seizième siècle ; phot. Rothier, no 14), les idoles, exceptionnellement, sont au nombre de trois.

CHAPITRE V

LES SOURCES DU *S. H. S.* (*suite*)

B) L'Histoire scolastique

1. Pierre de Troyes et son *Histoire scolastique*. — 2. Vogue de ce livre au Moyen Age. — 3. Nombreux emprunts qu'y a faits l'auteur du *S. H. S.* : textes sur l' « acrisie » dont Élisée frappa l'armée syrienne, et sur les deux derniers Commandements. — 4. Histoires profanes : le songe d'Astyage, la nostalgie de la reine de Babylone, Antipater se justifie devant César. — 5. Légendes juives provenant de Josèphe : le serpent avant la tentation, le mariage de Moïse et de Tarbis. — 6. Légendes juives empruntées par l'*Histoire scolastique* à saint Jérôme et à Raban : haggada de Lamech. — 7. Légendes juives empruntées par Pierre de Troyes aux rabbins de son temps : Évilmérodach coupe en trois cents morceaux le cadavre de Nabuchodonosor, Hur meurt sous les crachats des Juifs, Moïse enfant brise la couronne de Pharaon. — 8. Comment Pierre de Troyes a-t-il eu connaissance de ces légendes : floraison du rabbinat troyen et champenois au douzième siècle ; les descendants de Raschi. — 9. Légendes relatives à la mort des prophètes.

1. — Une préfigure, par définition, est prise de l'Ancien Testament. On voudrait croire que c'est la lecture de l'Ancien Testament qui a fourni à notre auteur les préfigures du *S. H. S.* Mais c'est peu probable, étant données les méthodes du Moyen Age. « Ce serait mal connaître l'esprit du Moyen Age, dit excellemment l'éditeur du *Mistére du Viel Testament* (1), que de supposer que les auteurs des Mystères se sont inspirés directement du texte sacré. » Je ne voudrais pas

(1) T. I, p. IX. On peut ajouter que ce serait mal connaître l'esprit du catholicisme. « Applique-toi à la lecture », écrivait Paul à Timothée, I, IV, 13. « Les apôtres, écrit Pascal, ont ordonné de lire » (*Pensées*, t. II, p. 43 Havet). « Malgré la recommandation de Paul à Timothée, écrit HAVET (*Id.*, t. II, p. 46), l'esprit de l'Église catholique est plutôt de défendre de lire la Bible. Nous avons une lettre de Fénelon à l'évêque d'Arras *sur la lecture de l'Écriture Sainte en langue vulgaire*. Il examine s'il est à propos d'autoriser les laïques à lire l'Écriture, et il se prononce négativement. Il va jusqu'à dire : « Il faut avouer que si un livre de piété, tel que « l'*Imitation de J. C.*, ou le *Combat spirituel*, ou le *Guide des pécheurs*, contenait « la centième partie des difficultés qu'on trouve dans l'Écriture, vous croiriez en devoir

dire que le docteur à qui l'on doit le *S. H. S.* n'a jamais lu la Bible ; mais je suis sûr que, quand il « compila » son livre, il devait se servir, au lieu de la Bible, d'un résumé de la Bible. Ce résumé, c'est le plus célèbre des ouvrages composés au Moyen Age pour répandre la connaissance de l'histoire sainte, le livre qui, de la fin du douzième siècle jusqu'à la Réformation, s'est interposé, comme une verrière trouble, entre la Bible et les fidèles : c'est la fameuse *Histoire scolastique,* de Pierre de Troyes, le « Maître des Histoires ».

Pierre de Troyes — *presbyter Trecensis,* dit-il modestement dans la dédicace de son *Histoire* — était, dans sa ville natale, chargé du scholasticat quand il fut, en 1147, promu à la dignité de doyen. En 1164, il fut nommé chancelier de l'église de Paris. En cette qualité, il eut à Paris, comme il l'avait eue à Troyes, la surveillance des écoles : c'est pour les besoins de l'enseignement qu'il publia, en 1173 croit-on, sur le plan de la Bible, une longue Histoire Sainte qui, pour avoir été adoptée dans les écoles, a reçu le nom d'*Historia scholastica.* Ses immenses lectures avaient valu à Pierre de Troyes le surnom de « Mangeur de livres » (*Manducator, Comestor*), qui rappelle celui de Chalcentère que les Alexandrins avaient donné à Didyme. L'*Histoire scolastique* n'est pas, à beaucoup près, la plus imposante de ses productions : ses commentaires sur l'Evangile forment un ensemble beaucoup plus vaste, tellement vaste qu'il a fait reculer les éditeurs du quinzième et du seizième siècle ([1]).

2. — Le succès de l'*Histoire scolastique* a été prodigieux. Il est attesté par le nombre des manuscrits, des traductions et des éditions ([2]) de l'œuvre même, comme par la multitude des auteurs qui s'en sont inspirés ([3]). Si, dans les pays où la Ré-

---

« défendre la lecture dans votre diocèse. » « Lue sans notes et sans explication, l'Écriture sainte est un poison » (J. de Maistre, *Les soirées de Saint-Pétersbourg,* Paris, 1821, II, p. 343). Cf. Mâle, *L'Art religieux* ², p. 205.

([1]) Sur Pierre de Troyes, cf. les notices d'Oudin et de Fabricius réimprimées par Migne en tête de son édition de l'*Hist. scol.* (*P. L.,* CXCVIII, 1045) ; l'*Hist. litt. de la France,* t. XIV, p. 12, avec les compléments d'Hauréau, *Not. et extr. de la Bibl. Nat.,* t. I, p. 5. Cf. encore *Anecdotes hist. tirées d'Etienne de Bourbon,* éd. Lecoy de La Marche, p. 418, et Gröber, *Grundriss,* II, 1, 187.

([2]) Cf. l'*Hist. litt. de la Fr.,* XIV, p. 15, d'après Fabricius. L'*Histoire scolastique* fut traduite en français par Guiars des Moulins vers 1291 (Gröber, *Grundriss,* II, 1, 982) ; la traduction de Guiars a été imprimée par Vérard pour Charles VIII.

([3]) Cf. Gröber, *op. laud.,* p. 715, 723, 760, 865.

forme a triomphé, ce livre perdit sa vogue dès les premières prédications des réformateurs, il la garda jusqu'à la fin du dix-septième siècle dans les pays restés fidèles à la foi romaine. Richard Simon, en 1685, s'exprimait ainsi à ce sujet (1) : « Pierre Comestor s'est rendu autrefois célèbre dans toute l'Église d'Occident par le livre qu'on nomme encore aujourd'hui *Historia scholastica,* où il a renfermé à sa manière toute l'histoire de la Bible, depuis la création du monde jusqu'à l'ascension de Notre-Seigneur. Son dessein n'a pas été de rapporter simplement les paroles de l'Écriture, mais de les expliquer quelquefois, soit par les Pères, soit par les histoires des auteurs profanes qu'il a aussi insérées dans son livre : de sorte que cette Histoire de la Bible n'est pas tout à fait pure. La plupart (au Moyen Age) lisoient l'Écriture dans cette Histoire scolastique de Pierre Comestor plutôt que dans les versions de la Bible, ce qui fut cause qu'on négligea l'étude de l'Écriture Sainte. » Et en 1690, revenant de nouveau à Pierre Comestor, Richard Simon disait (2) : « Il n'y avoit rien en ce temps-là (au Moyen Age) de plus grand ni de plus estimé pour l'Écriture Sainte, que le Pierre Comestor qui a été traduit dans plusieurs langues de l'Europe : on ne lisoit la Bible que de la manière qu'elle étoit dans ce compilateur, et avec ses gloses. Cet usage a duré longtemps en France. » L'année même où Richard Simon écrivait ces lignes, l'*Histoire scolastique* était réimprimée à Madrid. Encore au dix-huitième siècle, même dans le clergé de France, alors pourtant si éclairé, elle gardait des lecteurs : un abbé, Nadal, en extrayait une tragédie sur le mariage de Moïse avec Tarbis, princesse éthiopienne (3).

3. — Dans certains passages du *S. H. S.,* l'emprunt fait à l'*Histoire scolastique* est décelé par des indices si précis, si particuliers, qu'il ne saurait faire doute : tels le passage concernant l'*acrisie* dont Élisée frappa l'armée syrienne, ou en-

---

(1) *Histoire critique du Vieux Testament* (Rotterdam, 1685), t. I, p. 413.

(2) *Histoire critique du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1690), t. II, p. 320.

(3) L'abbé Nadal était de l'Académie des inscriptions. Sa pièce, imprimée en 1738, ne fut pas jouée : le sujet fut jugé dangereux, et la représentation interdite (cf. *Le Mistére du Viel Testament,* éd. J. de Rothschild, t. III, p. xc).

core le commentaire des deux derniers commandements du Décalogue.

xvii, 25. O dementissimi Judæi...
Nonne videtis Christum solum potentiorem vobis omnibus
59. Posset vos percutere cæcitate et acrisia, [esse ?...
Sicut sub Elisæo percussus fuit exercitus de Syria.

Si notre auteur, pour désigner l' « hallucination négative » (1) dont Élisée frappa l'armée des Syriens, s'était servi seulement du mot *cæcitate,* qui est celui de la Vulgate (IV *Reg.* vi, 18), on pourrait croire qu'il connaissait cet épisode directement par les livres saints. Mais le mot *acrisia,* qui glose *cæcitate,* décèle l'emprunt à Comestor : cf. *Hist. schol., lib.* IV *Reg.* ix : *cum intrarent hostes ad eum, orante Elisæo, percussit eos Dominus cæcitate, non omni quidem, sed acrisia, ne eum agnoscerent.* Une note additionnelle à ce chapitre de l'*Histoire scolastique* explique joliment le mot *acrisia : amentia visus, scilicet quando quærimus quod in manu tenemus.* Il est regrettable pour Du Cange qu'il ait ignoré ce passage de Comestor, quand il a écrit dans son Glossaire du latin médiéval, *s. v.*, qu'*acrisia, acroisia* étaient des formes fautives pour *aorasia,* dont s'étaient servis les Septante en cet endroit de la Bible.

x, 14. In tabulis Moysi scripta erant decem præcepta Dei;
Quæ propter legentium et audientium utilitatem hic annotabo
Et brevi quadam glosula elucidabo.
Primum est : Deos alienos non adorabis...
Nonum est : Domum vel agrum proximi tui non debes desiderare,
Tali videlicet mente quod velles tibi cum suo damno adoptare.
Decimum est : Uxorem, servum, ancillam proximi non concupiscas.
Præcedens de re immobili, istud de mobili intelligas.
Hæc duo ultima præcepta in nullo videntur discrepare,
Nisi quod res mobiles et immobiles volunt designare.

(1) J'emprunte cette expression à la terminologie consacrée par les travaux de l'École de Nancy (cf. Liégeois, *De la suggestion et du somnambulisme,* Paris, 1889, p. 324). A l'approche des Syriens venus pour le prendre, Élisée frappe son serviteur d' « hallucination positive » : il lui fait voir des cavaliers et des chars de feu (IV, *Rois,* vi, 17) accourus censément pour les défendre tous deux, le prophète et lui, contre les Syriens; et pour échapper aux Syriens, il les frappe, non pas d'aveuglement, comme le dit la Vulgate, mais, comme le dit l'*Histoire scolastique,* d'une aberration de la vision, *amentia visus,* dont la description, telle que la donne la Bible (v. 18-20), indique exactement un cas d'hallucination négative.

Le Décalogue catholique diffère en deux points du Décalogue biblique. Les deux premiers commandements de celui-ci (1° tu n'auras pas d'autres dieux que moi ; 2° tu n'adoreras pas d'images) sont dans celui-là réduits à un seul, ou, plutôt, l'Église catholique a supprimé le second, qui eût condamné les images et donné raison aux iconoclastes. D'autre part, la Décalogue catholique scinde en deux le dixième commandement mosaïque. Notre auteur justifie cette division d'une façon surprenante, en alléguant la distinction juridique des biens mobiliers et immobiliers. Il faut, pour comprendre ceci, se rappeler que le droit du Moyen Age établissait une différence profonde entre les biens meubles et immeubles : *vilis mobilium possessio* (1). Les biens immobiliers seuls étaient considérés comme devant produire des fruits : les biens mobiliers, dont faisait partie l'argent, devaient rester stériles.

C'est à Comestor que l'auteur du *S. H. S.* a emprunté sa *glosula* sur les neuvième et dixième commandements : *Nonum præceptum :* « *Non concupisces domum proximi tui.* » *Secundum Augustinum, hic prohibet concupiscentiam rei alienæ immobilis. Decimum præceptum :* « *Non desiderabis uxorem ejus, non servum, non ancillam nec omnia quæ illius sunt.* » *Hic autem prohibet concupiscentiam rei mobilis* (*Hist. schol.*, *lib. Exodi, XL*).

Ainsi, d'après Comestor, ce serait saint Augustin qui aurait appliqué à l'interprétation de la fin du Décalogue la distinction juridique des biens meubles et immeubles. L'assertion est surprenante, car on ne sache pas qu'au temps de saint Augustin cette distinction eût déjà l'importance qu'elle prit pour les juristes du Moyen Age. Il est vrai que saint Augustin s'est prononcé pour la fusion des deux premiers commandements en un seul, et pour la division du dernier en deux : mais c'est tout ce qu'il faut retenir du *secundum Augustinum* de Comestor. Saint Augustin formule ainsi le neuvième commandement : *Non concupisces uxorem proximi tui,* et le dixième : *Non concupisces domum proximi tui, neque agrum ejus, neque servum ejus* (2). La distinction établie par les deux commandements ainsi formulés ne concerne pas, comme on voit, les biens meubles et immeubles, mais la nature très di-

---

(1) Cf. Planiol, *Traité de droit civil,* 4e éd. (Paris, 1906), t. I, p. 692.

(2) *Quæst. in Heptat.* II, 71 (*L. P.*, XXXIV, 620).

verse des objets sur lesquels peut se porter la concupiscence, d'une part la femme, d'autre part les biens de fortune, — la femme, qui éveille la concupiscence de chair, d'où naît le péché d'impureté ; les biens d'argent, qui éveillent la concupiscence des yeux, d'où naît le péché d'avarice. Dom Morin, l'un des érudits les plus versés dans les questions augustiniennes, veut bien m'écrire ceci : « Je ne connais rien, même dans les Apocryphes de saint Augustin, qui justifie l'assertion de Pierre le Mangeur. »

4. — Richard Simon remarque que « l'Histoire biblique de Pierre Comestor n'est pas tout à fait pure ». Elle est mêlée, en effet, de renseignements sur l'histoire profane : *De historiis ethnicorum*, dit Comestor, *quædam incidentia pro ratione temporum inserui* (1). Non qu'il ait compris, avant nos orientalistes contemporains, l'impossibilité de séparer l'histoire juive de celle des peuples avec lesquels les Juifs ont eu affaire : si Comestor, soit à la fin d'un chapitre, sous forme d'*incidentia*, soit dans le corps même d'un chapitre, donne des détails parfois assez circonstanciés sur l'histoire profane, c'est simplement par obéissance respectueuse aux traditions du genre historique, telles que les avaient fixées les annalistes de l'antiquité et les premiers auteurs d'histoires universelles (2).

Ainsi, le Moyen Age trouvait pêle-mêle dans Comestor l'histoire sainte et l'histoire profane. Il n'a pas distingué entre l'une et l'autre. Et il ne le pouvait pas, ses théologiens ne le lui eussent point permis. Car tous les événements antérieurs à la vie du Christ étaient, pour la théologie du Moyen Age, des préfigures de l'histoire évangélique. Comestor, se renfermant strictement dans sa tâche d'historien, n'avait pas indiqué le sens caché de ces événements : *pelagus mysteriorum peritioribus relinquens*, dit-il dans sa dédicace. L'auteur du *S. H. S.* s'est proposé de dégager ce sens caché, en appliquant la méthode allégorique à des faits de l'une et de l'autre histoire, indistinctement, aussi bien à l'histoire profane qu'à l'histoire sainte. C'est ainsi que le songe d'Astyage, la nostalgie de la favorite de Nabuchodonosor, le geste d'Antipater montrant à

(1) Dédicace de l'*Hist. scol.* à l'archevêque de Sens (*P. L.*, CLXXXVII, 1054).

(2) Se rappeler la *Chronique de Paros* et la *Bibliothèque historique* de Diodore.

César les cicatrices de ses blessures, sont devenus des préfigures de l'histoire de Marie et de Jésus.

III, 41. Rex Astyages visionem mirabilem videbat,
Quod videlicet de utero filiæ suæ vitis pulcherrima crescebat,
Quæ foliis et frondibus se amœnissime dilatabat
Et fructus proferens totum regnum suum obumbrabat...
Dictum est ei quam interpretationem hæc visio gerat,
Quod videlicet de filia sua rex magnus nasciturus erat.
Hæc filia post hæc Cyrum regem generavit.

Cf. Comestor, *H. S., lib. Danielis*, XVI (*De Cyro*) : *Cyrus fuit nepos Astyagis ex filia. Porro Astyages unicam habuit filiam, et vidit somnium, quod de genitalibus filiæ oriebatur vitis, quæ totam occupabat Asiam, et accepit a conjectoribus se habiturum nepotem ex filia, qui dominus esset Asiæ;* d'après Justin, I, 4 : *Astyages per somnum vidit ex naturalibus filiæ, quam unicam habebat, vitem enatam, cujus palmite omnis Asia obumbraretur; consulti, arioli dixerunt ex eadem filia nepotem ei futurum, cujus magnitudo prænuntiaretur.*

V, 55. Qualiter Maria Deo servivit et quam vitam amplexabatur,
Hoc in horto illo, qui suspensus dictus erat, præfigurabatur,
Quem rex Persarum uxori suæ in alta structura plantavit,
De quo patriam suam de longe contemplari desideravit.

Cf. Comestor, *H. S., lib. Danielis*, V : *Nabuchodonosor superplantavit hortum, qui suspensilis dicebatur, eo quod uxor ejus, quæ in finibus Mediæ nutrita fuerat, regionem suam a longe videre desideraret.* Par une erreur qui n'est pas imputable à Comestor, le *Speculum* a fait de la reine de Babylone une reine de Perse. C'est à Josèphe (*Ant. Jud.*, X, 11) que Comestor a pris l'histoire de la nostalgie de la sultane babylonienne. Diodore (II, 5) fait le même récit que Josèphe; cf. encore Quinte-Curce, V, 1, 35, et Pline l'Ancien, XIX, 5.

XXXIX, 11. Antipater, miles strenuus, delatus fuit imperatori Julio,
Quod infidelis et inutilis miles fuisset Romano imperio;
Quapropter ille, se exuens, nudus coram imperatore assistebat
Et ei cicatrices vulnerum suorum coram omnibus ostendebat,
Dixitque, non esse opus se verbis expurgare,
Cum cicatrices viderentur ejus fidelitatem acclamare;
Quod videns, Cæsar ejus excusationem approbabat
Et eum fidelem et strenuum militem affirmabat.

Cf. *Hist. schol., lib. II Macch., XIV : Eo tempore Antipatrum et Hircanum criminabatur Antigonus apud Cæsarem, dicens eorum consilio patrem suum et fratrem interiisse. Ad hoc Antipater, veste projecta, multitudinem vulnerum demonstrans, verbis non opus esse dixit, cum cicatrices, se tacente, clamarent ipsum fuisse fidelem Romanorum.* Comestor a emprunté cette histoire à Josèphe, *Guerre des Juifs,* I, 8, ou, moins probablement, au IVe livre des *Macchabées,* chapitre 43 (Migne, *Dict. des Apocryphes,* I, 810).

5. — Les ouvrages historiques de Josèphe avaient, pour les docteurs du Moyen Age, un attrait singulier. Nul doute qu'ils ne considérassent les *Antiquités judaïques* comme le commentaire le plus précieux et le plus autorisé de l'Ancien Testament (1). Comestor doit beaucoup à Josèphe. Il le cite à chaque instant. Il lui emprunte, sans hésiter, les légendes les plus naïves. Deux des fables d'origine juive, que contient le *Speculum,* dérivent de Josèphe, par le canal de l'*Histoire scolastique :* la légende de la bête dont Satan prit la forme pour tenter Ève, et la légende du mariage de Moïse avec Tarbis, princesse de Saba.

I, 11. Diabolus, homini invidens, sibi insidiabatur
Et ad præcepti trangressionem ipsum inducere nitebatur.
Quoddam ergo genus serpentis sibi Diabolus eligebat,
Qui tunc erectus gradiebatur et caput virgineum habebat.

Cf. Comestor, *Hist. schol., lib. Gen., XXI : Lucifer invidit homini... Mulierem minus providam et certam per serpentem aggressus est, quia tunc serpens erectus est ut homo, et adhuc, ut tradunt, phareas* (2) *erectus incedit. Elegit etiam quoddam genus serpentis, ut ait Beda, virgineum vultum habentem, quia similia similibus applaudunt.* Les Juifs avaient conclu de la malédiction lancée par Dieu contre le serpent (3) que la bête dont le diable avait pris la forme pour tenter Ève devait avoir été, avant d'être condamnée à ramper, tout autre

---

(1) Cf. Boutaric, dans *Rev. des quest. historiques,* XVII, p. 8.
(2) *Sic* Migne. On attendrait *pareias,* du grec παρείας.
(3) *Et ait Dominus Deus ad serpentem : Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animantia et bestias terræ; super pectus tuum gradieris* (*Gen.* III, 14).

chose qu'un serpent; d'autre part, si Satan en avait pris la forme, c'est que cette bête devait être alors la plus merveilleuse de la création; le serpent, tel qu'il est depuis la malédiction, ne ressemble pas plus à ce qu'il était dans le jardin d'Éden, que les anges déchus, devenus depuis l'instant de leur chute d'horribles démons, ne ressemblent à ce qu'ils étaient quand ils entouraient le trône de Dieu. Josèphe (1) parle de la beauté du serpent et des quatre pieds qu'il avait alors. « Adam et Ève, lit-on dans l'Apocryphe éthiopien du *Combat d'Adam et d'Ève contre Satan* (2), rencontrèrent, quelque temps après avoir été chassés du paradis, le serpent dans lequel Satan s'était transformé pour tromper Ève; il léchait tristement la poussière et se traînait à terre sur la poitrine, à cause de la malédiction du Seigneur. Autant il avait été élevé autrefois, autant il était abaissé maintenant; il était abaissé au-dessous de tous les animaux; lui qui avait été le plus beau, était devenu le plus hideux; lui qui avait mangé de bonnes choses, était réduit à dévorer la poussière, et tous les animaux qui, jadis, attirés par sa beauté, accouraient auprès de lui, le fuyaient maintenant. » Tous les Orientaux ont répété cette légende, aussi bien les Musulmans et les Chrétiens que les Juifs. Avant la faute d'Eve, racontent les Musulmans, le serpent surpassait en beauté tous les animaux, et il était leur roi. Sa tête était comme un rubis, ses yeux comme des émeraudes. Sa taille était celle d'un chameau, son corps était diapré des plus vives couleurs; ses cheveux, pareils à ceux d'une jeune fille, exhalaient une odeur de musc et d'ambre, etc. (3).

xxxviii, 5. Per Mariam enim protecti sumus a Dei indignatione;
Quod figuratum est in Tarbis, filia regis Saba, et Moyse.
Moyses cum exercitu Ægyptiorum urbem Saba obsedit,
Nec erat aliquis, qui hanc obsessionem dissolvere suffecit;
Tarbis autem, filia regis, in eadem urbe habitavit,
Quæ urbem ab obsidione hoc modo liberavit :
Moyses erat amabilis valde et pulcher adspectu,
Quem filia regis de muro contemplabatur crebro respectu,
Et in tantum ei pulchritudo Moysi complacebat,
Quod eum in sponsum habere desideranter satagebat;

---

(1) *Antiq. Jud.*, I, i. (2) Migne, *Dict. des Apocr.*, I, 304.

(3) Weil, *Bibl. Legenden der Muselmänner*, p. 22; Migne, *Dict. des Apocr.*, I, 391.

Tandem patri suo desiderium suum aperuit
Et se Moysen, principem exercitus, diligere asseruit;
Placuit hoc regi, et complevit filiæ voluntatem,
Dans Moysi filiam et cum ea ipsam civitatem,
Et sic cum adjutorio Tarbis et ejus consilio
Liberati sunt inclusi, et dissoluta est obsidio.

Comme l'indique la rubrique du ms Bibl. Nat. lat. 9586, la légende du mariage romanesque de Tarbis, princesse d'Éthiopie, avec Moïse, est prise de Comestor, *H. S., lib. Exodi VI* (*De uxore Moysi Æthiopissa*) : *Erat Moyses vir bellicosus et peritissimus... Æthiopes expugnans inclusit eos fugientes in civitatem Saba regiam... Quam cum, quia inexpugnabilis erat, diutius obsedisset, oculos suos injecit in eum Tarbis filia regis Æthiopum, et ex condicto tradidit ei civitatem, si duceret eam uxorem, et ita factum est. Inde est quod Maria et Aaron jurgati sunt adversus Moysen pro uxore ejus Æthiopissa.* De l'*Histoire scolastique,* cette légende a passé non seulement au *S. H. S.,* mais au *Speculum historiale* (III, 2) et au *Mistére du Viel Testament,* v. 23301 et suivants [1] :

MOYSE. Depuis à une Éthiopisse
Fille du roy, Tarbis nommée,
Me mariay, par renommée
Que j'avoye d'estre vaillant.

Comestor l'avait empruntée à Josèphe, *Ant. Jud.,* II, 5. Elle a sans doute pour origine le passage des *Nombres* auquel renvoie l'*Histoire scolastique* (*locuta est Maria et Aaron contra Moyses propter uxorem ejus Æthiopissam*).

6. — Mais toutes les légendes juives que Comestor a reçues dans son Histoire Sainte ne proviennent pas de Josèphe ; beaucoup proviennent des rabbins. L'*Histoire scolastique* et les ouvrages analogues, dont la lecture a tenu lieu, pour le Moyen Age, de celle de la Bible, « ne dérivent pas uniquement de la Bible : les légendes empruntées aux Apocryphes y figuraient au même titre que les épisodes tirés des livres

[1] Sur les traditions relatives au mariage de Moïse avec la fille du roi d'Éthiopie, cf. BRUNET, *Le violier des histoires romaines,* p. 27.

canoniques ; bien plus, les traditions talmudiques y occupaient une certaine place[1]. » L'art du Moyen Age représentait la Synagogue avec un bandeau sur les yeux et, dans la main, un sceptre brisé : ce type iconographique ne semble pas très exact, quand on se rappelle le crédit dont jouirent alors les fables juives. L'auteur du *S. H. S.*, pas plus que les autres auteurs chrétiens du Moyen Age, n'a échappé à la contagion des légendes orientales. Des annotations, en marge de certains manuscrits du *Speculum*, constatent le fait, non sans surprise : *Talmudica fabella*, lit-on dans un manuscrit de Munich (clm 23433), en marge de l'histoire de Tarbis. *Dies schmeckt auch nach dem Talmud*, dit une note du même manuscrit à propos du deuil centenaire qu'Adam et Ève auraient gardé après la mort d'Abel.

Ces légendes rabbiniques qui s'étaient imposées à la crédulité du catholicisme médiéval sont pour le folk-loriste un attrayant sujet. Aussi connues des fidèles que les histoires authentiquement bibliques, elles ont donné lieu à des représentations figurées, dont l'archéologue chercherait en vain l'explication dans la Bible. Nous ne pouvons nous soustraire à l'obligation de donner des renseignements précis sur toutes celles dont notre auteur a parlé, et qui, par le *S. H. S.*, se sont introduites dans le répertoire de l'imagerie.

Au moment de me risquer sur un terrain qui n'est pas le mien, je ne me dissimule pas les difficultés de ma tentative. « L'histoire de la littérature juive du Moyen Age, écrit Renan, a toujours été considérée comme le domaine propre des savants israélites. Un philologue qui ne s'est point préparé dès l'enfance au rabbinat aurait une peine extrême à se mettre au courant de ces études et n'y dépasserait pas la médiocrité[2]. » Aussi bien n'ai-je pas la prétention

D'éclaircir des Rabbins les savantes ténèbres[3],

ni de traiter *ex professo*, et d'une façon exhaustive, le sujet auquel je suis obligé de toucher. Je voudrais simplement, en

---

(1) *Le Mistére du Viel Testament*, éd. J. de Rothschild, I, p. ix.

(2) Avertissement du t. XXVII de l'*Hist. litt. de la Fr.*, p. 2. Cf. J. Soury, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1893, p. 733.

(3) Boileau, *Satire VIII*, 220.

m'aidant des recherches de spécialistes autorisés (1), grouper quelques renseignements indispensables à l'intelligence des légendes juives que l'auteur du *S. H. S.* a puisées dans l'*Histoire scolastique.*

Saint Jérôme s'est fait traduire la Bible hébraïque par les rabbins de Palestine. Raban Maur, au neuvième siècle, a utilisé les recherches d'un grand exégète juif, son contemporain, *Hebræus in legis scientia florens* (2); au neuvième siècle encore, Agobard, l'illustre archevêque de Lyon, l'auteur du *De judaicis superstitionibus,* nous apprend qu'il eut de nombreux colloques avec les Juifs (3). Par saint Jérôme et Raban, quelques-unes des légendes de l'haggada sont entrées dans la tradition chrétienne : telle la légende de Lamech, dont il convient que nous parlions (4), puisqu'elle a fourni une préfigure au *S. H. S.*

xx, 59. Notandum quod duæ sunt gentes, quæ Christum flagellaverunt;
Illæ per duas uxores Lamech præfiguratæ fuerunt :
Duæ uxores Lamech appellabantur Sella et Ada,
Duæ gentes fuerunt gentilitas et synagoga;
Sella et Ada maritum suum verbis et verberibus afflixerunt,
Gentilitas et synagoga Salvatorem suum flagellaverunt;
Gentilitas verberavit eum flagellis et virgis,
Synagoga flagellavit eum linguis et verbis.

La *Genèse* (IV, 18. 19) dit de Lamech qu'il descendait de Caïn à la cinquième génération et qu'il avait deux femmes, Ada et Sella. Il leur dit une fois : *Audite vocem meam, uxores Lamech, auscultate sermonem meum, quoniam occidi virum in*

---

(1) Je me suis servi des notices de l'*Hist. litt. de la Fr.* sur la littérature juive en France, notamment du grand travail de Renan sur les rabbins (t. XXVII); des matériaux réunis dans le *Dict. des Apocryphes* de Migne et de la *Bibliotheca rabbinica* de Bartolocci ; des notes qu'Isidore Loeb a fournies à l'éditeur du *Mistére du Viel Testament ;* de la thèse de Samuel Berger, *Quam notitiam linguæ hebraicæ habuerint Christiani medii ævi temporibus in Gallia* (Nancy, 1893), ainsi que du remarquable compte rendu que Soury a fait de cette thèse dans la *Bibl. de l'École des chartes,* 1893, pp. 733-738 ; enfin, de l'*Hist. de la littérature juive* de Karpelès, traduite par Isaac Bloch et Émile Lévy. J'ai consulté aussi, mais sans grand profit, la *Jewish Encyclopedia.*

(2) L'*Hebræus* dont il s'agit est l'auteur des *Quæstiones hebraicæ in libros Regum et Paralipomenon* (*P. L.* XXIII, 1391 sqq).

(3) *Opera,* éd. Baluze, I, 75; cf. Berger, *op. laud.*, p. 4.

(4) Sur la légende de Lamech, cf. Mâle, *op. laud.*, p. 241.

vulnus meum et adolescentulum in livorem meum (*Gen. IV*, 23. 24). Ce passage obscur a été généralement expliqué par le rapprochement du verset 15 du même chapitre, où il est dit que Dieu avait mis un signe sur Caïn, pour défendre de le tuer : les Juifs [1] et, à leur suite, les Musulmans et les Chrétiens, ont compris que Lamech avait, sans le vouloir, tué Caïn, et ils ont raconté tout un roman, dont les péripéties expliquent les paroles énigmatiques de Lamech à ses femmes. Cette histoire devait être déjà connue de saint Jérôme [2], qui ne la jugeait pas sans valeur. Théodoret est plus sévère [3]. Les commentateurs du Moyen Age occidental, sur la foi de Jérôme, l'ont acceptée sans hésitation. On la trouve déjà chez Raban Maur [4], d'où elle a passé dans la *Glose ordinaire* de Walafried Strabo. Pierre Raie [5] et Comestor [6] la répètent à leur tour; celui-ci y ajoute quelques détails qui semblent indiquer qu'il ne l'a pas copiée dans la *Glose ordinaire,* mais qu'il se l'était fait raconter par quelque rabbin :

Lamech vir sagittarius diu vivendo caliginem oculorum incurrit et, habens adolescentem ducem, dum exerceret venationem, pro delectatione tantum et usu pellium, quia non erat usus carnium ante diluvium, casu interfecit Cain inter fructeta, æstimans feram, quem, quia ad indicium juvenis dirigens sagittam, interfecit. Et cum experiretur quod hominem, scilicet Cain, interfecisset, iratus illic cum arcu ad mortem verberavit eum. Occiderat ergo Cain in vulnere, adolescentem in livore vulneris. Vel utrumque occiderat in vulnus, et livorem suum, id est in damnationem suam. Et ideo cum peccatum Cain pu-

---

(1) Cf. dans le *Dict. des Apocryphes* de Migne, I, 344, le *Livre du combat d'Adam et d'Ève contre Satan*, et II, 1092, le *Yaschar.* Voir encore Siegfried dans l'*Archiv für wissensch. Erforschung des Alten Testaments,* I, p. 439, et les éclaircissements donnés dans l'édition du *Mistére du Viel Testament* de J. de Rothschild, t. I, p. LXXV.

(2) *P. L.*, XXII, 455 : *referebat mihi quidam Hebræus in apocryphorum libris reperiri...*

(3) *P. G.*, LXXX, 146.

(4) Cité dans la *Glose ordinaire* (*P. L.*, CXIII, 101), d'après un livre de Raban qui ne nous est pas parvenu : *Aiunt Hebræi Lamech diu vivendo caliginem oculorum incurrisse, et adolescentem ducem et rectorem itineris habuisse. Exercens ergo venationem, sagittam direxit quo adolescens indicavit, casuque Cain inter fructeta latentem interfecit. Et hoc est quod dicit : « Occidi virum in vulnus meum », id est « vulnere, quod infixi, non bestiam, sed hominem occidi. » Unde et furore accensus occidit adolescentem.*

(5) *Aurora,* dans *P. L.*, CCXII, 22 = Pitra, *Spicil. Solesm.*, II, 309.

(6) *P. L.*, XCVIII, 1079.

nitum esset septuplum, ut diximus, suum punitum est septuagies septies, id est septuaginta animæ et septem, egressæ de Lamech, in diluvio perierunt : vel hoc numero majoritatem pœnæ tantum notat. Hebræus ait : Mulieres suæ sæpe male tractabant eum. *Unde ipse iratus dicebat eis se pati hoc pro duplici homicidio quod egerat. Tamen terrebat eas, subdendo pœnam, quasi dicat : Cur me vultis interficere? Gravius punietur qui me interficiet, quam qui Cain.*

7. — Comestor raconte la légende de Lamech avec des détails que saint Jérôme et Raban ne semblent pas avoir connus, notamment celui des mauvais traitements que Lamech endura de ses deux femmes. D'où Comestor tenait-il ces détails nouveaux? Quel est le savant juif dont il allègue l'autorité (*Hebræus ait : « Mulieres suæ sæpe male tractabant eum »*)? De même, de quel rabbin Comestor tenait-il ces quatre autres légendes haggadiques que nous retrouvons dans le *S. H. S.*, promues, comme celle des misères conjugales de Lamech, à la dignité de préfigures : la légende d'Évilmérodach coupant en trois cents morceaux le cadavre de son père Nabuchodonosor, la légende de Hur, frère d'Aaron, mourant étouffé sous les crachats des Juifs pour avoir voulu s'opposer au culte du veau d'or, la légende du deuil centenaire d'Adam et d'Ève, après la mort d'Abel, la légende de l'enfant Moïse qui brisa la couronne de Pharaon?

Avant de chercher comment Comestor a pu avoir connaissance de ces légendes, il convient de citer, en les accompagnant de quelques éclaircissements, les passages de l'*Histoire scolastique* où l'auteur du *S. H. S.* les a trouvées.

xxv, 39. Quamvis Christus crucifixus fuerit tantis doloribus,
Tamen super hoc Judæi invaserunt eum suarum linguarum [gladiis.
Isti olim præfigurati fuerunt per Evilmerodach regem,
Qui desævierat in suum mortuum et sepultum patrem :
Corpus patris de sepulcro effossum in CCC partes divisit
Et CCC vulturibus ad devorandum distribuit.

L'horrible légende d'Évilmérodach [1], coupant en trois cents

[1] Le roi babylonien que la Vulgate (IV *Rois*, xxv, 27 ; *Jérémie*, LII, 36) appelle Évilmérodach est nommé Amilmaroudocos dans Josèphe (*in App.* I, 6, d'après

morceaux le cadavre de son père Nabuchodonosor, de peur que celui-ci ne ressuscitât, est assurément l'une des plus étonnantes que contienne le *Speculum*. Notre auteur l'a trouvée dans le *Liber Danielis* de l'*Histoire scolastique* (chapitre V : *catalogus regum Babylonis*) : *Tradunt quidam quod Evilmerodach frater minoris Nabuchodonosor* ([1]), *in diebus electionis paternæ, multa egit impie in terra, et, patre restituto, accusatus apud eum, missus est in carcerem, ubi Joachim erat, usque ad mortem fratris sui. Cumque regnare cœpisset, elevavit Joachim, quem socium habuerat in carcere, timensque ne resurgeret pater suus, qui de bestia redierat in hominem, consuluit Joachim. Ad cujus consilium cadaver patris sui effossum divisit in CCC partes, et dedit eas CCC vulturibus. Et ait ad eum Joachim : « Non resurget pater tuus, nisi redeant vultures in unum. »*

Comestor n'indique pas à quelle source il a emprunté cette légende. Sans doute la tenait-il des rabbins. Mais ceux-ci, où l'avaient-ils prise? Pour qui se rappelle les sculptures assyriennes et chaldéennes, les reliefs où l'on voit les amas de mains coupées, ou encore la « Stèle des vautours » ([2]), cette légende a une saveur spécialement ninivite.

Le *Midrasch Rabba* ([3]) raconte autrement les outrages qu'Évilmérodach aurait fait subir au cadavre de son père Nabuchodonosor : il ordonna que le cadavre fût exposé en public et lardé de coups d'épée par les ennemis du feu roi.

XIX, 57. Judæi isti, qui faciem Christi sputis suis maculaverunt,
Per idolatras vituli conflatilis præfigurati fuerunt.
Cum filii Israel deos alienos sibi facere volebant,
Aaron et Hur, maritus Mariæ, ipsis resistebant;
Tunc illi, indignati, in Hur irruerunt,
Et in eum exspuentes, ipsum sputis suffocaverunt.

Bérose). Comestor avait dû lire, dans une traduction de Josèphe, ce nom d'Amilmaroudocos (Amilmardouk, transcrivent les orientalistes). Il faut évidemment le rétablir dans cette phrase de l'*Hist. scol., lib. Dan., 5 : Nabuchodonosor mortuo, regnavit pro eo Amilitana pagus : hic est Evilmerodach.* Lisez : N. mortuo, regnavit pro eo *Amilmaroudocus :* hic est E.

(1) Comestor croit qu'il y a eu deux rois de ce nom, Nabuchodonosor le Grand et Nabuchodonosor le Jeune, l'un père, l'autre frère d'Évilmérodach.

(2) Maspéro, *Hist. anc. des peuples de l'Or. classique,* t. II, p. 635; t. I, p. 607.

(3) III, ch. 18. Le *Midrasch Rabba* ou *Grand Midrasch,* « le plus ancien peut-être des recueils spéciaux de haggada, est une œuvre collective de différentes époques » (Bloch et Lévy, *Hist. de la litt. juive,* p. 214-218).

La Bible ne dit point qu'Aaron ni que Hur se soient opposés au mouvement idolâtrique qui aboutit au culte du veau d'or; pour ce qui est de Hur, non seulement elle ne dit pas que les Juifs l'aient fait périr sous les crachats pour avoir résisté à l'idolâtrie : elle ne le nomme pas dans l'histoire du veau d'or. Elle ne dit pas non plus qu'il ait été l'époux de Marie, le beau-frère, par conséquent, de Moïse et d'Aaron.

Comment Aaron, auquel Moïse, en partant pour le Sinaï, avait confié Israël, put-il céder à ceux qui voulaient « un dieu qui marchât devant eux » ? Comment put-il consentir à fabriquer le veau d'or ? Les Pères ont cherché, par des subtilités d'exégèse, à pallier la défaillance d'Aaron (1). La légende juive, rapportée par notre auteur, répond à une intention analogue.

Le *Speculum* a emprunté cette légende à Comestor, qui la tenait des rabbins : Cf. *Hist. schol., lib. Exodi,* LXXIII (*De vitulo conflatili*) : *Videns populus quod Moyses moram faceret, dixit ad Aaron : Fac nobis Deos, qui præcedant nos; Moysi enim ignoramus quid acciderit* (Exod. XXXII, I). *Aaron vero et Hur restiterunt. Sed indignatus populus, spuens in faciem Hur, sputis, ut traditur, eum suffocavit.*

XI, 25. Pharao rex Ægypti coronam regalem habebat,
In qua imago dei sui Ammonis artificialiter sculpta erat.
Vaticinatum est Ægyptiis quod de Judæis quidam puer nasceretur,
Per quem populus Judaicus liberaretur, et Ægyptus destrueretur.
Præcepit igitur Pharao ut Judæi pueros suos in flumen projicerent,
Ut sic illum, quem timebant, pariter interimerent.
Amram et Jocabeth decreverunt se ab invicem separare,
Quia mallent carere liberis quam ad necem procreare.
Receperunt autem responsum a Deo, ut simul habitarent,
Quia puerum, quem Ægyptii timebant, ipsi generarent.
Concepit ergo Jocabeth et peperit pulcherrimum filium
Et abscondit eum tribus mensibus intra suum domicilium.
Cumque diutius occultare eum non valebat,
In fiscellam eum recludens, in flumine exponebat.
Eadem hora filia Pharaonis secus flumen deambulabat
Et puerum ipsum inveniens, sibi in filium adoptabat.
Quem illa Moysen vocans fecit educari,
Et postea decrevit eum regi Pharaoni videndum præsentari.

(1) Cf. saint AUGUSTIN, *Quæstio CXLI*a *in Exod.,* cité par Walafried STRABO, *Glossa ordinaria, lib. Exod.* XXXII (*P. L.,* CXIII, 287).

Cui Pharaon, alludens, coronam suam imponebat,
Quam ille projiciens ad terram, penitus confringebat.
Quod videns, quidam pontifex idolorum exclamavit :
« Hic est puer, quem deus nobis occidendum demonstravit ! »
Cumque evaginato gladio ipsum occidere voluisset,
Dixerunt quidam quod puer hoc ex insipientia fecisset :
In cujus rei argumentum carbones vivos sibi quidam afferebat,
De quibus puer nutu Dei in os suum projiciebat.

Cf. Comestor, *Hist. schol., lib. Exodi,* III-V : *Quidam sacrorum scriba regi prædixerat eo tempore in Israel masculum nasciturum, qui regnum Ægypti humiliaret. Pharao ergo præcepit ut quidquid masculini sexus nasceretur in Israel, in flumen projiceretur. Levita nomine Aram, vel Amram, qui accepit uxorem contribulem nomine Jocabeth, nolebat accedere ad uxorem post edictum, malens carere liberis quam in necem procreare. Cui Deus per somnium astitit, ut ait Josephus, dicens ne timeret uxorem cognoscere, quia puer, quem timebant Ægyptii, nasciturus esset ex ea... Moysen dum quadam die Terimith filia Pharaonis obtulisset Pharaoni, ut et ipse eum adoptaret, admirans rex pueri venustatem, coronam, quam tunc forte gestabat, capiti illius imposuit. Erat autem in ea Ammonis imago fabrefacta. Puer autem coronam projecit in terram, et fregit. Sacerdos autem Heliopoleos, a latere regis surgens, exclamavit : Hic est puer, quem nobis occidendum Deus monstravit! Et voluit irruere in eum, sed auxilio regis liberatus est et persuasione cujusdam sapientis, qui per ignorantiam hoc factum esse a puero asseruit. In cujus rei argumentum cum prunas allatas puero obtulisset, puer eas ori suo opposuit, et linguæ suæ summitatem igne corrupit. Unde et Hebræi impeditioris linguæ eum fuisse autumant.*

D'où Comestor a-t-il pris cette légende? Lui-même nous renvoie aux *Antiquités judaïques* (1) de Josèphe, où nous trouvons en effet l'histoire de la prédiction concernant l'enfant qui devait humilier Pharaon, et l'histoire de la couronne royale brisée par le petit Moïse. Mais Josèphe ignore encore l'ordalie des charbons ardents. Je ne suis pas compétent pour décider si, comme on l'a dit (2), cet enjolivement des « Enfances

(1) *Ant. Jud.,* II, 9, § 7.

(2) J. de Rothschild, *Le Mistère du Viel Testament,* t. III, p. lxxxviii.

Moïse » est un emprunt aux légendes musulmanes. Je remarquerai seulement que l'ouvrage juif intitulé le *Livre du Juste* (*Yaschar, Sépher Hayaschar*) raconte la fin de l'histoire ainsi [1] : « Pharaon était à table, ayant à sa droite la reine et à sa gauche sa fille Bathia, qui tenait Moïse sur ses genoux. Tout à coup le petit Moïse s'empara de la couronne du roi et se la posa sur la tête. Le grand prêtre Balaam conseille de faire mourir l'enfant. Le roi mande tous les mages de l'Égypte, pour décider l'affaire. Un ange envoyé par Dieu, ayant pris la forme de l'un d'eux, dit : « Que le roi fasse apporter un vase contenant des diamants, et un autre vase rempli de charbons ardents : suivant que l'enfant prendra de l'un ou de l'autre, nous verrons s'il agit ou non avec discernement. » L'ange pousse la main de l'enfant, qui prend de la braise et la porte à sa bouche ; sa langue en fut entamée, c'est depuis ce jour que Moïse fut, comme dit l'*Exode,* lourd de bouche et de langue. »

Le *Sépher Hayaschar,* dans sa forme actuelle, paraît dater du douzième siècle : c'est précisément l'époque où Pierre Comestor apprit des rabbins les récits concernant l'enfance de Moïse. Par Comestor, ces récits sont devenus familiers au Moyen Age occidental. Au milieu du quinzième siècle, le *Mistére du Viel Testament* les met à la scène :

LE ROY CORDELAMOR. Je luy vueil mettre ma couronne
Sur le chef, ou le dieu Hamon
Est figuré, que tant aymon :
En signe d'amour, je luy mets.

Icy Moyse prent la couronne et la jecte contre terre et la ront en pièces.

L'enfant Moïse jette par terre la couronne de Pharaon, parce qu'elle était ornée d'une pierre gravée, représentant le faux dieu des Égyptiens. Les conseillers, ou, comme dit le *Mistére du Viel Testament,* les « médecins » de Pharaon, croient, les uns que l'enfant a fait cela avec intention, les autres qu'il a péché par ignorance. On recourt alors à une expérience, d'où

(1) Bartolocci, *Bibliotheca magna rabbinica,* t. IV (Rome, 1693, f°), p. 115 et 124 ; cf. Migne, *Dict. des Apocryphes,* t. II, col. 1263. La *Palaia* (Vassiliev, *Anecdota græca-byzantina,* Moscou, 1893, p. 227) raconte la légende à peu près de la même façon que le *Sépher Hayaschar.*

dépendra le sort de Moïse. On apporte des charbons ardents : *Il fault,* dit le *Mistére, des charbons vifz et qu'il y en ait ung faint.*

MOYSE. J'en veuil taster, j'en veuil manger.
Ils me semblent beaux, par mon âme !
Icy met le charbon en sa bouche, et puis dit en pleurant :
Hélas ! m'amye, hélas ! madame,
J'ay la bouche toute affolée.

Les conseillers concluent que Moïse, en brisant la couronne, a agi avec aussi peu de discernement qu'en prenant des charbons pour des choses bonnes à manger, et le roi lui fait grâce (1).

8. — Revenons maintenant à la question que nous nous posions plus haut. Comment Comestor a-t-il eu connaissance de ces légendes haggadiques ? On remarquera d'abord avec quel soin il a noté lui-même qu'il leur manque l'autorité des livres saints : si, dans son Histoire, il a entremêlé les faits fournis par l'Écriture aux fables de l'Haggada, il n'a du moins jamais trompé le lecteur sur la valeur de celles-ci : *ut traditur,* dit-il en commençant l'histoire répugnante de Hur; *tradunt quidam,* en commençant le conte macabre d'Évilmérodach. Mais quels sont ces gens, *quidam,* dont il rapporte les traditions ? Nul doute que ce ne soient les Juifs. Chaque fois qu'il emploie ces formules : *ut traditur, tradunt quidam,* c'est pour désigner une légende haggadique : *ut traditur* équivaut à *ut traditur Synagoga; tradunt quidam* à *tradunt Hebræi.* Parfois même il déclare l'origine juive de telle ou telle légende : *Hebræi Moysen impeditioris linguæ fuisse autumant.* Par *Hebræi,* on doit entendre, je crois, non d'une façon générale les Juifs, mais plus précisément les docteurs juifs, les rabbins.

Comestor ne savait pas l'hébreu, pas plus que l'immense majorité des docteurs catholiques de son temps. On s'est demandé pourquoi ils ne l'apprenaient pas, eux qui en auraient eu tant besoin pour comprendre la Bible. « Ils ne l'apprenaient pas, ont répondu les Bénédictins de Saint-Maur (2), pour des motifs malentendus, qu'ils nous laissent à deviner, sans nous les faire manifestement connaître. L'ordre de Cî-

(1) J. DE ROTHSCHILD, *Le Mistére du Viel Testament,* t. III, p. 251.
(2) *Hist. litt. de la Fr.,* IX, 152.

teaux fit une défense expresse à ses moines de s'adresser aux Juifs pour apprendre les langues orientales, et mit en pénitence un moine de Poblet en Catalogne qui se trouvait dans ce cas. Il craignait apparemment qu'ils ne s'affaiblissent dans leur religion par leur commerce avec les infidèles. » Bagdad, au dixième siècle, avait vu les *motécallemîn* (1) des diverses religions, musulmane, juive, chrétienne, discuter paisiblement sur la religion et la philosophie. Mais c'était en pays musulman. Dans les régions où le christianisme était maître, cette tolérance, qui nous a valu l'inoubliable parabole des *Trois anneaux,* était inconnue. La fresque de la salle capitulaire du couvent Dominicain de Florence, où l'on voit les docteurs de l'Ordre des Prêcheurs discutant sans violence avec les Albigeois, les Musulmans et les Juifs, est mensongère comme un panégyrique. « Il est triste, écrit Renan (2), que les controverses publiques entre chrétiens et juifs, qui eurent lieu en France au douzième et au treizième siècle, aient été conduites dans un esprit beaucoup moins libéral qu'en pays musulman. Trop souvent le controversiste chrétien avait recours à un dernier argument, qui était d'assommer le juif. On est affligé de voir saint Louis approuver une telle conduite et poser en principe que « nulz, se il n'est très bons clers, ne doit desputer à aus ; mais lhom lays, quant il ot mesdire de la loy crestienne, ne doit pas desfendre la loy crestienne ne mais de l'espée, de quoy il doit donner parmi le ventre dedens, tant comme elle y puet entrer » (3). Il est vrai que Raymond Martin, le Dominicain catalan qui écrivit en 1278 le *Pugio christianorum ad impiorum perfidiam jugulandam et maxime Judæorum* (4), souhaitait que les docteurs catholiques apprissent l'hébreu pour pouvoir rétorquer les arguments des rabbins : *hinc animadverte, lector,* écrit-il, *quam sit utile fidei christianæ litteras non ignorare hebraicas. Quis enim unquam nisi ex suo Talmud sua posset in eos pro nobis jacula contorquere?* Mais le vœu exprimé par Raymond Martin n'avait pas trouvé d'écho; le *Pugio* n'a décidé personne à l'étude de l'hébreu.

---

(1) Les docteurs (proprement : les logiciens). (2) *Hist. litt.,* XXVII, 557.

(3) Joinville, éd. de Wailly (Paris, 1874, in-8), p. 31.

(4) Imprimé en 1651 par Bosquet, évêque de Lodève, le *Pugio fidei* est célèbre pour avoir servi de manuel d'exégèse hébraïque à Blaise Pascal : cf. les *Pensées,* éd. Havet, t. II, p. 9; éd. Molinier, t. I, p. xxxii; éd. Brunschvicg, t. I, p. xci.

De ce que les docteurs chrétiens du Moyen Age ont ignoré l'hébreu, il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient pas eu de rapports avec les rabbins. Ils les convoquaient à des colloques pour tâcher de les confondre. Ils s'adressaient à eux pour être éclairés sur le sens des passages obscurs de la Vulgate, pour reviser et corriger le texte latin de la Bible. « La manière dont se faisaient ces travaux de revision et de correction, écrit Soury, donne la mesure du savoir des exégètes chrétiens. Quand on croyait devoir corriger à l'aide du texte hébreu quelques passages obscurs de la Vulgate, ou d'autres anciennes versions latines, on faisait venir des Juifs instruits et on leur adressait des questions sur ces passages. Les Juifs apportaient leurs rouleaux et, interrogés, traduisaient le texte hébreu en langue vulgaire. C'est ainsi qu'Étienne, abbé de Cîteaux, fit, en 1109, sa revision de tous les textes de la Bible [1]. » C'est ainsi que Nicolas de Lire a rédigé ses *Postilles,* comme il le déclare lui-même, avec une parfaite sincérité. C'est ainsi que le chef de file de l'exégèse catholique, saint Jérôme, a fabriqué la Vulgate.

On ne sait si Comestor a soutenu des controverses avec les rabbins. Mais les fonctions qu'il a remplies, à Troyes d'abord, à Paris ensuite, le désignaient pour ce rôle. D'ailleurs, les recherches qu'il eut à faire pour écrire son Histoire Sainte durent lui donner la curiosité qu'avaient déjà eue saint Jérôme et Raban, d'avoir connaissance des traditions mystérieuses que la Synagogue possédait sur l'histoire du peuple de Dieu. En fait, l'*Historia scolastica* est imbue, comme nous l'avons constaté, de légendes juives. Cela s'explique, je crois, si l'on se rappelle ce qu'était pour le judaïsme cette illustre ville de Troyes, à l'époque où Comestor, qui en était natif, y a vécu et travaillé.

« L'histoire littéraire des juifs de France, écrit Renan, commence au onzième siècle. Après la lente élaboration du Talmud et des écrits qui s'y rattachent, travail qui s'accomplit tout entier en Orient et qui se termine vers le sixième ou le septième siècle, il y eut une interruption, au moins apparente, dans le travail intellectuel du peuple juif. Le réveil se fit au dixième siècle, à Bagdad, et le mouvement se propagea rapidement jusqu'en Espagne et au Maroc. Au onzième siècle, la renais-

---

(1) Soury, *op. cit.*, p. 736-738 ; cf. Berger, *op. cit.*, p. 9.

sance pénétra en France, surtout dans les riches juiveries que les foires et le commerce entretenaient dans les domaines des comtes de Champagne, notamment à Troyes. La littérature juive du onzième et du douzième siècle en France est surtout religieuse. La Bible et le Talmud en sont l'objet exclusif. D'innombrables glossateurs entourent ces deux textes d'explications et de commentaires. On ne saurait dédaigner ce vaste labeur exégétique du onzième et du douzième siècle. Il en est sorti, pour l'interprétation chrétienne de la Bible, une complète rénovation. Le créateur de cette grande école d'exégèse fut le célèbre Rabbi Salomon, fils d'Isaac, de Troyes, connu sous le nom de Raschi [1]. Nicolas de Lire, qui a opéré une si grande révolution dans la science biblique du Moyen Age, et auquel Luther doit une grande partie du mérite de sa traduction de la Bible, ne fait guère que suivre Raschi. Entre Raschi et Nicolas de Lire s'écoulent deux cent cinquante ans, durant lesquels l'autorité du docteur de Troyes ne cessa de dominer le judaïsme occidental. Une école très nombreuse, en effet, sortit de lui et le commenta, comme il avait lui-même commenté les textes antérieurs. Au premier rang de cette école, il faut placer d'abord la famille du maître. Son petit-fils, Rabbi Samuel ben Meïr, reprit ses travaux et acheva quelques commentaires qu'il avait laissés inachevés. Tous les parents et alliés de Raschi, établis comme lui dans les diverses localités de la Champagne, paraissent uniquement occupés de textes sacrés ou traditionnels [2]. »

Le lecteur devine la conclusion que nous croyons pouvoir tirer de ce que dit Renan des rabbins champenois du douzième siècle. Ce n'est certainement pas un hasard si le docteur qui a intégré dans la tradition catholique tant de fables rabbiniques a passé la plus grande partie de sa laborieuse existence dans une ville qui abritait alors les plus savants rabbins de l'Europe. Pierre de Troyes et les successeurs de Raschi étaient compatriotes : il ne faut pas chercher plus loin pour expliquer la présence dans l'*Histoire scolastique* d'un si grand nombre d'haggadas. Comestor les tenait de la bouche des rabbins de

---

(1) Sur Raschi, voir l'*Hist. litt. de la Fr.*, XVI, p. 340; Bloch et Lévy, *Hist. de la litt. juive*, p. 312.

(2) Renan, *Les Rabbins français du commencement du quatorzième siècle*, dans l'*Hist. litt. de la Fr.*, XXVII, 432-434.

Troyes, ses contemporains : les *Hebræi* auxquels il se réfère, quand il en raconte une, sont les descendants de Raschi.

9. — Il est question, dans le *S. H. S.*, d'autres légendes encore, dont l'origine est certainement juive, les légendes relatives à la mort des prophètes. Celles-ci aussi semblent avoir été prises par notre auteur à l'*Histoire scolastique*. Mais elles diffèrent des précédentes en ceci que Comestor n'avait pas dû les apprendre des rabbins : elles étaient entrées dans la tradition chrétienne bien avant le douzième siècle.

xxii, 84. Prophetas Judæi diversis modis afflixerunt et interfecerunt :
Isaiam serrabant, Jeremiam lapidabant,
Ezechielem excerebrabant, Amos clavo perforabant.

Mêmes traditions, sur le supplicede ces quatre prophètes, au chapitre XLI. Notre auteur les a empruntées à Comestor ([1]).

Le Moyen Age s'est beaucoup préoccupé de la façon dont étaient morts les prophètes et les pères de l'ancienne alliance ; chacun de ces grands personnages n'avait-il pas été à son tour la figure du Christ et le porte-parole de Dieu ? Deux ouvrages apocryphes furent composés pour satisfaire cette pieuse curiosité, le Περὶ τῶν προφητῶν, πῶς ἐκοιμήθησαν καὶ ποῦ κεῖνται, attribué à saint Épiphane de Chypre ([2]), et le *De ortu et obitu Patrum,* attribué à saint Isidore de Séville ([3]).

Comestor relate en ces termes la mort d'Ézéchiel : *Ut dicit Epiphanius..., prædixit Ezechiel quod Dan et Gad non reverterentur ad propria, sed in Mediæ regionibus remanerent; propter quod, exacerbati in eum, distraxerunt eum equis per crepidines saxorum et excerebraverunt eum.* La légende rapportée par le Pseudo-Isidore est très différente. Le Pseudo-Épiphane, auquel se réfère Comestor, sait que les gens des tribus de Gad et de Dan firent périr Ézéchiel, mais il ne dit pas de quelle façon. On peut donc admettre que la tradition adoptée par Comestor lui venait des rabbins.

([1]) Supplice d'Isaïe : Comestor, col. 1414 ; — de Jérémie, col. 1440 ; — d'Ézéchiel, col. 1446 ; — d'Amos, col. 1402.

([2]) Supplice d'Isaïe : Pseudo-Épiphane, dans Migne, *P. G.* XLIII, col. 397 ; — de Jérémie, col. 399 ; — d'Ézéchiel, col. 402 ; — d'Amos, col. 145.

([3]) Supplice d'Isaïe : Pseudo-Isidore, dans Migne, *P. L.* LXXXIII, col. 142 ; — de Jérémie, col. 142 ; — d'Ézéchiel, col. 143 ; — d'Amos, col. 144.

Des quatre prophètes qui furent martyrisés, Isaïe est celui dont la mort avait le plus frappé l'imagination du Moyen Age. Déjà, au deuxième siècle, saint Justin fait allusion à ce supplice dans son dialogue avec le Juif Tryphon ([1]) : après avoir cité les passages de l'Ancien Testament qui prouvent la mission et la divinité de J.-C., il ajoute que, si ces textes avaient été compris des Juifs, ils les auraient supprimés, comme ils l'ont fait pour ceux où était rapportée la mort d'Isaïe, « qui fut coupé avec une scie de bois ».

L'ouvrage gnostique intitulé *Ascension d'Isaïe* ([2]), Origène ([3]), Tertullien ([4]), Augustin ([5]), rapportent la même légende. Elle est certainement d'origine juive : la Mischna ([6]) raconte que le rabbin Siméon ben Azai, qui vivait au début du deuxième siècle de l'ère chrétienne, trouva dans Jérusalem un rouleau où il était dit que Manassé tua Isaïe. Raba, docteur de la Ghémara, au quatrième siècle de notre ère, connaissait la tradition relative au genre de mort d'Isaïe ([7]).

xi, 5. Statim cum Christus et mater ejus cum Joseph Ægyptum intrave-
Omnia idola et statuæ Ægypti corruerunt. [runt,
Et hoc quondam Jeremias Ægyptiis prophetaverat,
Quando in Ægyptum per captivitatem adductus fuerat.
Quem cum Ægyptii sanctum prophetam esse audivissent,
Sciscitabantur ab eo si aliqua mirabilia in Ægypto futura essent.
Qui dixit eis quod in futuro quædam virgo esset paritura,
Et tunc omnes dii et omnia idola Ægypti essent ruitura.
Ægyptii ergo illum puerum potentiorem diis suis judicaverunt
Et, qualem sibi reverentiam exhiberent, inter se tractaverunt.
Imaginem igitur virgineam cum puero pulcherrimo sculpebant
Et sibi divinos honores juxta suum modum exhibebant.
Interrogati postea a Ptolemæo, cur hoc agerent,
Dixerunt quod talem prophetiam adhuc implendam exspectarent.
Hæc autem prophetia, quam prædixerat sanctus ille propheta,
Modo quando Christus cum matre intravit Ægyptum, est impleta ;
Nam omnia idola Ægypti et statuæ corruerunt
Et virginem, sicut prædictum fuerat, peperisse indicaverunt.

([1]) Migne, *Dict. des Apocr.*, I., 658.
([2]) Id., *ibid.*, I, 674.
([3]) *In cap. XXIII Matth.* (*P. L.* X, 18 ; XIII, 882, 1637) ; *Épist. ad. Jul. Afric.* (*P. L.* XI, 65) ; *Homel. in Isaiam* (*P. L.* XIII, 223).
([4]) *De patientia*, 14.
([5]) *De civit. Dei*, XVIII, 24.
([6]) Traité *Jebammoth*, ch. IV.
([7]) Migne, *Dict. des Apocr.*, I, 682.

Cf. Comestor, *Hist. schol., lib. Tobiæ, III* (*De descensu reliquiarum Judæ in Ægyptum et obitu Jeremiæ*) *: De eodem* (*sc. Jeremia*) *ait Epiphanius : ... Regibus Ægypti signum dedit, quod eorum idola everti oporteret, cum virgo pareret. Unde et sacerdotes eorum, in secreto templi loco imaginem virginis et pueri statuentes, adorabant. Dum vero Ptolomæus rex interrogaret eos, qua hæc facerent ratione, dixerunt paternæ traditionis esse mysterium quod a sancto propheta acceperant majores, et credebant in rebus ita fore venturum.* Il s'agit du Περὶ τῶν προφητῶν, attribué, à tort, à saint Épiphane, évêque de Constantia en Chypre, Père du quatrième siècle. Le Περὶ τῶν προφητῶν est connu par deux textes grecs, publiés l'un par le jésuite Pétau (1), l'autre par Tischendorf (2). Je n'en ai pas trouvé d'ancienne traduction latine, et je ne suis pas arrivé à déterminer comment Comestor, qui ne savait pas le grec, a eu connaissance de cet ouvrage.

Comme le remarquait déjà en 1823 un érudit strasbourgeois, C. M. Engelhardt (3), c'est le fait que les Égyptiens adoraient une divinité féminine, Isis, représentée souvent allaitant l'enfant Horus, qui doit avoir donné naissance à la légende rapportée par le Pseudo-Épiphane. « L'art religieux de l'époque hellénistique et romaine s'est plu, dit Erman (4), à marquer dans la figure d'Isis les caractères d'humanité : il représentait cette déesse avec son nourrisson, Horus-Harpocrate, dans des attitudes qui parfois la font ressembler étonnamment à nos madones. » Rohault de Fleury, qui a signalé les analogies entre la légende de Marie et celle d'Isis, rappelle la statue qui se trouvait, au quinzième siècle (5), à Saint-Germain des Prés, et que de pieuses gens finirent par vénérer, ce qui obligea l'abbé de Saint-Germain, Guillaume Briçonnet, dont les tendances

---

(1) Dans son édition de saint Épiphane (Paris, 1622, 2 vol. f°). Moine violent, injurieux et borné (voir le jugement de Battifol, *Anc. litt. chrét.*, I, p. 309), Épiphane était fait pour plaire aux hommes de la contre-réformation, d'autant plus que son ouvrage principal, la « Boîte aux drogues » (*Panarion*), était regardé comme le meilleur livre qu'on eût écrit contre les hérésies.

(2) *Anecdota sacra et profana* (Leipzig, 1855), p. 110. Les deux textes reproduits dans Migne, *P. G.*, XLIII, 393 et 415.

(3) *Der Ritter von Stauffenberg* (Strasbourg, 1823), p. 22.

(4) *La Religion égyptienne* (Paris, 1907), p. 314, fig. 142.

(5) *Bibl. de l'École des chartes*, t. XXVI, p. 538.

réformatrices sont connues, à la faire retirer en 1514 ; mais on ne sache pas que la statue de Saint-Germain ait été prise pour une statue de la Vierge : elle représentait « une grande femme hâve, maigre et déchevelée » ; aucun témoignage ne dit qu'elle tînt un enfant (1).

---

(1) Pour cette statue énigmatique, où l'on a voulu reconnaître au seizième siècle une image d'Isis, voir Lafaye, dans le *Recueil de mémoires publiés à l'occasion du centenaire de la Société des Antiquaires de France* (Paris, 1904), p. 229.

CHAPITRE VI

LES SOURCES DU *S. H. S.* (*fin*)

1. Valère Maxime : raisons de sa vogue au Moyen Age. — La légende de la table d'or. — Le dévouement de Codrus.
2. Vogue de la littérature paradoxographique au Moyen Age. — Traces de cette littérature dans le *S. H. S.* : la légende rabbinique du *chamir;* croyances folkloriques relatives au dauphin, à l'éléphant, à l'effet du cyprès et de la vigne fleurie sur les serpents. — La vigne fleurie et le cyprès symboles de la pureté virginale de Marie.
3. La Terre Sainte et les Ordres mendiants. — Description du Saint-Sépulcre. — La légende du champ damascène.

Si notre auteur s'est servi surtout, pour écrire sa « compilation », de l'*Histoire scolastique* et de la *Légende dorée,* il a dû consulter d'autres livres encore. J'ai cru nécessaire de m'enquérir au moins de ceux auxquels il a emprunté certaines légendes particulièrement curieuses.

1. Le *S. H. S.* et le Recueil des *Faits et dits mémorables*

La compilation de Valère Maxime, *Recueil de faits et de dits mémorables,* a joui d'une grande faveur auprès des savants du Moyen Age. Elle leur tenait lieu de bibliothèque historique et morale ; elle était pour eux ce que Plutarque, qu'ils ne connaissaient pas, fut pour le seizième siècle. Dans le plan factice suivi par le rhéteur latin, dans ces anecdotes rangées non pas selon l'ordre historique, mais selon les parties de la morale, dans cette division des chapitres en deux sections, consacrées, la première aux Romains, la deuxième aux autres peuples, les scolastiques retrouvaient avec plaisir la façon artificielle de présenter les faits et les idées à laquelle ils étaient accoutumés : ils eussent été dépaysés dans Thucydide ou Polybe, ils se sentaient à l'aise dans Valère. Un grand nombre d'ouvrages du Moyen Age ont été conçus sur le plan de Va-

lère : il suffira de rappeler le plus célèbre, le *De exemplis Scripturæ Sanctæ*, de Nicolas de Hanapes (1). Le nom même du rhéteur latin peut bien avoir été pour quelque chose dans la considération dont il a longtemps joui : pour le Moyen Age, Valère ne s'appelait pas Valère Maxime, mais Valère le Grand, le très grand historien et moraliste Valère. Les sermonnaires (2), les auteurs de livres moraux, comme les *Gesta Romanorum,* puisent de préférence leurs « exemples » dans Valère. Les compilateurs, comme Vincent de Beauvais, reconnaissent en lui un devancier, un esprit de leur genre ; ils lui empruntent d'innombrables extraits (3). Par les sermonnaires et les moralistes, quelques-unes des histoires racontées par le rhéteur latin s'imposent aux arts figurés : telle l'histoire du juge prévaricateur Sisamnès (4).

L'auteur du *S. H. S.* doit à Valère deux de ses préfigures, celle de la « table » d'or, et celle du dévouement de Codrus.

v, 7. Piscatores quidam rete suum in mare projecerunt
Et casu mirabili mensam auream extraxerunt...
Ibidem in littore maris templum quoddam erat ædificatum
Et in honorem solis, quem gens illa coluit, dedicatum.
Ad templum illud mensa illa est deportata
Et ipsi soli tanquam deo, quem colebant, oblata.

L'histoire de la table d'or, dont le *S. H. S.* a fait une préfigure de la Présentation de la Vierge, est la déformation d'une légende grecque sur les Sept sages, qui avait été racontée par Plutarque (5), d'après Théopompe, et par Diogène de Laerte (6), et que le Moyen Age connaissait par Valère Maxime : *libro IV° Valerii,* dit la rubrique du Miélot de Chantilly. Voici le récit de Valère (7) :

A piscatoribus in Milesia regione verriculum trahentibus quidam jactum emerat. Extracta deinde magni ponderis aurea mensa Delphica, orta controversia est : illis piscium se capturam vendidisse affirmantibus, hoc fortunam jactus se emisse dicente. Qua conditione, propter novitatem rei et magnitudinem pecuniæ, ad univer-

(1) Cf. J.-V. Le Clerc, dans l'*Hist. litt. de la Fr.*, t. XX, page 64.
(2) Cf. Hauréau, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.,* t. XXVIII, 2, page 261.
(3) Cf. Boutaric, dans la *Revue des quest. hist.*, XVII, page 46.
(4) Val. Max., VI, 3. L'histoire de Sisamnès a été peinte, notamment, par Gérard David, à Bruges (Lafenestre-Richtenberger, *La Belgique,* p. 323).
(5) *Solon,* 5. (6) I, 1 *Thalès.* (7) IV, 1, 7 ext.

sum ejus civitatis populum delata, placuit Apollinem Delphicum consuli, cuinam adjudicari mensa deberet. Deus respondit illi esse dandam qui sapientia cæteros præstaret. Tum Milesii consensu Thaleti mensam dederunt. Ille cessit eam Bianti, Bias Pittaco, is protinus alii, deincepsque per omnium septem sapientium orbem ad ultimum ad Solonem pervenit : qui et titulum amplissimæ sapientiæ et præmium ad ipsum Apollinem transtulit.

Je croirais volontiers que c'est à Valère, directement, que l'auteur du *Speculum* a emprunté l'histoire de la « table » d'or. La rubrique du manuscrit des Johannites de Sélestat renvoie à l'*Histoire scolastique*, et la rubrique de Bibl. Nat. lat. 9585 au *Lévitique ;* mais ni l'*Histoire scolastique* ni — est-il besoin de le dire ? — le *Lévitique* ne contiennent rien de tel. La rubrique de Bibl. Nat. lat. 9586 renvoie au *Speculum historiale ;* mais ceci encore est une erreur : l'histoire de la table d'or ne semble pas avoir été racontée par Vincent de Beauvais. Elle l'a été dans les *Gesta Romanorum* (1), mais avec des modifications ou plutôt des déformations telles que, certainement, ce n'est pas aux *Gesta* que l'auteur du *Speculum* a dû l'emprunter. Du reste, les érudits s'accordent à dater les *Gesta* du milieu du quatorzième siècle : ce recueil serait donc postérieur au *S. H. S.* (2). Parmi les textes médiévaux qui racontent l'histoire de la table d'or, Œsterley n'en connaît pas qui soit plus ancien que celui du *Speculum* (3) : car l'Anglais Robert Holkot, qui raconte l'histoire dans ses *Moralitates*, est contemporain de notre auteur, étant mort en 1349 (4).

xxiv, 59. Quamvis passio Christi fuit a Patre cælesti præordinata,
Tamen non invite sed voluntarie est ab ipso acceptata.
Et illud Codrus, rex Græcorum, olim per figuram præmonstravit,
Qui pro suis civibus liberandis sponte mortem acceptavit.
Civitas enim Atheniensis obsessa erat
Et per nullius subventionem liberari poterat;

---

(1) § 208, page 618 de l'édition Œsterley : *Refert Titus Livius* (sic) *quod inventa fuerat mensa aurea, et consultus Apollo cui dari deberet respondit quod sapientiori. Propter quod data fuit philosopho dicto Thales. Iste autem Thales ex humilitate misit eam Biaci* (sic), *Bias alteri et sic usque ad septimum sapientem Græcorum, scilicet Salomonem* (sic) *qui in ea pinxit imaginem humilitatis et posuit eam in templum Apollinis.* Suit un développement sur la vraie humilité, dont l'auteur énumère les cinq conditions.

(2) G. Brunet, *Le violier des histoires romaines*, page 9.

(3) Page 744 de son édition. (4) *Id.*, page 246.

Tunc prædictus rex consuluit deum suum Apollinem,
Si per aliquem modum posset liberare civitatem;
Et quamvis paganus esset et non cognosceret Deum,
Tamen nutu Dei recepit per Apollinem responsum verum (¹);
Dictum est ei quod civitas nullo modo posset liberari,
Nisi oporteret ipsum ab hostibus occidi et mactari;
Qui in tantum dilexit suos, qui erant intra urbem,
Quod exivit de urbe, volens propter eos subire mortem.
Hostes hoc scientes, nolebant ei in aliquo nocere,
Cupientes potius civitatem quam ipsius mortem habere;
Quo audito et experto, rex ad civitatem rediit,
Et vestes regias exuens et serviles induens, iterum exivit,
Statim hostes, in eum irruentes, eum interfecerunt,
Quia ipsum regem in servili habitu non cognoverunt.
Cum autem viderent regem mortuum, de captatione urbis despera-
Et, ab impugnatione cessantes, ad patriam redierunt. [verunt

L'histoire de Codrus, à laquelle le *Speculum* ne consacre pas moins de vingt vers, n'est pas empruntée, comme le dit la rubrique du manuscrit des Johannites de Sélestat, au *Speculum Ecclesiæ* d'Honorius d'Autun, ni, comme le disent les rubriques du B. N. lat. 6586 ou de Munich clm 18377, à l'*Histoire scolastique*. Elle est rapportée par Justin, II, 6, et par Valère Maxime, V, 6; mais la mention d'Apollon, qui se trouve dans Valère et qui manque au récit de Justin, indique que Valère est la source médiate ou immédiate où notre auteur l'a puisée. La même histoire se trouve dans nombre d'auteurs du Moyen Age, énumérés par Œsterley dans sa note sur le XLIᵉ chapitre des *Gesta Romanorum*. Voici comment la racontent les *Gesta* :

De victoria Christi et caritate ejus nimia. Cosdras (²) imperator Atheniensium contra Dorenses pugnaturus congregavit exercitum,

---

(¹) Cf. Pascal, *Pensées*, t. II, page 41 de l'édition Havet : « La religion païenne sans fondement aujourd'hui. On dit qu'autrefois elle en a eu, par les oracles qui en ont parlé... » — « L'opinion, remarque Havet, qu'il y avait eu chez les païens de vrais oracles, rendus par les démons avec la permission de Dieu, était encore générale chez les croyants du temps de Pascal; Fontenelle a l'honneur, par son *Histoire des Oracles*, de l'avoir fait abandonner. » La croyance exprimée dans ce passage du *S. H. S.* explique que la tradition catholique ait cru à l'inspiration prophétique de la Sibylle : *teste David cum Sibylla*. Cf. *supra*, page 59, la légende de la Sibylle et d'Auguste.

(²) Codrus, dans les *Gesta*, s'appelle Cosdras, autrement dit Chosroès, par confusion avec le roi parthe de ce nom : cf. par exemple Honorius d'Autun, dans Migne, *P. L.*, CLXXII, 1004 : *Cosdras rex Persarum Judæam depopulavit*.

et super eventu belli consuluit Apollinem. Cui responsum est quod aliter non vinceret, nisi ipse gladio interiret hostili. Dorenses, hoc audito, dixerunt ne quis læderet corpus regis Cosdri. Quod postquam Cosdras cognovit, mutato regis habitu arma accepit et exercitum penetravit. Quod videns unus militum cum lancea eum usque ad cor penetravit...

Moralizatio. Carissimi, sic dilectus Dominus noster J. C., consulto Deo Patre, quod genus humanum non posset redimi, nisi si ipse moreretur, venit pugnaturus in bello isto contra diabolum. Et sciens quod agnosceretur, mutavit habitum suum, quando naturam humanam assumpsit : « Si cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. » (I Cor., II°.) Imminente vero die belli, unus militum stans juxta crucem cum lancea eum usque ad cor penetravit, et sic per mortem suam totum genus humanum morte juste adjudicatum liberavit.

Dans le Miélot de Paris, la rubrique renvoie au *Prologue de la Bible;* de même, Munich clm 18377 *in prologo Bibliæ, in primo capitulo, in fine.* Il s'agit du *Prologus galeatus* mis par saint Jérôme en tête de la Vulgate; il n'est du reste pas question de la table d'or dans ce prologue ; on aura vu une allusion à l'histoire de la table d'or dans le passage où saint Jérôme parle, d'une façon tout à fait générale, des offrandes précieuses qui sont vouées dans les églises : *In templo Dei offert unusquisque quod potest : alii aurum, argentum et lapides pretiosos, alii byssum et purpuram et coccum offerunt et hyacinthum : nobiscum bene agitur, si obtulerimus pelles et caprarum pilos.*

2. Le *S. H. S.* et les paradoxographes

Parmi les préfigures du *S. H. S.*, il en est une qui n'est empruntée ni à l'histoire sainte, ni à l'histoire profane, mais à l'histoire naturelle, telle que le Moyen Age l'a entendue. On sait que, pour le Moyen Age, l'étude des animaux et des plantes, des pierres précieuses et des astres, n'avait d'autre but que de dégager les symboles renfermés dans l'œuvre de Dieu. On sait, d'autre part, combien le Moyen Age, héritier des paradoxographes grecs, a été curieux des récits de merveilles. La plupart des ouvrages d'histoire naturelle du Moyen Age, *Bestiaires* et *Volucraires, Herbiaires* et *Lapidaires*, dé-

rivent du *Physiologus* et ne contiennent que des fables allégorisées. Mais c'est justement parce qu'ils renfermaient tant de fables, et qu'ils en tiraient des explications édifiantes, mystiques ou morales, que les livres issus du *Physiologus* ont eu tant d'attrait pour le Moyen Age. Notre auteur ne serait pas tout à fait représentatif de la piété de son temps s'il n'avait emprunté quelques symboles aux *fabulæ naturales*.

xxviii, 89. Quamvis infernus multis armis et dæmonibus munitus erat,
Tamen eum Christus sanguine suo faciliter confringebat.
Istud olim in struthione Salomonis præfiguratum fuerat,
Cujus pullum rex Salomon in vase vitreo incluserat;
Struthio, cupiens liberare de inclusione suum pullum,
Abiit in desertum et attulit inde quemdam vermiculum,
Quem comprimens, supra vitrum sanguinem exprimebat,
Et ad tactum illius vitrum per medium se scindebat :
Sic, cum sanguis Christi in patibulo crucis est expressus,
Infernus tanquam vitrum est confractus, et homo liber egressus.

L'histoire de l'autruche qui délivra son petit enfermé dans un vase de verre a été empruntée par notre auteur à l'*Histoire scolastique,* chap. 8 du *Liber III Regum :*

Fabulantur Judæi, ad eruderandos lapides celerius, habuisse Salomonem sanguinem vermiculi, qui tamir dicitur, quem invenit hoc modo. Erat Salomoni struthio habens pullum, et inclusus est pullus sub vase vitreo. Quem cum videret struthio, sed habere nequiret, de deserto tulit vermiculum, cujus sanguine linivit vitrum, et fractum est.

C'est aussi par l'*Histoire scolastique* que cette légende a été connue de Gervais de Tilbury (*Otia imperialia,* II, 104, éd. Leibniz, p. 1 000; éd. Liebrecht, pp. 48 et 158), de l'auteur anonyme des *Gesta Romanorum* (ch. 256 Œsterley), de Vincent de Beauvais (*Speculum doctrinale,* XVI, 23; *Speculum naturale,* XX, 170) et d'autres auteurs médiévaux dont Œsterley donne la liste dans son commentaire des *Gesta ;* il y faut ajouter Albert le Grand, qui, dans son *De animalibus,* l. XXVI (t. VI de l'éd. de Lyon, page 683), rapporte la légende relative au *thamur vel samir : hoc est fabula,* dit le docteur universel, *et puto esse de erroribus Judæorum.* Albert le Grand a

raison d'imputer cette légende aux Juifs. Les rabbins racontaient que, Dieu ayant interdit d'employer le fer dans la construction du Temple (III *Rois,* vi, 7), Salomon reçut d'Asmodée, prince des démons, l'avis de se procurer un certain ver, dont la grosseur était celle d'un grain d'orge et dont les dents étaient d'une force merveilleuse. Ce ver s'appelait *sciamir* ou *chamir;* c'était l'une des dix choses que Dieu avait créées pendant la semaine de la création, la veille du sabbat, au crépuscule (Bartolocci, *Bibliotheca magna rabbinica,* t. IV, p. 132). Le *chamir* appartenait au « Prince de la mer », qui en avait confié la garde, sous le sceau du secret, au coq de bruyère. Asmodée conseille à Salomon d'aller dénicher les petits du coq de bruyère, et de les couvrir d'une plaque de verre. Le coq de bruyère apporte le *chamir,* le pose sur la plaque, qui se fend. L'oiseau délivre ses petits, et Salomon s'empare du *chamir,* qu'il emploie à tailler les pierres du Temple (Bartolocci, t. I, pp. 332 et 490; Bochart, *Hierozoicon,* II, p. 482; cf. Cassel, dans les *Denkschriften der Akad. zu Erfurt,* 1854, pp. 48-112; Tendlau, *Das Buch der Sagen und Legenden jüdischer Vorzeit,* 3e éd., Francfort, 1873, p. 371; et d'autres auteurs cités dans *The Jewish Encyclopedia,* s. v. *Schamir,* auxquels il faut ajouter S. Baring-Gould, *Curious Myths of the middle age,* Londres, 1901, pp. 386-416). La même légende existe chez les Arabes, sous une forme légèrement différente. C'était, disent-ils, pendant la construction du Temple; les scies des scieurs de pierre grinçaient d'une façon insupportable; un djinn donne ce conseil à Salomon : « Prends les œufs d'un corbeau, couvre-les d'une plaque de cristal, et vois ce que fera la mère. » Salomon suit le conseil. Le corbeau va chercher la pierre *samur,* et le cristal se fend en deux, aussitôt que le *samur* l'a touché (G. Weil, *Biblische Legenden der Muselmänner,* p. 236).

La légende de l'autruche qui délivra son petit enfermé dans un vase de verre n'est pas seule de son espèce dans le *S. H. S.*

xxvi, 31. Delphini dicuntur mortuis suis compati et eos sepelire :
Et quomodo potest homo planctum Mariæ sine dolore audire ?
iv, 45. Si elephas adspectu sanguinis uvæ ad pugnam animatur,
Multo magis homo adspectu sanguinis Christi ad laborem fortificatur.
vi, 89. Non solum a se tentationes et peccata Maria repellebat,
Sed etiam ab aliis, quibus radios suæ gratiæ infundebat.

Quamvis Maria Virgo pulcherrima erat,
Tamen nunquam ab aliquo male concupisci poterat;
Nam virtus quædam divina ab ipsa procedebat,
Et ipsa intuentium concupiscentias illicitas exstinguebat.
Sicut enim cypressus odore fugat serpentes,
Sic enim Maria gratia sua depulit male concupiscentes;
Et sicut in vinea florente nequeunt serpentes habitare,
Sic Mariæ nulla mala concupiscentia potuit appropinquare.

La croyance relative aux soins que les dauphins prendraient de leurs morts provient des Grecs de l'antiquité ([1]), qui ont raconté de ces animaux tant de fables, et de si touchantes. Ce que notre auteur dit des éléphants provient de I *Machab.* VI, 34 : *et elephantis ostenderunt sanguinem uvæ et mori, ad acuendos eos in prælium* ([2]).

Il faut descendre jusqu'au *Bestiaire vaudois* ([3]) pour trouver, dans un *Liber naturalis* issu du *Physiologus,* l'assertion que le serpent fuit l'odeur de la vigne fleurie : mais le Bestiaire vaudois ne voit pas dans cet effet de la vigne sur les serpents un symbole de la pureté virginale de Marie. Par contre, les auteurs anciens, Nicandre ([4]), Virgile ([5]) et, à leur suite, Isidore de Séville ([6]), Raban Maur ([7]), les auteurs de Bestiaires ([8]), les encyclopédistes du treizième siècle ([9]) racontent que la fumée d'un feu de cèdre, ou de la résine du cèdre, met en fuite les serpents. Et, depuis le treizième siècle,

---

([1]) Cf. PLINE, *Hist. nat.*, IX, 10, et ÉLIEN, *De animalibus,* XII, 6 (d'après Aristote).

([2]) La même croyance est rapportée par Thomas de Chantimpré, Jacques de Vitry et Vincent de Beauvais (*Spec. nat.*, XX, 43).

([3]) Cf. A. MAYER, dans la *Festschrift für K. Hofmann* (*Roman-Forschungen* de Vollmöller, Erlangen, V, 1890, p. 417). Je suis redevable de cette indication, ainsi que de plusieurs autres, à M. Max Goldstaub, de Berlin, le spécialiste qui connaît le mieux les questions relatives au *Physiologus.*

([4]) *Ther.*, 35. ([5]) *Georg.*, III, 414, sq. ([6]) *Etym.*, XVII, 33.

([7]) *P. L.*, CIX, 482; CXI, 517 : *cedrus arbor est odoris jucundi, serpentes accenso nidore fugans ac perimens.* Cf. CIX, 929.

([8]) *De bestiis et aliis rebus l. IV*[us], dans les *Opera* de Richard de Saint-Victor (*P. L.*, CLXXVII, 140 : *odor cedri serpentes fugat*).

([9]) ARNOLDUS SAXO, *De plantis,* III, 12 : *et odorem cedri serpentes fugiunt, qui, cum senserunt ipsum, moriuntur.* — VINCENT DE BEAUVAIS, *Spec. nat.*, VIII, 12 : *cedrus est arbor altitudinis et odoris præcipui; cujus odor serpentes fugat et interimit.* — BARTHÉLÉMY l'Anglais, *De propriet. rerum,* XVII, 23 : *odor cedri fugat serpentes et omnia venenosa.*

les mystiques, Richard de Saint-Laurent (1), Jacques de Varazze (2), Jean de S. Gimignano (3), voient dans cette vertu du cèdre un symbole de la pureté virginale de Marie.

Or, l'histoire naturelle du Moyen Age rapprochait le cyprès et le cèdre : *folia cedri,* dit Isidore, *ad cypressi similitudinem respondent ; lignum cypressi cedro pæne proximam habet virtutem* (4). Albert le Grand les étudie ensemble, dans un même chapitre : *de cedro autem et cypresso,* dit-il, *simul agemus, propter harum arborum in multis convenientiam* (5).

Si les docteurs du Moyen Age ont étudié ensemble le cèdre et le cyprès, c'est qu'ils les trouvaient rapprochés dans deux textes bibliques sur lesquels, plus que sur tout autre, se sont appliqués les spéculatifs : un texte du *Cantique* (I, 16 *: tigna domorum nostrarum cedrina, laquearia nostra cypressina*), et un passage de cette fameuse description de l'*Ecclésiastique* où il est question de la sagesse, et où les mystiques ont reconnu tantôt l'Église, tantôt la Vierge Marie (*Eccli.* XXIV, 17 : *quasi cedrus exaltata sum in Libano et quasi cedrus in monte Sion*).

Ce rapprochement du cèdre et du cyprès dans deux textes bibliques aussi célèbres explique, croyons-nous, la confusion faite par le *S. H. S.* Les confusions abondent chez les compilateurs du Moyen Age.

Où notre auteur a-t-il emprunté ce renseignement touchant l'effet du cyprès sur les serpents ? Où a-t-il pris l'idée d'expliquer cette propriété du cyprès comme une allégorie de la pureté de la Vierge ? Sans aucun doute, dans le chapitre de la *Légende dorée* sur la Présentation de la Vierge. Jacques de Varazze n'est d'ailleurs pas l'inventeur de l'allégorie qui nous occupe : lui-même l'a empruntée à un ouvrage mystique, écrit dans un milieu Cistercien, vers 1230 : le *De laudibus beatæ*

---

(1) *De laudibus b. Mariæ,* XII, 6, § 4.

(2) *Leg. aur.,* XXXVII, page 164 GRÄSSE.

(3) † 1323 (GRÖBER, *Grundriss,* II, 1, 199). *Maria mater Domini assimilatur cedro. Cedri sunt valde proceræ et odoriferæ ; quarum odor fugat serpentes et interfecit vermes. Per utramque cedrum beata Maria significatur. Ipsa enim instar cedri fugat serpentes, i. e. dæmones exstinguit; vermes, i. e. pravas cogitationes, et reddit candidas mentes* (*De vegetalibus et plantis,* III, c. 37, éd. de Bâle, 1499).

(4) *Etym.,* XVII, 33 (de cedro), 33 (de cyparisso).

(5) *De vegetalibus et plantis,* VI, 11 (*Opera,* éd. Jammy, t. V, p. 435 *b*).

Mariæ, communément attribué à un prêtre de Rouen, Richard de Saint-Laurent.

Leg. aur., XXXVII (p. 164 Grässe)

Dicunt Judæi quod cum Maria pulcherrima fuerit, a nullo tamen unquam potuit concupisci, et ratio est, quia virtus suæ castitatis cunctos adspicientes penetrabat et omnes in iis concupiscentias repellebat. Unde comparatur cedro, quia, sicut cedrus serpentes odore interficit, ita ejus sanctificatio in aliis radiabat, ut omnes motus in carne serpentes occidebat.

De laudibus b. Mariæ, XII, 6 § 6 (1)

Maria cypressus. Quia cypressus arbor est odorifera : ut supra de cedro. *Si l'on se reporte à l'endroit indiqué* (XII, 6, § 4), *on lit ceci :* Maria cedrus. Quia cedrus odore et succo fugat et exstinguit serpentes. Sicut testantur Judæi, Maria pulcherrima virginum fuit : nec unquam aliquis, eam intuens, ipsam male concupivit. Et hæc gratia transfusa est in eam in sua singulari sanctificatione quasi quædam respiratio vel quoddam spiramentum cedrini odoris, ad occidendum in intuentibus eam carnales concupiscentias et motus qui quasi venenosi serpentes in carne serpunt. Et ideo dicit ipsa se quasi cedrum in Libano exaltatam [*Eccli.*, XXIV, 17].

C'est du *De laudibus* encore que proviennent et l'assertion concernant l'effet de la vigne fleurie sur les serpents et l'idée d'expliquer cette propriété de la vigne comme une allégorie de la pureté de Marie : *Maria vitis,* dit Richard de Saint-Laurent, *quia vitis odore florum suorum serpentes et venenata fugat* (2).

Ainsi le cyprès et la vigne en fleur sont des figures de la Vierge immaculée. Ce symbolisme fondé sur l'histoire naturelle sera développé au quinzième siècle, surtout par les Domini-

(1) Dans les *Opera* d'ALBERT LE GRAND, éd. Jammy (Lyon, 1651), t. XX, p. 412, Jammy ayant, sans droit, attribué à Albert le Grand le *De laudibus b. Mariæ*.

(2) *De laudibus*, XII, 6, § 1 (Jammy, p. 396). Ces allégories sur l'odeur du cyprès et de la vigne en fleur ont passé du *De laudibus* dans les sermons du Franciscain milanais Bernardin de Busti († 1500). Cf. MARACCI. *Polyanthea Mariana* (Cologne, 1683, f°), page 106. J'ai copié, en 1893, la poésie suivante, écrite sur la

cains, dans le *Defensorium inviolatæ virginitatis beatæ Mariæ* (¹) et dans les ouvrages similaires, où les fables des *Libri naturales* sont employées à démontrer la virginité sans lésion de Marie.

Ce symbolisme très particulier ne semble pas remonter plus haut que le treizième siècle. La première période du Moyen Age n'en avait pas eu l'idée : Raban Maur, dans ses *Allegoriæ in Sacram Scripturam* (²), reconnaît dans le cèdre dont parle la Bible, suivant les passages, soit le Christ, soit le bois de la sainte Croix, soit l'Église, soit les docteurs de l'Église (³); jamais il n'en fait une figure de la Vierge Marie. L'application du symbolisme physiologique à la mariologie est une preuve, entre bien d'autres, de la place de plus en grande que, sous l'influence de la foi populaire et des Ordres monastiques, prend, à partir du treizième siècle, le culte de Marie.

3. Le *S. H. S.* et les *Descriptiones Terræ Sanctæ*

L'une des grandes préoccupations du Moyen Age a été la Terre Sainte : le « voyage d'outre-mer » était le pèlerinage par excellence, celui que chaque fidèle souhaitait de faire. Les

---

page de titre d'un livre grec du seizième siècle, à la bibliothèque de l'École normale supérieure (coté L. G. p. 96 4°) :

PARABOLE

Le serpent meurt de déplaisir,
Lorsque la fleur sent de la vigne.
L'homme au contraire y prend plaisir
Et en boit droit comme une ligne.
Ce nous est un évident signe
Que toutes les bonnes liqueurs
Ne sont pas bonnes à tous cœurs.
Le serpent, c'est l'homme méchant,
Et la vigne, c'est Jésus-Christ;
La liqueur, son verbe tranchant
Que ses Apostres ont escrit.
Chacun en use en son esprit;
Le simple sans danger y mord,
Mais le méchant y prend la mort.

(¹) Pour le *Defensorium*, voir *infra*, ch. VIII, § 7. Il a pour auteur un Dominicain, Franz von Retz (1337-1421), qui fut, de 1385 à 1411, professeur à l'université de Vienne. Cf. le travail capital de J. von Schlosser, *Zur Kenntnis der künstlerischen Ueberlieferung im späten Mittelalter*, dans le *Jahrbuch der allerh. Kunstsammlungen* (Vienne, 1902). Schlosser explique très bien que les Dominicains ont tenu à se faire les champions de l'immaculée virginité de Marie, précisément parce qu'ils ne croyaient pas à son immaculée Conception.

(²) *P. L.*, CXII, 891. (³) *P. L.*, CIX, 929.

prédicateurs y encourageaient leurs ouailles. Les moines mendiants, n'étant pas astreints comme les autres moines à la vie contemplative, le faisaient souvent. C'était parmi eux que la papauté recrutait ses missionnaires et ses émissaires aux pays du Levant. Qu'il s'agît d'aller discuter avec les prêtres schismastiques de Byzance (1), de tenter la conversion du Miramolin (2) et du Soudan de Babylone (3), de négocier avec le Soudan de Damas et le Vieux de la Montagne (4), il se trouvait toujours quelque fils intrépide de Dominique ou de François pour se lancer dans l'aventure. Le courage de ces enfants perdus du catholicisme est aussi admirable qu'il fut vain.

Beaucoup de moines mendiants, même après la perte définitive de la Palestine, devaient donc connaître *de visu* les lieux saints. Aussi était-il souvent parlé, dans leurs prédications, de la Palestine et du Saint Sépulcre. Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, avaient écrit des descriptions de la Terre Sainte, pour compléter et rajeunir la description vieillie d'Adamnan (5). C'est à l'une de ces descriptions que notre auteur a emprunté, je suppose, les renseignements minutieux et précis qu'il donne sur le Saint Sépulcre (6).

xxxii, 3. Sciendum autem quod sepulcrum Christi est cavatum in petra
Et videtur esse tanquam duplex camera parva ;
Quando homo primo intrat, invenit parvulam cameram,
Quæ excavata est in petra jacente, non in terra, sed super terram,
Et habet circa septem vel octo pedes tam in longum quam in latum,
Et in altum, quantum homo potest extendere manum ;
Ex ista camera intratur per parvum ostium in aliam,
Quæ habet fere eamden longitudinem, latitudinem et altitudinem ;
Et quando homo ingreditur per ostium parvulum jam præfatum,
A dextris videt locum ubi corpus fuit collocatum,
Et est tanquam scamnum latitudinis circiter trium pedum,
Et longitudo extendit se de uno pariete ad alterum ;
Altitudo vero prædicti scamni habet fere pedem et dimidium,

---

(1) Voir les *Scriptores* de Quétif et Échard, t. I, pages 911 et sqq.

(2) Sabatier, *Vie de saint François d'Assise,* page 256.

(3) *Id.*, page 262. (4) Joinville, chap. 87 et 90.

(5) Écrite à la fin du septième siècle et conservée dans l'*Hist. ecclés.* de Bède le Vénérable, l. V, chap. 16 (*P. L.*, XCV, 257); cf. les *Itinera Hierosol.*, de Tobler et Molinier, pages 173 et suivantes.

(6) Sur le Saint Sépulcre, cf. Molanus, *De hist. SS imag.*, IV, 13, avec le commentaire de Paquot. Se rappeler le Sépulcre de l'église Saint-Nicolas à Troyes.

Et non est concavum, ergo corpus non est intra, sed supra ipsum
Quidam peregrini hoc scamnum sepulcrum appellant, [positum.
Sed Judæi totam petram cum ambabus cameris sepulcrum vocant.
Ostium monumenti grandi lapide erat obturatum
Et sigillis Judæorum communitum et signatum.

De toutes les descriptions de la Terre Sainte que le Moyen Age nous ait laissées, la plus intéressante est assurément celle que composa, en 1283, une quarantaine d'années avant la publication du *Speculum*, un Dominicain allemand, *Burchardus de Monte Sion* (1). Est-ce à Bourcart que notre auteur a emprunté la légende, tardive (2), concernant Adam et le champ damascène ?

Notandum quod vir in agro damasceno est formatus
Et a Domino in paradisum voluptatis est translatus (3).

Assurément, on la trouve dans la description de Bourcart (4). Mais, comme elle paraît avoir été bien connue des Latins dès le début du treizième siècle, il serait très impru-

(1) Sur Bourcart, cf. la notice de J.-V. Le Clerc, dans l'*Hist. litt. de la France*. t. XXI, page 180, et Laurent, *Peregrinatores medii ævi quatuor* (Leipzig, 1873), page 4. Pour les mss et les éditions, cf. Röhricht, *Bibl. geogr. Palest.*, p. 56.

(2) Adamnan n'en dit rien dans son chapitre sur Hébron et les tombeaux des patriarches : cf. *P. L.* XCV, 258; Tobler et Molinier, *Itin. Hierol*, page 224.

(3) Ludolphe en a parlé encore dans la *Vita Christi*, I, 39 : *in Bethlehem secundus Adam est natus, de qua ad septem milliaria vel circa contra Austrum est Hebron civitas, ubi in agro damasceno fuit primus Adam de rubra terra formatus, de quo agro ad jactum arcus est spelunca duplex, ubi ipse Adam cum conjuge sua est conditus et sepultus.*

(4) *Descriptio Terræ sanctæ*, chap. IX (éd. Laurent, p. 81) : *A spelunca duplici* (*in qua sepulti sunt Adam et Eva, Abraham et Sara, Isaac et Rebecca, Jacob et Lia*) *contra Occidentem, quantum jacere potest arcus, est ager damascenus, in quo plasmatus fuit Adam. Ager iste in rei veritate valde rubeam habet terram, quæ omnino flexibilis, sicut cera. De qua tuli in magna quantitate. Similiter faciunt peregrini alii et Christiani visitantes loca ista. Sarraceni insuper terram istam portant camelis in Ægyptum et Æthiopiam et Indiam et ad alia loca, pro speciebus valde caris* (c.-à-d. en échange d'épices de grand prix) *vendentes eam. Et tamen modica apparet fossio illo in loco. Dicitur enim quod, anno revoluto, quantumcunque magna sit fossio, semper miraculose repletur.* Cf. la traduction de Jean Miélot, *Description de la Terre sainte par le F. Brochard*, dans ms. Arsenal 4798, f° 134 v°. Bernard de Breydenbach (f° 59 v° de l'éd. de Lyon, 1489) a copié ce passage dans Bourcart, qui lui-même s'est servi, pour rédiger ses souvenirs, touchant le champ damascène, de l'ouvrage d'un de ses devanciers, car il donne à peu près les mêmes détails, et dans les mêmes termes que Gervais et Thietmar.

dent de vouloir indiquer la source où l'auteur du *Speculum* a pu la puiser. On la trouve, en effet, déjà dans les *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury (1), dans l'*Aurora* de Pierre Raie (2), dans la *Peregrinatio* de Thietmar (3), dans l'*Itinéraire de Londres à Jérusalem* attribué à Matthieu Paris (4). On peut seulement remarquer qu'elle était familière aux Dominicains du treizième siècle, puisque Jacques de Varazze, dans la *Légende dorée* (5), et Étienne de Bourbon, dans son *De diversis materiis prædicalibus,* en ont parlé : Nous devons, dit Frère Étienne, faire, si nous le pouvons, le pèlerinage d'outre-mer, car c'est de la Terre sainte que nous tirons notre origine, tant corporelle que spirituelle : Jésus-Christ, le second Adam, y est mort pour nous, et Adam, notre premier père, y a été créé dans le champ damascène, *pater omnium Adam in ea creatus est, scilicet in agro damasceno.*

Lecoy de la Marche, qui a publié ce texte dans ses *Anecdotes historiques d'Étienne de Bourbon* (6), traduit à tort : « Adam fut créé dans la campagne de Damas. »

Cette erreur, qui n'est pas nouvelle, puisqu'on la trouve déjà dans maint texte du treizième siècle (7), nous oblige à entrer dans quelques explications.

(1) I, 8 (Leibniz, *Script. rer. Brunsv.*, I, 890) ; II, 117 (Leibniz, I, 1003).

(2) *P. L.* CCXII, 21.

(3) Ed. Laurent, page 29 : *Est ager quidam in Ebron, qui in multo habetur honore pro specie pretiosa. Solent enim Sarraceni effodere terram illam et deferre in Ægyptum ad vendendum pro nobili specie. Quantumcunque autem terræ effossum est, post anni circulum reperitur redintegratum. De qua terra dicunt et in eodem loco esse formatum Adam. Terra illius agri rubea est. Alii autem dicunt Adam esse plasmatum in agro damasceno.*

(4) A Damas fu Adan fait, nostre premier pere, et la terre cultiva et labora (*Itinéraires à Jérusalem rédigés en français,* éd. Michelant et Raynaud, Genève, 1882, p. 127).

(5) Cf. LIII (*De passione Domini*), page 229 Grässe. De la *Légende dorée,* elle a passé au *Catalogus Sanctorum,* de Petrus de Natalibus (Petrus Equilinus), III, 1.

(6) *Publications de la Société de l'Histoire de France,* t. LX, pages 450 et 453 ; cf. page 172.

(7) *Primus homo fuit formatus juxta Damascum in agro Damasceno* (*Légende dorée,* chap. LIII, *De passione Domini,* p. 229 Grässe). Le continuateur de Guillaume de Tyr écrit en 1261 : « A Ebron Nostre Sires forma Adam de la terre de Damas » (Michelant et Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem,* Genève, 1882, p. 170). L'*Itinéraire de Londres à Jérusalem,* attribué à Matthieu Paris (vers 1244), dit, à propos de Damas : « Là fu Adan fait, nostre premier père, et la terre cultiva et labora » (Michelant et Raynaud, *id.*, p. 127). Thietmar, qui rapporte la légende relative au champ damascène dans sa notice sur Hébron, ne se rend pas compte que ce champ se trouvait près d'Hébron : visiblement, Thietmar croit, lui aussi, que le champ damascène était près de Damas (voir le texte cité à la note 3).

Le Moyen Age s'était de bonne heure demandé, à propos du texte de la Genèse, ch. II, verset 8 (*plantaverat Dominus Deus paradisum voluptatis a principio, in quo posuit hominem quem formaverat*), si Dieu avait formé l'homme dans le paradis. Les docteurs avaient répondu par la négative ([1]). Où donc Dieu avait-il créé notre premier père ? En quel endroit de la terre ? On peut, je crois, reconstituer la suite des raisonnements par où l'on parvint à répondre à cette curieuse question.

La tradition orientale, acceptée depuis saint Jérôme par l'Église latine, faisait d'Hébron le lieu de sépulture d'Adam. *Nomen Hebron,* disait la Vulgate (*Josué,* XIV, 15), *ante vocabatur Cariath Arbe : Adam maximus ibi inter Enacim situs est.* Le texte hébreu dit tout autre chose : « Hébron s'appelait jadis Kirjath-Arba ; Arba avait été le plus grand des géants. » Notons en passant que cette tradition sur la sépulture d'Adam est inconciliable avec une tradition catholique qui place cette sépulture sur le Golgotha, à l'endroit même où fut placée la croix de Jésus.

Le contresens de la Vulgate, qui localisait à Hébron la sépulture d'Adam, devait conduire logiquement la tradition catholique à localiser aussi à Hébron la création d'Adam : « A Hébron, écrit Bertrandon de La Broquière, Notre Seigneur forma premièrement Adam notre premier père ([2]). » C'était à Hébron que le corps du premier homme était retourné à la terre : c'était à Hébron aussi, avec de la terre d'Hébron, que les mains divines avaient dû le former ([3]).

Mais comment expliquer le nom de « damascène », donné au champ avec l'argile duquel le Créateur aurait modelé le corps d'Adam ?

Formavit Dominus Deus de limo terræ, dit la *Genèse* (II, 7). Le mot hébreu qui correspond au *de limo terræ* de la Vulgate

---

([1]) Cf. Thomas d'Aquin, *Somme,* partie I, question CII, art. 4 : *Utrum homo factus fuerit in paradiso ?*

([2]) *Voyage d'oultremer,* éd. Schefer, p. 18. Cf. L. Palustre, *De Paris à Sybaris,* page 261 : « Depuis que j'ai vu à Hébron la terre dont Dieu s'est servi pour créer Adam, les souvenirs romains me semblent empreints d'une trop grande jeunesse. »

([3]) De même, la tradition qui localisait la sépulture d'Adam sur le Golgotha eut pour conséquence la localisation au même endroit de la création d'Adam : Cf. le *Breviarius de Hierosolyma* (vers 570), dans les *Itinera Hierosolymitana et descriptiones Terræ Sanctæ,* éd. Tobler et Molinier, Genève, 1880, pages 57-58.

est *adamah*. C'est ce mot qui est l'origine du qualificatif *damascenus*. Le champ d'Hébron serait plus exactement dénommé « adamascène ». Il n'y a qu'un rapport fortuit et purement verbal entre la partie de la Syrie du Nord qu'on appelait la Damascène, ou pays de Damas, et le *damascenus ager*.

On racontait que l'argile du champ damascène était de couleur rouge. Ce détail a son origine sans doute dans le nom même d'Adam, qui en hébreu signifie rouge [1].

Là ne s'était pas arrêté le travail de la tradition. On racontait que Caïn avait tué Abel dans l'*ager damascenus* [2]. Quand on eut oublié le sens du nom d'Adam, on localisa le crime d'Abel dans le champ damascène, pour expliquer que la terre de ce champ fût de couleur rouge : elle était teinte en rouge, depuis qu'elle avait bu le sang du premier meurtre.

---

(1) JOSÈPHE, *Antiq. Jud.*, I, 1, § 2.

(2) GERVAIS DE TILBURY, *Otia*, I, 19; VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, I, 56; PETRUS DE NATALIBUS, *Cat.*, III, 4.

CHAPITRE VII

DU SYMBOLISME TYPOLOGIQUE AVANT LE *S. H. S.*

1. Définition de la méthode typologique. — 2. Cette méthode était en germe dans le Nouveau Testament. — 3. Origène en Orient, Augustin en Occident en sont les créateurs. — 4. Elle n'a commencé à influer sensiblement l'art religieux que depuis le douzième siècle. — 5. Les émaux typologiques du douzième siècle : ateliers mosans et rhénans. — 6. Le crucifix de Saint-Denis et l'ambon de Klosterneubourg. — 7. Les verrières typologiques du treizième siècle.

1. — « Dans l'Écriture Sainte, le sens littéral est faux », enseignait au début du quinzième siècle le fameux théologien Jean Petit ([1]). « D'autres docteurs du même temps, sans le dire, pensèrent de même et ne virent jamais dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament un simple récit, une morale applicable à la vie humaine, des pensées ouvertes et naturelles ; rien ne leur semblait plus indigne d'un texte sacré ([2]). »

Le *S. H. S.* et d'autres livres à images de la même époque, sur lesquels nous reviendrons plus loin, *Biblia pauperum*, *Concordantiæ caritatis*, sont les productions les plus curieuses de la singulière méthode d'exégèse allégorique ([3]) que les

---

([1]) † 1411. Voir sa notice dans la *Nouv. biogr. gén.*, XXXIX, 705.

([2]) J.-V. Le Clerc, *Disc. sur l'état des lettres au quatorzième siècle*, t. I, p. 369.

([3]) *Allegoria, quæ per factum aliud factum figurat. Sumitur allegoria quandoque a persona, ut Isaac significat Christum ; etiam David quandoque hoc modo significat Christum. Quandoque a re quæ non est persona, ut vervex occisus humanitatem passam significat, et lapis duritiem cordis ; quandoque a numero... (vel) a loco... (vel) a tempore... (vel) a facto.* (Pierre Comestor, prologue de l'*Hist. scol.*). Cf. Thomas d'Aquin, *Somme*, pars I, qu. I, § 10 « utrum Sacra Scriptura sub una littera habeat plures sensus ? » : *Secundum quod ea quæ sunt veteris legis significant ea quæ sunt novæ legis, est sensus allegoricus. Secundum vero quod ea quæ in Christo sunt facta sunt signa eorum quæ nos agere debemus, est sensus moralis. Prout vero significant ea quæ sunt in æterna gloria, est sensus anagogicus.*

théologiens ont appelée « typologique » ou « figurative », parce qu'elle considère les faits de l'histoire antérieure à la vie terrestre du Christ comme des « figures » ou des « préfigures des faits de l'histoire évangélique : ceux-ci sont les « antitypes », ceux-là les « types » ([1]). Méthode essentiellement symbolique et mystique, puisqu'elle est fondée sur ce principe qu'il y aurait entre les deux Testaments une concordance mystérieuse, l'Ancien étant, selon l'expression des docteurs du Moyen Age, la figure perpétuelle du Nouveau.

2. — On se tromperait en croyant que l'idée d'expliquer l'Ancien Testament comme la préfigure du Nouveau soit une invention du Moyen Age. Le Moyen Age, en cela, n'a fait que coordonner, systématiser, développer l'enseignement qu'il avait reçu de la tradition. L'Évangile de Matthieu ([2]) répétait que le Christ était venu pour accomplir les prophéties ([3]) ; les Épîtres apprenaient qu'il était le nouvel Adam venu pour sauver le monde que l'ancien avait perdu ([4]) ; l'Évangile de Jean reconnaissait dans le serpent d'airain érigé par Moïse pour sauver les Juifs la préfigure du Christ crucifié pour le salut des hommes ([5]) ou, dans la manne, la préfigure de l'Eucharistie ([6]); le Christ lui-même n'avait-il pas dit : « Comme Jonas fut pendant trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'Homme sera pendant trois jours et trois nuits dans le sein de la terre ([7]). »

Il n'entre pas dans mon sujet de montrer que les auteurs des livres du Nouveau Testament, en voulant prouver que les prophéties ont été accomplies dans le Christ, ont altéré l'histoire vraie du Christ ; et que maint détail légendaire de cette

---

([1]) Pour cette terminologie, cf. THOLUCK, ap. *Real-Encyclop.* de Herzog, XVII, 392.

([2]) Sur les origines scripturaires du symbolisme typologique, cf. HEIDER, *Beiträge zur christlichen Typologie aus Bilderhandschriften des Mittelalters,* dans le *Jahrbuch der k. k. Centralcommission,* t. V (1861), p. 4 sq, qui a résumé les articles fondamentaux de HOFFMANN, *Mystischer Sinn der Bibel* et *Typen,* dans les t. VII et XI du *Kirchenlexicon* de WETZER et WELTE.

([3]) Matth. I, 22 ; II, 15 ; IV, 14 ; VIII, 17 ; XIII, 35 ; XXI, 4 ; XXVII, 35. « Un des traits caractéristiques de Matthieu est l'emploi fréquent des passages de l'A. T. qui sont allégués comme contenant la prédiction des faits évangéliques... Il y a lieu de se demander quelquefois si c'est l'Évangile qui a prévenu et provoqué l'application, ou bien si c'est le texte de l'A. T. qui a influencé et enrichi la tradition évangélique » (LOISY, *Les Évangiles synoptiques,* I, 336).

([4]) I Cor. XV, 22.

([5]) Jean III, 14.

([6]) Jean VI, 31.

([7]) Matth. XII, 40.

histoire, aussi bien dans les Évangiles canoniques que dans les Apocryphes, provient de croyances et de textes antérieurs au Christ, a sa source dans les idées messianiques et dans des prophéties plus ou moins détournées de leur sens primitif. Mais il faut se rappeler les résultats auxquels sont arrivés sur la légende de Jésus les critiques modernes, si l'on veut tout à fait comprendre combien il est vrai que l'exégèse figurative se trouvait en germe dans le Nouveau Testament.

3. — Parmi les anciens théologiens (1), Origène chez les Grecs, Augustin chez les Latins, furent particulièrement séduits par cette méthode hardie. « L'Ancien Testament, dit saint Augustin dans la *Cité de Dieu* (2), c'est le Nouveau couvert d'un voile ; et le Nouveau, c'est l'Ancien dévoilé. » Par exemple, Abraham, sacrifiant Isaac, préfigure, d'après saint Augustin, Dieu le Père sacrifiant pour le salut des hommes son fils unique ; Noé, ivre, montrant sa nudité, préfigure le Christ dépouillé de ses vêtements avant d'être crucifié ; l'arche de Noé préfigure le corps de Jésus en croix, « parce qu'un corps d'homme est six fois plus long que large, et que l'arche aussi était six fois plus longue que large ».

---

(1) Déjà, au deuxième siècle, Justin martyr, dans son Dialogue contre Tryphon le Juif, avait montré que le Messie qui avait accompli les prophéties était préfiguré par maint passage de l'Ancien Testament.

Sur l'emploi de la méthode allégorique par Origène, cf. Denis, *La Philosophie d'Origène* (Paris, 1884), p. 27 et suivantes ; A. Franck, dans le *Journal des savants,* 1884, p. 181 ; Mâle, *l'Art religieux du treizième siècle,* 2e éd., p. 164. Il faut remarquer, à la louange d'Origène, que chez lui l'exégèse allégorique est en somme une tentative de l'esprit critique pour maintenir ses droits vis-à-vis des absurdités d'un texte révéré. « Quel est l'homme de sens, demande Origène, qui croira jamais que les trois premiers jours de la création, le soir et le matin purent avoir lieu sans soleil, et que le premier ait pu avoir lieu quand le ciel n'était pas encore ? Qui sera assez idiot pour croire que Dieu a planté, à la manière d'un horticulteur, le jardin d'Éden ? » Le déluge, l'arche de Noé, la destruction de Sodome et de Gomorrhe, l'histoire de Loth et de ses filles lui suggèrent des plaisanteries que Celse n'aurait pas désavouées et que Bayle ou Voltaire auraient applaudies. L'exégèse allégorique est pour Origène l'unique moyen de résoudre les objections auxquelles la littéralité de la Bible lui paraît prêter.

(2) L. XVI, ch. 26 (Migne, *Patrologie latine,* XLI, 505) : *Quid enim est quod dicitur Testamentum Vetus, nisi occultatio Novi ? Et quid est aliud quod dicitur Novum, nisi Veteris revelatio ?* (Cité par Mâle, *op. laud.*, p. 167.) Un adage souvent répété au Moyen Age (cf. Schreiber, *Biblia pauperum,* p. 2) exprimait la même idée de la façon suivante : *Novum Testamentum in vetere latet, Vetus in novo patet.* Un vitrail de Saint-Denis porte cette inscription, due à Suger : *Quod Moyses velat, Christi doctrina revelat* (Schlosser, *Quellenbuch,* p. 280.)

Les premiers Pères ne se dissimulaient nullement ce que cette façon d'interpréter l'Ancien Testament avait de subjectif et d'arbitraire : aussi n'en présentaient-ils les résultats que comme des essais, à titre, pour ainsi dire, d'indications : « Nous sondons comme nous pouvons, écrit saint Augustin (1), les secrets de l'Écriture; d'autres le feront avec plus de succès; mais une chose est sûre, c'est que l'Écriture a un sens mystique, il y a une correspondance secrète entre les deux Testaments. »

Mais saint Augustin a beau recommander de n'admettre que sous réserves et qu'avec prudence ses interprétations allégoriques des Livres saints : pour le Moyen Age, elles seront consacrées par cela même que saint Augustin les aura proposées. Saint Isidore de Séville, au sixième siècle, les met en forme de mémento (2); Bède le Vénérable au huitième, Raban Maur et Walafried Strabo au neuvième, et bien d'autres docteurs et commentateurs les répètent tour à tour, sans se lasser; la tradition orthodoxe, le long des siècles, infatigablement, redit la même doctrine (3) :

> C'est un cri répété par mille sentinelles,
> Un ordre renvoyé par mille porte-voix...

4. — Cette façon d'expliquer la Bible devait avoir sa répercussion dans l'art. L'art au Moyen Age a été le serviteur docile de la théologie; il a exécuté exactement les programmes qu'elle lui imposait ; elle s'en servait pour instruire la multitude des fidèles qui ne savaient pas lire : les peintures et les sculptures, les tapisseries et les vitraux étaient alors, suivant un mot que les docteurs du Moyen Age ont aimé à répéter, les « livres des illettrés », *picturæ quæ sunt libri laicorum* (4).

A quelle époque, donc, l'art a-t-il commencé à raconter les Écritures suivant la méthode figurative? On ne le sait pas au

(1) *Hæc Scripturæ secreta divinæ indagamus, ut possumus, alius alio magis minusve congruenter, verumtamen fideliter, certum tenentes non ea sine aliqua præfiguratione futurorum gesta atque conscripta, neque nisi ad Christum et ejus Ecclesiam esse referenda* (*Cité de Dieu*, l. XVI, ch. 2).

(2) *Allegoriæ quædam Scripturæ Sacræ* (Migne, *P. L.*, LXXXIII, 99 sq.).

(3) Voir dans les *Indices* de la *Patrologie* de Migne, II, 241 sq, l'*Index figurarum Veteris et Novi Testamentorum.*

(4) Voir plus haut, ch. I.

juste. Quelques savants ont voulu remonter jusqu'à l'art des premiers siècles, jusqu'aux peintures des catacombes romaines et aux sarcophages chrétiens. Il est vrai que les fresques des catacombes, les sculptures des sarcophages chrétiens représentent à satiété plusieurs des sujets de l'Ancien Testament sur lesquels s'est le plus exercée l'ingéniosité de la méthode figurative : Jonas avalé ou vomi par la baleine, Isaac offert en sacrifice, Moïse faisant jaillir la source du rocher d'Horeb. Mais prenons garde de confondre les différents genres de symbolisme chrétien. Dans l'art des catacombes, Jonas vomi par la baleine ne signifie pas le Christ sortant du tombeau, mais l'homme échappant à la mort et naissant à la vie éternelle ; le sacrifice d'Isaac ne signifie pas la mort du Christ, mais le salut de l'homme, miraculeusement délivré par Jésus, et ainsi de suite (1). Autrement dit, le symbolisme de l'art des premiers siècles chrétiens est purement moral ; il a rapport à l'âme chrétienne, il ne concerne point la vie terrestre de Jésus et ses préfigures dans l'Ancien Testament.

Les mosaïques de la nef de Sainte-Marie Majeure à Rome (côté de l'évangile) représentent une longue série de scènes prises à l'Ancien Testament : dans le nombre, il en est certainement beaucoup, comme la rencontre d'Abraham et de Melchissédech, la réception faite aux trois anges par Abraham, la bénédiction de Jacob par Isaac, le passage de la mer Rouge, qui ont pu être choisies pour leur sens figuratif. Mais les scènes de l'Ancien Testament ne sont pas mises en parallèle avec des scènes de l'histoire évangélique dont elles seraient la préfigure. L'intention symbolique se dissimule, comme elle se dissimulera encore, mille ans plus tard, dans les fresques quattrocentistes de la Chapelle Sixtine.

Molanus (2) a cité des textes de saint Nil et de Paulin de Nole qui recommandent d'orner les églises de peintures représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les citations suggèrent cette remarque à Paquot : *Is mos etiam nunc obtinet in variis monasteriis, ubi in ambitu claustri videre est picta in fenestris pleraque Christi Domini gesta, adjectis utrimque figuris e Veteri Testamento, quæ gestis illis respon-*

---

(1) Pératé, *L'Archéologie chrétienne*, p. 69, 74, 102, 112 ; Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 300-306.

(2) *De historia SS. Imaginum*, II, 17.

dent. Paquot se trompe : dans les textes cités par Molanus, il n'est pas question encore d'une correspondance entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

5. — Les plus anciennes œuvres de la symbolique figurative qui nous soient parvenues ne remontent pas plus haut que le douzième siècle.

La mosaïque de Saint-Géréon, à Cologne, qui date du douzième siècle et qui a été restaurée — pas très heureusement ni très correctement — de 1867 à 1871, comprend, entre autres sujets, douze scènes bibliques (1): cinq de la vie de Samson et sept de la vie de David. Cette mosaïque était placée devant un autel: ces épisodes de l'histoire de Samson et de David étaient sans doute autant d'allusions à la vie terrestre de J.-C. Mais les scènes de l'histoire évangélique qui leur correspondaient dans la pensée des docteurs n'avaient pas été représentées.

Sur la *rotula* de Kremsmünster (2), l'artiste a représenté la Résurrection et l'Ascension et, au-dessous, des sujets empruntés au *Physiologus,* dans lesquels la symbolique médiévale reconnaissait des allégories de ces deux épisodes de l'histoire évangélique : la lionne ressuscitant ses petits, les aigles qui, pour retrouver leur vigueur, plongent dans une fontaine, puis volent vers le soleil. Le pied sur lequel est montée la *rotula* est orné de trois préfigures, dont deux (Moïse marquant du *tau* les maisons des Israélites, le serpent d'airain), ont rapport à la Crucifixion, et dont la troisième (Samson enlevant les portes de Gaza) concerne la Résurrection.

Le nord de la France, la Wallonie, le pays de Meuse surtout, sont riches en monuments typologiques du douzième siècle. La plupart de ces monuments sont des croix, des autels portatifs. C'est par la décoration de ces objets sacrés entre tous, la croix et l'autel, que l'iconographie typologique devait débuter.

La Crucifixion est le fait capital de l'histoire évangélique, le sacrement de l'autel est l'acte capital de la liturgie. Nul sujet

(1) Aus'm Weerth, *Der Mosaikboden in Sankt Gereon zu Cöln,* Bonn, 1873. Cf. les rectifications de Springer dans la *Zeitschrift für bildende Kunst,* IX, p. 381, d'Engelmann, dans *Grenzboten,* 1874, t. II, p. 164, et d'Aus'm Weerth lui-même, dans les *Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinland,* 1875, p. 259.

(2) *Rev. de l'Art chrét.,* 1883, p. 380.

n'a autant préoccupé les contemplatifs que ces deux-là ; nulle partie de l'œuvre rédemptrice ne leur a semblé annoncée par des préfigures aussi nombreuses, aussi surprenantes, aussi mystérieuses. Le pied de croix de Saint-Bertin ne montre pas moins de huit préfigures de la Crucifixion (1). Une plaque émaillée, publiée par Didron (2), en montre douze.

Les spécialistes (3) attribuent aujourd'hui la croix de Saint-Bertin à l'atelier du fameux émailleur mosan Godefroy de Claire, bourgeois de Huy, né dans le premier quart du douzième siècle (4). Au même artiste, ou aux artisans formés à son école, ils attribuent une série d'ouvrages émaillés, croix, retables, autels portatifs, tous objets que leur destination liturgique a fait orner de sujets symboliques.

Sur plusieurs de ces objets, le symbolisme figuratif semble

---

(1) Bronze doré du douzième siècle, conservé au musée de Saint-Omer (*Annales archéol.*, XVIII, p. I ; DU SOMMERARD, *Les Arts au M. A.*, IV, 60; V, 188 et album, 9e série, pl. XI). Il est formé de deux parties, une base sphérique et un montant parallélipipédique, couverts l'une et l'autre de représentations typologiques : sur la base, Moïse faisant jaillir la source du rocher ; le serpent d'airain ; Jacob bénissant de ses bras croisés Manassé et Ephraïm, les maisons des Israélites marquées du *tau* ; — sur le montant, Isaac portant le bois du sacrifice, les espions portant la grappe, la veuve de Sarepta tenant deux bois croisés, les Israélites marqués du *tau*. Toutes ces représentations étaient des types de la Crucifixion.

(2) Deuxième moitié du douzième siècle ; cf. *Annales archéol.*, VIII, pl. I.

Abel offrant l'agneau	Melchissédech avec le pain et le vin	Abraham portant le bélier	Isaac portant le fagot
Noé avec l'arche		*Ascension*	Jacob bénit Ephraïm et Manassé
Les maisons des Israélites marquées du *tau*		CRUCIFIXION	Moïse fait jaillir la source du rocher
Moïse et le serpent d'airain			Les espions portant la grappe
Les enfants des Israélites marqués du *tau*		*Résurrection*	La veuve de Sarepta
Isaïe	David	Salomon	Jérémie

(3) O. VON FALKE et FRAUBERGER, *Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters*, pl. 116.

(4) J. HELBIG, *L'Art mosan* (Bruxelles, 1906), p. 39.

encore un peu incertain et hésitant : tel par exemple le triptyque du South-Kensington Museum ([1]), ou l'autel portatif de Stavelot, au musée de Bruxelles ([2]). D'autres présentent, au contraire, des types bien choisis et bien ordonnés : telle la croix du South-Kensington Museum([3]), avec un type à chaque bout, en haut Jacob bénissant Ephraïm et Manassé ; à droite les maisons des Israélites marquées du *tau* ; à gauche la veuve de Sarepta, en bas le serpent d'airain.

Ces ouvrages symboliques des émailleurs mosans répondaient trop bien aux recherches allégoriques où se complaisait de plus en plus la théologie pour ne pas susciter des imitations. Elles semblent avoir été nombreuses, surtout en pays rhénan, comme le prouvent par exemple l'autel portatif de München-Gladbach et celui qui de la collection Spitzer a passé dans la

([1]) Von Falke, *op. laud.*, pl. 79.

Jonas vomi par la baleine	*Les Marie au tombeau*	Résurrection de Lazare (?)
Sacrifice d'Isaac	*La Crucifixion*	Le serpent d'airain
Le Christ pêchant (?)	*La descente aux limbes*	Samson enlevant les portes de Gaza

([2]) Von Falke, *op. laud.*, pl. 78.

Le Portement de croix	La Crucifixion	Les Marie au tombeau
Isaac portant le fagot	L'Église	Le serpent d'airain
Samson enlevant la porte de Gaza		Jonas vomi par la baleine
Oblation de Melchissédech	La Synagogue	Oblation d'Abel
La Cène	Les Juifs demandent à Pilate la mort de J.-C.	La flagellation

([3]) Von Falke, *op. laud.*, pl. 75.

collection Martin Le Roy (1). Le centre de l'autel Le Roy est occupé par un rectangle de marbre; à droite et à gauche, quatre prophètes prononcent des paroles qui se rapportent au sacrement de l'autel; en haut et en bas, des préfigures de la Cène et de la Crucifixion.

Oblation de Melchissédech	Abraham sacrifie Isaac	Oblation d'Abel
David		Salomon
Malachie		Isaïe
Moïse érige le serpent d'airain	Le Christ en croix entre l'Église et la Synagogue	La récolte de la manne

L'autel de München-Gladbach est composé à peu près de même.

6. — L'atelier de Godefroy de Claire n'est pas le seul atelier mosan du douzième siècle qui ait fait appel, pour décorer les objets sacrés, à l'allégorie typologique. Verdun a vu fleurir, à l'ombre de sa cathédrale, une école d'émailleurs, dont la célébrité n'a pas été moindre que celle de la Wallonie.

Entre autres merveilles dont Suger avait orné l'église abbatiale de Saint-Denis, était un grand crucifix d'or chargé d'émaux; le pied était orné des images des quatre Évangélistes et portait une colonne émaillée, où l'on voyait les diverses scènes de la vie de Jésus avec leurs préfigures : « Ledit pilier, dit un vieil auteur qui en a parlé *de visu,* fut revestu de toutes parts depuis le haut jusques au bas de tres excellens émaux de cuivre, contenant l'histoire de nostre Sauveur, avec des témoignages des allégories de la foy ancienne (2). »

Ce crucifix avait été exécuté par une demi-douzaine d'orfèvres lorrains qui y avaient travaillé deux ans (3).

(1) Von Falke, *op. laud.*, p. 23-25; *Collection Spitzer* (Paris, 1900, f°) : Orfèvrerie religieuse, p. 100, pl. iv; Marquet de Vasselot, *Cat. raisonné de la coll. Martin Le Roy,* fasc. I, pl. IV, p. 9-10.

(2) Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis en France,* Paris, 1625, p. 251, cité par Labarthe, *Hist. des arts industriels,* 2e éd., t. I, p. 414.

(3) *Pedem vero quatuor Evangelistis comptum, et columnam, cui sancta insidet imago, subtilissimo opere smaltitam, et Salvatoris historiam cum antiquæ legis*

Nous ne possédons plus cette œuvre insigne de l'orfèvrerie du douzième siècle ; mais nous pouvons nous en faire une idée, à l'aide d'un monument analogue comme technique, provenance et composition, qui a subsisté jusqu'à nous — l'ambon de l'abbaye de Klosterneubourg (1), près Vienne, qui fut commandé, une cinquantaine d'années après le crucifix de Saint-Denis, à un orfèvre lorrain, et qui était décoré de 51 émaux sur cuivre. Ces émaux, qui sont aujourd'hui disposés en retable — cet arrangement date du quatorzième siècle — et qui mesurent chacun environ 20 centimètres de haut sur 25 de large, étaient rangés verticalement trois par trois, celui du milieu représentant un fait de l'histoire évangélique, ceux du haut et du bas représentant deux préfigures de ce fait, prises dans l'Ancien Testament.

Une inscription nous apprend le nom et la patrie de l'artiste, ainsi que la date à laquelle il termina son travail : l'ambon de Klosterneubourg fut fini en 1182, l'auteur était de Verdun, il portait le nom bien lorrain de Nicolas. Nul artiste n'est plus grand que celui-là dans l'histoire de l'émaillerie médiévale ; il est le représentant par excellence de l'école des émailleurs de la vallée de la Meuse, qui a fleuri au douzième siècle et dans la première moitié du treizième, et qui, en son temps, a été sans rivale (2). C'est le même maître qui fit pour la cathédrale de Tournay la châsse Notre-Dame, achevée en 1205 (3) ; c'est à lui que les savants allemands les plus compétents en la matière (4) viennent de restituer la fameuse châsse des

---

allegoriarum testimoniis designatis... per plures aurifabros Lotharingos, quandoque quinque, quandoque septem, vix duobus annis perfectam habere potuimus (*Sugeri abbatis S. Dionysii liber de rebus in administratione sua gestis*, cap. 32, p. 196 de l'édition des œuvres de Suger, par Lecoy de La Marche, publications de la Société de l'histoire de France). On s'étonne que Schlosser se soit résigné à écrire de cette édition (*Quellenbuch*, p. 268) : « Lecoy de La Marche ist mir nicht zugänglich gewesen. » Ce texte a été souvent cité : cf. A. du Sommerard, *Les Arts au Moyen Age*, t. IV, p. 60.

(1) *Der Altaraufsatz im Chorherrenstifte zu Klosterneuburg, ein Emailwerk des XII. Jahrhunderts, angefertigt von Nikolaus aus Verdun, aufgenommen und dargestellt von* A. Camesina, *beschrieben und erläutert von* G. Heider, Vienne, 1860. — Mieux encore, *Der Verduner Altar*, par K. Drexler, Vienne, 1903, 1 vol. f°.

(2) Sur Nicolas de Verdun et les émailleurs mosans, voir en dernier lieu les pages dont M. Laurent, professeur à l'Université de Liège, a enrichi l'ouvrage posthume de J. Helbig, *L'art mosan* (Bruxelles, Van Oest, 1906, in-4), t. I, p. 92 et suivantes.

(3) Cf. Cloquet, *La Châsse de N.-D. de Tournay*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1892.

(4) Von Falke, dans la *Zeitschrift für christliche Kunst*, 1905, fascicule 6.

Trois-Rois du trésor de la cathédrale de Cologne, qui, jusqu'ici, avait été attribuée à l'art colonais.

De ces chefs-d'œuvre, celui dont s'enorgueillit Klosterneubourg est le plus merveilleux, non seulement par la beauté du dessin et par l'habileté du travail, mais par l'ingéniosité du symbolisme.

Nous avons vu que sur les émaux rhénans de München-Gladbach et de la collection Le Roy (1), comme sur la plaque émaillée publiée par Didron (2), l'antitype, qui forme le sujet principal et central — Cène ou Crucifixion — est accompagné non seulement de ses types, mais des prophètes qui l'ont annoncé. Sur l'ambon de Klosterneubourg, à chaque scène de l'histoire évangélique assistent deux prophètes, tenant des phylactères où sont écrites des prophéties congruentes.

Il y a plus. Les théologiens du Moyen Age, à la suite des Pères, divisaient en deux parties l'histoire du peuple de Dieu (3) : la première allait d'Abraham à Moïse, la seconde prenait l'histoire des Juifs

Quand sur le mont Sina la Loi leur fut donnée,

et allait jusqu'à la prédication de Jean-Baptiste, ou jusqu'à l'Annonciation de Marie. Autrement dit, le peuple de Dieu avait vécu d'abord dans l'attente de la Loi, *ante legem,* puis sous le règne de la Loi, *sub lege.* Sur l'ambon de Klosterneubourg, les deux préfigures qui accompagnent chaque fait de l'histoire évangélique sont choisies, l'une dans l'histoire antérieure, l'autre dans l'histoire postérieure à la promulgation de la Loi. Celles de la rangée supérieure portent cette inscription ANTE LEGEM ; celles de la rangée inférieure, l'inscription SVB LEGE ; les représentations des faits évangéliques, qui forment la rangée du milieu, portent l'inscription SVB GRATIA. Si l'idée d'associer prophètes et prophéties aux préfigures a fait fortune, comme le prouvent la *Biblia pauperum,* la *Rota*

(1) *Supra,* p. 118. (2) *Supra,* p. 116.

(3) Isidore de Séville, *In Genes.* xviii (*P. L.,* LXXXIII, 251) : *Tres mundi ætates, unam ante legem, aliam sub lege, tertiam sub gratia. Ante legem ab Abraham usque ad Moysem. Sub lege a Moyse usque ad Joannem. Inde jam ad Dominum et quidquid restat, tertius dies gratiæ est.* Cf. Hugues de Saint-Victor, *De sacramentis fidei,* l. I, pars VII, c. XI. J'emprunte ces citations à Heider, *Beiträge zur christl. Typologie,* p. 10.

Ezechielis et les *Concordantiæ caritatis,* au contraire, l'idée de diviser les préfigures en deux catégories distinctes, selon qu'elles étaient antérieures ou postérieures à la promulgation de la Loi, n'apparaît pas ailleurs que sur l'ambon de Klosterneubourg. Cette distinction, évidemment, compliquait trop la tâche des allégoristes, quand ils voulaient élever un ensemble aussi vaste que la *Biblia pauperum,* le *S. H. S.* ou les *Concordantiæ caritatis :* le nombre des préfigures *ante legem* eût été trop restreint. Du reste, observer cette distinction eût été se priver des préfigures fournies par la Genèse antérieurement à Abraham : l'auteur du *S. H. S.* a tiré des préfigures de l'histoire de Caïn et Abel, de Jubal et Tubalcaïn, de Lamech, de Noé; celui de la *Biblia pauperum* en a tiré de l'histoire d'Hénoch et de Noé.

Une composition comme l'ambon de Klosterneubourg, qui suppose une connaissance si profonde des prophéties et des allégories cachées dans l'Écriture, n'a vraisemblablement pas été conçue par Nicolas de Verdun. Rien ne nous permet de prêter à cet artisan la science théologique d'un Isidore ou d'un Raban. La chaire de Klosterneubourg, le crucifix de Saint-Denis, ont été seulement exécutés, réalisés par des émailleurs lorrains : le plan général, le choix des scènes, leurs places respectives, les prophéties correspondantes, tout cela a dû leur être indiqué par des théologiens (1). Sans doute c'est Suger lui-même qui avait choisi les sujets et les inscriptions du crucifix de Saint-Denis, de même que c'est lui qui choisit les sujets et fournit les inscriptions des vitraux (2) et du retable (3) dont il orna son église abbatiale : vitraux et

---

(1) Rapprocher des émaux de Klosterneubourg ceux du trésor de Saint-Étienne, à Vienne, publiés par Heider, dans les *Mitth. der Centralcommission,* III (1858), p. 308, pl. xii. Ce sont quatre panneaux qui représentent : 1° Abraham offrant Isaac en sacrifice; 2° les espions rapportant la grappe; 3° Jacob bénissant Ephraïm et Manassé; 4° Moïse marquant du *tau* les maisons des Israélites. On ne sait de quel ensemble proviennent ces panneaux. Comme les types qu'on y voit figurés se rapportent à la Crucifixion, il est croyable que ces émaux décoraient jadis un reliquaire contenant une parcelle de la vraie Croix. Trois de ces compositions (nos 1, 2, 4) se retrouvent à peu près pareilles dans la série de Klosterneubourg. La technique aussi, et le style, sont identiques de part et d'autre. On doit donc attribuer aux émailleurs lorrains la série de Saint-Étienne.

(2) Suger, p. 206, éd. Lecoy de La Marche (Schlosser, *Quellenbuch,* p. 280). Cf. Mâle, *L'Art religieux du treizième siècle,* 2e éd., p. 203 et suiv. Plusieurs de ces vitraux subsistent encore.

(3) Suger, p. 198, éd. Lecoy de La Marche (Schlosser, *Quellenbuch,* p. 276).

retable étaient, comme le crucifix, des œuvres de symbolique figurative.

Ces productions capitales, exécutées par les meilleurs artistes du temps pour la première abbaye de la chrétienté, datent du deuxième quart du douzième siècle. Remarquez le rôle d'initiatrice qu'ici, comme en tant d'autres choses, paraît avoir joué la France du Moyen Age. La chaire de Klosterneubourg est postérieure d'un demi-siècle au temps de Suger; l'étranger ne semble s'être engoué qu'après nous du symbolisme figuratif. Les savants autrichiens le reconnaissent expressément : *Die Umwälzung sollte von Frankreich kommen,* écrit M. Tietze (1). Au douzième siècle, l'influence française est sensible dans les parties les plus civilisées de l'Allemagne, en Souabe et en Autriche (2). Trois poèmes allemands du douzième siècle, la *Genèse* de Vienne (3), le *Marienleich* ou *Marienlied* de Melk (4), le *Moïse* de Vorau (5) témoignent de cette influence. En 1142, quand Hugues de Saint-Victor s'éteint à Paris, la nouvelle de sa mort se propage jusqu'en Basse-Autriche, elle est inscrite dans les annales du couvent de Melk (6). Honoré d'Autun dédie un livre à l'abbé autrichien Gottschalk (7).

On n'insistera jamais trop sur le rôle que la France a joué à cette époque dans la chrétienté, non seulement par ses chevaliers et ses croisés — *gesta Dei per Francos* — mais par ses théologiens et par ses professeurs, par ses trouvères et par ses artisans.

Le douzième siècle est le temps où elle donne à l'Église saint Bernard et Abailard, Honoré d'Autun et Pierre le Vénérable, Hugues de Saint-Victor et Pierre de Troyes; c'est le temps aussi où, lasse du style roman, elle crée le style nouveau auquel la Renaissance italienne a imposé le nom inexact et

---

(1) *Typol. Bilderkreise,* col. 28, d'après Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands,* t. III, p. 964.

(2) W. Scherer, *Geschichte der deutschen Dichtung im XI. u. XII. Jh.* (dans les *Quellen und Forschungen zur Sprache und Kulturgeschichte der german. Völker,* XII, Strasbourg, 1875), p. viii : « Vom Rheine her wirken französische Einflüsse auf Geistliche, Spielleute und Ritter. Sie dringen langsam die Donau hinunter : zuerst französische Theologie, dann französische Epik, zuletzt französische Lyrik. »

(3) Publiée par Massmann, *Gedichte des XII. Jahrh.,* I, 235.

(4) Publié par Strobl (Vienne, 1870).

(5) Publié par Diemer, *Deutsche Gedichte.* Cf. Scherer, *op. laud.,* p. 46, 56.

(6) *Monum. Germaniæ, Scriptores,* t. IX, p. 503.

(7) Tietze, *loc. laud.*

injurieux de gothique, mais que le Moyen Age, mieux instruit, appelait, de son vrai nom, *opus francigenum*, le style français, né dans l'Ile-de-France [1]. A la même époque où le style gothique se répand dans l'Europe, le symbolisme figuratif s'y répand aussi, et, comme pour l'architecture gothique, le mouvement symbolique part de France. Dans la plupart de nos grandes cathédrales du treizième siècle, la fenêtre principale du sanctuaire, celle qui se trouve au fond du chœur, est décorée d'une grande verrière symbolique, conçue selon la méthode figurative. De ces verrières, la plus belle et la plus célèbre est celle de Bourges. Elle a été magistralement expliquée il y a quelque soixante ans, par Cahier [2], dans un travail qui a été, jusqu'aux recherches de Heider, la meilleure introduction à l'étude du symbolisme figuratif.

A l'imitation des cathédrales françaises, la cathédrale de Canterbury fut ornée de vitraux dont plusieurs étaient des productions du symbolisme typologique. Voici, par exemple, le plan de la première fenêtre du côté nord [3]:

David prononçant la prophétie *Gaudebunt campi* (Ps. xcv, 12)		Habacuc prononçant la prophétie *Operuit cælos* (Hab. iii, 3)
La verge d'Aaron		L'Annonciation aux bergers
La statue vue en songe par Nabuchodonosor		L'Enfant Jésus au berceau
La Miséricorde et la Vérité	La Visitation	La Paix embrassant la Justice
Le buisson ardent	L'Annonciation à Marie	La toison de Gédéon

(1) Cf. Dehio, *L'Influence de l'art français sur l'art allemand au treizième siècle*, dans la *Revue archéologique*, 1900, t. II, p. 204; Weese, *Die Bamberger Domsculpturen*, 1897; K. Franck-Oberaspach, *Der Meister der Ecclesia und Synagoge am Strassburger Münster*, Dusseldorf, 1903.

(2) *Vitraux peints de Saint-Étienne de Bourges*, Paris, 1842-1844. Cf. Mâle, *L'Art religieux du treizième siècle*, 2e éd., p. 173.

(3) D'après W. Sommer, *The antiquities of Canterbury* (Londres, 1640, in-4), p. 385. Cf. Clement Heaton, *Early stained glass in Canterbury cathedral* (*The Burlington Magazine*, juin 1907).

De la même époque date le vitrail du chœur de l'église abbatiale de Saint-Vit, à München-Gladbach[1]. Il est divisé dans le sens de la hauteur en deux parties, consacrées l'une au Nouveau, l'autre à l'Ancien Testament :

Le Christ en majesté.	La Vierge en majesté.
La Pentecôte.	Moïse recevant les tables de la Loi.
La Résurrection.	Jonas vomi par la baleine.
La Mise au tombeau.	Jonas jeté à la mer.
La Crucifixion.	Le serpent d'airain.
La Flagellation.	Achior lié à un arbre.
La Cène.	L'agneau pascal.
Le Baptême du Christ.	Le bain de Naaman.
L'adoration des Mages.	La reine de Saba devant Salomon.
L'Enfant Jésus présenté au Temple.	L'enfant Samuel présenté au Temple.
La Nativité.	Le buisson ardent.
L'Annonciation à Marie.	L'Annonciation à Abraham.
(Manque. Sans doute, l'Annonciation à Joachim.)	Balaam et l'ange.

A Brandebourg, dans l'église des Dominicains, le vitrail de la fenêtre centrale du chœur représente les sujets suivants[2] :

L'Ascension
(dans la lunette)

Jonas vomi par la baleine.	La Résurrection.	Samson enlevant la porte de Gaza.
Moïse avec les tables de la Loi.	La Crucifixion.	Le serpent d'airain.
?	Le Portement de croix.	La veuve de Sarepta.
Cham se moque de Noé.	La Flagellation.	Élie bafoué.
?	La Cène.	La manne.
L'arche de Noé.	Le Baptême de J.-C.	Moïse sauvé des eaux.
Le buisson ardent.	La Nativité.	La verge d'Aaron.

---

(1) Clemen, *Kunstdenkmäler*, t. III, 4, p. 32, pl. v ; Oidtmann, *Glasmalerei*, II, p. 222. Les vitraux de l'ancienne église des Dominicains de Cologne présentaient une typologie analogue (Oidtmann, *op. laud.*, II, p. 225).

(2) Oidtmann, *op. laud.*, II, p. 306.

Ce vitrail est du quatorzième siècle. Du quatorzième siècle aussi datait la clôture du chœur de N.-D. de Paris, où étaient sculptées les « ystoires » de la vie de J.-C., accompagnées, croit-on, de leurs préfigures [1].

Mais la clôture du chœur de N.-D. de Paris, le vitrail des Dominicains de Brandebourg, sont postérieurs au *S. H. S.* Nous voilà loin du douzième siècle. Il y faut revenir pour finir de retrouver les origines de l'ouvrage dont nous parlons.

---

(1) *Hist. litt. de la Fr. au quatorzième siècle,* par J.-V. Le Clerc et Renan, t. II, p. 273.

CHAPITRE VIII

LES LIVRES TYPOLOGIQUES A IMAGES DU QUATORZIÈME ET DU QUINZIEME SIÈCLE

1. La *Biblia pauperum :* que cette appellation est erronée. — 2. Les *libri portativi pauperum.* — 3. La *B. P.* non illustrée. — 4. De la *B. P.* dans ses rapports avec le *S. H. S.* — 5. La *Rota Ezechielis.* — 6. Les *Concordantiæ caritatis.* — 7. Le *Defensorium virginitatis beatæ Mariæ.* — 8. Que tous les livres typologiques à images du quatorzième et du quinzième siècle sont d'origine allemande. — 9. Les origines immédiates de leur illustration sont dans les enluminures du douzième siècle (Missel d'Hildesheim) et du treizième siècle (Bibles moralisées).

Le *S. H. S.* n'est pas le seul livre à images conçu selon la méthode figurative, et il n'est ni le plus étendu ni le plus ancien. Ici, quelques renseignements sur les ouvrages de ce genre ne seront pas inutiles.

1. — Le plus ancien paraît être l'ouvrage anonyme que les bibliographes et les bibliothécaires désignent, depuis bientôt deux cents ans, de l'appellation erronée de *Biblia pauperum.*

« La cathédrale du Moyen Age, a-t-on dit (¹), eût mérité d'être appelée de ce nom touchant, qui fut donné par les imprimeurs du quinzième siècle à un de leurs premiers livres : la *Bible des pauvres.* » En réalité, ni les éditions incunables, xylographiques (²) ou imprimées (³) du livre en question, ni

(¹) Mâle, *L'Art religieux du treizième siècle*, 2e éd., p. 1.

(²) Berjeau, *Biblia pauperum* (Londres, 1859, 4°), réimpression de l'édition latine à 40 groupes, d'après un exemplaire du Musée britannique ; Pilinski, *Monuments de la xylographie,* t. II (Paris, 1883, 4°), réimpression de la même édition, d'après un exemplaire de la Bibliothèque nationale ; Einsle et Schönbrunner, *Biblia pauperum* (Vienne, 4°, s. d.), réimpression de la même édition, plus fidèle que les précédentes, d'après un exemplaire de l'Albertina ; Heitz et Schreiber, *Biblia pauperum* (Strasbourg, 1903), réimpression de l'édition latine à 50 groupes, d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque nationale ; Ehwald, *Biblia pauperum, deutsche Ausgabe von 1471* (Weimar, 1906) ; Kristeller, *Biblia pauperum, Unicum der Heidelberger Universitäts-Bibliothek* (Berlin, 1906), réimpression d'une xylographie à légendes latines manuscrites. L'exemplaire d'Heidelberg a appartenu à l'électeur palatin Othon-Henri le Magnanime (1556-1559), qui lui avait donné ce titre : *Das buech der schrein oder schatzbehalter des waren reichthums des heils und der ewigen seligkheit.*

(³) Pour les éditions imprimées de la *Biblia pauperum,* cf. en dernier lieu Schreiber, *op. laud.*, pp. 34-38, en ajoutant Pellechet, *Catalogue général,* t. II, p. 1.

les manuscrits illustrés (1) qu'on en connaît, n'ont de titre. D'où lui vient donc ce nom énigmatique ?

Lauterbach (2), un des prédécesseurs de Lessing comme bibliothécaire de Wolfenbüttel, avait remarqué dans la bibliothèque dont il avait la garde, sur la première page d'un exemplaire de l'ouvrage en question, une note ainsi conçue : *hic incipitur bibelia pauperum* (3). Sans être arrêté par le fait que cette note était d'une seconde main, il crut qu'elle donnait le titre de l'ouvrage. Cette opinion a été reçue par Meerman (4), puis, sur la foi de Meerman, par Heinecken (5) : c'est ainsi que l'appellation *Biblia pauperum* s'est imposée aux bibliographes (6).

Que signifiait-elle pour l'anonyme qui l'inscrivit en tête du

---

(1) Les manuscrits de la *Biblia pauperum* ont été décrits par Schreiber, *op. laud.*, pp. 23-32. Ajouter à ce catalogue : I. Mss illustrés : Munich cgm 297, 341 ; Vienne 370, 3085 ; Prague, Musée National XVI a 6 ; — II. Mss non illustrés : Bâle A X 118, 37 ; Munich clm. 4358, 12717, 22098, 26706, 26847, 26958 ; Vienne, 4477 ; Zwettl, Stiftsbibliothek, ms 325, ff. 47-52 ; Vienne, Bibl. imp., ms 3085, ff. 46-127 (daté de 1475). Deux mss illustrés ont été reproduits en fac-similé : celui de Saint-Florian (Camesina et Heider, *Die Darstellungen der* B. p. *in einer Handschrift des XIV. Jahrh. aufbewahrt im Stifte Saint-Florian*, Vienne, 1863) et celui de Constance (Laib et Schwarz, *Biblia pauperum nach dem Original in der Lyceums-bibliothek zu Constanz*, 1re éd., Zurich, 1867 ; 2e éd., Fribourg, 1892).

(2) Mort en 1751. Cf. Menzel, *Schriftstellerlexikon*, VIII, 91.

(3) On croyait naguère ce ms perdu (Heitz et Schreiber, *Biblia pauperum*, p. 31, n° 23) ; Dutuit (*Manuel de l'amateur d'estampes*, I, p. 100) assurait qu'il avait été transporté, sous le premier Empire, à la Bibliothèque nationale : il le confondait avec l'exemplaire xylographique à 50 groupes, qui a été transporté par Daru, en 1806, de Wolfenbüttel à Paris. En réalité, il n'avait jamais quitté la bibliothèque de Wolfenbüttel ; M. Lutz l'y a trouvé dans le ms 2950, f° 33 sqq., à la suite d'un *S. H. S.* du quatorzième siècle : cf. son article du *Zentralblatt für Bibliothekwesen*, 1907, pp. 249-255. La planche 140 *a* de notre *S. H. S.* reproduira le feuillet où se trouve la mention *hic incipitur bibelia pauperum*.

(4) *Orig. typogr.*, 1765, I, p. 224 : *Figuræ typicæ Veteris atque antitypicæ Novi Testamenti olim appellabantur* Biblia pauperum, *ut constat e codice sæculi XII vel XIII, sed octo et triginta modo figuras continente, bibliothecæ Guelpherbytanæ, ut ad me scripsit illius præfectus, vir longe humanissimus atque doctissimus* C. B. J. Hugo.

(5) *Idée générale d'une collection complète d'estampes* (Leipzig, 1771), p. 292 : « Le premier livre d'images sans texte dont je parlerai est intitulé *Historiæ veteris et novi Testamenti* (Histoires du vieux et nouveau Testament). En Allemagne, on l'appelle la *Bible des pauvres*. C'est le nom qui lui convient le mieux ; ces images étaient faites pour donner une connaissance de la Bible à ceux qui n'étaient pas en état de se payer un ms de l'Écriture sainte. »

(6) Les bibliographes antérieurs à Heinecken avaient désigné la *B. P.* de titres divers, qui en indiquaient le contenu, d'une façon plus ou moins heureuse : *Typus et antitypus V. et N. Testamenti* (Betulius, 1710), *Biblia typico-harmonica* (Birche-rodius, 1735), *Historiæ et vaticinia V. Testamenti* (Schelhorn, 1724 ; Schœpflin, 1760), *Figuræ typicæ Veteris atque antitypicæ Novi Testamenti, seu Historiæ J. C. in figuris* (Meerman, 1765). Cf. Schreiber, *op. laud.*, p. 10.

manuscrit de Wolfenbüttel ? Pour répondre à cette question, il faut examiner les autres ouvrages, assez nombreux, auxquels le Moyen Age a donné ce même nom de *Biblia pauperum.*

2. — Un certain nombre de vieilles Bibles latines antérieures à la Réformation (Bâle, 1509 et 1514, Lyon, 1512) contiennent parmi leurs tables un sommaire bizarre, en 212 hexamètres, où chaque chapitre de la Bible est représenté par un mot, quelquefois deux. En voici le premier vers, qui représente les sept premiers chapitres de la *Genèse :*

Sex, prohibet, peccant, Abel, Henoch, archa fit, intrant (1).

Ce sommaire, qu'un manuscrit d'Erfurt (2) dénomme très exactement *tabula capitulorum totius Bibliæ per versus,* existe dans un très grand nombre de manuscrits (3) : il est généralement intitulé *Biblia pauperum* et attribué à Alexandre de Villedieu.

Un sommaire analogue se trouve dans divers manuscrits sous divers titres : *Biblia metrica — Compendium Bibliarum — Memoriale Bibliæ — Index Bibliæ* (4). Il commence par ce vers :

Astra creat Deus et terram, mare replet, Adam fit.

L'auteur en est le Bénédictin Jean Schlitpacher, celui qui a écrit en 1441 la *Summula humanæ salvationis.*

Le nom de *Biblia pauperum* désigne encore un abrégé de la Bible en prose commençant par les mots : *In principio creavit Deus cælum et terram* (5), et une généalogie biblique, commençant par les mots : *Considerans sacræ scripturæ prolixitatem.* Elle est formée de tableaux généalogiques qui vont d'Adam à Jésus-Christ, et dans lesquels sont intercalées les narrations des événements les plus notables. On l'attribue tantôt à Pierre le Poitevin, tantôt à un Franciscain anonyme.

---

(1) Little, *Initia op. lat. quæ sæc. XIII, XIV, XV attribuuntur* (Manchester, 1904), p. 44. (2) *Serapeum,* XVI, p. 201.

(3) Par exemple à Paris, bibl. Sainte-Geneviève, ms 1184; Reims, *Cat. gén. des dép.* I, p. 3; Bâle A VIII 1, 8; A IX, 2; A XI, 66; Berlin 495, 1; 844, 10; Donaueschingen 278, f° 198; Engelberg 119, 14; Erfurt F 7 4; Q 28a, 9; Q 79, 2; Q 151, 36; Hohenfurt XCI, 7; Lilienfeld 145, 2; Munich cgm 341, clm 2800, 3010, 3070, etc.; Saint-Florian XI, 126, 42, f° 230.

(4) Augsbourg, 2° 193, 1; Melk, 606; Munich clm 682, 4430, 8725, etc.

(5) Hanovre 9, 1; Munich clm 9568.

Parmi les ouvrages faussement attribués à saint Bonaventure, figure une *Biblia pauperum* qui est une concordance « réelle » de la Bible, c'est-à-dire que, sous des titres tels que *de abstinentia, de acedia,* sont reproduits les passages scripturaires, *exempla sacræ scripturæ,* qui se rapportent au sujet déterminé par le titre (1). Ce pseudépigraphe est la reproduction, avec quelques légères différences, d'un des ouvrages les plus célèbres du Moyen Age, le *Liber de Exemplis sacræ scripturæ,* composé, à la fin du treizième siècle, par le Dominicain français Nicolas de Hanapes (2). Une concordance analogue se trouve dans divers manuscrits sous divers titres : *Antonii Rampegoli repertorium biblicum ordine alphabetico, Biblia aurea sive pauperum, Directorium Bibliæ* (3). Elle a été imprimée en 1476. L'auteur est un Génois, Antonio da Rampegolo, Augustin, qui vivait au début du quinzième siècle.

Toutes ces *Bibliæ pauperum* ont pour caractère commun d'être des résumés mnémoniques et des ouvrages à bon marché, destinés à tenir lieu d'une Bible complète pour des personnes peu fortunées, *pauperes,* qui n'avaient pas de quoi s'en acheter une. De quels *pauperes* s'agit-il ? De ceux que nous appelons aujourd'hui les pauvres ? Assurément non : au Moyen Age, les pauvres ne savaient pas lire ; eussent-ils su lire, on se demande quel profit ils auraient tiré des ouvrages dont nous venons de parler. Résumés de la Bible, concordances et généalogies bibliques, toutes ces *Bibliæ pauperum* devaient être destinées à des clercs : les *pauperes* dont il s'agit sont les pauvres clercs, qui n'avaient pas de quoi se constituer une « librairie » : la *tabula per versus* leur tenait lieu de Vulgate ; la Concordance morale de Nicolas de Hanapes leur tenait lieu de Bible moralisée.

« On voit naître au treizième siècle plusieurs abrégés, ou sacrés ou profanes, destinés à la foule de ceux qui ne pouvaient pas acheter les grandes encyclopédies, comme celle de Vincent de Beauvais. A la fin du douzième siècle, les écoliers

(1) L'*explicit* indique très bien la méthode et la destination de l'ouvrage : *explicant exempla sacræ scripturæ ordinata secundum alphabetum, ut possint quæ sunt necessaria in materiis sermonum et prædicationum facilius a prædicatoribus inveniri* (Bonaventuræ *opera,* édit. de Lyon, 1668, t. VII, p. 434).

(2) Nicolas de Hanapes fut le dernier patriarche latin de Jérusalem ; il périt à la prise d'Acre, en 1291 (*Hist. litt. de la Fr.,* t. XX, p. 51-78).

(3) Erfurt F 16 ; Munich clm 6179, 7473, 9734, 13410, 15557, etc.

de Paris et d'Orléans avaient entre les mains un abrégé de droit canonique et de droit civil appelé *Liber pauperum* (1). » Vers 1270, un Dominicain, Nicolas de Biard, compose un *Dictionnarius pauperum omnibus prædicatoribus pernecessarius,* qui est un répertoire de lieux communs à l'usage de la chaire (2). Un manuel de métaphysique, attribué à Albert le Grand, est intitulé *Philosophia pauperum, sive isagoge in libros Aristotelis* (3). Le Prémontré Pierre de Kaiserslautern, qui vivait dans la première moitié du quatorzième siècle, aurait écrit *quoddam chronicon quod Joannes Palæonydorus ait vocari Biblia pauperum* (4). Dans un programme d'enseignement adressé à Philippe le Bel, Pierre Du Bois proposait la rédaction de manuels abrégés destinés aux *pauperes,* c'est-à-dire aux étudiants pauvres et aux élèves peu fortunés : *hæc abbreviata et extracta forent libri portativi pauperum et etiam eorum qui circa alias scientias occupati, ut circa philosophiam et theologiam, solitum et necessarium studium ad notitiam magnorum voluminum non apponerent* (5). Dans sa *Schedula,* Théophile décrit un procédé de niellure sur cuivre, imitant à bon marché la niellure d'argent ; et il ajoute que ce procédé économique s'emploie avantageusement pour la reliure des livres destinés aux pauvres clercs : *ornantur etiam libri pauperum* (6).

Ces preuves suffisent, je crois, pour établir que les *libri pauperum* du Moyen Age étaient les manuels, généralement succincts, des clercs peu fortunés. Ce point acquis, le titre de *Biblia pauperum* convient-il pour le livre à images qui m'a forcé d'entrer dans ces longues explications ? Je ne le crois

---

(1) J.-V. Le Clerc, dans l'*Hist. litt. de la Fr.*, t. XX, p. 65, d'après Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris,* t. II, p. 215. Ce *Liber pauperum* était en grande partie un abrégé de Gratien.

(2) Il a été édité à Paris en 1498 (4°) et 1512 (8°), à Strasbourg en 1516 (8°). Cf. Lecoy de la Marche, *La chaire chrét. au M. A.*, 2e édit., p. 135 et 523.

(3) Albertus Magnus, *Opera,* édit. de Lyon, 1651, t. XXI.

(4) Le Paige, *Bibliotheca Præmonstratensis Ordinis* (Paris, 1633), p. 307.

(5) *De recuperatione Terræ Santæ,* dans Bongars, *Gesta Dei per Francos,* 1611, t. II, p. 338, cité par Renan, dans ses *Études sur la politique religieuse de Philippe le Bel,* p. 337.

(6) *Diversarum artium schedula,* l. III, ch. 71, cité par Ambr. Firmin-Didot dans son *Essai typographique et bibliographique sur l'hist. de la gravure sur bois* (Paris, 1863), col. 13, et d'après Didot, par Guibert. *Les origines de la Bible des pauvres,* dans la *Revue des bibliothèques,* 1905, p. 316.

pas. Le livre en question est formé d'une suite de compositions symboliques, dont le nombre varie entre 34 et 50 (1), et dont chacune forme une « histoire plainne » divisée, à la façon d'un triptyque, en trois parties : dans chaque partie latérale, un type ; dans la partie centrale, l'antitype ; de plus, quatre prophètes en buste encadrant la partie centrale, deux en haut, deux en bas. Quelle que soit la faiblesse des miniatures qui ornent les divers manuscrits de la *Biblia pauperum,* quel que soit le rôle que les dessins ont pu avoir dans l'enseignement au Moyen Age (2), on croira difficilement qu'un ouvrage qui consistait uniquement en une longue suite d'illustrations in-folio ait été destiné aux plus pauvres des liseurs de livres : d'autant plus que, généralement, les *Bibliæ pauperum* ne forment pas un manuscrit indépendant, mais remplissent quelques dizaines de feuillets dans des in-folio dont le prix n'a jamais dû être abordable aux petites bourses.

Comment donc expliquerons-nous qu'au début du quinzième siècle, cette mention ait pu être écrite en tête de l'exemplaire de Wolfenbüttel : *hic incipitur bibelia pauperum ?*

3. — Pour résoudre l'énigme, il faut savoir que les manuscrits de l'ouvrage communément appelé, d'après cette note du Guelpherbytensis, *Biblia pauperum,* sont de deux sortes : les manuscrits illustrés, et les manuscrits sans illustrations. On ne s'est occupé jusqu'ici que des premiers, à cause de leur intérêt pour l'iconographie et pour l'histoire de l'art. Les seconds, qui n'ont pas encore appelé l'attention, se bornent à reproduire, sans illustration aucune, les textes qui expliquent les illustrations des manuscrits de la première sorte. Chaque

(1) Les mss se divisent, d'après le nombre des compositions ou *groupes,* en cinq catégories, qui comportent respectivement 34, 36, 38, 41 et 48 groupes. Les éditions xylographiques et typographiques comptent 40 et 50 groupes : elles se rapprochent des mss de la quatrième et de la cinquième catégorie.

(2) Cf. Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris,* t. II, p. 133 : « Comme les livres coûtaient beaucoup à écrire et que la gravure n'était pas usitée comme à présent, il y avait sur les murs des classes de grandes peaux étendues, sur les unes desquelles étaient représentées en forme d'arbre les histoires et généalogies de l'ancien Testament, et sur d'autres, le catalogue des vertus et des vices. On peut voir un modèle de ces arbres dans les œuvres de Hugues de Saint-Victor. Pierre le Poitevin, chancelier de Notre-Dame de Paris, est loué, dans un nécrologe, pour avoir inventé ces espèces d'estampes à l'usage des pauvres étudiants et en avoir fourni les classes. »

page de la *Biblia pauperum* illustrée porte, en effet, les légendes suivantes :

1° Au-dessus des deux types, deux résumés du passage biblique auquel le type est emprunté ;

2° Sur les banderoles des prophètes, les prophéties relatives à l'antitype ;

3° Sous chaque type et antitype, un hexamètre qui donne l'explication de la scène représentée.

Soit, par exemple, la première composition de la *Biblia pauperum* illustrée. Le sujet ou antitype est l'Annonciation à Marie ; les types sont la Tentation d'Ève et la Toison de Gédéon. En haut, Isaïe et David. En bas, Ézéchiel et Jérémie. Les légendes explicatives sont les suivantes :

Tentation d'Ève. — Legitur in Genesi (III, 14) quod Dominus dixit serpenti : Super pectus tuum gradieris. Et postea ibidem legitur de serpente et muliere (III, 15) : Ipsa conteret caput tuum ; et tu insidiaberis calcaneo ejus. Nam istud in annuntiatione beatæ Mariæ Virginis adimpletum est.

Toison de Gédéon. — Item legitur in Libro Judicum (VI, 37) quod Gedeon petivit signum victoriæ in vellere per pluviam irrigando. Quod figurabat Virginem gloriosam sine corruptione corporis imprægnandam ex Spiritus Sancti infusione.

Tentation d'Ève. — Vipera vim perdet, sine vi pariente puella.

Annonciation. — Virgo salutatur, innupta manens gravidatur.

Toison de Gédéon. — Rore madet vellus, manet tamen arida tellus.

Isaïe, vii, 14. — Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.

David, Ps. lxxi, 6. — Descendet sicut pluvia in vellus, et sicut stillicidia stillantia super terram.

Ezéchiel, xliv, 2. — Porta hæc clausa erit : non aperietur.

Jérémie, xxxi, 22. — Creavit Dominus novum super terram : femina circumdabit virum.

On comprend, par cet exemple, de quoi se composent les chapitres de la *Biblia pauperum* non illustrée : chacun est un assemblage de textes prophétiques et de courts résumés de récits bibliques : le symbolisme figuratif fournit le fil qui réunit les grains de ces mystiques colliers.

Chacune des trois scènes dont la réunion constitue un groupe a pour titre un hexamètre, généralement léonin. M. Guibert [1]

---

[1] *Art. laud.*, p. 314.

a donné de bonnes raisons de croire que ces titres doivent être empruntés à l'*Aurora* de Pierre Raie.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec les *Bibliæ pauperum* non illustrées, revenons à l'annotation du Guelpherbytensis, *hic incipitur bibelia pauperum.*

Je ne doute pas que si l'auteur de cette annotation a dénommé, à tort, *Biblia pauperum* l'ouvrage illustré dont nous parlons, c'est à cause des exemplaires non illustrés de cet ouvrage, qui, eux, méritaient tout à fait cette appellation modeste. Il en est allé de la *Biblia pauperum* illustrée comme du *S. H. S.* : les exemplaires illustrés du *Speculum* coûtant fort cher, on en fit, à l'usage des pauvres clercs, des copies sans illustrations et, même, des résumés qui ne comptaient que quelques centaines de lignes : nous avons parlé plus haut de ces *compendia* ou *summulæ* du *Speculum.*

La table même du *Speculum* — le *proœmium,* comme l'appellent les manuscrits — qui en 300 lignes résumait l'ouvrage, avait été composée non pas tant pour servir d'index de l'ouvrage à ceux qui possédaient le *Speculum,* que pour tenir lieu du *Speculum* complet à ceux qui ne pouvaient acheter un livre aussi coûteux. L'*explicit* du *proœmium* est très net là-dessus :

> Et sic terminantur capitula libri hujus et voluminis.
> Prædictum proœmium de contentis hujus libri compilavi,
> Et propter pauperes prædicatores apponere curavi,
> Qui si forte nequiverint totum librum comparare,
> Si sciant historias, possunt ex ipso proœmio prædicare [1],

c'est-à-dire, comme traduit Miélot dans son « cler françois » : « J'ay fait et compilé la table cy-dessus prémise des choses qui sont contenues en ce petit livret. Et l'ay ainsi voulu mettre pour contemplation des povres prescheurs qui par aventure n'ont de quoy pour acheter tout le livre. Car se ils scevent bien les histoires, ils pouvront prescher à l'ayde de ceste petite table, qui procède selon les chapitres du livre. »

On réservera donc l'appellation de *Biblia pauperum* aux exemplaires non illustrés de l'ouvrage qu'on avait accoutumé

---

(1) A la suite de Heider (*Beiträge*, p. 24), plusieurs érudits (par exemple Schreiber, *Biblia pauperum,* p. 11 ; Guibert, *op. laud.*, p. 319), qui ont parlé du *S. H. S.* sans l'avoir lu et qui n'en connaissaient que les extraits publiés par Heider, ont cru que ce passage concernait le *Speculum* lui-même, alors qu'il ne vise évidemment que la table du *Speculum.*

jusqu'ici de désigner de ce nom. Mais comment appeler l'ouvrage illustré ? Comment l'appelait le Moyen Age ?

Il existe à la Bibliothèque royale de Munich un manuscrit non illustré (1) qui contient, entre autres choses, le résumé des préfigures du *S. H. S.* et de la soi-disant *Biblia pauperum*. Ce résumé commence ainsi : *Sequitur summula figurarum Novi Testamenti tracta a speculo humanæ salvationis ac a biblia picta.* M. Lutz pense que cet *incipit* nous a conservé le titre véritable de la soi-disant *Biblia pauperum* (2). En tout cas, il nous apprend qu'en 1470, date à laquelle fut copié ce manuscrit, les Bénédictins de Wessobrunn, auxquels le manuscrit appartenait, désignaient la soi-disant *Biblia pauperum* illustrée du nom de *Biblia picta,* qui convient, en effet, très bien au livre à images dont il s'agit.

4. — Le manuscrit de Wessobrunn, qui résume à la suite *S. H. S.* et *B. P.,* nous amène à rechercher les rapports de ces deux ouvrages.

La *B. P.* a le même objet que le *S. H. S.,* et à peu près le même plan. Elle aussi raconte l'histoire de la chute et du salut humains, suivant la méthode typologique. Aussi les deux ouvrages ont-ils été souvent pris l'un pour l'autre. Certains manuscrits de la *B. P.* ont été intitulés *Speculum humanæ salvationis,* non seulement par des bibliothécaires modernes (3), mais au seizième siècle (4).

Le cabinet des Estampes de Berlin possède une *B. P.* illustrée, du quatorzième siècle, à trente-quatre groupes, où la

---

(1) Clm. 22098. Papier, folio. Contient en outre des sermons de Nicolas de Dinkelsbühl sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année ; un traité des Sacrements, extrait du quatrième livre des *Sentences,* de Pierre Lombard ; un traité *De quatuor novissimis,* de Frère Étienne, moine de Sainte-Dorothée de Vienne.

(2) Dans Lutz-Perdrizet, *Speculum humanæ salvationis,* p. xiii.

(3) Berlin, cabinet des Estampes, 78 D 2 : iste Liber intitulatur *Speculum humanæ salvationis.* Cf. Schreiber-Heitz, *op. laud.,* p. 29, n° 6. Munich, cgm. 297. Cf. *Die deutschen Handschriften der k. Hof- und Staatsbibliothek zu München* (Munich, 1866), p. 41 ; Vienne, bibl. imp., 3085 : cf. *Tab. cod. manuscr. bibl. pal. Vindob.* (Vienne, 1868), t. II, p. 198, *Speculum humanæ salvationis germanice versum.* Cette indication erronée du Catalogue de Vienne a passé dans les listes de Poppe (n° 107) et de LP (n° 223).

(4) Munich, clm. 4523 et 19414. Une autre preuve de cette confusion est le titre que porte la *B. P.* non illustrée contenue dans le ms 325 de la Stiftsbibliothek de Zwettl (*Handschriftenverzeichnis,* t. I, p. 412), f° 47 : **Speculum Salvatoris.** *In isto tractatu continentur LXXII hystorie cum auctoritatibus et concordanciis theologie et sacre scripture et cum versibus qui comprehendunt easdem historias et dicitur vel appellatur vel intytulatur iste tractatus* **Speculum Salvatoris.**

reine de Saba, qui dans le troisième groupe préfigure les rois Mages, est appelée *Sibylla;* or, la *B. P.* ne parle point de la Sibylle ; l'auteur du manuscrit de Berlin devait connaître le *S. H. S.,* où l'entrevue de la Sibylle et d'Auguste est racontée et illustrée, au chapitre de la Nativité.

La *B. P.,* sous sa forme la plus ancienne, c'est-à-dire la *B. P.* à trente-quatre groupes, semble antérieure au *S. H. S.* On peut la dater du début du quatorzième siècle. Le succès qu'elle rencontra dut susciter des imitations, dont le *S. H. S.* paraît avoir été la plus réussie. *Nova compilatio*, dit de son ouvrage l'auteur du *S. H. S.*

Incipit proœmium cujusdam novæ compilationis.

La *vetus compilatio,* que le *S. H. S.* a voulu remplacer, doit être la *B. P.* La typologie, dans celui-là, était plus abondante, plus ingénieuse et plus nouvelle que dans celle-ci. Le *S. H. S.* avait, sur la *B. P.,* cette supériorité de comporter un texte étendu et un nombre presque double de concordances. Pour maintenir sa propre vogue et participer à celle du livre qu'elle avait inspiré, la *B. P.* fut obligée de beaucoup emprunter au *S. H. S. :* les exemplaires manuscrits à 38, 41 et 48 groupes, les xylographies à 40 et 50 groupes sont les résultats de ces emprunts, dans le détail desquels il serait trop long d'entrer.

Nous venons de dire quelques mots de l'influence du *S. H. S.* sur la *B. P.* L'influence réciproque de la *B. P.* sur le *S. H. S.* est attestée par des manuscrits du *Speculum,* tels que Munich clm 3003, où chaque chapitre est précédé d'une miniature unique, qui rappelle plutôt les illustrations compliquées de la *B. P.* que les « histoyres » beaucoup plus simples du *Speculum :* au milieu, le « fait » du chapitre ; tout autour, quatre prophètes en buste, deux en haut, deux en bas, avec leur nom et la prophétie appropriée au fait correspondant. Par exemple, la miniature du chapitre VII, qui représente l'Incarnation, est cantonnée des bustes de David et de Jérémie, d'Ezéchiel et d'Isaïe ; ce sont les mêmes prophètes et les mêmes prophéties que dans le groupe de la *B. P.,* qui est consacré à l'Incarnation :

David, Ps. lxxi, 6. — Descendet sicut pluvia in vellus.

Jérémie xxxi, 22. — Creavit Dominus novum super terram : femina circumdabit virum.

Ézéchiel xliv, 2. — Porta hæc clausa erit : non aperietur.

Isaïe vii, 14. — Ecce virgo concipiet et pariet.

Heinecken[1] dit avoir vu à Osnabrück une *B. P.* qui portait le titre de *S. H. S.* Le même titre a été mis, au quinzième siècle, en tête de deux *B. P.* de Munich[2]. Les deux ouvrages ont, en effet, de si grandes analogies que de telles confusions ne sauraient surprendre. Mais c'est abuser du droit qu'un érudit a de proposer des hypothèses, que de prendre prétexte de ces confusions pour supposer, comme l'a fait M. F. Falke, que le nom primitif de la *B. P.* aurait bien été *S. H. S.*, et que l'ouvrage que nous appelons communément *S. H. S.* serait la forme développée de la *B. P.* : que celle-ci serait l'archétype de celui-là, ce qu'on pourrait appeler l'*Urspiegel*[3].

Si le *S. H. S.* et la *B. P.* sont des ouvrages congénères, ils présentent cependant quelques différences qu'il vaut la peine de relever. Nous avons déjà noté celle-ci que, dans le *Speculum,* les images ont moins d'importance que le texte, tandis que la *B. P.*, au contraire, est avant tout un recueil d'images. Mais on trouve des différences plus profondes si l'on étudie de quelle façon l'un et l'autre ouvrage racontent l'histoire de la Rédemption. La *B. P.* commençait cette histoire avec l'Annonciation à Marie. Mais comment comprendre l'histoire de la Rédemption sans l'histoire de la Chute? La *B. P.* est donc bien obligée de parler de la Chute. Elle fait de la Tentation d'Ève l'une des préfigures de l'Annonciation. Or, il est clair que si la Chute d'Ève a rendu nécessaire l'Incarnation, elle n'en est pas, au sens strict du mot, une préfigure. Du reste, la Tentation n'est que le troisième acte du drame de la Chute : le premier acte est le « Trébuchement » de Lucifer et de ses compagnons; le deuxième, la Création de l'homme mis au monde par Dieu pour « réparer » la chute des mauvais anges. Le *S. H. S.*, qui commence l'histoire de la Chute au Trébuchement de Lucifer, qui montre la Création de l'homme, et qui raconte la Chute d'Ève à sa place chronologique, sans en faire une préfigure de l'Incarnation, enseigne donc une théologie plus exacte, plus complète et plus profonde que la *B. P.*

A d'autres égards, celle-ci paraît supérieure. Toutes ses préfigures sont prises dans la Bible ; les fables rabbiniques, l'histoire profane n'en ont fourni aucune. Parmi les « faits »

(1) *Idée*, p. 292.
(2) Clm 4523 et 19414. Cf. Tietze, *op. laud.*, col. 40.
(3) *Zur Entwicklung und zum Verständnis des* S. H. S., dans *Zentralblatt für Bibliothekwesen*, 1898, p. 420

de l'histoire évangélique, un seulement provient des Apocryphes : la Chute des idoles d'Égypte, qui forme le fait du groupe VI[1].

La *B. P.* n'est pas seulement plus « biblique » que le *Speculum,* elle est, dans sa typologie, plus traditionnelle, plus conservatrice. On est étonné, quand on s'est familiarisé avec l'exégèse allégorique et avec l'art symbolique du Moyen Age, de ne pas retrouver dans le *Speculum* des préfigures qu'on peut appeler classiques, tant les docteurs et les prédicateurs les avaient expliquées, tant les artistes les avaient représentées, le Sacrifice d'Isaac, par exemple, l'Ascension d'Hénoch, les Israélites marqués du *tau,* eux et leurs maisons, Jacob bénissant les fils de Joseph de ses bras en croix, la Femme de Sarepta tenant deux bois croisés, le Serpent d'airain érigé au désert. Ces histoires mystérieuses, auxquelles la foi chrétienne, depuis les temps les plus lointains, avait prêté un sens émouvant, l'auteur du *S. H. S.* les a négligées. C'est d'autant plus remarquable que, parmi ces histoires, plusieurs avaient été expliquées par l'Évangile même : telle l'histoire du Serpent d'airain, qui déjà, dans l'Évangile selon saint Jean, est donnée comme une préfigure de la Crucifixion.

Autre différence : la *B. P.* consacre plusieurs de ses groupes aux miracles du Christ ; elle insiste, autrement dit, sur ce qu'il y a eu de consolant, de bienfaisant et, pour parler comme les Grecs, de « philanthrope » dans la mission du Christ. L'auteur du *S. H. S.* est un Dominicain impitoyable et fanatique, préoccupé de détailler jusqu'à l'horreur les tortures et jusqu'à la nausée les outrages de la Passion. Pour satisfaire sa haine féroce des Juifs, c'est aux Juifs mêmes qu'il emprunte les armes dont il les perce. Évilmérodach coupant en trois cents morceaux le cadavre de son père ; Hur mourant étouffé, ou noyé — je ne sais comment dire — sous les crachats des Juifs, voilà les histoires qu'il insère dans l'Évangile. Il est bien de cette lignée redoutable d'écrivains féroces et souillants qui commence à Épiphane et qui se continue, de notre temps, avec les héritiers de Veuillot, les gens de la *Libre Parole* et des *Croix.*

Si les miracles qui ont rempli la « vie publique » du Christ sont passés sous silence par l'auteur du *S. H. S.,* il s'est complu

---

(1) Dans les exemplaires à 34 et à 40 groupes ; groupe X de l'exemplaire à 50 groupes.

en revanche à parler de la Vierge, à raconter sa légende, à exposer le rôle de Marie dans l'œuvre de la Rédemption. La mariologie ne tient pas moins de huit chapitres dans le *Speculum*. Elle est à peu près absente de la *B. P.* A cet égard, le *S. H. S.* est plus représentatif de la piété catholique que la *B. P.*, et l'on comprend qu'un pareil livre, où il était tant question de la Vierge Marie et si peu de l'Évangile, n'ait pas eu de lecteurs dans les Églises évangéliques; la *B. P.*, au contraire, n'était pas antipathique aux Protestants : elle édifiait l'un des protecteurs de la Réformation naissante, le palatin Othon-Henri (1).

Aucun témoignage extérieur, aucun indice interne ne permet de faire sortir la *B. P.* de l'anonymat où son pieux auteur a sans doute voulu qu'elle restât. Tandis que, dès les premières lignes du *S. H. S.*, on devine que l'ouvrage est d'origine monastique; tandis qu'à le lire en entier, on y trouve des preuves certaines de l'origine dominicaine, dans la *B. P.*, au contraire, l'orgueil monastique ne se marque nulle part. Il est vrai que, dans l'édition xylographique à quarante groupes, Élie et Élisée sont plusieurs fois représentés comme des moines (2), avec la tonsure et les habits monastiques, et en Dominicains, puisque, sur la robe, ils ont un scapulaire et que, dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, dont les gravures ont été coloriées au quinzième siècle (3), robe et sca-

---

(1) Cf. *supra*, p. 127, note 2.

(2) Noter surtout, groupe XXIII, *Élisée bafoué par les enfants de Béthel;* groupe XXIV, *Élie et la veuve de Sarepta;* groupe XXXII, *Ascension d'Élie; sacrifice d'Élie sur le Carmel.*

(3) Exposition de la galerie Mazarine n° 1. M. Guibert (*Revue des Bibliothèques*, 1905, pp. 312-325), qui a le mérite d'avoir le premier attiré l'attention sur le costume d'Élie et d'Élisée dans la *B. P.* à 40 planches, et sur l'exemplaire colorié de la galerie Mazarine, attribue aux Carmes l'édition à 40 planches, parce que, dans l'une des gravures de cette édition (groupe XXXIV), Élisée lui a paru vêtu en Carme. J'ai examiné la gravure en question, dans l'exemplaire de la Mazarine; je ne crois pas qu'Élisée y porte l'habit du Carmel. Étant donné que, dans les gravures de l'édition à 40 planches où le costume d'Élisée ne saurait faire doute, ce costume est celui des Dominicains, c'est l'influence des Dominicains qui se fait sentir dans cette édition, et non l'influence des Carmes. Il est vrai qu'Élie et Élisée paraissent jusqu'à neuf fois dans les 80 préfigures de la *B. P.* à 40 groupes, et que le Carmel regarde Élie et Élisée comme ses pères spirituels; mais, comme le reconnaît M. Guibert lui-même (*op. cit.*, p. 324), il n'y a pas à faire état pour son hypothèse de la grande place que tiennent dans la *B. P.* Élie et Élisée : ces deux personnages de l'Ancien Testament n'ont pas intéressé les Carmes seulement : tout le Moyen Age a rêvé d'eux, parce que la Bible les lui représentait comme les thaumaturges par excellence (cf. Maury, *Croyances et légendes du M. A.*, p. 116).

pulaire sont restés blancs, tandis que le manteau a été peint en noir. Mais que conclure de là ? Que les Dominicains, au milieu du quinzième siècle, ont tâché de s'approprier la *B. P.* et, par jalousie pour les Carmes, de travestir en frères Prêcheurs Élie et Élisée. Mais cette constatation, si piquante qu'elle soit, ne préjuge rien de l'origine de la *B. P.* elle-même, car ce livre a été composé environ un siècle et demi avant d'être reproduit par la gravure sur bois.

5. — Quoique la *Biblia pauperum* et le *S. H. S.* dussent, dans l'intention de leurs auteurs, être ornés d'illustrations, un bon nombre d'exemplaires de l'un et de l'autre livre ne donnent que le texte seul, sans images. Cette circonstance nous permet de rapprocher de ces deux ouvrages un opuscule non illustré, qui énumère sommairement les faits du Nouveau Testament, avec leurs types dans l'Ancien Testament, le nombre des types variant suivant les faits et suivant les manuscrits. Cet opuscule qui, d'après les endroits où il s'en trouve des copies, est d'origine allemande et que certains manuscrits attribuent à Albert le Grand (1), n'a jamais été imprimé. Il porte des noms divers, suivant les manuscrits : *Aurora minor* (2), par opposition à l'*Aurora major* de Pierre Raie, *Biblia pauperum de operibus Christi* (3), *Liber figurarum* (4), *Rota Ezechielis* (5), *Rota in medio rotæ* (6). Le titre par lequel nous préférerions le désigner, si ce n'était prêter à des confusions, serait celui de *Concordances de l'Ancien et du Nouveau Testament,* que lui donnent trois manuscrits (7). Nous lui garderons donc, faute de mieux, le titre bizarre de *Rota Ezechielis,* qu'il porte dans un manuscrit de Bâle, et qui a son origine dans un passage fameux d'Ézéchiel (8).

---

(1) Munich, clm. 4627 (parchemin, quatorzième siècle); Saint-Florian, XI 32, 5 : *Biblia pauperum, quam edidit Albertus Magnus...*

(2) Ms de Saint-Florian : *Explicit Biblia pauperum, quæ alio nomine dicitur Aurora minor.* C'est l'opuscule que Schreiber (dans Heitz, *Biblia pauperum,* p. 10) confond avec le résumé mnémonique *Sex, prohibet,* etc. Il fait suite, dans le ms de Saint-Florian, à l'*Aurora* de Pierre Raie.

(3) Munich, clm 9025. (4) Munich, clm 18728. (5) Bâle A X 135.

(6) Munich, clm 4627; Zwettl, 325, 4 (papier, quatorzième siècle).

(7) Id. : *Rota in medio rotæ... Expliciunt concordantiæ per manus Alberti sacerdotis scriptæ et completæ anno MCCCXXX.* Zwettl, 254, 7 (papier, commencement du quatorzième siècle); *Incipiunt concordantiæ V. et N. T.;* Wilhering, X 136, 5.

(8) I, 15.

Voici, à titre d'exemple, d'après le manuscrit de Bâle, le chapitre de la *Rota* qui traite de l'Annonciation à Marie :

De annuntiatione Dominica (f. 134)

Gen. xviii. — Annuntiatur Abrahæ nativitas Isaac per angelum.
Gen. viii. — Venit columba vespere portans ramum olivæ virentem.
Gen. xxiv. — Rebecca descendit ad fontem et implevit hydriam.
Judic. xiii. — Prædixit angelus ortum Samsonis parentibus.
Jud. vi. — Datur signum victoriæ Gedeoni in vellere.
Ez. xliv. — Vidit Ezechiel portam clausam.
3 Reg. x. — De throno eburneo Salomonis regis.
4 Reg. ii. — Ait Eliseus : Afferte mihi vas novum.
4 Reg. iv. — Eliseus divertit ad cenaculum parvum et requievit ibi.
Ex. xvi. — Servatur manna in urna aurea.
Esther v. — Osculatur Esther summitatem virgæ Assueri regis.
Esther vii. — Surrexit rex de convivio et intravit hortum arboribus consitum.
In naturis. — Rhinocerus dormit in sinu virginis.

La fin de ce chapitre montre que, parmi les figures énumérées dans la *Rota,* quelques-unes sont empruntées non à l'Ancien Testament, mais à l'histoire naturelle. J'en citerai deux autres exemples :

De osculo (Du baiser de Judas) : *Joab. Amasa.* (*In naturis*) *elephans cadit in manus venatorum.*

De crucifixione : Abel. Abraham offert Isaac. Duo viri portant botrum. Samson. Pellicanus.

6. — On chercherait vainement dans la *B. P.* des préfigures empruntées aux *libri naturales.* Le *S. H. S.* a fait une préfigure de l'histoire de l'autruche délivrant son poussin au moyen du *chamir ;* mais cette histoire ne provient pas des *libri naturales,* elle est d'origine haggadique. Il était réservé à un Cistercien du quatorzième siècle d'intégrer l'histoire naturelle dans l'exégèse typologique.

Nous voulons parler du livre composé vers 1350, sous le titre de : « Concordances [1] de l'amour de Dieu », *Concor-*

---

[1] Il se peut que ce titre soit une réminiscence de celui que Joachim de Flore avait donné à son fameux ouvrage, *Liber concordiæ V. et N. T.* Sur le livre de Joachim, cf. Engelhardt, *Kirchengeschichtliche Abhandlungen* (Erlangen, 1832), pp. 99-150 ; Renan, *Nouvelles études d'hist. religieuse,* pp. 217-322 ; Gebhart, *L'Italie mystique,* p. 49 et suivantes.

dantiæ (1) *caritatis* (2), par Ulrich, abbé de Lilienfeld. Pour donner idée au lecteur de ce livre singulier, nous ne saurions mieux faire que de céder la parole à Ulrich lui-même, qui s'est exprimé en ces termes sur son dessein (3) :

Notitia (4) hujus libri, qui Concordantiæ caritatis appellatur, talis est.

In supremo circulo primi folii semper ponitur evangelium, et juxta illud quatuor auctoritates de prophetis cum ipso evangelio concordantes. Sub quo duæ historiæ Veteris Testamentis ponuntur, et sub illis duæ naturæ rerum, ad ipsum evangelium similitudinarie pertinentes. Et semper sub qualibet materia unus versus, qui declarat ipsam materiam et exponit. Et in opposito folio omnis picturæ expositio, qualiter evangelio concordent, singula cum sua moralitate continetur.

Iste enim totus liber per griseum monachum, Ulricum nomine, quondam abbatem in Campo Liliorum, ex parvitate sui ingenioli propter simplicitatem et penuriam pauperum clericorum multitudinem librorum non habentium est specialiter compilatus, quia picturæ sunt libri simplicium laicorum.

Dividitur autem iste liber in duas partes, videlicet de tempore et de Sanctis. De tempore, quia ponuntur ibi omnia evangelia dominicalia et ferialia totius anni, quibus tamen habentur evangelia propria et leguntur. De Sanctis vero semper ponitur ibi illius Sancti passio et concordantiæ sub eodem. Postea autem communia Sanctorum sunt posita et decem præcepta cum concordantiis, in dextra parte præcepta servantibus quid remunerationis, in sinistra transgredientibus quid punitionis sentiant, assignatur. Ponuntur et post hæc plura notabilia satis pulchra. Et in toto libro una historia pluries quam semel nullibi fore cognoscatur. Sed in Adventu Domini de tempore, et de Sanctis Andreæ apostoli inchoatur.

Precor ergo te, o lector, quatenus mei compilatoris habere di-

---

(1) *Concordantiæ*, et non *Concordantia*, comme l'a désigné Heider, par erreur de lecture (*Beiträge zur christl. Typologie*, p. 27).

(2) Le mot *caritas*, dans le latin d'église, signifie l'amour du fidèle pour Dieu (Mâle, *L'Art religieux du M. A.*, 2e édit., p. 144).

(3) Sur les *Concordantiæ*, voir les *Beiträge* de Heider et le savant mémoire de Tietze, *Die typologischen Bilderkreise des Mittelalters in Œsterreich*, col. 67-69, avec un appendice (col. 79-88) donnant la typologie biblique des 156 « concordances » ; il est regrettable que Tietze ait laissé de côté la typologie empruntée aux *libri naturales*.

(4) *Notitia*, lecture certaine. Heider a lu *Natura*. Les lectures de Heider ne sont pas toujours exactes : nous nous en sommes aperçus, M. Lutz et moi, en collationnant, pour notre édition du *S. H. S.*, les extraits assez étendus qu'il avait publiés de ce livre dans ses *Beiträge*.

gneris memoriam apud Deum. Et si forte aliqua minus bene aut plene dicta inveneris, emendare ac caritative corrigere non obmittas. Valetudinem opto omnibus legentibus et salutem. Amen.

Ainsi, le livre d'Ulrich est formé d'autant d'ensembles typologiques qu'il y a de dimanches et de fêtes dans l'année, en tout cent cinquante-six. Chacun de ces ensembles est une « concordance ». L'ouvrage s'appelle donc *Concordantiæ*, au pluriel. Chaque « concordance » montre, à côté d'un fait de l'Évangile, deux préfigures tirées de l'Ancien Testament et deux figures tirées de l'histoire naturelle. Chacune comporte un texte étendu, qui occupe le verso d'un feuillet. Le recto qui fait face à ce verso porte l'illustration correspondante, une grande composition à compartiments munis d'inscriptions explicatives : en haut, le fait évangélique; au-dessous, les deux préfigures bibliques; en bas, les deux figures prises de l'histoire naturelle. Telle est la disposition que présentent les exemplaires illustrés; on n'en connaît que trois, dont un entré naguère à la Bibliothèque nationale(1). Les exemplaires non illustrés sont beaucoup plus nombreux.

7. — Les *Concordances* de l'abbé Ulrich, où les fables des *libri naturales* s'allient de si étrange façon à l'exégèse typologique, nous amènent à dire quelques mots d'un autre produit, non moins curieux, du genre auquel appartient le *S. H. S.*

« Pourquoi une vierge ne peut-elle enfanter? Une poule ne fait-elle pas des œufs sans coq? Qui les distingue par dehors d'avec les autres? Et qui nous dit que la poule n'y peut former ce germe aussi bien que le coq? » Ces questions déconcertantes se lisent dans les *Pensées* de Pascal(2). Je ne vois pas que les éditeurs se soient risqués à les commenter.

« L'enfant [Gargantua]... sortit par l'aureille senestre... Je me doubte que ne croyez asseurement ceste estrange nativité. Si ne le croyez, ie ne m'en soucie, mais ung homme de bien, ung homme de bon sens croit tousiours ce qu'on luy dict

(1) Ms Lilienfeld 151 (c'est le ms original; Heider l'a étudié dans ses *Beiträge*); — Bibl. du prince de Liechtenstein, à Vienne (parchemin, f°, quinzième siècle); — Bibl. nat., lat. nouv. acq. 2 129 (papier, f°, avec ce colophon : *affinitus est iste liber per Joannem Jarallter presbyterum in sua domo Wienne dicta do der Wolff den Gensen predigt* [cf. le coin du vieux Strasbourg *wo der Fuchs den Enten predigt*] *anno domini 1471*).

(2) Éd. Havet, t. II, p. 97.

et qu'il trouve par escript. Ne dict saint Paul, *prim. Corinth. XIII : Charitas omnia credit?* Pourquoy ne le croiriez-vous?... Est ce contre nostre loy, nostre foy, contre raison, contre la saincte escripture? De ma part, je ne trouve rien escript es bibles sainctes qui soit contre cela. Mais si le vouloir de Dieu tel eust esté, diriez-vous qu'il ne l'eust peu faire?... Je vous dy que a Dieu rien n'est impossible. Et, s'il vouloit, les femmes auroyent doresnavant ainsi leurs enfans par l'aureille. Bacchus ne feut-il pas engendré par la cuisse de Jupiter?... Mais vous seriez bien dadvantaige esbahys et estonnez si je vous expousoys presentement tout le chapitre de Pline, auquel parle des enfantemens estranges et contre nature (1). »

Peut-être, pour comprendre la pensée que Rabelais avait derrière la tête en écrivant ceci, et pour rattacher les questions de Pascal aux raisonnements analogues des mystiques antérieurs, conviendrait-il de relire l'ouvrage composé, au début du quinzième siècle, par Franz de Retz, Dominicain, professeur de théologie à l'Université de Vienne, de 1385 à 1411, sous ce titre : *Defensorium inviolatæ virginitatis beatæ Mariæ* (2). C'est un livre à images, reproduit au milieu du quinzième siècle par la xylographie (3) et l'imprimerie (4), et qui a inspiré, comme le *S. H. S.* et la *B. P.*, d'ailleurs beaucoup moins fréquemment que ces deux ouvrages, l'art symbolique du quinzième siècle (5). L'auteur s'est proposé de rechercher dans l'histoire humaine, tant profane que sacrée, et dans l'histoire naturelle, tous les faits qui lui paraissent aussi invraisemblables, et pourtant aussi vrais, que la virginité sans lésion de la Mère de Dieu. Si la vestale Tuscia, demande-t-il, a pu, comme le raconte saint Augustin, porter de l'eau dans un tamis, pourquoi Dieu n'aurait-il pas pu être enfanté par une vierge (6)?

---

(1) Rabelais, *Gargantua*, I, 6.

(2) Pour le *Defensorium*, cf. le travail définitif de J. von Schlosser, *Zur Kenntnis der künstlerischen Ueberlieferung im späten Mittelalter*, dans le *Jahrbuch der kunsthist. Sammlungen* de Vienne, 1902, pp. 287-313, pl. XVI-XXIII.

(3) *Blockbücher* de Fr. Walthern (1470) et de J. Eysenhut (1471); celui-ci reproduit par J. von Schlosser, *op. laud.*, pl. XVIII-XXIII.

(4) A Wurzbourg, chez G. Reisser (1475-1480).

(5) J. von Schlosser, *op. laud.*, pl. XVI-XVII.

(6) J. von Schlosser, *op. laud.*, pl. XX, p. 308. *Si cribro virgo Thuscia aquam portare valet, cur procreantem omnia virgo non generaret? Augustinus, De civi(tate) Dei.* Les quattrocentistes italiens ont souvent représenté l'ordalie à laquelle fut soumise la vestale Tuscia (Perdrizet-Jean, *La galerie Campana*, p. 27, n° 222), le *Defensorium* nous fait comprendre pourquoi : c'est que les mystiques avaient reconnu dans cette histoire une préfigure de la virginité immaculée de Marie.

Si le lion, par son rugissement, peut ressusciter ses petits, pourquoi le Dieu de vie n'aurait-il pas pu être enfanté par une vierge ([1]) ? Et ainsi de suite. Sous ces raisonnements par analogie, on reconnaît sans peine la typologie de nos figuratifs. On voit d'ailleurs que, si le *Defensorium* rappelle les *Concordantiæ* par la façon dont il entend l'histoire naturelle, il se rattache au *S. H. S.* par l'usage qu'il fait de l'histoire profane.

De même que dans certains manuscrits les *Concordantiæ* voisinent avec le *S. H. S.*, de même sur les murs du cloître de Brixen le *S. H. S.* et la *B. P.* voisinent avec le *Defensorium* ([2]) : ils y sont peints à fresque, non seulement leur illustration, mais leur texte. On ne saurait souhaiter une preuve plus sensible de la connexité qui unit le *Defensorium* aux produits antérieurs de la littérature symbolique.

8. — Jetons maintenant un regard d'ensemble sur cette littérature, qui commence vers l'an 1300 avec la *B. P.* pour aboutir, quelque cent années après, au *Defensorium*. Elle nous apparaît comme un genre essentiellement monastique et germanique. L'auteur des *Concordantiæ,* Ulrich de Lilienfeld, l'auteur du *Defensorium,* Franz de Retz, l'auteur probable du *Speculum,* Ludolphe de Saxe, sont des moines allemands. Tous les exemplaires du *Concordantiæ* et de la *Rota* sont allemands. De même, la plupart des manuscrits du *S. H. S.* et de la *B. P.,* et les plus anciens. Ainsi s'explique la médiocrité artistique de ces manuscrits. Le seul exemplaire de la *B. P.* qui paraisse avoir une valeur d'art semble, même aux savants allemands, d'origine française ([3]). Je connais jusqu'à deux manuscrits du *S. H. S.* du quatorzième siècle, dont les miniatures ne soient pas désagréables à voir : ce sont deux manuscrits italiens (ou français ?) conservés à Paris ([4]). L'illustration

---

([1]) J. von Schlosser, *op. laud.*, pl. XXIII, p. 309. *Leo si rugitu prolem suscitare valet, cur Vitam a Spiritu virgo non generaret? Ysi(dorus) XII° ethy(mologiarum) ca(pitulo) XVI°, et Alanus in de planctu naturæ prosa prima.*

([2]) Le *Defensorium* de Brixen est resté ignoré de J. von Schlosser ; et le « Dombeneficiat » Walchegger, qui a publié les inscriptions de cette fresque (cf. sa brochure, *Der Kreuzgang am Dom zu Brixen,* 1895, p. 113), se serait mieux tiré de sa tâche, s'il avait connu l'ouvrage mystique dont la fresque de Brixen est la reproduction.

([3]) Jadis dans la bibliothèque des Condé, aujourd'hui à La Haye, Museum Meermano-Westreenianum. Le frontispice de l'ouvrage de Heitz-Schreiber, *Biblia pauperum* (cf. pp. 26 et 32) reproduit en grande dimension une page de ce manuscrit.

([4]) Bibl. nat., lat. 9584 ; Arsenal, lat. 593.

du *S. H. S.* ne donne naissance à de belles séries d'enluminures que lorsqu'elle est proposée comme thème aux artistes de Flandre. La miniature allemande du treizième et du quatorzième siècle fait œuvre de métier seulement ; elle produit beaucoup, mais ses productions sont d'une technique grossière et négligée : telle est l'appréciation que suggèrent à M. Haseloff (1) les manuscrits illustrés de la *B. P.*, du *S. H. S.* et des *Concordantiæ*. Il fait remarquer que cette illustration consiste le plus souvent, non pas, à proprement parler, en miniatures, mais en dessins à la plume (2), parfois coloriés, c'est-à-dire relevés de gouache.

9. — Le *S. H. S.*, les *Concordantiæ caritatis*, datent du quatorzième siècle, la *Biblia pauperum* au plus tôt de la fin du treizième. Mais, dès la fin du douzième siècle, on voit paraître des livres à images qui préludent, si l'on peut ainsi dire, à ceux dont nous venons de parler. *Biblia pauperum, S. H. S., Concordantiæ caritatis, Rota Ezechielis, Defensorium virginitatis beatæ Mariæ,* toutes ces productions qui attestent le goût du Moyen Age finissant pour le symbolisme méthodique, méticuleux et outré, sont, nous venons de le voir, d'origine allemande. Il est intéressant de noter que les enluminures de la fin du douzième siècle, qui annoncent ces ouvrages de la patience germanique, sont un travail allemand. Elles ornent un missel exécuté à Hildesheim (3). Chacune forme un ensemble compliqué. La partie centrale représente l'un des faits principaux de l'histoire évangélique. Le reste représente les préfigures de ce fait et les prophètes qui l'ont prédit : chaque prophète tient une banderole où est inscrite la prophétie appropriée. Voici, à titre d'exemple, la description et le plan d'une de ces miniatures (4). La plus grande partie de la miniature est occupée par une croix latine divisée en cinq parties, les quatre coins

(1) *Histoire de l'Art,* en cours chez Colin, t. II, 1, p. 367.

(2) Telle l'illustration du *Speculum* des Johannites de Sélestat, dont nous avons publié le fac-similé.

(3) Beissel, *Ein Missale aus Hildesheim und die Anfänge der Armenbibel,* dans la *Zeitschrift für christliche Kunst,* 1902, col. 265 et 307.

(4) Beissel, *loc. laud.*, col. 315 ; reproduite et décrite par Haseloff dans l'*Hist. de l'art* d'A. Michel, II, 1, p. 328.

de forme rectangulaire et, au centre, un carré. Dans le carré central on voit les saintes femmes s'approchant du tombeau; l'une porte une banderole où sont ces mots : *Quis revolvet nobis lapidem?* Un ange apparaît qui leur dit : *Jesus, quem quæritis, non est hic, sed surrexit.* Derrière l'ange, dans le coin de gauche, les gardiens du tombeau, endormis. Derrière les saintes femmes, dans le coin de droite, Isaïe qui dit : *Erit sepulchrum ejus gloriosum* (Is. XI, 10). Dans le coin supérieur, au-dessus du sépulcre, le Psalmiste [1], que la main de Dieu fait ressusciter : la main de Dieu tient une banderole où l'on lit : *Exsurge gloria mea* (Ps. LVI, 9); le Psalmiste répond par la fin du même verset : *Exsurgam diluculo.* Dans le coin inférieur, le phénix dans son nid, sur un arbre, faisant pendant au Psalmiste. La croix est cantonnée de quatre préfigures de la Résurrection : Élisée ressuscitant l'enfant, Samson enlevant la porte de Gaza, Banaias déchirant la gueule du lion, David égorgeant Goliath.

Le P. Beissel et M. Haseloff, qui ont fait connaître le missel d'Hildesheim, ont vu dans les miniatures de ce curieux manuscrit une première idée de la *Biblia pauperum.* Ce n'est pas exact tout à fait, car il n'y a pas dans la *Biblia pauperum* de types empruntés à l'histoire naturelle. Le phénix de la miniature que nous décrivions tantôt annonce l'éléphant pris par les chasseurs, qui, dans la *Rota Ezechielis,* symbolise le baiser de Judas ; mais surtout il annonce les allégories puisées dans l'histoire naturelle, comme on en trouve à toutes les pages des *Concordantiæ caritatis.* En somme, le missel d'Hildesheim annonce, d'une façon générale, toute cette série des livres symboliques à images, dont la *Biblia pauperum* paraît le plus ancien et dont la vogue a été croissante au quatorzième et au quinzième siècle.

L'histoire de la miniature au treizième siècle permet de comprendre encore mieux comment s'était lentement préparé le terrain où sont finalement écloses ces fleurs singulières du symbolisme médiéval.

Dans un psautier du treizième siècle, qui provient du couvent de Wöltingerode, près Goslar en Thuringe, et qui est conservé

---

(1) BEISSEL (*loc. laud.*) et HASELOFF, dans l'*Histoire de l'art* d'A. MICHEL, II, 1, p. 529, disent : « un homme ». Mais cet « homme » est nimbé, comme, sur la même miniature, les « types » du Christ, Élisée, Samson, David, Isaïe.

à Wolfenbüttel, se trouve une « hystoire plainne » composée ainsi (¹) :

	L'Église	
Le serpent d'airain		La grappe de Chanaan
Oblation d'Abel	LA CRUCIFIXION	Oblation de Melchissédech
Les maisons des Israélites marquées du *tau*		Abraham sacrifie Isaac
	La Synagogue	

Le psautier de Peterborough (²), qui date du milieu du treizième siècle, renferme 109 petites miniatures, qui montrent la concordance des deux Testaments, et dont chacune est accompagnée d'une légende en vers latins. Par exemple, la première page peinte (f° 10) montre l'Annonciation en regard du buisson ardent. « Nul doute, écrit M. Delisle, que ces miniatures n'aient offert beaucoup d'analogie avec les grandes peintures qui couvraient les murailles des églises » ; et il cite à l'appui de son hypothèse un manuscrit du treizième siècle (Cheltenham, n° 11059) qui contient une collection de *tituli* en vers. L'auteur de cette collection, sans doute un Cistercien, proteste, comme l'avait déjà fait saint Bernard (³) dans un sermon souvent cité, contre l'imagerie monstrueuse de formes et vide de sens que l'art roman avait introduite dans les églises : *Quidnam decentius est, quid fructuosius speculari circa Dei altarium aquilas bicipites, unius ejusdem capitis leones quatuor, centauros pharetratos, Chimæram, ut fingunt physio-*

(¹) Haseloff, *Eine thüringisch-sächsische Malerschule des XIII. Jahrh.* (Strasbourg, 1897), p. 15, pl. xxxiii, n° 74. Dans l'évangéliaire de Goslar, manuscrit allemand du treizième siècle, l'I majuscule qui commence l'Évangile selon saint Marc — *Initium evangelii J.-C. filii Dei* — est orné de médaillons à sujets typologiques : Samson enlevant les portes de Gaza, déchirant la gueule du lion (*Jahrbuch der k. preuss. Kunstsamml.*, XIX, p. 149).

(²) Bibl. royale de Bruxelles, ms 9961. Cf. Delisle, *Mél. de paléographie*, p. 197.

(³) *P. L.* CLXXXII, 916 ; cf. Müntz, *Études iconographiques sur le M. A.*, p. 41 ; Mâle, *L'Art religieux*, 2e éd., p. 67.

logi, fabulosa vulpis et galli diludia, simias tibicines et onoscelidas, vel certe contemplari gesta Patriarcharum, Legis cærimonias, præsidia Judicum, typicos Regum actus, certamina Prophetarum, Macchabæorum triumphos, opera Domini Salvatoris et jam coruscantis Evangelii revelata mysteria ? Ad informandam pictorum operam in ecclesiis, ubi pingi permittitur, digerit præsens calamus adaptationes quasdam rerum gestarum ex Veteri et Novo Testamento, cum superscriptione binorum versorum, qui rem gestam Veteris Testamenti breviter elucidant, et rem Novi convenienter adaptant (¹).

Plus importantes, pour qui veut savoir les origines des livres typologiques illustrés du quatorzième siècle, sont les *Bibles moralisées* du treizième. Les recherches de Heider (²), de Léopold Delisle (³) et de Haseloff (⁴) ont appelé l'attention sur ces œuvres colossales de l'enluminure française. Le texte des *Bibles moralisées,* en latin dans certains manuscrits, en français dans d'autres, est formé d'extraits bibliques, accompagnés d'explications allégoriques. Il n'a du reste qu'une importance secondaire : la plus grande partie du feuillet est laissée à l'illustration ; un nombre prodigieux de miniatures — environ cinq mille, à raison de huit par pages — illustraient l'ouvrage. Le plus souvent, l'allégorie, expliquée dans le texte et figurée par la miniature, est purement morale : ainsi le texte

---

(¹) Pitra, *Spic. Solesm.,* t. III, p. lxxv et 626. Cf. *Hist. litt. de la Fr.,* t. XXXI, p. 214. M. Delisle a signalé encore (*Hist. litt. de la Fr.,* t. XXXI, p. 792) deux pièces de vers, en tête d'un exemplaire de l'*Historia scholastica,* à la bibliothèque de Brioude, l'une sur les préfigures de la Vierge, l'autre sur les préfigures du Christ. La première commence ainsi :

A mundi principio,
Christi generatio
Sub figuris latuit.
Quid est hortus voluptatis
De quo fons egreditur,
Nisi Mater pietatis
De qua Christus nascitur ?

Un poème analogue sur les préfigures de la Vierge, plus connu que celui-là, est la *Laus beatæ Virginis Mariæ,* dont les Franciscains ont grossi le recueil des *Œuvres* de saint Bonaventure (éd. de Lyon, 1668, t. VI, p. 468).

(²) *Beiträge zur christl. Typologie,* p. 33-35. Heider s'est surtout attaché à montrer l'intérêt des *Bibles moralisées* pour l'histoire de la méthode typologique.

(³) *Livres à images destinés à l'instruction religieuse et aux exercices de piété des laïques* (*Hist. litt. de la Fr.,* t. XXXI). Il est bien regrettable que ce savant travail sur des livres à images soit lui-même dépourvu d'images.

(⁴) Dans l'*Histoire de l'art* d'A. Michel, t. II, 1, p. 337 et suiv.

de la *Genèse* (I, 9-10) sur la séparation de la terre ferme d'avec les eaux salées de la mer est expliqué, selon la méthode moralisante, par la séparation de l'Église, *firma Ecclesia,* d'avec le monde et ses péchés, *amaritudines mundi;* et en regard de cette explication, le miniaturiste représente le Créateur séparant la mer de la terre et, au-dessous, l'Église sous la figure d'une religieuse, dans une attitude attristée, entre des Juifs qui l'insultent et des amants sans vergogne. Telle étant la méthode d'allégorie que l'auteur a généralement suivie, l'ouvrage est appelé à juste titre *Bible moralisée.* Mais, souvent aussi, la méthode employée est celle du symbolisme typologique; et l'on retrouve, en feuilletant la *Bible moralisée,* la plupart des préfigures consacrées de l'histoire évangélique.

CHAPITRE IX

INFLUENCE ICONOGRAPHIQUE DU *S. H. S.*

1. L'influence du *S. H. S.* se fait sentir sur l'art transalpin dès le milieu du quatorzième siècle : vitraux de Mulhouse et de Saint-Alban. — 2. Pourquoi le *S. H. S.* n'a pas influé sur l'art italien. — 3. Les fresques de Brixen. — 4. Influence sur l'art eyckien (triptyque Helleputte, *Très Belles Heures* de Turin) sur l'art flamand issu des Van Eyck (retable de la Nativité, par R. de La Pasture ; retable du saint sacrement, par Dirk Bouts), sur l'art franco-flamand (tapisseries de Saint-Bertin, de La Chaise-Dieu et de la cathédrale de Reims) et sur l'art allemand (peintures de Conrad Witz au musée de Bâle). — 5. L'influence indirecte du *S. H. S.* sensible jusque dans la première moitié du dix-septième siècle.

1. — Nous avons déjà dit que les manuscrits du *S. H. S.* sont pour la plupart ornés de miniatures, quatre par chapitre, représentant : l'une le fait de l'histoire évangélique, les trois autres les trois préfigures de ce fait. Les chapitres commençant au verso des feuillets et finissant au recto suivant, le livre ouvert montre toujours un chapitre entier : il offre aux yeux, d'un coup, l'un des faits capitaux de l'histoire de la Rédemption, suivi du cortège de ses préfigures.

Un manuscrit du *S. H. S.* contient, quand il est complet, 192 miniatures. On peut imaginer de quelle commodité était un tel répertoire pour les artistes, et même pour le clergé qui avait à tracer des programmes aux artistes. L'art religieux s'est approvisionné de sujets symboliques dans le *S. H. S.* dès le milieu du quatorzième siècle, dès que le *S. H. S.* a été répandu.

Les vitraux de Mulhouse en sont une preuve péremptoire [1] : ce qui assure en effet aux verrières de Saint-Étienne une mention dans l'histoire générale de l'art du Moyen Age, c'est qu'entre tant d'autres œuvres inspirées du *S. H. S.*, nous n'en connaissons pas d'aussi anciennes. La Bibliothèque royale de Munich possède sinon le manuscrit dont les miniatures ont

---

[1] Cf. J. Lutz, *Les Verrières de l'ancienne église Saint-Étienne de Mulhouse* (Mulhouse, Meininger, 1906).

servi de modèles aux auteurs de ces verrières, du moins un manuscrit tout à fait pareil (1) : les personnages y sont groupés, costumés de la même façon, ils y font les mêmes gestes, bref, tout est identique, jusqu'aux plus menus détails, dans les miniatures de ce manuscrit et dans les vitraux de Mulhouse.

Une autre preuve de la prompte influence du *Speculum* sur les arts figurés est donnée par les vitraux de l'abbaye de Saint-Alban, en Angleterre ; ces vitraux sont détruits, mais un chroniqueur nous en a conservé les inscriptions explicatives (2). Ceux qui étaient consacrés à l'histoire évangélique antérieure à la Cène étaient disposés selon la méthode typologique, mais ils n'avaient pas de rapport avec le *Speculum* :

1. Sara grosse d'Isaac.	*L'Incarnation.*	Anne grosse de Samuel.
2. Chute des murailles de Jéricho.	*Chute du temple de la Paix, à Rome* (3).	Chute des idoles d'Égypte.
3. Moïse fait sortir une source du rocher d'Horeb.	*La fontaine d'huile* (4).	La veuve de Sarepta donne à boire à Élie.
4. Élisée rend douces les eaux saumâtres de Jéricho.	*Jésus change l'eau en vin, aux noces de Cana.*	Moïse fend les eaux de la mer Rouge.

Etc.

(1) Clm 23433 (*LP*, n° 107).

(2) Schlosser, *Quellenbuch zur Kunstgeschichte*, p. 317. Cf. Schreiber, *Biblia pauperum*, p. 9.

(3) Schreiber croit qu'il s'agit de la Présentation au Temple ; il n'a pas compris le *titulus* de cette verrière, *hic parit ut Virgo, templum Pacis ruit ultro*. Cf. *Hist. Schol.*, in Evang., cap. V (de Nativ. Salv.), additio 1 : *Romæ templum Pacis corruit*, et mieux encore, *Leg. aurea*, cap. VI (de Nativ. J. C.), p. 42 Grässe : *Romæ, ut testatur Innocentius papa tertius, duodecim annis pax fuit, igitur Romani templum Pacis pulcherrimum construxerunt et ibi statuam Romuli posuerunt. Consulentes autem Apollinem, quantum duraret, acceperunt responsum, quousque virgo pareret. Hoc autem audientes dixerunt : ergo in æternum durabit. Impossibile enim crediderunt, quod unquam pareret virgo. Unde in foribus templi titulum scripserunt : Templum Pacis æternum. Sed in ipsa nocte qua virgo peperit, templum funditus corruit ; et ibi est modo ecclesia sanctæ Mariæ Novæ.* Le texte d'Innocent III, auquel renvoie la *Légende dorée*, est le deuxième sermon sur la Nativité (*P. L.*, CCXVII, 457). Cf. encore, pour les miracles qui eurent lieu lors de la Nativité, le *Catalogus Sanctorum* de Petrus de Natalibus, l. II, ch. 1.

(4) Schreiber croit qu'il s'agit du jeûne de Jésus au désert. Le *titulus* de cette verrière était pourtant clair : *fons olei Romæ, cibet ut populum, fluit hicque.* Cf. *Hist. Schol.*, in Evang., cap. V, add. : *fons olei erupit* et, mieux encore, *Leg. aur.*, cap. VI, p. 43 Grässe : *Romæ, ut attestatur Orosius et Innocentius papa tertius, fons aquæ in liquorem olei versus est et erumpens usque in Tibrim profluxit et toto die illo largissime emanavit. Prophetaverat enim Sibylla quod, quando erumperet fons olei, nasceretur Salvator.*

Mais, à partir de la Cène, les vitraux de Saint-Alban empruntent leur typologie au *Speculum*.

17. La manne.	*La Cène* (*Spec.* XVI).	Melchissédech donne à Abraham le pain et le vin.
18. Saül tâche de tuer David.	*Judas trahit Jésus par un baiser* (*Spec.* XVIII).	Amasa tue Joab par trahison.
19. Samson est en butte aux injures des Philistins.	*Jésus est injurié par les Juifs* (*Spec.* XIX).	Hur est conspué par les Juifs (¹).
20. Lamech est maltraité par ses deux femmes.	*Jésus est flagellé* (*Spec.* XX).	Achior est battu de verges.
21. Les envoyés de David outragés.	*Le couronnement d'épines* (*Spec.* XXI).	Séméi outrage David.
22. ? (²)	*Le portement de croix* (*Spec.* XXII).	Isaac porte le bois du sacrifice.
23. Jérémie lapidé (³).	*La crucifixion* (*Spec.* XXIII).	Isaïe scié en deux (⁴).
24. Mort d'Éléazar (*Spec.* XXIV).	*La mise au tombeau* (*Spec.* XXV).	Mort d'Absalon (*Spec.* XXV).
25. Jacob pleure sur la robe de Joseph.	*Marie pleure sur le cadavre de Jésus* (*Spec.* XXVI).	Adam et Ève pleurent Abel.
26. Joseph descendu dans le silo.	*Le Christ aux limbes* (*Spec.* XXVII).	Jonas avalé par la baleine.
27. Jonas vomi par la baleine.	*La résurrection* (*Spec.* XXXII).	Samson enlève les portes de Gaza.
28. Daniel dans la fosse aux lions.	*Le Christ délivre des limbes Adam et Ève* (*Spec.* XXVIII).	Les trois jeunes gens dans la fournaise.
31. La loi donnée à Moïse.	*La Pentecôte* (*Spec.* XXXIV).	La tour de Babel.

(¹) *Hic subsannatum tulit plebisque sacratum : tŭlit* fait le vers faux, et l'on ne comprend pas *sacratum;* le sens devait être : *Hur subsannatum tulit plebisque sputamentum.*

(²) Le *titulus* de cette verrière est ainsi rapporté : *hicque ferunt alii, pro vita solet recreari,* ce qui ne signifie rien. D'après le *Speculum,* il devait s'agir des espions hébreux portant la grappe.

(³) Le sujet est étranger au *Speculum,* comme à la *Biblia pauperum.*

(⁴) Le *titulus* doit se lire : *hic serra cecidit, Isaias ac requievit.* Les éditeurs donnaient *Sarra,* comme s'il s'agissait de la femme d'Abraham.

Les groupes 29 et 30 ne sont pas pris du *Speculum*. Le vingt-neuvième représentait le *Noli me tangere,* entre le buisson ardent et l'apparition des trois anges à Abraham (*trinus apparet, sed Deus unus*). Le trentième, qui représente l'Ascension du Christ entre l'Ascension d'Hénoch et celle d'Élie, se retrouve dans l'ambon de Klosterneubourg et dans la *Biblia pauperum*.

2. — L'Italie n'a jamais beaucoup donné dans la symbolique figurative : au *Campo Santo* de Pise, aux murs de la Chapelle Sixtine les peintres du *Quattrocento* (1), au plafond de la Sixtine Michel-Ange, aux Loges du Vatican Raphaël, ont raconté l'histoire du peuple de Dieu et la genèse du monde, sans en montrer la concordance avec l'histoire de la Rédemption, de même que Duccio, au retable de Sienne, et Giotto, à l'Arena de Padoue, ont raconté l'histoire évangélique sans en montrer les correspondances cachées dans l'Ancien Testament. A cet égard, l'art religieux de l'Italie se rapproche beaucoup plus de celui des Orientaux que de l'art du Nord(2). L'art byzantin en effet, s'il n'a pas complètement négligé le symbolisme figuratif, ne lui a jamais accordé beaucoup de place dans la décoration murale des églises, ni dans l'ornementation des objets liturgiques, ni dans l'illustration des manuscrits. Le symbolisme figuratif, dans l'art byzantin, est sous-entendu plus souvent que formellement exprimé ; il y est, en quelque sorte, à l'état latent ; on l'y devine à certains détails, la Théotocos qui apparaît dans le buisson ardent (3) ou dans la toison de Gédéon (4) ou au-dessus de l'arche d'alliance (5) ; il inspire certains rapprochements, l'Ascension d'Élie peinte à côté de l'Ascension du Christ. Mais jamais, que je sache, l'art byzantin n'a produit d'ensembles typologiques analogues aux verrières de Mulhouse ou de Saint-Alban, aux émaux de Klosterneubourg, aux miniatures de la *Biblia pauperum* ou du *Speculum*.

---

(1) « La dernière *Biblia pauperum* traduite en œuvres d'art, écrivent LAIB et SCHWARZ (*Biblia pauperum,* Zurich, 1867, p. 8 ; Fribourg, 1892, p. 10), se trouve dans les peintures de la chapelle Sixtine. » Cette assertion est à tout le moins surprenante.

(2) « Die christliche Typologie gehört trotz ihrer antiken Wurzeln so gut wie ausschliesslich dem Westen an » (J. VON SCHLOSSER, dans le *Jahrbuch der Kunstsammlungen des allerh. Kaiserhauses,* 1902, p. 298).

(3) DIDRON, *Manuel d'iconographie chrétienne* (Paris, 1845), p. 94. Cf. *S. H. S.*, ch. VII. (4) DIDRON, *op. laud.*, p. 103. (5) DIDRON, *op. laud.*, p. 99.

3. — Les illustrations, dont le *Miroir* était orné, expliquent en partie sa popularité : les illettrés, qui n'en pouvaient lire le texte, en comprenaient du moins les enluminures. Mais un aussi bel ouvrage, en grand in-folio, décoré de près de deux cents miniatures, coûtait fort cher. Pour mettre à la portée de tous ce livre merveilleux, qui rendait visible et compréhensible aux plus simples la concordance secrète des deux Testaments, les gens de Mulhouse trouvèrent le bon moyen : ils choisirent comme modèles, pour les vitraux de leur église paroissiale, les miniatures du *Miroir*. Cet exemple devait être suivi un peu partout, dans les pays du Nord ; ou plutôt, de tous côtés, on a eu la même idée. A Brixen, en Tyrol, le cloître attenant à la cathédrale fut décoré, au quinzième siècle, de fresques qui reproduisent l'illustration traditionnelle du *Miroir*, et le texte du livre est peint à côté, sur le mur : c'est un *Miroir* à fresque, comme les verrières de Mulhouse forment un *Miroir* sur verre (1).

4. — Au début du quinzième siècle, le maître enlumineur des *Très Belles Heures* (2) du duc de Berry, — ce manuscrit splendide, chef-d'œuvre de l'art flamand, brûlé à Turin il y a quelques années, — s'était inspiré de l'illustration du *Miroir*.

Comme M. Durrieu, qui a édité ce manuscrit, n'en a pas bien compris toutes les miniatures, faute de savoir à quelle source avait puisé l'enlumineur, nous croyons devoir expliquer ici celles qui sont empruntées au *Speculum*.

F° XVI. Grand tableau. — Jésus est couronné d'épines, bafoué et conspué. Cf. *Spec.* XIX, 1, XX, 1 et XXI, 1.

Lettre ornée. — D'après Durrieu, « les Philistins se plaignant à David devant le roi Achis ; sujet qui est rapproché du couronnement d'épines dans la *Biblia pauperum* ». Il doit s'agir soit de Hur conspué par les Juifs (*Spec.* XIX, 2), soit de David insulté par Séméi (*Spec.* XXI, 3).

Frise. — D'après Durrieu, « la mère de Salomon couronnant son fils ». L'artiste avait certainement en vue l'histoire

(1) Walchegger, *Der Kreuzgang am Dom zu Brixen*, 1895. Les fresques du cloître du couvent d'Emmaüs, à Prague, témoignent d'une influence beaucoup moins directe du *S. H. S.* (cf. Neuwirth, *Die Wandgemälde im Kreuzgange des Emausklosters*, Prag, 1898).

(2) Publiées en 1902 par M. Durrieu à l'occasion du jubilé de M. Léopold Delisle. Malheureusement, cette publication n'est pas dans le commerce.

d'Apamène, qui est au chapitre XXI du *Speculum* la première préfigure du couronnement d'épines.

F° XVII. Grand tableau. — Jésus est dépouillé de ses vêtements et lié à la colonne. Cf. *Spec.* XX, 1.

Lettre ornée. — Job en butte aux reproches de sa femme et aux attaques du diable. Cf. *Spec.* XX, 4.

Frise. — Cham dévoilant la nudité de Noé. Cf. *Spec.* XIX, 3.

F° XVIII. Grand tableau. — Le portement de croix. Cf. *Spec.* XXVII, 2.

Lettre ornée. — Les espions rapportent de Chanaan la grappe de raisin. Cf. *Spec.* XXII, 4.

Frise. — Isaac portant le bois du sacrifice, suivi d'Abraham, qui tient une épée, Cf. *Spec.* XXII, 2.

F° XIX. Grand tableau. — Le Christ cloué à la croix couchée. Cf. *Spec.* XXIII, 1.

Lettre ornée. — « Deux forgerons dans leur atelier » (Durrieu). Ces deux forgerons sont Jubal et Tubalcaïn. Cf. *Spec.* XXIII, 2.

Frise. — Isaïe scié en deux. Cf. *Spec.* XXIII, 3.

F° XX. Grand tableau. — Le coup de lance. Cf. *Spec.* XXV, 1.

Lettre ornée. — Création d'Ève, d'après la *Biblia pauperum.*

Frise. — Mort d'Absalon. Cf. *Spec.* XXV, 3.

F° XXI. Grand tableau. — La descente de croix. Cf. *Spec.* XXVI, 1.

Lettre ornée. — La tunique de Joseph apportée à Jacob. Cf. *Spec.* XXVI, 2.

Frise. — Adam et Ève pleurant sur la tombe d'Abel. Cf. *Spec.*, XXVI, 3.

Durrieu n'a pas remarqué la mâchoire d'âne, qui est placée sur la tombe fraîchement creusée d'Abel : c'est la mâchoire avec laquelle Caïn aurait tué son frère. Les monuments figurés du quinzième et du seizième siècle, qui montrent Caïn tuant Abel avec une mâchoire d'âne, sont légion. C'est ainsi que la scène est représentée sur le retable de l'Agneau mystique [1], et par certains illustrateurs du *S. H. S.* [2], notamment par

---

(1) Kämmerer, *Hubert und Jan van Eyck*, fig. 19.

(2) Ch. XVIII, 4e illustration.

l'auteur du *Blockbuch*, dont Berjeau a publié le fac-similé. Je ne sache pas qu'on ait jamais dit sur quel texte les artistes du Moyen Age se fondaient pour armer Caïn d'une mâchoire d'âne (1).

F° XXIII. Grand tableau. — « Une cérémonie religieuse dans une église. » (Durrieu.) Des prêtres se dirigent en procession vers le chœur, à travers la nef. D'autres font la haie. Tous ont la tonsure en couronne : il s'agit donc non de séculiers, mais de réguliers ; et la cérémonie se passe non dans une cathédrale ou dans une église paroissiale, mais dans la chapelle d'un grand couvent. Ainsi s'explique le petit nombre des spectateurs. D'après les préfigures représentées dans la lettre ornée et dans la frise, le grand tableau a certainement rapport à la fête de la Pentecôte. La procession représentée sur le grand tableau doit se diriger vers l'autel au chant du *Veni creator* qui est au bas de la page. L'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, descend de la voûte, comme, par exemple, dans la miniature de Bourdichon qui représente la Pentecôte (*Heures d'Anne de Bretagne*, éd. Berthaud, pl. 23). Pour la colombe dans la représentation de la Pentecôte, cf. Didron, *Manuel*, p. 205.

Lettre ornée. — Moïse recevant les tables de la Loi. Cf. *Spec.* XXXIV, 3.

Frise. — Miracle d'Élisée. La veuve et ses deux fils remplissant d'huile les vases empruntés aux voisins (2). Cf. *Spec.* XXXIV, 4.

F° XXVII. Grand tableau. — La Cène (*Spec.* XIV, 2). Un seigneur reçoit la communion dans une chapelle d'église.

Lettre ornée. — La récolte de la manne. Cf. *Spec.* XVI, 4.

Frise. — Melchissédech et Abraham.

F° XXVIII. Grand tableau. — Dieu le Père imploré par le Christ et la Vierge, qui lui montrent, l'un ses plaies, l'autre son sein nu. Cf. *Spec.* XXXIX, 1 et 3.

---

(1) Faustinus Arevalus, dans son commentaire sur Isidore (*P. L.*, LXXXIII, 131), écrit : *Quo instrumento occisus fuerit, incertum est. Pictores mandibula armatum Cainum contra fratrem plerumque exhibent, sed nullo prorsus fundamento.* Peut-être ne voulait-on pas mettre entre les mains de Caïn un instrument en fer, parce que le meurtre d'Abel est antérieur à Jubal et à Tubalcaïn, *qui inventores artis ferrariæ exstiterunt* (*S. H. S.*, XXIII, 34).

(2) IV *Rois*, IV, 5 : *Clausit mulier ostium super se, et super filios suos : illi offerebant vasa, et illa infundebat.*

Lettre ornée. — « Le lépreux, guéri par le Christ, se montrant au prêtre. » (Durrieu.) Il s'agit en réalité d'Antipater montrant ses blessures à César. Cf. *Spec.* XXXIX, 2.

Frise. — « La reine de Saba devant Salomon. » (Durrieu.) C'est exact, semble-t-il : mais on doit remarquer que l'artiste a fait une confusion : il aurait dû représenter Esther devant Assuérus ; telle est, en effet, la deuxième préfigure du chapitre XXXIX du *Speculum*.

F° XXIX. Grand tableau. — La « Pietà ». Cf. *Spec.* XXVI, 1.

Frise (il n'y a pas de lettre ornée). — « Une dame traversant un fleuve dans un paysage. » (Durrieu.) Il doit s'agir du retour de Noémi à Bethléem, après la mort de ses deux fils. Cf. *Spec.* XXVI, 4 (d'après *Ruth*, chapitre I).

Castan avait le premier reconnu et, depuis, M. Durrieu (1) a donné de bonnes raisons de croire que les *Très Belles Heures* ont dû être peintes par l'un des frères Van Eyck ou sous leur influence immédiate : voilà donc que les Van Eyck avaient dans leur atelier, comme répertoire d'art symbolique, un exemplaire du *Miroir*. La chose est certaine pour le plus jeune, pour Jan Van Eyck : M. Mâle l'a établi à l'aide de la dernière œuvre du maître, un triptyque qui lui fut commandé pour Saint-Martin d'Ypres et que sa mort, advenue en 1440, l'empêcha de terminer (2) : la partie centrale représente la Vierge et l'Enfant ; sur les volets sont des préfigures de la virginité de Marie, le Buisson ardent, la Toison de Gédéon, la Porte close d'Ézéchiel, la Verge d'Aaron, enfin la vision de l'*Ara Cœli*, prédiction de la Nativité. Ces cinq sujets sont tous empruntés au *Miroir*. Le cinquième décèle l'emprunt, comme l'a montré M. Mâle (3) : le sujet de la vision de l'*Ara Cœli*, qui provient des *Mirabilia Romæ*, a été popularisé de ce côté des Alpes d'abord par la *Légende dorée*, puis par le *Miroir ;* c'est par l'intermédiaire du *Miroir* qu'il entre dans l'art du Nord, au temps des Van Eyck.

A la suite des Van Eyck, leurs maîtres à tous, les peintres de l'école flamande demandent au *Miroir* les sujets de maint

---

(1) *Les Débuts des Van Eyck,* dans la *Gazette des Beaux-Arts,* 1903, t. I, p. 1.

(2) Ce triptyque, qui appartient aujourd'hui à M. Helleputte, membre de la Chambre des représentants de Belgique, a été publié dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1902, pl. I et II, et dans le *Burlington Magazine,* juin 1906, p. 190. Cf. Mâle, *Revue de l'Art ancien et moderne,* septembre 1905, p. 196.

(3) *Revue de l'Art ancien et moderne,* septembre 1905, p. 196.

triptyque. Le symbolisme figuratif convenait admirablement pour des triptyques : sur le panneau central, le peintre représentait un des faits principaux de l'histoire de la Rédemption ; sur les volets, les préfigures de ce fait. Quand Roger de La Pasture reçut, en 1460, la commande de son fameux retable de la Nativité — aujourd'hui à Berlin (1) — il ne chercha pas bien loin, écrit M. Mâle (2), le sujet de ses deux volets : il ouvrit son manuscrit du *Miroir*, à la page de la Nativité, et y prit, pour un des volets, la vision de l'*Ara Cæli*, pour l'autre, les Trois Mages contemplant l'étoile où resplendit l'image d'un enfant. Un peu plus tard, en 1467, quand Thierry Bouts peignit pour Saint-Pierre de Louvain son chef-d'œuvre, le retable de la Cène (3), il emprunta au *Miroir* les trois préfigures de l'eucharistie, Melchissédech offrant à Abraham le pain et le vin, les Israélites mangeant l'agneau pascal avant de quitter la terre d'Égypte (4), la récolte de la manne ; et comme il lui fallait quatre préfigures, un théologien lui suggéra de peindre Élie au désert, nourri de pain et de vin par les anges (5).

Au musée de Berlin (6), un tableau du quinzième siècle, qu'on croit être une copie d'une œuvre perdue du maître de Mérode, sans doute du volet d'un retable, représente Tomyris, reine des Massagètes, plongeant dans un vase rempli de sang la tête de Cyrus. Le visage de Tomyris a une expression singulière de tranquillité et même de douceur ; et cela n'avait pas laissé d'embarrasser les critiques, jusqu'à ce qu'un éminent connaisseur, M. Hulin (7), leur eût appris que la reine Tomyris

---

(1) Photographie Hanfstängl, Berlin, n° 209.

(2) *Revue de l'Art ancien et moderne*, septembre 1905, p. 197.

(3) Saint-Pierre de Louvain n'en a gardé que le panneau central (*Bruckmann's Pigmentdrucke*, Brügge, n° 36). Les volets sont, l'un au musée de Berlin (Hanfstängl, Berlin, nos 260, 261), l'autre à la pinacothèque de Munich (Hanfstängl, München, nos 256, 257).

(4) Comment M. S. Reinach a-t-il pu écrire qu'il s'agit de « la Pâque célébrée par une famille juive du temps de Jésus » (*Répertoire*, II, 23) ?

(5) Un vitrail du seizième siècle, dans le chœur de l'église de Pont-Sainte-Marie, près Troyes, représente la Cène, avec quatre préfigures ; les trois du *Speculum*, plus Abraham recevant les anges. Un triptyque de Pierre Pourbus, dans la cathédrale de Bruges, peint en 1559 pour la confrérie du Saint-Sacrement, représente au milieu la Cène, sur le volet de gauche, Melchissédech offrant à Abraham le pain et le vin, sur le volet de droite Élie au désert, nourri de pain et de vin par les anges (Lafenestre et Richtenberger, *La Belgique*, p. 343).

(6) *Verzeichnis*[6], p. 242 ; *Jahrb. der k. preuss. Samml.*, XIX (1898), p. 104.

(7) *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Gand*, 1901, p. 222-230. Un tableau analogue, peut-être l'original dont celui de Berlin est la copie, ornait

plongeant dans un vase rempli de sang la tête de Cyrus est, dans le trentième chapitre du *Miroir*, une préfigure de la Vierge « victorieuse du démon par la part qu'elle prend à la Passion de son Fils » : la cruelle reine des Massagètes, du moment qu'elle préfigurait la Vierge Marie, devait perdre son air de férocité, pour prendre une expression de sérénité auguste et de douceur céleste. A l'aide du trentième chapitre du *Miroir*, nous restituerons ainsi le retable perdu du maître de Mérode, dont la peinture de Berlin reproduit un volet : au milieu, Marie, tenant la croix et les autres instruments de la Passion, et foulant aux pieds le Démon; sur l'un des volets, Tomyris; sur l'autre Jahel tuant Sisera ou, plus probablement, Judith tranchant la tête d'Holopherne.

Le temps de Roger de La Pasture, de Thierry Bouts et du maître de Mérode est celui de l'invention de l'imprimerie. Cette découverte marque le commencement des temps modernes. Victor Hugo l'a dit magnifiquement: « Le soleil gothique se couche derrière la gigantesque presse de Mayence([1]). » C'est vrai, mais à condition de dire aussi que le Moyen Age expirant s'est servi, tant qu'il a pu, pour reproduire ses insipides radotages, de l'invention de Gutenberg. Le *Speculum humanæ salvationis, Spiegel der menschlichen Behältnis, Spieghel onser Behoudenisse,* qui était au comble de sa vogue quand Gutenberg inventa ou perfectionna les caractères mobiles, ne la perdit pas aussitôt, du fait de cette invention : tout au contraire, l'imprimerie, à ses débuts, s'emploie à le multiplier; on a pu supposer que si Gutenberg, dans les pièces de son procès, est appelé *Spiegelmacher,* c'est parce que son invention, aux yeux des ignorants, avait pour but de fabriquer surtout des copies à bon marché du fameux *Spiegel* ([2]). L'imprimerie naissante s'allie à l'art à peine moins nouveau de la gravure sur bois pour reproduire aussi exactement que possible les manuscrits du *Speculum* ou de ses traductions, texte

---

jadis une salle de l'évêché de Gand. L'histoire de Tomyris a été connue de l'auteur du *S. H. S.* par l'*Hist. schol.,* lib. Danielis, XIX (*P. L.,* CXCVIII, 1474).

([1]) *N.-D. de Paris,* l. V, ch. II. Cité par Mâle, *L'Art religieux,* 2e éd., p. 435.

([2]) Cf. Bouchot, *Le Livre,* p. 23; du même, *Les 200 incunables xylographiques du dép. des Estampes,* p. x; Anatole France, *Discours... du 500e anniversaire de Gutenberg,* dans *Vers les temps meilleurs* (Paris, 1906), p. 39. Je dois dire d'ailleurs que l'hypothèse est aujourd'hui généralement abandonnée : cf. Meisner et Luther, *Die Erfindung der Buchdruckerkunst* (Bielefeld, 1900), p. 55.

et miniatures. Les bibliographes n'en comptent pas moins d'une trentaine d'éditions incunables (1). Par ordre de date, le *Speculum* est un des premiers livres imprimés, et c'est le premier livre imprimé qui ait eu des gravures. A partir du troisième quart du quinzième siècle, l'imprimerie l'a tellement répandu qu'on peut dire qu'en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, toutes les personnes pieuses l'ont lu, tous les artistes en connaissent les miniatures ou les gravures et s'en inspirent. A la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, le nombre des monuments figurés qui en dérivent devient légion.

Je me bornerai à citer comme particulièrement caractéristiques, les peintures de Conrad Witz au musée de Bâle (2), les deux grandes verrières de la Passion à Vic-le-Comte (3), la « fenêtre biblique » de la cathédrale de Berne (4) et plusieurs des tapisseries de La Chaise-Dieu en Auvergne (5) et de la ca-

(1) Pour les différentes éditions du *Speculum*, cf. Guichard, *Notice sur le S. H. S.* (Paris, 1840); Sotheby, *Principia typographica* (Londres, 1858), t. I, p. 145-180 ; t. II, p. 78-83; Brunet, *Manuel*[5], V, 476; Von der Linde, *Geschichte der Erfindung der Buchdruckkunst* (Berlin, 1886), I, p. 306-313; M. Gossart, *Les incunables d'origine néerlandaise conservés à la Bibl. communale de Lille* (thèse de Lille, 1907), p. 28.

(2) *Catalog der Gemälde ... in Basel* (Bâle, Schweighauser, 1904), p. 22. Conrad Witz, de Rottweil en Souabe, mourut vers 1445. La vie et l'œuvre de ce maître ont été étudiés pour la première fois par D. Burckhardt, dans la *Festschrift zum vierhundertsten Jahrestage des ewigen Bundes zwischen Basel und den Eidgenossen* (Bâle 1901). Les peintures de Bâle sont reproduites, d'après la *Festschrift*, par Lutz-Perdrizet, *Speculum humanæ salvationis*, pl. 123. Ces peintures, qui sont les fragments d'un grand ensemble typologique, représentent Abraham recevant de Melchissédech le pain et le vin, Antipater se justifiant devant César, les trois vaillants apportant à David de l'eau puisée à la citerne de Bethléem. Ces trois scènes sont empruntées au *Speculum*, ch. XVI, XXXIX et IX. Je retrouve la dernière sur un volet d'un triptyque flamand du seizième siècle (S. Reinach, *Répertoire*, t. II, p. 13), dont la partie centrale, aujourd'hui perdue, devait représenter l'Oblation des Mages. L'autre volet est conservé : il représente l'Oblation de la reine de Saba. Le peintre s'était inspiré, non de la *Biblia pauperum*, où les préfigures de l'Oblation des Mages sont l'hommage d'Abner à David et l'Oblation de la reine de Saba, mais du *S. H. S.*, ch. IX.

(3) Département du Puy-de-Dôme. Ces verrières datent du seizième siècle. Celle du midi représente les scènes de la Passion, et celles du nord les figures de la Passion. Cf. Mâle, *Revue de l'Art ancien et moderne*, septembre 1905, p. 204.

(4) Fin du quinzième siècle. Le symbolisme de cette verrière provient à la fois de la *B. P.* et du *S. H. S.* Ainsi, le groupe VIII (Lamech injurié par ses deux femmes, la Flagellation, Achior attaché à un arbre par les frondeurs d'Holopherne) est inspiré par le chap. XX du *S. H. S.*, tandis que le groupe IX (le serpent d'airain, la Crucifixion, Abraham sacrifiant Isaac) est inspiré par la *B. P.*

(5) Déjà Jubinal qui, en 1837, dans ses *Anciennes tapisseries historiques*, a publié celles de La Chaise-Dieu, avait remarqué les ressemblances que plusieurs présentaient avec les miniatures du *Speculum* : « Il existe, écrivait-il, un manuscrit italien à la

thédrale de Reims ([1]). Beaucoup de ces monuments ont péri, non des moindres: un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Omer ([2]), qui renferme les miniatures du *Miroir* sans le texte, porte cette indication : *Chy sensieut le contenu de la tapisserie de Saint-Bertin en Saint-Aumer,* ce qui signifie que l'abbaye de Saint-Bertin, l'une des plus riches de la France du Nord, possédait une série de tapisseries symboliques inspirées du *Miroir*. Même plus tard, en plein triomphe de l'italianisme, au début du dix-septième siècle, telle tapisserie, comme celle de l'église Saint-Vincent, à Chalon-sur-Saône ([3]), est conforme

---

Bibliothèque de l'Arsenal [Martin, *Catalogue,* t. I, p. 445], dans les miniatures duquel on retrouve en quelque sorte, sur une échelle minime, la plupart des tapisseries de La Chaise-Dieu. » M. Mâle a déterminé avec précision ces ressemblances : cf. *Congrès archéologique de France, LXXIe session tenue au Puy en 1904,* p. 402, et la *Revue de l'Art ancien et moderne,* septembre 1905, p. 200.

([1]) Mâle, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne,* septembre 1905, p. 200.

([2]) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements* (Paris, 1861), t. III, p. 98.

([3]) *Les Beaux-arts et les Arts décoratifs à l'Exposition universelle de 1900* (Paris, librairie de la *Gazette des Beaux-arts*), p. 151-153. Elle fut faite, au commencement du dix-septième siècle, pour un procureur royal nommé Hugon, qui en décorait la façade de sa maison le jour de la Fête-Dieu. En voici la description. Dans un encadrement architectural de style Renaissance, cinq tableaux sont ménagés. Dans celui du milieu, deux anges à l'autel : ils y posent chacun un grand chandelier, en même temps qu'ils tiennent ouvert le voile d'un tabernacle placé derrière l'autel; l'ostensoir, qu'ils ont dû sortir de ce tabernacle, resplendit sur l'autel. A droite, le procureur Hugon et son fils, à gauche sa femme et sa fille. Dans le compartiment de droite, en haut, Jésus distribue la communion aux apôtres. Judas, très laid, tenant la bourse, s'échappe à la dérobée : cf. *Spec.* XVII, 3. 4 et *Mistère de la Passion,* v. 18263 sq. Au-dessous, cette inscription :

Le sacrifice de son corps précieulx
Institua Dieu en sa loy de grace
Soubz especes de pain et vin, pour mieulx
De ce mistère entendre l'efficace. (*Mathei, XXVI° capitulo*)

Dans le compartiment au-dessous du précédent, les Juifs mangent l'agneau pascal. Au-dessous, cette inscription :

L'aigneau paschal immolé sans macule
Par les Juifs, aux Chretiens signifie
Le vrai aigneau Jesus sans tache nulle
Par sacrement contenu soubz l'hostie. (*Exodi, XII° capitulo*)

Dans le compartiment de gauche en haut, Melchissédech offrant à Abraham le pain et le vin (le troisième vers du quatrain est faux) :

Melchissedec, qui fut grant prestre et roy,
A Abraham venant d'avoir victoire
Pain et vin jadis offrit, parquoy
Du sacrement nous denotoit l'histoire. (*Genesis, XIIII° capitulo*)

Dans le compartiment au-dessous du précédent, les Hébreux récoltant la manne. Au-dessous cette inscription :

Tous les Juifs au-dessus quarante ans
Nourris de manne furent delicieulx :
Figure était qu'aprez ung certain temps
[Nourris serions] d'ung pain venant des cieulx. (*Exodi, XVI° capitulo*)

encore au symbolisme du *Miroir ;* et dans la peinture flamande de la même époque, dans l'œuvre de Rubens, on peut, sans paradoxe, trouver sinon des emprunts directs au *Speculum,* du moins des réminiscences de ce livre fameux. Nous en avons donné une preuve curieuse en étudiant, dans notre ouvrage sur la Vierge de Miséricorde, le thème iconographique de la Vierge qui montre à Jésus, pour le fléchir en faveur des hommes, la mamelle dont elle l'a nourri. Paulus Pontius a gravé, d'après un tableau de Rubens, aujourd'hui en Angleterre, l'histoire de Tomyris plongeant dans un vase de sang la tête de Cyrus (1). Le peintre classique et romain par excellence, Nicolas Poussin, ne devait, pas plus que Rubens, échapper à l'influence de l'iconographie traditionnelle que le *Speculum* avait inculquée deux cents ans auparavant à l'art du Nord : il a peint deux fois l'histoire du petit Moïse brisant la couronne de Pharaon (2).

(1) Rooses, *L'Œuvre de Rubens,* t. V, pl. 252.
(2) Réveil, *Musée religieux* (Paris, 1836), I, 41.

CONCLUSION

Le symbolisme figuratif est bien oublié aujourd'hui. Le catholicisme, qui a la prétention de ne pas changer, mais qui change cependant, comme toute chose en ce monde, ne parle plus guère des préfigures de la Bible. Déjà, Bossuet, dans son *Discours sur l'Histoire universelle,* expliquait ce qu'il appelait la « suite de la religion », sans même faire allusion à la concordance mystique des deux Testaments. La méthode figurative avait ravi, par son ingéniosité et par la symétrie de ses constructions, l'esprit subtil du Moyen Age; son arbitraire ne pouvait effrayer des esprits qui n'avaient aucune idée de la critique ni de l'histoire. Je me demandais, l'an dernier (¹), au moment où allait paraître la réédition du *S. H. S.,* quel accueil le catholicisme réservait à ce pauvre livre, dont il s'était délecté jadis. J'exprimais la crainte qu'il ne fît grise mine à ce revenant. Je ne me trompais pas. M. l'abbé Lejay, professeur à l'Institut catholique de Paris, s'est hâté de désavouer le *Speculum,* comme « le produit d'une perversion du symbolisme », laquelle aurait « coïncidé avec la décadence de la scolastique : de part et d'autre, même recherche de subtilité, même travail laborieux pour renouveler et fausser les formules ; l'imagerie du *S. H. S.* convient à la scolastique du quatorzième siècle (²). »

Je suis bien aise que M. l'abbé Lejay ait exprimé son opinion sur le *Speculum* en particulier, et sur le symbolisme figuratif en général. Elle m'aidera à formuler mes propres conclusions sur le sujet.

Convient-il d'abord d'établir un rapport entre la scolastique et le symbolisme figuratif? Je ne le pense pas. Ce qui caractérise foncièrement la scolastique, à quelque époque et dans quelque production qu'on la considère, qu'on prenne les *Sommes* du treizième siècle ou les cours des thomistes d'aujour-

---

(¹) *L'Art symbolique au Moyen Age,* p. 20.

(²) *Revue critique,* numéro du 11 nov. 1907, p. 379.

d'hui, c'est la confusion qu'elle établit entre la raison et l'autorité (1). Qui dit science, philosophie, dit raison ; qui dit théologie, dit autorité. La scolastique a cru pouvoir soumettre à l'autorité la science et la philosophie, qui ne relèvent que de la raison, et introduire la raison et le raisonnement dans la théologie, qui est affaire d'autorité. C'est pourquoi l'œuvre de la scolastique est une œuvre absurde et vaine, aussi inutile et encombrante, dans le bilan de la pensée humaine, que l'astrologie, par exemple, ou l'occultisme. La scolastique est une fausse science, une fausse philosophie, une fausse théologie. Il n'y a pas eu, au quatorzième siècle, perversion de la scolastique, car la scolastique a été toujours pervertie.

Le symbolisme figuratif relève non de la scolastique, mais de la mystique. Il ne raisonne pas, il rapproche ; il ne démontre pas, il montre; sa méthode n'est pas le syllogisme, mais l'intuition. L'Ancien Testament racontait que Jonas fut vomi par la baleine ; le Nouveau, que Jésus sortit vivant du sépulcre. Le mystique rapproche les deux faits : leur analogie le convainc que l'un a été la figure de l'autre.

Symbolisme figuratif et scolastique ont eu à la même époque leur floraison, mais leur histoire n'est pas la même. Car le symbolisme figuratif date de plus haut que la scolastique, et son influence s'est ralentie plus tôt. La scolastique n'est point morte : elle est encore de nos jours l'inspiratrice de la théologie catholique. On ne peut en dire autant du symbolisme figuratif. Deux auteurs catholiques, Laib et Schwarz (2), s'étonnent que des ouvrages comme la *B. P.* et le *S. H. S.* aient été si vite oubliés après l'invention de l'imprimerie, et ils se demandent la raison de ce discrédit : « Il s'explique, disent-ils, par les mêmes causes qui ont fait le succès de ces livres au Moyen Age : la *B. P.*, le *S. H. S.* eurent la vogue quand la mysticité régissait la pensée et l'art, ils tombent en oubli à partir du moment où l'esprit néo-païen prend le dessus. » Par esprit néo-païen, entendez l'esprit moderne, qui apparaît au seizième siècle, et qui, comme le génie antique, son précurseur et son maître, n'admet que le rationnel. Le

---

(1) Cf. Pascal, *Fragment d'un traité sur le Vide* (*Pensées*, édit. Havet, 2e édit., t. II, p. 267) et Brunschvicg, introd. à son édit. des *Pensées*, t. I, p. LXXXIV.

(2) *Biblia pauperum nach dem Original in der Lyceumsbibliothek zu Constanz*, 1re édit. (Zurich, 1867), p. 8 ; 2e édit. (Fribourg, 1893), p. 10.

Moyen Age avait cru que la lettre tue, que s'attacher au sens littéral des Écritures, c'était judaïser. A partir de la Renaissance et de la Réforme, le sens littéral, historique, reprend ses droits, aux dépens du sens mystique et spirituel.

Au dix-septième siècle, il est vrai, dans un milieu très spécial du catholicisme, le symbolisme figuratif persiste dans son intransigeance, pour des raisons qu'il est facile de démêler. Héritier, en tant de choses, du mysticisme médiéval, disciple fidèle de saint Augustin, qui s'était tant préoccupé de la typologie de l'Ancien Testament, le Jansénisme voit bien que les figures sont une partie essentielle du dogme catholique. L'*Apologie* de Pascal devait comporter un chapitre sur les figures. A l'inverse des scolastiques, Pascal avait compris que la démonstration de la religion catholique était une question d'autorité, et que la première autorité à alléguer, c'était l'Ancien Testament, interprété, non quant à la lettre, mais quant au sens caché.

A la vérité, Pascal se proposait de « parler contre les trop grands figuratifs » (1). « Il y a, dit-il, des figures claires et démonstratives, mais il y en a d'autres qui semblent un peu tirées par les cheveux » (2). On peut croire qu'il en eût trouvé plus d'une de celles-ci dans le *Speculum,* s'il l'avait lu. Mais lui-même ne s'exposait-il pas à sa propre critique, quand il reconnaissait dans « Joseph innocent, en prison entre deux criminels, Jésus-Christ en la croix entre deux larrons (3) » ? Une fois posé le principe que l'Ancien Testament est figuratif, comment décider que telle figure est « démonstrative », et telle autre « tirée par les cheveux » ? La méthode figurative se meut, par définition, dans l'arbitraire. Un mystique ne peut donc, sans inconséquence, taxer de subtilité le *S. H. S. :* il s'édifiera, au contraire, à détailler cette construction si bien ordonnée. Tout au plus aura-t-il le droit de

---

(1) *Pensées,* édit. Havet, t. II, p. 175. (2) *Id.,* t. II. p. 1.

(3) *Id.,* t. II, p. 2. Les mystiques n'avaient pas attendu Pascal pour insister sur les conformités mystérieuses de l'histoire de Joseph avec celle de Jésus : dans le *Mistère du Viel Testament,* Dieu explique pourquoi il permet que le fils de Rachel soit injustement persécuté par ses frères :

C'est seulement
Pour figurer les Escriptures
Et montrer par grosses figures
L'envye que les Juifs auront
Sus mon filz, quand ils penseront
Qu'il sera leur roy, leur seigneur (v. 16936-16942).

regretter que l'auteur, mal instruit, comme on l'était de son temps, de l'histoire sainte, ait confondu, avec les récits de l'Ancien Testament, des légendes apocryphes dont plusieurs provenaient des rabbins. Mais cette réserve est de peu d'importance. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le symbolisme figuratif est, pour le catholique, un mode non seulement licite, mais obligatoire d'exégèse. On conçoit, à la rigueur, le catholicisme dégagé de la scolastique, on ne le conçoit pas affranchi du symbolisme préfiguratif. Jésus-Christ n'a point fait de syllogismes ni confondu la raison et la foi. Mais il a dit qu'il était venu pour accomplir les prophéties, et le Nouveau Testament fait déjà du Christ ressuscité l'antitype de Jonas. Le symbolisme figuratif a donc pour lui l'autorité de l'Évangile. Il a, aussi, l'autorité des Pères, ceux des premiers siècles, saint Augustin en tête, et ceux de la seconde période du christianisme, Isidore, Raban Maur et, à leur suite, tous les docteurs du Moyen Age. Le catholicisme, pour être vraiment immuable, serait donc obligé de pratiquer ce symbolisme comme la méthode la plus profonde d'interprétation des livres saints. Mais le fait qu'un prêtre d'aujourd'hui a pu, d'une façon désinvolte, le jeter par-dessus bord, prouve assez que ce mode d'exégèse semble suranné à d'autres encore qu'aux esprits affranchis, et que le catholicisme, sur ce point comme sur d'autres, accomplit insensiblement, sourdement, sous l'action lente des idées extérieures, une inévitable évolution.

APPENDICE

DE QUELQUES LEGENDES BIBLIOGRAPHIQUES RELATIVES AU *S. H. S.*

Le *S. H. S.* faussement attribué : 1° à Conrad d'Alzey ; — 2° au *monachus Joannes,* Bénédictin du treizième ou du quatorzième siècle ; — 3° au *frater Amandus.*

Le *S. H. S.* est l'un des premiers livres que la xylographie et la typographie se soient employées à reproduire, l'un des plus anciens *Blockbücher* pour lesquels les graveurs du quinzième siècle aient taillé leurs formes. Aussi a-t-il occupé tous les érudits — et l'on sait s'ils sont nombreux — qui se sont consacrés à l'étude minutieuse et ardue des livres et gravures incunables : avec les ouvrages qui parlent du *Speculum,* il y aurait de quoi remplir de livres toute une bibliothèque, et de bibliographie plusieurs pages de thèse. Mais les bibliographes sont d'étranges gens. Ces incunables, dont ils étudient à la loupe les caractères et les filigranes, dont ils comptent et mesurent les lettres, les lignes, les interlignes et les feuillets, ils ne se soucient pas souvent de les lire. Je crois bien que, depuis trois siècles, personne n'avait relu attentivement le *Speculum.* Si les bibliographes avaient pris cette peine, ils auraient trouvé, dans le texte même du *Speculum,* des raisons intrinsèques de ne pas proposer ou propager, touchant la date et l'attribution de cet ouvrage, une foule d'erreurs que je voudrais taire, mais que le souci de l'exactitude m'oblige à passer en revue.

1. — « L'abbé Trithème attribue la composition du *S. H. S.* à Conrad de Altzéia, qui florissait vers 1370. Cette hypothèse est assez vraisemblable. » Ainsi s'exprime le plus récent auteur qui se soit occupé du *Speculum* (1).

(1) M. Gossart, *Les incunables d'origine néerlandaise conservés à la Bibliothèque communale de Lille* (thèse de Lille, 1907), p. 24. Dans le compte rendu détaillé qui a été publié de la soutenance de cette thèse (*Annales du Nord et de l'Est,* 1907, pp. 469-471), on ne voit pas que les juges de M. Gossart se soient inscrits en faux contre cette légende bibliographique.

En réalité, Trithème n'est point responsable de cette attribution erronée. Relisons sa notice sur Conrad d'Alzey (¹) :

Conradus de Altzeya oppido, Moguntinensis diocesis, in Palatinatu, tribus milibus a Wormacia distante, natione teuthonicus, vir in divinis scriptis eruditus et in sæcularibus litteris egregie doctus, philosophus, poeta et mathematicus suo tempore inter Germanos celeberrimus, ingenio subtilis et clarus eloquio, carmine excellens et prosa. Scripsit utroque stilo quædam præclara opuscula, quibus nomen suum notificavit. E quibus exstat volumen versibus et rithmis pulchra varietate depictum, de sanctissima et purissima Dei genitrice Maria et redemptione generis humani prænotatum Figurarum opus lib. I, Epistolarum ad diversos lib. I, Carminum quoque lib. I; et alia multa. Claruit circa tempora Caroli quarti imperatoris, anno Domini MCCCLXX.

Il n'est pas question, dans cette notice, du *S. H. S.* Visiblement, Conrad est un auteur des plus obscurs, même pour Trithème, qui ne sait même pas s'il fut prêtre séculier ou moine; et toute la bonne volonté de Trithème n'aurait pas suffi à imposer à l'histoire littéraire cette célébrité germanique, *vir suo tempore inter Germanos celeberrimus,* si les bibliographes anglais, John Inglis, Sotheby et Berjeau (²) n'étaient venus à la rescousse. Ce sont eux, en effet, qui ont proposé d'identifier avec le *S. H. S.* le *Liber figurarum de sanctissima Maria et redemptione generis humani.* Il est vrai que ce titre donne assez bien l'idée du contenu du *Speculum.* Mais le même titre conviendrait tout autant aux produits congénères de la littérature typologique. En réalité, le *Liber figurarum* est un ouvrage différent de notre *Speculum.* Il n'a pas été imprimé, que je sache; les bibliothèques allemandes doivent en posséder des exemplaires manuscrits (³); en 1441, il fut mis en vers allemands par Henri de Stauffenberg, le même auteur dont on connaît une traduction du *Speculum* (⁴).

A en croire Berjeau, la preuve de l'attribution du *Speculum* à Conrad d'Alzey se trouverait dans le colophon d'un manuscrit de cet ouvrage, daté de 1379 et d'origine allemande, qui est conservé au Musée Britannique (⁵). Berjeau a publié un fac-similé du colo-

(¹) *Cat. script. eccles.*, édit. de Cologne, 1531, fº cxix vº. Alzey est une ville de la Hesse rhénane (Bædeker, *Le Rhin,* p. 109).

(²) Berjeau, *Speculum humanæ salvationis* (Londres, 1861), p. vii.

(³) Il faudrait examiner les mss suivants : *Liber figurarum,* Munich clm. 21623, Vienne, 1575; *Compendium figurarum,* Lilienfeld, 142; *Opus figurarum,* Saint-Florian, XI, 141.

(⁴) C. M. Engelhardt, *Der Ritter von Stauffenberg* (Strasbourg, 1823), p. 27.

(⁵) Add. mss. 16578. Cf. *Cat. of additions to the Mss in the Brit. Mus. in the years 1846-1847* (London, 1864), pp. 284-285. Je dois à M. John A. Herbert, du département des manuscrits du Musée Britannique, une collation de ce colophon.

phon en question, mais sans le transcrire. S'il l'avait transcrit, — je veux dire s'il l'avait transcrit exactement, — il aurait vu, et le lecteur aussi, l'inanité de cette prétendue preuve. Voici, en effet, comment il faut lire ce colophon : *Anno Domini millesimo CCC° lxxviiij° xvij kalendis Decembris, finitus est liber iste, per Ulricum sacerdotem de Osterhoven, filium quondam Chunradi scriptoris, publici auctoritate imperiali notarii* (1), c'est-à-dire : « En l'an du Seigneur 1379, le 17e des kalendes du mois de décembre, ce livre fut achevé (de copier) par Ulrich, prêtre d'Osterhoven (en Basse-Bavière), fils de feu Conrad, scribe et notaire impérial. »

Une erreur, une fois lancée, a parfois des destins étranges ; non seulement elle s'obstine à ne pas disparaître, mais souvent même elle prolifie. L'erreur de Berjeau a fait souche : il est fâcheux que cette dangereuse progéniture soit parvenue à se nicher dans des ouvrages aussi soignés et aussi méritoires que ceux de M. Tietze (2) et de M. Hermann (3). A en croire, en effet, les deux érudits autrichiens, l'abbaye bénédictine de Gries, en Tyrol, posséderait un manuscrit du *S. H. S.* où cet ouvrage serait attribué à Conrad d'Alzey. On va voir ce qu'il faut penser de cette assertion.

En 1877, dom Bernard Lierheimer, bibliothécaire de Gries, ayant trouvé, dans la bibliothèque dont il avait la garde, un manuscrit du *S. H. S.* copié en 1427 par un Johannite nommé Thomas d'Autriche (4), demanda aux conservateurs de la bibliothèque royale de Munich si ce Thomas était bien l'auteur du *S. H. S.* Le bibliothécaire en chef de Munich, Föringer, lui répondit en ces termes (5) :

Ein Thomas de Austria, O. S. Joan., kommt weder in den Katalogen über die Druck- und Handschriften der k. Hof- und Staatsbibliothek, noch in einer der hier zugänglichen lexikalischen und literargeschichtlichen Quellen vor. Der Verfasser des bekannten, in unmetrischen Reimzeilen geschriebenen Werkes *Speculum humanæ salvationis,* das in der k. Bibliothek in mehr als zwei Dutzend Handschriften vorhanden ist, wird allenthalben Conrad von Alzei genannt. Gedruckt erschien dieses in der Regel immer von bildlichen Darstellungen begleitete Werk nur im XV. Jahrhundert, zuletzt mit einer deutschen Uebersetzung um das Jahr 1471

---

(1) Je rétablis l'orthographe et la ponctuation. Dans l'original, la dernière virgule, au lieu d'être après *scriptoris,* est après *Chunradi ;* le texte porte *quendam* au lieu de *quondam ; publicus... notarius* au lieu de *publici... notarii* ou de *publicum... notarium :* « The good priest Ulrich, remarque M. Herbert, was evidently a better calligrapher than latinist. »

(2) H. Tietze, *Die typolog. Bilderkreise des M. A. in Œsterreich* (dans le *Jahrbuch der k. k. Zentralcommission,* N. F., II, 2, 1904), col. 64, note 4.

(3) H. J. Hermann, *Die illuminierten HSS. in Tirol* (Leipzig, 1905), p. 49.

(4) A ajouter à la liste de LP.

(5) Communication de dom Hilarius Imfeld, bibliothécaire de Gries, à M. Lutz, datée du 28 novembre 1907.

*

zu Augsburg bei Günther Zainer. Die angeblich älteste, sogenannte xylographische Ausgabe wurde im Jahr 1861 zu London in Facsimile mit einer Einleitung herausgegeben durch J. Ph. Berjeau. Cf. Trithemius, *De scriptoribus eccles.;* Fabricius, *Bibl. lat. m. æv.,* ed. Mansi.

Föringer renvoyait son correspondant à la *Bibliothèque* de Fabricius, qui ne fait que reproduire la notice de Trithème, et à Trithème, qui ne dit point que Conrad d'Alzey soit l'auteur du *Speculum.* L'attribution à Conrad d'Alzey appartient aux bibliographes anglais : il eût fallu le dire. Sur la foi de Föringer, dom Lierheimer inscrivit sur la feuille de garde du manuscrit de Gries la note suivante : *Conradus de Alzei, dioc. Mogunt., circa 1370, laudatus a Trithemio, scripsit opus hic exhibitum* Speculum humanæ salvationis, *comparatum per fratrem Thomam de Austria, Ord. S. Joh., anno 1427.* Et voilà comment les érudits autrichiens les plus récents ont cru que le manuscrit de Gries contenait la preuve de l'attribution du *Speculum* à Conrad d'Alzey.

2. — Dans quelques manuscrits latins, ainsi que dans l'édition imprimée à Augsbourg, chez Zainer, vers 1471 (Guichard C), on trouve, combiné avec le *S. H. S.,* un *Speculum Mariæ,* d'un certain prêtre *Andreas, natione Italus,* et, à la fin du livre, la *Summula* de Jean Schlitpacher, dont voici l'*explicit* (en vers léonins) :

Explicit humanæque salutis summula plane
A me fratre Johanne, tui pater Ordinis alme,
Vir benedicte, puto quasi minimo monacho.

Du prêtre *Andreas,* auteur du *Speculum Mariæ,* et du frère Jean, auteur de la *Summula,* Berjeau a fait un écrivain imaginaire, *Johannes Andreas,* auquel il a attribué la paternité du *Speculum Mariæ.* Et, dans cette question encore, il jette, comme poudre aux yeux du lecteur, un texte de Trithème, la notice de *Johannes Andreas* (1), jurisconsulte de Bologne, qui mourut de la peste noire en 1348 et qui avait écrit, entre autres ouvrages, des *Additiones in Speculum,* lesquelles seraient, d'après Berjeau, le *Speculum Mariæ,* qu'on peut considérer, en effet, comme une addition au *S. H. S.* Malheureusement, le *Speculum* auquel ce Giovanni di Andrea a fait des additions n'est pas le *S. H. S.,* mais, ce qui s'explique, en effet, beaucoup mieux de la part d'un jurisconsulte, le *Speculum judiciale* de l'évêque de Mende, Guillaume Duranti, ouvrage jadis fameux, à tel point que Duranti en avait reçu le nom de « Spéculateur » : le manuscrit de Munich clm 17817 contient les additions de

(1) *Catalogus,* édit. citée, f° cxvii r°.

Giovanni, sous ce titre : *Joannis Andreæ additiones super Speculo judiciali Guillermi Duranti.* Quant à l'auteur authentique du *Speculum Mariæ,* nous ne savons de lui que ce qu'il a bien voulu nous dire dans son *incipit :*

Andreas, natione Italus, officio presbyter, ministrorum et pauperum Domini Jesu Christi pauperior minister.

De cette formule, il faut peut-être conclure que l'auteur du *Speculum Mariæ,* comme Jean Schlitpacher, auteur de la *Summula* du *S. H. S.* qui se trouve dans les mêmes manuscrits, était un Bénédictin (1).

Pour attribuer le *Speculum Mariæ* à ce jurisconsulte bolonais, Berjeau s'appuyait sur l'autorité de Meerman. Vérification faite, Meerman n'a rien dit de pareil (2). Il attribue le *S. H. S.* au moine Bénédictin Jean (Schlitpacher). Il a confondu l'auteur du *S. H. S.* avec celui d'un des résumés qui en furent faits. Et il fait vivre le moine Jean au treizième ou au quatorzième siècle, alors que ce Jean a dédié sa *Summula,* écrite en 1441, à Jean de Hohenstein, abbé de Saint-Ulrich-Sainte-Afre, de 1439 à 1459. L'erreur de Meerman était à signaler, car elle reparaît de temps à autre. Je la trouve, amalgamée avec des renseignements exacts sur Jean Schlitpacher, dans une des dernières publications consacrées au *S. H. S. :* « On rapporte, écrivait M. Doudelet en 1903, que le *S. H. S.* fut écrit par un moine Bénédictin, au treizième siècle, et qu'il fut abrégé par le frère Jean, de l'abbaye Saint-Ulrich-Sainte-Afre à Augsbourg (3). »

3. — Un manuscrit du Musée Britannique (4), qui contient, entre autres choses, une copie du *S. H. S.*, donne le titre suivant :

---

(1) Les Bénédictins s'appelaient volontiers *pauperes Christi ; pauperes,* par humilité chrétienne et monastique : cf. Schreiber, *Biblia pauperum,* p. 11.

(2) *Origines typographicæ,* t. I, p. 101 : « *S. H. S. scriptum fuit latino sermone, sæculo forte XIII vel XIV a quodam, ut videtur, Joanne Ordinis S. Benedicti monacho.* »

(3) C. Doudelet, *Le* S. H. S. *de Florence* (Gand et Anvers, 1903), p. 2. Médiocre dissertation à propos d'un exemplaire de la première édition à caractères mobiles (Guichard A, Berjeau I).

(4) Cotton, Vespasien E I = LP. 58 ; cf. Berjeau, *op. laud.*, p. vi. Le *Cat. cod. mss. Oxford.* (II, Colleg. omnium animarum, XX, 5) prend note de cette mention en ces termes : *in cod. ms. Cotton Vesp. E I Amando fratri opus istud* (*S. H. S.*) *tributum est.* M. Herbert veut bien m'envoyer les renseignements suivants : « The Cotton Ms. Vesp. E I is of the XVth cent., probably circa 1450, and is plainly of English provenance, judging from the script and decoration ; nothing is known as to its history. The attribution of authorship only occurs in a table of contents, which fills a fly-leaf at the beginning. It is apparently contemporary with the MS., or nearly so. Headed in red : *In hoc volumine continentur XII tractatus.* The third of the twelve treatises is *Liber fratris Amandi scilicet Speculum humanæ salvationis.* »

Liber fratris Amandi scilicet Speculum humanæ salvationis. Quel est ce frère Amand ? Peut-être Amand de Saint-Quentin, Dominicain, qui vivait à Paris vers 1300. Mais nous avons vu que le *Speculum* devait être postérieur à cette date ; et il est incroyable qu'un Français ait pu qualifier la colée de *mos alamannicus.* Je croirais plus volontiers que la mention en question vise Heinrich Suso, qui reçut de la Sagesse éternelle, dans une vision, le surnom d'*Amandus* (cf. l'*Encyclopédie* de Lichtenberger, XI, 756). Rien, dans le *S. H. S.,* ne justifie cette attribution : on n'y retrouve nulle part la trace des doctrines mystiques professées par Suso. Il n'en est pas moins intéressant de noter qu'au milieu du quinzième siècle, le *S. H. S.* était, en Angleterre, attribué au docteur « Bien-Aimé » : ce mystique était un Dominicain allemand du quatorzième siècle ; il a vécu à la même époque, dans les mêmes villes, dans les mêmes couvents que l'auteur probable du *Speculum,* il a certainement connu Ludolphe de Saxe. En somme, l'attribution du *Speculum* à Heinrich Suso prouve que nous ne nous sommes pas trompé en cherchant l'auteur de cet ouvrage parmi les docteurs qui ont illustré, pendant la première moitié du quatorzième siècle, les grands couvents Dominicains de la *Pfaffengasse.*

INDEX ALPHABÉTIQUE

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

